



**INSTITUT INTERAMERICAIN DE COOPERATION
POUR L'AGRICULTURE**

**CENTRE DE PROJETS D'INVESTISSEMENT
UNITE DE PREPARATION
DE PROJETS
IICA / BID**

T O M E 1

7 OCT 2008

41 15 17 19 19 23



**REPEUPELEMENT PORCIN, SURVEILLANCE
SANITAIRE ET DEVELOPPMENT
DE L'INDUSTRIE PORCINE**

DOCUMENT PROVISoire 1983





INSTITUT INTERAMERICAIN DE COOPERATION
POUR L'AGRICULTURE

CENTRE DE PROJETS D'INVESTISSEMENT
UNITE DE PREPARATION
DE PROJETS
HICA / BID



REPEU
SANT
DE

POCUM

UN
OF

VEILLAN
T

UNIDAD DE
DOCUMENTACION
LA PREINVERSI

00007086

11CA
L01
32
(v.1)

AVANT-PROPOS

I. SOMMAIRE	
II. CADRE DE REFERENCE DU PROJET	1
III. L'EMPRUNTEUR ET L'ORGANISME EXECUTEUR	219
IV. LE PROJET	238
V. COUT ET FINANCEMENT DU PROJET	381
VI. EXECUTION DU PROJET	395
VII. JUSTIFICATION ET VIABILITE DU PROJET	411

AVANT-PROPOS

Le présent document "Repeuplement Porcin, Surveillance Sanitaire et Développement de l'Industrie Porcine", répond à la demande du Gouvernement de la République d'Haiti à la Banque Interaméricaine de Développement, pour que l'unité IICA/BID/UPP prépare une étude de factibilité pour appuyer la demande de prêt à cette institution.

Les premières études techniques furent menées par :

- Juan Antonio AGUIRRE, Ph.D
- James ALLISON, D.M.V.
- Roy CLIFFORD, Ph.D
- Aurelio HERNANDEZ, C.P.A.
- Jerome MANNER, Ph.D
- John MASON, D.M.V.
- Arthur MUEHLING, Ph.D

Le document préliminaire de l'étude de factibilité fut préparé par les spécialistes suivants :

- Juan Antonio AGUIRRE, Ph.D
- Alberto GARCIA DOBLES, M.S.
- Christian KOCH, Ing.-Agr.

Les fonctionnaires sus-cités voudraient témoigner de leur reconnaissance pour l'appui reçu du personnel de Secrétariat du Centre de Projets d'Investissement de l'IICA et du Bureau de l'IICA en Haiti, dont la collaboration a permis de mener à bonne fin l'effort entrepris.

Ils voudraient aussi remercier MM. les Agronomes Michel-Ange Ligondé, André Jean-Louis, et Alex Tanis, hauts fonctionnaires du DARNDR qui collaborèrent étroitement avec l'équipe responsable de l'étude et qui ont formulé des commentaires et observations très précieuses.

En outre, ils voudraient souligner les précieuses orientations reçues du Dr. Robert Bellefeuille, Représentant de la BID en Haiti, et spécialement les commentaires opportuns du Dr. Abraham Arce, Spécialiste en Projets de la BID.

A l'Ing.-Agr. Jaime Muñoz-Reyes, du Bureau de l'IICA en Haiti, en reconnaissance de son appui et de sa dédication durant toutes les étapes de cet effort, ils ne peuvent que dire simplement "Merci".

II. CADRE DE REFERENCE DU PROJET

A. APERCU DE L'EVOLUTION DE L'ECONOMIE HAITIENNE

1. Comportement de l'Economie

Au cours de la dernière décennie, l'économie de la République d'Haiti s'est caractérisée par des fluctuations. Cependant, il faut noter qu'en général des efforts ont été déployés pour surmonter une longue période de stagnation économique.

Le tableau II-1 montre la tendance du produit interne brut du pays à partir de 1975. A partir de 1975 jusqu'en 1977, l'économie manifeste une prospérité relative avec des augmentations annuelles de l'ordre de 5.58%; à partir de cette période, il se produit une légère baisse de niveau de l'ordre de 5.3%.

D'autre part, le produit interne accuse d'une façon étonnante, un accroissement annuel de l'ordre de 4%. Il n'y a pas de doute que ce chiffre et ses niveaux présentés dans le Tableau II-1 ne reflètent pas totalement la situation du pays.

Les US \$219 de PIB per capita estimés en 1980 aux prix de 1978 signifieraient qu'au cours de cette année, avec un niveau de population de l'ordre de 5 millions d'habitants, un foyer de 5 personnes en moyenne disposerait de US \$3 par jour.

Bien sûr, une telle situation n'est pas favorable à une augmentation facile de l'épargne interne, comme le montre le Tableau II-2, vu qu'entre 1975 et 1979 l'épargne interne présente une réduction annuelle moyenne de l'ordre de 30 millions de dollars.

Le solde de la dette publique internationale entre 1975 et 1978 est pratiquement doublé, passant de US \$106 millions à US \$248 millions,

avec un accroissement annuel moyen de 30.7%. Par ailleurs, il paraîtrait qu'à partir de 1978, la capacité du pays d'obtenir un financement externe est réduite de façon substantielle (Tableau II-3).

Ceci s'aggrave face à une balance commerciale qui a maintenu entre 1975 et 1979 une balance négative de US \$245 millions de dollars l'an. Ce n'est qu'à partir de 1979, que l'on constate une légère réduction des importations de l'ordre de 2.8% par rapport à l'année précédente compensée par une forte augmentation des exportations de l'ordre de 26%.

Les efforts précédents arrivèrent à réduire le déficit de la balance commerciale de US \$91.3. Ceci s'est produit partiellement à cause d'une réduction de la consommation de près de 6,6% (Tableau II-4).

La situation sus-décrite ne paraîtrait cependant pas affecter de beaucoup la "capacité à l'endettement" qu'aurait normalement le pays étant donné qu'en 1978, le pays consacrait seulement 5.9% de la valeur de ses exportations au service de la dette publique extérieure (Tableau II-5).

Un critère "traditionnel" oublierait que l'Amérique Latine en 1978 consacrait 26% de ses exportations au service de la dette et le pays seulement 5.9%. Cependant, en 1978 le pays s'endetta d'une somme égale à 88.3% de la valeur de ses exportations totales (Tableau II-6), c'est-à-dire, 21.6% du PIB de cette année.

2. Le Secteur Agricole dans l'Economie Nationale

La situation économique sus-décrite dans laquelle le secteur industriel a reçu un appui prioritaire englobe partiellement le rôle du secteur rural du pays.

Entre 1960 et 1980, la population totale d'Haiti augmenta de 1,2

millions d'habitants dont 16%, en 1960, étaient des habitants urbains et 84% des ruraux. En 1979, 24% étaient urbains et 76% des ruraux (Tableau II-7).

Le modèle démographique décrit reflète une migration rapide de la population à la recherche de meilleures opportunités d'emploi, ce qui est confirmé quand nous nous rendons compte que 40.5% de la population urbaine n'est pas originaire des villes, alors que dans les zones rurales ceci arrive seulement pour 6.6% (Tableau II-8).

La participation additionnelle du secteur bien qu'importante comme on l'a vu, a lentement diminué dans les deux dernières décennies, passant d'une participation de 47% en 1960 à 40% en 1979 (Tableau II-9).

Cependant, le secteur a pu maintenir une participation substantielle au produit interne brut total, comme on le voit sur le Tableau II-10, de l'ordre de 45%, participation qui, à partir de 1975, diminue avec une rapidité relative.

Le Tableau II-11 indique pour la période la plus récente 1974-1975 le rôle des exportations agricoles par rapport aux exportations totales et bien que celles-ci varient, on note une tendance décroissante qui les fait baisser de 57% à 33%.

Les exportations agricoles furent séparées des agro-industrielles pour les deux dernières années. On observe dans le total la prédominance des produits primaires, étant donné que seulement 18% étaient des produits avec une certaine valeur ajoutée locale et représentaient seulement entre 9 et 10% de ce total.

La structure des exportations agricoles, quand on la détaille, semble privilégier presque totalement le café, bien que le cacao gagne de plus en plus de terrain, d'une manière progressive et constante depuis 1974.

Le café, pris individuellement, malgré la prépondérance qu'il garde encore, représentait en 1974-75 78% du total correspondant aux 5 principaux produits d'exportation agricole; en 1978-79, sa participation a diminué et est maintenant à 53% (Tableau II-12).

La diminution du café a été amplement compensée par le cacao qui en 1974-75, représentait seulement US \$445.000, soit 2% du total des exportations et atteignait en 1978-79 US \$24.500.000, soit 31% du total.

On observe dans le Tableau II-13 que la production de denrées exportables et l'extension de celles-ci n'ont pas été accompagnées d'une croissance égale au niveau des denrées alimentaires. Des 7 produits analysés, seul le riz présente une augmentation de disponibilité de 34% sur 5 ans avec un taux annuel d'accroissement de 5.41%.

Le Tableau II-14 présente la valeur des importations d'aliments entre 1973-74 et 1977-78. On peut observer que ces importations s'accroissent en général de 219% pendant la période sus-citée, avec des augmentations annuelles en particulier.

En 1977-78, l'indice d'augmentation diminue simplement à cause des mesures restrictives et à cause de la non-disponibilité de devises. Face à une production alimentaire locale déficitaire et à une crise économique croissante, qui sont un produit partiel de la crise énergétique et des phénomènes naturels, il ne reste qu'à restreindre l'importation pour consacrer les ressources à d'autres priorités.

B. ORIENTATIONS GENERALES ET PERSPECTIVES DU IIIEME PLAN QUINQUENNAL AGRICOLE

Vu le contexte économique-social du pays en général et à la situation du Secteur Agricole, en particulier, au seuil de la décennie 1980, les interventions du Gouvernement dans l'Agriculture durant la prochaine période quinquennale 1981-1986, pour être efficaces et efficaces, devront nécessairement être axées sur une approche réaliste, s'articulant bien avec diverses autres entités de l'économie nationale.

Mesures Envisagées

L'examen attentif des aspects fondamentaux du Secteur Agricole et des contraintes multiformes qui l'affectent traditionnellement a permis de dégager une stratégie générale et une orientation nouvelle, aptes à imprimer à l'agriculture nationale le dynamisme voulu pour assurer efficacement son rôle prépondérant dans le développement économique-social du pays. Ainsi, dans la conception et la formulation du III^e Plan Quinquennal Agricole, il s'est avisé impératif d'engager des actions capables d'engendrer des réactions favorables au développement souhaitable recherché.

Dans cette perspective, le Ministère de l'Agriculture, qui a amorcé une action significative dans le sens d'une réorganisation complète et d'un renforcement réel de ses structures internes, ne pourra véritablement accroître la production agricole, l'organiser et l'orienter en fonction des besoins prioritaires nationaux, que par la mise en place d'infrastructures appropriées d'intérêt collectif, la fourniture d'encadrement technique, matériel et financement adéquat, la formation permanente des cadres, la vulgarisation de techniques prouvées, le renforcement des associations paysannes, etc.

Les principaux domaines d'intervention seront présentés aux paragraphes suivants :

Aspects institutionnels :

- Renforcement des structures d'intervention
- . Niveau central

Réviser et actualiser la structure existante d'organisation du Secteur Agriculture, en l'adaptant adéquatement aux besoins et aux impératifs actuels de développement.

- . Niveau de terrain

Développer et renforcer au niveau régional des structures d'interventions devant permettre :

- de prévenir une trop grande dispersion des efforts à entreprendre;
- de favoriser une distribution spatiale plus équilibrée des ressources globales disponibles;
- d'améliorer la répartition des avantages économiques et sociaux au sein des communautés rurales.

Le découpage de l'espace national en quatre (4) régions, proposé par la planification centrale et essentiellement basé sur les potentialités de développement existantes, se révèle certes un instrument utile, devant permettre à long terme d'éliminer les disparités économiques et sociales constatées au niveau régional.

Ainsi, les interventions du Secteur Agricole durant la période quinquennale 1981/82 convergeront vers les régions prioritaires, définies par la Direction de l'Aménagement du Territoire et la Protection de l'Environnement (DAPTE). (Réf. croquis ci-joint).

)

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

ZONES D'ACTIIONS CONCERTEES DU DARNDR
 • 1981 - 1986



DATED INFORMATION

Il est prévu, avec le temps, un passage progressif et logique des limites agricoles actuelles, constituant vingt (20) Districts, à celles des grandes régions de développement, contemplées à long terme.

- **Élimination des contraintes administratives**

Recherche auprès des institutions nationales concernées de la collaboration nécessaire devant permettre l'élimination des contraintes existantes, concernant la lenteur des procédures administratives courantes de décaissement de fonds.

- **Formation de cadres**

Amélioration de façon soutenue de la capacité professionnelle et technique des cadres de différents niveaux intéressés au développement de l'agriculture haïtienne.

- **Organisations paysannes**

Organisation des producteurs individuels en groupements et/ou associations pour une coopération plus aisée et partant, plus fructueuse.

- **Évaluation, Contrôle et Suivi**

Renforcement de façon effective des structures existantes, en termes de personnel qualifié, de moyens de transport et de facilités logistiques diverses pour pouvoir intervenir périodiquement au sein des différentes communautés rurales et veiller ainsi à la marche des activités en cours.

Amélioration de la Structure Agraire Nationale

En Haïti où l'espace agricole économiquement cultivable est extrêmement limité, le problème prend des dimensions encore plus étendues, se traduisant, dans la pratique, par un morcellement extrême des terres, avec plus de 70% des unités d'exploitation inférieures à 1 ha.

L'approche envisagée, quant à présent, ne peut être qu'un palliatif de transition, devant préparer la voie à l'adoption de mesures plus systématiques et partant plus efficaces. A cet effet, le Plan Quinquennal Agricole 1981/82-86, avec l'appui effectif des diverses institutions nationales compétentes met l'emphase principalement sur:

- Le groupement des parcelles individuelles en des unités collectives d'exploitation, aux dimensions à la fois plus consistantes et plus économiques. Ces unités élargies pourront alors mieux bénéficier des facilités d'infrastructures et de services divers disponibles. Il est à noter que l'expérience, en ce sens, s'est révélée encourageante notamment avec les coopératives de Bas-Boen, dans la Plaine du Cul-de-Sac.
- L'établissement des cadastres au niveau des principales régions agricoles du pays, en vue d'une meilleure planification des activités, à l'instar des actions en cours en ce sens dans la zone d'intervention de l'Office de Développement de la Plaine des Gonaïves, au niveau des terres sous irrigation.
- La protection de l'exploitant agricole contre toute forme arbitraire de dépossession illégale ou d'expropriation intempestive et injustifiée.

Remise en vigueur et/ou Révision des Dispositions Légales Existantes sur l'Agriculture.

Il existe dans le pays, une législation abondante et variée, réglementant l'exploitation agricole en Haïti.

Au nombre de ces dispositions légales, il convient de rappeler entre autres, celles relatives à la non-exploitation injustifiée des terres agricoles, à l'interdiction de l'élevage libre, à la protection des zones réservées, à l'abattage inconsidéré et clandestin d'arbres,

à la création du Fonds Spécial de Reboisement (F.S.R.), à l'interdiction de cultures en terrains à déclivité excessive, etc...

De même, la révision de la loi en vigueur sur les droits de succession s'avère impérative pour prévenir une plus grande atomisation des unités d'exploitation individuelles.

Production Agricole

Dans cette optique, les mesures appelées à avoir des incidences positives directes sur la production et qui devront faire l'objet d'attention particulière, incluent principalement :

- Développement et renforcement des facilités de communication au niveau des unités d'exploitations par le désenclavement des régions à fort potentiel agricole. (Voies tertiaires).
- Elargissement du champ d'action de la recherche agronomique qui, par surcroît, devra déboucher sur des résultats concrets vulgarisables.
- Renforcement effectif des structures de vulgarisation existantes, devant fournir au producteur un encadrement plus adéquat au double point de vue quantitatif et qualitatif.
- Subvention renforcée à la production, en ce qui concerne l'acquisition d'intrants stratégiques tels que eau d'irrigation, semences de qualité, fertilisants, pesticides, outillages agricoles divers, etc...
- Renforcement et extension des facilités de crédit, de façon à permettre, notamment au petit producteur à faible revenu, non seulement de répondre aux dépenses courantes de son exploitation, mais encore d'accroître son pouvoir de négociation, face à l'acheteur et/ou aux intermédiaires, au moment de la récolte.

Soutien des prix à la production

Le soutien des prix à la production constitue également un élément moteur pouvant porter le producteur à accélérer le rythme de la production.

Le Secteur est pleinement conscient de cette situation souvent déconcertante pour l'exploitation agricole. A cet effet, le prochain Plan Agricole prévoit des actions ponctuelles en matière de commercialisation, lesquelles visent à déterminer et à garantir à la production, un prix minimum rémunérateur pour l'agriculteur.

Le support qu'apportera le Gouvernement, en l'occurrence, consistera surtout à intervenir sur le marché, précisément durant les périodes de fortes productions où les prix tendent à tomber à la verticale, pour absorber l'offre excédentaire des denrées agricoles. Ce surplus d'aliments qu'on pourrait qualifier momentanément "d'indésirable" sera alors emmagasiné pour être livré plus tard sur le marché au moment des pénuries.

Cette approche déjà expérimentée dans le pays a donné des résultats assez encourageants. Elle présente l'avantage de prévenir au bénéfice du producteur, des chutes brutales de prix au moment de la récolte et d'autre part, de freiner toute montée spectaculaire de prix pendant les périodes de rareté, grâce à une redistribution contrôlée des produits préalablement emmagasinés, régularisant ainsi l'offre aussi bien dans le temps que dans l'espace.

Bref, cette politique de soutien des prix, appliquée de façon intelligente, se révèle, en pratique un stimulant efficace pour l'exploitation agricole, tout en permettant de prévenir des crises alimentaires éventuelles sur le plan national.

Révision des mesures fiscales portant sur les denrées agricoles Exportables

En raison de l'importance du café dans la structure traditionnelle des exportations nationales, une révision des mesures fiscales dans le sens d'une diminution de la taxe à l'exportation du café en envisagée au nombre des mesures incitatives propres à favoriser la réhabilitation et la promotion de la culture caféière en Haïti.

L'action à entreprendre en ce sens viserait aussi bien le café que les autres denrées courantes d'exploitation. Elle est destinée à accroître valablement le volume des exportations nationales et, par tant, à favoriser davantage l'entrée des devisés.

Priorités du Secteur

Les interventions gouvernementales dans le Secteur Agricole, compte tenu des réalités économiques actuelles du pays, seront essentiellement orientées vers :

- L'autosuffisance alimentaire tout en réduisant au strict minimum les importations nationales en matière d'alimentation;
- L'accroissement et la diversification des denrées nationales d'exportation, moyennant l'intensification de la production des principales cultures de rente du pays;
- Le développement des cultures agro-industrielles destinées prioritairement à l'approvisionnement en matières premières de l'industrie locale en expansion;
- L'occupation de la population rurale active disponible par la promotion d'activités à haute intensité de main-d'oeuvre, dont les travaux d'aménagement de bassins versants, d'entretien et de restauration de système d'irrigation et de drainage, etc...

Ainsi, eu égard, d'une part, au rôle prépondérant que l'agriculture est appelée à jouer dans le développement économique du pays, et d'autre part, à la nature et à l'importance des besoins internes les plus immédiats à satisfaire, les priorités à court et moyen terme du Secteur, définies dans le Troisième Plan Agricole 1981/82-86, s'établissent selon l'ordre décroissant indiqué ci-après :

Production de Denrées Alimentaires

Une réelle promotion de l'agriculture haïtienne, orientée vers l'auto-suffisance alimentaire, aura, entre autres, pour effet :

- De répondre aux besoins pressants de la demande de la consommation interne;
- De réduire progressivement le volume des importations nationales de la plupart des denrées alimentaires pouvant être produites localement;
- De constituer des réserves de sécurité alimentaire sur le plan interne, de façon à rendre le pays de moins en moins dépendant du marché extérieur pour l'alimentation de la population.

A cette fin, seront entreprises des actions concrètes, portant précisément sur l'intensification de la production céréalière, de légumineuses à grains comestibles, de tubercules, de fruits et de toutes autres denrées alimentaires d'origine agricole qui entrent dans l'alimentation quotidienne des populations tant rurales qu'urbaines du pays. A noter que l'accent sera beaucoup plus marqué principalement pour le riz dont les importations périodiques entraînent ordinairement d'appréciables sorties de devises.

Irrigation et Drainage

Le haut degré de priorité que le Secteur Agricole, dans sa vision élargie du développement de l'Agriculture nationale, accorde à la

mise sous irrigation effective de toutes les terres irrigables du pays réside précisément dans le fait que l'eau d'irrigation demeure un élément-clé, à la base de l'avenir économique-social du monde rural haïtien. Toutefois, sous les conditions technologiques actuelles, la superficie totale du pays présentement irriguée est d'environ 93.000 ha.

Ainsi, le Secteur se donne pour objectif à moyen et long terme, la couverture complète de ces 94.000 ha, à irriguer au bénéfice de plus de 180.000 exploitants, objectif contemplé au-delà de 1981-86.

Conservation de Sol et Reboisement

La tâche fondamentale à conduire en ce sens, consiste essentiellement dans le rétablissement progressif de l'équilibre naturel de l'environnement, moyennant l'exploitation intelligente des ressources naturelles renouvelables disponibles.

Les interventions prévues à cet effet seront concentrées principalement sur la protection et la conservation des sols, la conservation et l'utilisation rationnelle de l'eau, l'aménagement forestier, etc.

Concernant l'aspect forestier, en particulier, il importe de souligner que, dans la perspective d'une utilisation judicieuse des ressources en bois du pays, la gestion et l'administration des réserves forestières nationales viennent d'être confiées à l'Etat Haïtien, par l'intermédiaire du Département de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (DARNDR).

Denrées Agricoles destinées à l'Exportation

L'accent sera mis prioritairement sur l'intensification des cultures traditionnelles d'exportation telles que le café, la canne à sucre, le cacao, etc...

Concernant principalement le café, la plus importante denrée nationale d'exportation, les actions seront intensifiées particulièrement dans les zones de forte potentialité, avec une attention spéciale sur toute la région méridionale du pays, récemment affectée par le cyclone ALLEN.

En matière de promotion caféière, les actions à entreprendre viseront essentiellement la régénération des anciennes plantations et l'établissement de nouvelles plantations. Dans ce contexte, l'amélioration escomptée de la production sera lente au départ, compte tenu du fait que les nouvelles plantations ne pourront commencer à produire de façon significative qu'aux environs de leur cinquième année. La production actuelle est évaluée à près de 35.000 T.M. environ.

Elevage

De même, la production et la santé animales occupent l'avant-plan de l'activité agricole du pays, notamment avec l'incidence désastreuse de la Peste Porcine Africaine sur l'élevage porcin national. En l'occurrence, les interventions envisagées consisteront, dans un premier temps, à éliminer de façon systématique la population nationale, pour pouvoir débarrasser le pays de ce fléau et relancer, dans un second stade, l'élevage des porcs à travers le territoire haïtien.

Dans l'intervalle, des actions parallèles concrètes seront entreprises en vue de promouvoir d'autres types d'élevage de substitution, dont le menu bétail et la pisciculture en particulier, de façon à pouvoir fournir à la population d'autres possibilités d'approvisionnement en protéines animales.

D'un autre côté, tenant compte de l'importance des importations nationales en produits d'origine animale en général, (environ 30 millions de gourdes l'an) il est prévu d'accorder une attention non moins

soutenue à l'élevage bovin en Haiti. L'effort à consentir, à cet effet, devra permettre un accroissement substantiel de la disponibilité nationale en protéines animales, pour la satisfaction, en priorité, de la demande interne de produits carnés et de produits dérivés de l'élevage.

Denrées Agro-Industries

La promotion de denrées agro-industrielles a également retenu l'attention dans la définition des priorités du Secteur pour la période quinquennale à venir, en raison de la nécessité de pourvoir en matières premières d'origine agricole, l'industrie nationale en développement. De plus, le besoin d'accroissement des possibilités d'offre de denrées agro-industrielles sur le plan local se fait de plus en plus sentir dans la perspective d'une augmentation substantielle des investissements prévus dans le domaine de l'agro-industrie en Haiti.

À cet effet, l'accent sera mis principalement sur la promotion de cultures telles que la canne à sucre, le cacao, les oléagineux, les fruits et les légumes divers.

Pour parvenir aux changements désirables recherchés, des actions parallèles de renforcement aux programmes de production seront menées activement de façon à en garantir le succès. Comme indiqué précédemment, une attention non moins soutenue sera accordée aux différents domaines d'appui à l'activité agricole en général, entre autres : le renforcement institutionnel, avec emphase sur la formation permanente des cadres, la recherche agronomique, la vulgarisation agricole, le crédit agricole, la restructuration et l'organisation des associations paysannes etc...

Dans cet esprit, il est important de retenir que contrairement à l'approche antérieure, le Secteur entend développer désormais, en lieu et place des multiples petits projets traditionnels à portée limitée, des projets d'envergure nationale, à dimensions mieux précisées et à impact significatif sur la production agricole nationale.

TABLEAU II-1
Produit Interne Brut Total et par Habitant d'Haiti
1975-1979

Année	P.I.B TOTAL Millions US \$ 1978)	PIB/Capita
1960	760.8	187.2
1975	990.9	179.9
1976	1 074.4	187.4
1977	1 110.4	195.4
1978	1 149.1	201.4
1979	1 217.6	210.0
1980	1 294.3	219.4
1981	1 375.0 ^{1/}	228.2 ^{1/}

Source : BID. Progrès Economico-Social en Amérique Latine, 1979 (Projection de tendance 1980)

^{1/} Estimations basées sur les renseignements de la BRH.



TABLEAU II-2

Consommation, Epargne et Investissement en Haiti
1975-1979 (En Millions de Dollars de 1978)

Année	Consommation Totale	Investissement Brut Total	Epargne Brute Totale
1960	652	53	97
1975	902	168	78
1976	1 109	192	- 46
1977	1 234	222	-143
1978	1 217	265	- 92
1979	1 136	323	56
1980	1 064 ^{1/}		-35

Source: BID. Progrès Economico-Social en Amérique Latine 1979

^{1/} Estimations basées sur les renseignements de la
BRH

TABLEAU II-3

Solde de la Dette Publique Extérieure, 1960, 1966, 1970,
1972-1978, Haiti (En Millions de US \$)

Année	Solde de la Dette
1960	38
1966	38
1970	45
1972	51
1973	53
1974	85
1975	106
1976	168
1977	217
1978	248
1979	265 ^{1/}
1980	266 ^{1/}
1981	302 ^{1/}

Source: BID. Progrès Economique et Social en Amérique Latine 1979

^{1/} Estimations basées sur les renseignements de la
BRH.

TABLEAU II-4

Balance Commerciale 1975-1979 (En Millions de \$ de 1978)

Année	(1) Exportations totales de Biens et de Services	(2) Importations totales de Biens et de Services	(3) Balance Commerciale
1960	176.2	120.7	55.9
1975	262.4	341.9	- 79.5
1976	285.8	511.6	-225.8
1977	244.2	589.4	-345.2
1978	281.0	614.7	-333.7
1979	354.7	597.1	-242.4
1980: <u>1/</u>	225.6	390.0	-164.4
1981: <u>1/</u>	155.0	420.0	-265.0

Source: BID. Progrès Economique et Social en Amérique Latine, 1979

1/ Estimations basées sur les renseignements de la BRH.

TABLEAU II-5

Rapport entre le Service de la Dette Publique Extérieure
et la Valeur des Exportations Totales de Biens et Services.

Année	Rapport en Pourcentage (.%)
1960	3.6
1970	7.6
1971	6.9
1972	6.3
1973	7.7
1974	6.5
1975	7.6
1976	7.1
1977	6.9
1978	5.9
1979	3.1 ^{1/}
1980	6.6 ^{1/}
1981	8.3 ^{1/}

Source: BID. Progrès Economique et Social en
Amérique Latine, 1979

^{1/} Estimations basées sur les renseignements de
la BRH

TABLEAU II-6

Solde de la Dette Publique Extérieure

Année	(1) Exportations Totales	(2) Solde Annuel de la Dette Publique Ext.	(2)/(1) Pourcentage
1960	176.2	38	21.6
1975	262.4	106	37.1
1976	285.8	168	58.8
1977	244.2	217	88.9
1978	281.0	248	88.3
1979	354.7 ^{1/}	265 ^{1/}	74.8
1980	255.6 ^{1/}	266 ^{1/}	104.3
1981	155.0 ^{1/}	302	-

^{1/} Calculé sur la base des renseignements de la BRH

TABLEAU II-7

Population Totale du Pays 1975-1979
(En Millions d'habitants)

Année	HAIÏI ^{1/} Population Totale
1960	3.7
1975	4.58
1976	4.67
1977	4.75
1978	4.83
1979	4.92

Source: BID. Progrès Economique et Social en
Amérique Latine, 1979

^{1/} 1960 Pourcentage urbain (15.9)
rural (84.1)
1979 urbain (24.0)
rural (76.0)

TABLEAU II-8
Migration Ajoutée. Recensement Août 1971

Item	Population Totale	Natifs du Lieu	Non natifs du Lieu	
			Nombre	%
Population Totale	4.329.981	3.747.444	582.547	13.5
Masculin	2.089.845	1.847.519	242.326	11.6
Féminin	2.240.146	1.899.925	340.221	15.2
Population Urbaine	880.551	524.214	356.337	40.5
Masculin	374.885	243.089	131.796	35.2
Féminin	505.666	281.125	224.541	44.4
Population Rurale	3.449.440	3.223.230	226.210	6.6
Masculin	1.714.960	1.604.430	110.530	6.4
Féminin	1.734.480	1.628.800	115.680	6.7

Source: I.H.S. Recensement Général de la Population et du Logement.
Port-au-Prince, 1979

TABLEAU II-9

Participation en Pourcentage du Secteur
Agricole à la Valeur Ajoutée totale.
1975 - 1979

Année	Valeur Ajoutée par l'Agriculture (% V.A.Totale)
1960	47
1975	43
1976	41
1977	40
1978	41
1979	40

Source: Bid. - Progrès Economique et Social en Amérique
Latine, 1979.

TABLEAU II - 10
Participation du PIBA au PIBT. 1965 - 1979

Année	PIB Agricole (Gourdes '55)	PIB total (Gourdes '55)	PIBA/PIBT (%)
1965	775.7	1.572.0	49
1966	794.5	1.562.8	51
1967	774.8	1.529.8	51
1968	793.3	1.578.5	50
1969	804.1	1.638.6	49
1970	806.4	1.649.3	49
1971	837.9	1.756.2	48
1972	832.1	1.772.6	47
1973	845.9	1.826.2	46
1974	853.9	1.897.7	45
1975	859.3	1.912.3	45
1976	880.0	1.993.8	44
1977	892.4 ^{1/}	2.276.0	39
1978	904.9 ^{1/}	2.303.0	39
1979	917.7 ^{1/}	2.441.0	38
1980	930.6 ^{1/}	2.595.0	36

Source: IHS et BID et Document de Travail CIES

^{1/} Projection à un taux de croissance de 1.41% l'an qui est la moyenne de la période 1972-1976.

TABLEAU II - 11

Participation du Secteur Agricole à l'Economie Nationale,
aux Exportations Agricoles et Agro-Industrielles du Total
des Exportations. Pourcentage 1975 - 1979.

Année	Agricoles <u>1/</u> %	Agro-industrielles <u>2/</u> %
1974/75	57.0	
1975/76	56.0	
1976/77	64.0	
1977/78	45.3	10.1
1978/79	33.3	9.17

Source: I.H.S.

1/ Y compris : café, coton, cacao, pite, ricin, animaux
vifs et autres produits agricoles.

2/ Y compris : cacao ^{manufacture} manufacturé, fil de pite, huiles
essentielles, melasse et sucre.

TABLEAU II - 12
Principales Exportations Agricoles

Année	CAFÉ		SISAL		CACAÛ		HUILES ESSENTIELLES		MANGUE		TOTAL US \$ (1000)
	Sacs de 60 kg (1000)	US \$ (1000)	T.M. (1000)	US \$ (1000)	T.M. (1000)	US \$ (1000)	T.M. (1000)	US \$ (1000)	T.M. (1000)	US \$ (1000)	
1974-75	297.8	18.863.4	1.2	43.9	.5	445	.15	4.434	1.2	204	23.990.3
1975-76	455.6	45.492.1	2.2	768.9	2.9	2.345	.33	8.248	.9	184	57.038.0
1976-77	264.8	64.826.9	.8	281.5	2.2	3.834	.26	6.440	3.3	3.455	78.837.4
1977-78	315.5	61.887.4	2.8	113.6	2.6	6.902	.31	9.700	2.5	3.079	81.682.0
1978-79	236.5	42.100.7	1.2	177.6	7.1	24.518	.28	7.458	2.3	3.948	78.201.8
1979-80	416.6	90.880.0	3.3	1.440.0	2.3	4.520	.20	5.400	-	-	
1980-81	225.0	33.140.0	0.8	460.0	2.6	3.420	.20	4.500	-	-	

Source: Annuaires du Commerce Extérieur 1974-75, 1975-76, 1976-77, et.
Service de Statistique de l'INPCAD et Banque de la République d'Haïti.

TABLEAU II- 13
 Production et Disponibilité per capita des Principaux Aliments
 1970 -1975 - 1979

DENREES	1970		1975		1979		Changement kg/capita 70-75 (%)	Changement kg/capita 75-79
	TM (1000)	Kg/capita	TM (1000)	Kg/capita	TM (1000)	Kg/capita		
Maïs	242	55.8	201	43.8	183	37.2	-22	-17.7
Riz	83	19.1	108	23.6	122	24.8	+24	+ 5.0
Millet	209	48.2	135	29.4	123	25.0	-64	-17.6
Patate Douce	7.4	1.7	7.3	1.6	-	..	- 6	0
Manioc	130	30.0	140	30.5	254	51.2	+ 2	+67.8
Bananes	188	43.4	192	41.9	301	60.8	+ 13	+45.1
Haricots	40	9.2	44	9.6	51	10.5	+ 4	+ 9.3

Source: DARNDR et I.H.S. Chiffres de Production et Population Officiels, publiés les premiers dans le Rapport Socio-Economique d'Haïti de la BID, 1977 et les seconds dans le Recensement 1971, et projections.



TABLEAU II - 14

Importations Totales d'Aliments

Année	Valeur des Importations (Millions de ₣ courantes)	Indice d'augmentation <u>1/</u>	Pourcentage d'augmentation annuelle (%)
1973-74	79.2	100	
1974-75	151.6	191	+ 91
1975-76	217.7	275	+ 44
1976-77	190.1	240	- 13
1977-78	195.2	219	+ 3
1978-79	200.1	253	+ 3
1979-80	310.6	391	+ 55
1980-81	333.7	422	+ 7.4

Source: Banque Nationale de la République d'Haiti

1/ En prenant 1973-74 comme base égale à 100.

SECTEUR AGRICOLE

A. UTILISATION DE LA TERRE ET PROPRIETES FONCIERES

Haiti est localisé entre les latitudes 18° et 20° Nord, avec un climat tropical et des températures moyennes qui varient entre 24° et 27°C. Les vents alizés provenant du Nord-Est engendrent une abondante précipitation dans beaucoup de zones du pays qui atteignent 3.600 mm. dans certaines zones montagneuses du Sud-Ouest.

Néanmoins, certaines zones reçoivent moins de 600 mm, spécialement la péninsule du Nord-Ouest; la plaine des Gonaïves et la bande côtière du Sud-Est. Les pluies sont irrégulières et causent par leur intensité une érosion profonde.

Le pays a une superficie de 27.700 km² répartis de la façon suivante: zones avec des hauteurs moyennes de 0-200 mètres, (20% de la superficie), zones avec des hauteurs moyennes de 200-500 mètres, (40%), zones avec des hauteurs moyennes de 500-200 mètres, (20%) et zones avec des hauteurs moyennes supérieures à 800 mètres (20%).

Les 63% de la superficie totale du pays se trouvent sur des pentes supérieures à 20%. La terre pour l'usage intensif est rare si nous la comparons à la superficie du pays que l'on présente au Tableau III-1, où les sols de classe II et III couvrent seulement 19.4% de la superficie totale.

En comparant l'utilisation potentielle à l'utilisation actuelle (Tableau III-2) au niveau ajouté, il se présente deux phénomènes d'importance. Premièrement, les superficies potentielles de sols II et III occupent 19.4% de la superficie et les zones relativement commensurables en utilisation actuelle, soit les zones sous irrigation et les surfaces non irriguées dans les plateaux et les vallées, occupent seulement 13%.

Deuxièmement, les superficies utilisées actuellement en agriculture, soit les zones sous irrigation, surfaces non irriguées, plateaux et vallées, et surfaces non irriguées de montagnes, occupent 42.9%, alors que les surfaces de sols II, III et IV appropriées aux cultures annuelles et permanentes couvrent seulement 28.6%.

Ces deux cas indiqueraient des déséquilibres dans l'utilisation de la ressource qu'il faudrait corriger, spécialement le second qui signifierait que 14.3% de la superficie agricole serait exploitée dans des zones de culture non aptes à ce type d'exploitation.

La question qui découle de cette présentation générale est celle-ci: la condition antérieure conduit-elle ou non à une pression réelle sur la ressource naturelle de la part des populations rurales totale, économique et rurale ouvrière?

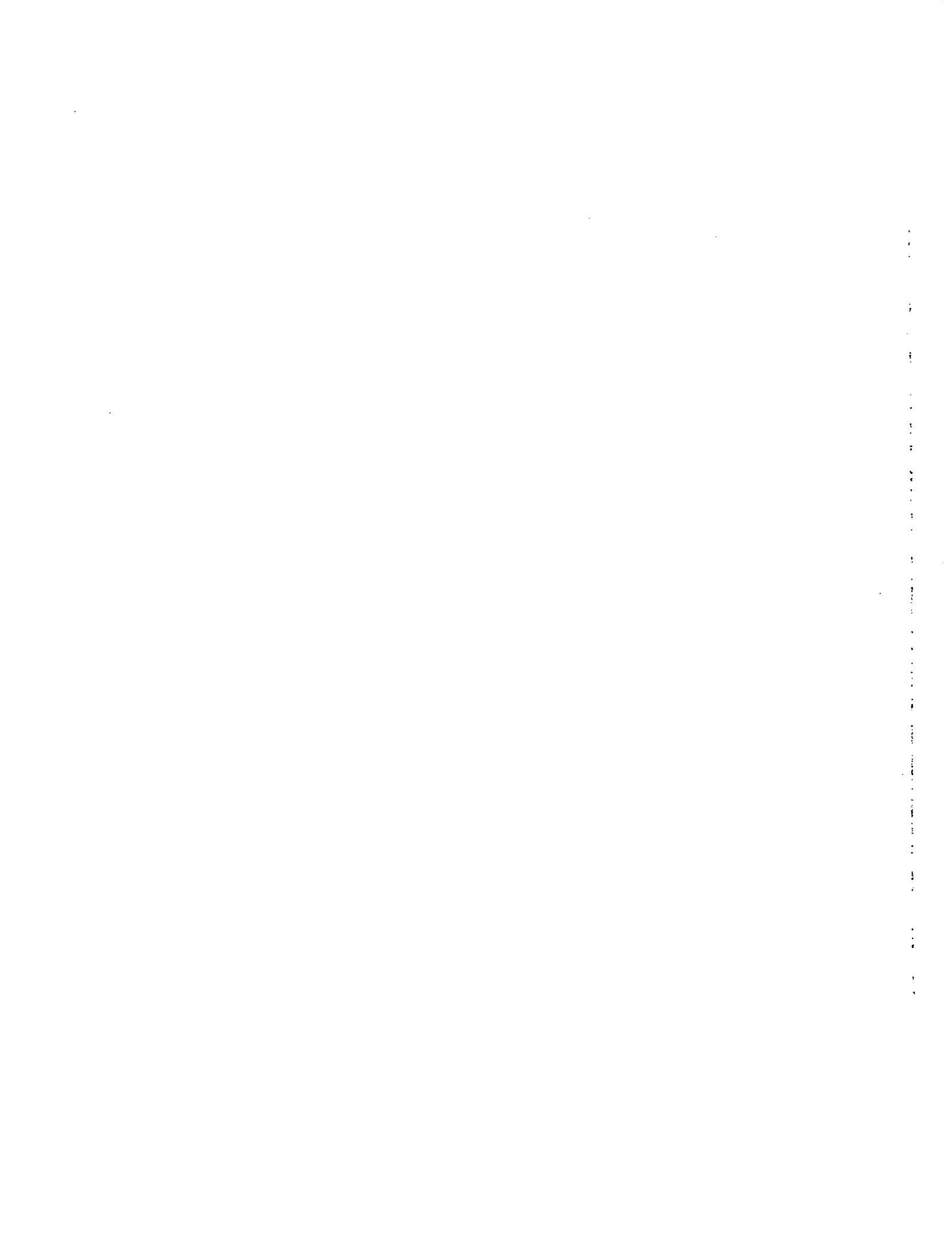


TABLEAU III — 1

Utilisation Potentielle du Sol

Classe de Sols	Potentiel	%
II	Propres à l'agriculture non-irriguée et irriguée avec peu de limitations.	8,4
III	Propres à l'agriculture non-irriguée et irriguée avec des cultures rentables, avec des limitations majeures, & Requérant des mesures de conservation de sols.	11,0
IV	Possibilités limitées pour des cultures annuelles, propres aux cultures permanentes.	9,2
V	Sérieuses limitations (salinité, drainage et fertilité; requérant des investissements substantiels pour des cultures comme le riz.	2,8
VI	Propres aux arbres et au pâturage; requ. des terrasses pour des cultures annuelles.	13,8
VII	Propres aux cultures permanentes, forestières et pâturages	51,0
VIII	Surfaces sans utilisation; pour une réserve forestière.	3,8
	TOTAL	100,0
	Surface Totale du pays: 27.000 km ²	

TABLEAU III - 2
Utilisation Actuelle de la Terre

Utilisation Actuelle de la Terre	%
Zones sous irrigation	2,6
Zones non-irriguées - Plateaux et vallées	10,4
Zones non-irriguées - Montagnes	29,9
Pâturages	10,8
Forêts	9,3
Non utilisables	37,0

Il est nécessaire ici de fournir des données chiffrées extraites du recensement de 1971, des projections pour 1980 et de celles concernant l'utilisation potentielle de la terre :

- Densité de la population (hab/km ²)	181
- Densité totale de la population par sol potentiel de Classe II (hab/km ²)	2151
- Densité totale de la population par sol potentiel de Classes II et III (hab/km ²)	932

Les chiffres ci-dessus montrent la nécessité d'augmenter la productivité des facteurs si on prétend alimenter avec les ressources disponibles des niveaux de population comme celui qui caractérise Haïti actuellement.

D'autre part, la pression excessive sur la ressource terre a provoqué des phénomènes extrêmement importants :

Le premier, une atomisation de la propriété réduite à d'innombrables parcelles distribuées à travers tout le pays et dont l'exploitation se révèle peu rentable (Tableau III-3).

Le deuxième problème concerne de façon substantielle la gestion des propriétés agricoles et consiste dans le fait que 48% des agriculteurs doivent travailler, en plus de leur propre parcelle, des terres situées en d'autres endroits.

Même si l'on dit que 60% des agriculteurs haïtiens sont propriétaires de leur terre d'après le recensement de 1970, il y a des évidences reconnues par plusieurs investigateurs qui montrent que près de la moitié de ceux considérés comme propriétaires, n'ont pas de documents légaux totalement en règle (Tableau III-4).

Les chiffres de 1971 ont été mis à jour entre 1977 et 1979; pendant cette mise à jour, il a été constaté au moyen d'enquêtes par échantillon, qu'en 1978 il existait dans le pays 735.706 foyers agricoles équivalents à des familles qui vivent à la campagne, groupant 762.126 familles rurales. Ce qui signifie que 62.420 foyers se trouvaient, en fait, dans des petites villes ou dans des petits villages (Tableau III-5).

Ce que nous venons de voir implique que la quantité, en moyenne, à la disposition d'une famille agricole est de 2.79 parcelles, presque trois et que ces parcelles couvrent une superficie moyenne de 1.59 hrs. dont on cultive 69%.

Bien sûr, il est important de souligner que l'agriculteur possède, en moyenne, seulement une terre plane équivalente à 58% de celle qu'il cultive et que 42% de la terre est une terre montagneuse, ce qui veut dire que 0.92 hectares sont utilisables, la destruction de la ressource étant exclue.

Le manque physique évident de la ressource de la terre a provoqué, comme on pouvait s'y attendre, un phénomène logique: l'utilisation de la terre cultivable pour plus d'une récolte. En effet, en 1978 34.3% de la superficie était couverte de cultures en association. (Tableau III-6).

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

TABLEAU III - 3

Distribution des Terres pour l'Agriculture, 1971

Aire des fermes (en hectares)	Nombre des fermes	% de fermes	% d'accumulation	Aire des fermes	% de l'aire	% d'accumulation
0.01-0.08	16,820	2.7	2.7	850	0.1	0.1
0.09-0.16	36,050	5.9	8.6	4,495	0.7	0.8
0.17-0.25	107,480	17.4	26.0	27,410	4.1	4.9
0.26-0.38	28,485	4.6	30.6	10,220	1.5	6.4
0.39-0.50	104,890	17.0	47.6	51,045	7.6	14.0
0.51-0.78	68,260	11.1	58.7	49,270	7.4	21.4
0.79-1.00	76,010	12.3	71.0	74,585	11.1	32.5
1.01-1.55	65,920	10.7	81.7	89,710	13.4	45.9
1.56-2.00	44,340	7.2	88.9	85,320	12.7	58.6
2.01-2.33	9,260	1.5	90.4	21,160	3.2	61.8
2.34-3.00	27,370	4.4	94.8	75,010	11.2	73.0
3.01-3.87	8,440	1.4	96.2	30,070	4.5	77.5
3.88-4.00	4,300	0.7	96.9	17,150	2.6	80.1
4.01-5.00	7,810	1.3	98.2	37,200	5.6	85.7
5.01-7.75	6,440	1.0	99.2	39,310	5.9	91.6
7.76-10.00	2,660	0.4	99.6	22,610	3.4	95.0
10.01-15.00	1,285	0.2	99.8	15,480	2.3	97.3
15.01-20.00	590	0.1	99.9	10,260	1.5	98.8
Plus de 20.00	300	0.1	100.0	8,240	1.2	100.0
TOTAL	616,710	100.0	100.0	669,395	100.0	100.0

Source: Haiti, IHS (1973:38-41)



TABLEAU III - 4

Propriétés Foncières en 1970

Catégorie de Propriétaire	Nombre de Parcelles	% de Parcelles
Propriétaires	893,659	60.2
Fermiers de l'Etat	56,473	3.8
Fermiers de Propriétaires privés	155,557	10.5
Deux moitiés	213,528	14.4
Autres formes de propriété	165,168	11.1
TOTAL	1,484,385	100.0

Source: Haïti, IHS (1975 b)

Tableau III-5: Répartition du nombre de jardins, de leur superficie totale, de leurs parties cultivées et irriguées, situées en plaine et en montagne, selon les 15 districts agricoles du pays.

Année: 1979

DISTRICTS AGRICOLES	Nombre de jardins	Superficie totale (Ha)	Superficie cultivée (Ha)	Superficie irriguée (Ha)	Superficie totale	
					Plaine	Montagne
HAÏTI						
	2.054.857	1.173.000	818.402	73.766	482.070	690.930
1.1 Port-au-Prince	245.896	124.662	95.014	15.232	90.602	34.060
1.1 Petit-Coâve	169.326	37.708	28.197	3.159	9.846	27.862
1.3 La Gonâve	25.608	35.112	31.421	371	14.367	20.745
2.4 Cap-Haitien	217.452	151.603	87.277	9.078	83.366	68.237
3.5 Fort-Liberté	100.154	82.721	42.201	1.712	27.410	55.311
4.6 Port-de-Paix	140.525	110.494	70.999	5.914	47.623	62.871
5.7 Cayes	353.715	155.069	115.048	8.756	57.986	97.083
6.8 Jacmel	175.940	54.988	35.274	1.941	6.874	48.114
6.9 Belle-Anse	45.830	33.605	24.902	-	12.333	21.272
7.10 Jérémie	114.413	69.595	44.541	220	28.743	40.852
7.11 Miragoâne	96.960	42.335	40.218	2.543	15.071	27.264
8.12 Hinche	91.131	83.517	33.847	-	4.878	78.639
8.13 Belladère	60.556	61.776	48.098	1.607	21.003	40.773
9.14 Gonaives	126.936	76.568	75.113	3.582	30.091	46.477
9.15 Saint-Marc	90.415	53.247	46.252	19.651	31.877	21.370

100
101
102
103
104
105
106
107
108
109
110
111
112
113
114
115
116
117
118
119
120
121
122
123
124
125
126
127
128
129
130
131
132
133
134
135
136
137
138
139
140
141
142
143
144
145
146
147
148
149
150
151
152
153
154
155
156
157
158
159
160
161
162
163
164
165
166
167
168
169
170
171
172
173
174
175
176
177
178
179
180
181
182
183
184
185
186
187
188
189
190
191
192
193
194
195
196
197
198
199
200

TABLEAU III-6 Superficie cultivée réelle, superficie en cultures pures, superficie réelle en cultures associées et superficie statistique en cultures associées selon les 15 districts agricoles du pays

(En hectares)

DISTRICTS AGRICILES	Superficie Cultivée Réelle Totale	Superficie en cultures pures	Superficie Réelle en cultures associées	Etendue Réelle des Aires Cultivées Associées
HAITI	818.402	537.554	280.848	34.3%
1.1 Port-au-Prince	95.014	86.046	8.968	9.4
1.2 Petit-Goave	28.197	21.435	6.762	24.0
1.3 La Gonave	31.421	24.903	6.518	20.7
2.4 Cap-Haitien	87.277	41.449	45.828	52.5
3.5 Fort-Liberté	42.201	21.968	20.233	47.9
4.6 Port-de-Paix	70.999	56.366	14.633	21.0
5.7 Cayes	115.048	75.516	39.532	34.4
6.8 Jacmel	35.274	19.500	15.774	44.7
6.9 Belle-Anse	24.902	14.883	10.019	40.2
7.10 Jérémie	44.541	12.414	32.127	72.1
7.11 Miragoane	40.218	21.973	18.245	45.4
8.12 Hinche	33.847	14.080	19.767	58.4
8.13 Belladere	48.098	31.516	16.582	34.5
9.14 Gonaïves	75.113	57.511	17.602	23.4
9.15 Saint-Marc	46.252	37.994	8.258	17.9

La Production Agricole et ses Caractéristiques

Les enquêtes couvrant la période 1977-1979 révèlent que la production provenant de l'utilisation de la terre sous une forte pression résultant du nombre croissant de personnes, de cultures et de l'usage naturel n'a pas subi de changements importants. Dans certains cas ces changements ont même diminué. (Tableaux III-7, III-8, III-9).

Cependant, à cause des caractéristiques du Projet, nous avons essayé de suivre pendant les 20 dernières années le comportement de deux cultures : le maïs et le sorgho dont l'utilisation est très importante dans le régime alimentaire des porcs. (Tableau III-10).

Le processus de reconstruction de la série montre très clairement le comportement dans de telles cultures. Dans le cas du maïs, on observe que des 6 modèles, la fonction carrée est la mieux ajustée par rapport au temps et dans le cas du sorgho c'est la fonction gamma.

Dans le cas du maïs le $R^2 \approx 49.97$ et dans le cas du sorgho, il est égal à 40.74; dans les deux cas, la tendance présentée est celle de la diminution. Dans le cas du maïs, plus que dans celui du sorgho, en 1976, on observe cette tendance, alors qu'en 1978-79, on remarque un début de diminution évidente. (Tableaux III-11 et III-12).

Le problème postule que si la situation pronostiquée par l'analyse se présentait réellement, cela constituerait un élément important dans le développement des capacités de nutrition du pays dans l'élevage des porcs, étant donné que le pays ne pourrait avoir de maïs ou de sorgho pour l'alimentation des porcs.

D'autre part, s'il existait des problèmes de production de maïs et de sorgho, cela provoquerait une situation où la plus forte proportion de céréale serait consacrée à la consommation humaine sur la base du régime actuel de l'haïtien moyen.

Cette situation historique a fait que la quantité de céréale consacrée à l'utilisation animale ne soit pas élevée ; or c'est de son expansion que pourrait dépendre, en partie, l'avenir de l'élevage porcin dans le pays.

TABLEAU III-7 : Evolution des superficies plantées en 10 cultures.

Année: 1977, 1978, 1979

HAITI

(En hectares)

CULTURES.	A N N E E S		
	1977	1978	1979
Maïs	210.352	248.373	233.749
Millet	151.844	165.856	156.698
Riz	40.036	51.624	54.003
Haricots	103.458	101.415	89.670
Arachides	27.975	41.339	47.008
Bananes	72.953	72.943	82.432
Patate	62.950	55.550	62.530
Café	115.735	133.479	138.519 (1)
Canno-à-sucro	92.503	86.538	100.706
Coton	9.156	12.468	13.620

• Chiffres révisés

(1) Au café il faut ajouter à cette superficie le nombre de plants épars qui couvrent une superficie de près de 40.000 has.

TABLEAU.-III-8 Evolution de la production de 10 cultures.

Années : 1977, 1978 et 1979

HAÏTI

(En Tonnes Métriques)

CULTURES	ANNÉES		
	1977	1978	1979
Maïs	168.260	161.442	183.331
Millet	110.846	99.514	123.282
Riz	50.481	113.548	122.116
Haricots	46.556	45.637	51.879
Arachides	16.226	24.803	33.868
Bananes	474.194	474.129	511.504
Patate	346.225	305.528	264.788
Café	144.668	179.312	214.380
Canne-à-Sucre	4.532.647	4.240.360	5.552.000
Coton	3.662	4.982	5.589

Service de Statistiques Agricoles/D.A.S.I.R.

TABLEAU.-III-9 Evolution des rendements de 10 cultures.

Années 1977, 1978 et 1979 ..

HAÏTI

(En tonnes métriques/hectare)

CULTURES	ANNÉES		
	1977	1978	1979
Mais	0.80	0.65	0.78
Millet	0.73	0.60	0.79
Riz	2.26	2.20	2.26
Haricots	0.45	0.45	0.58
Arachides	0.58	0.58	0.72
Bananes	6.50	6.50	6.0
Potato	5.50	5.50	4.23
Café	1.25	1.25	1.20
Canne-à-Sucre	49.00	49.00	55.09
Coton	0.40	0.40	0.41

Service de Statistiques Agricoles/DARSOR.

Tableau III-10 Production de Maïs et de Millet en Haïti
1950 - 1979 (Tonnes Métriques)

Année	Maïs	Millet Sorgho
1950	206	174
1960	227	183
1966	234	187
1968	220	189
1969	242	209
1970	235	150
1971	252	211
1972	265	217
1973	257	215
1974	250	219
1975	250	220
1976	250	225
1977	168	110
1978	161	99
1979	183	123

Source: IICA, IDB, FAO et Rapport du DARNDR

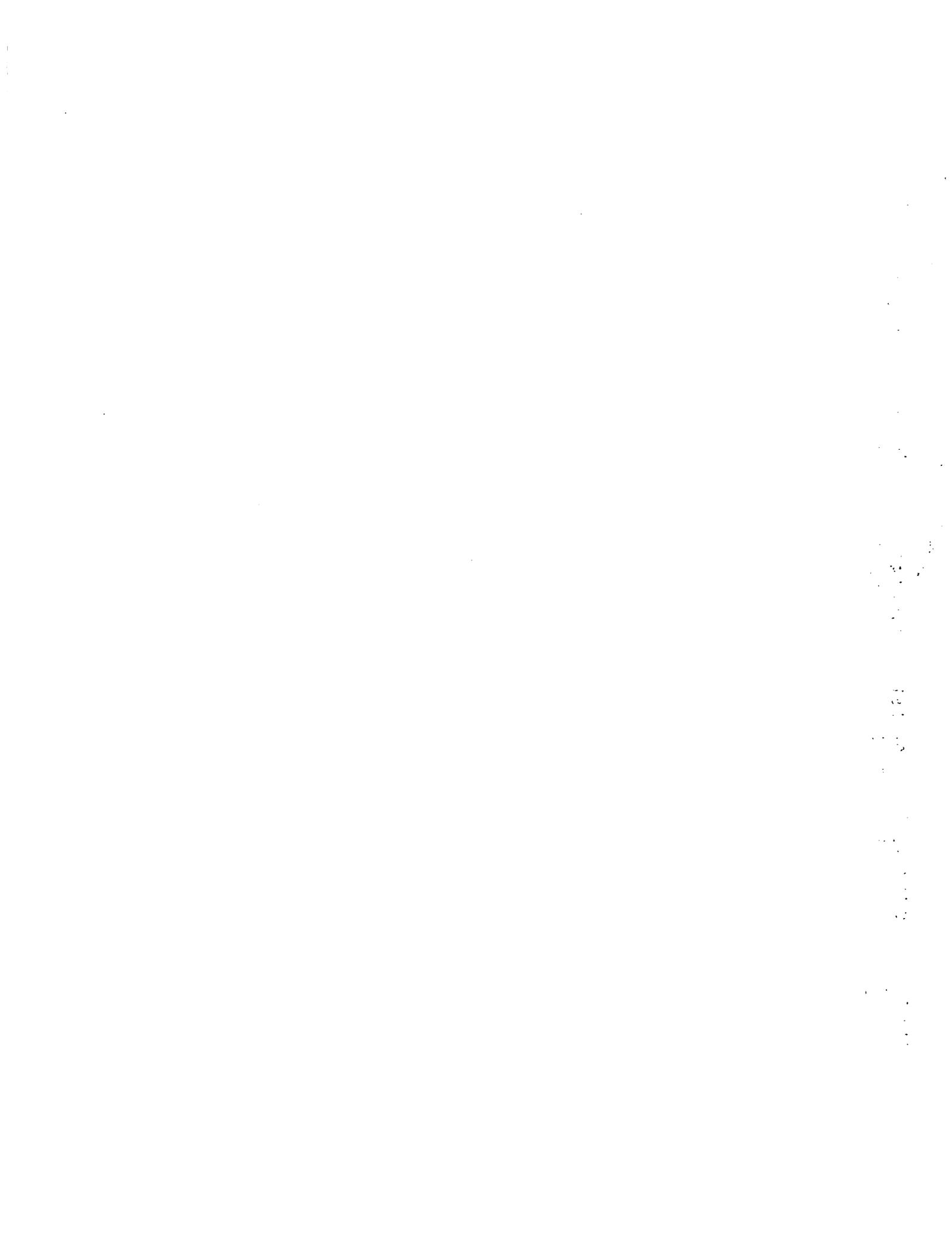


LINEAL.....	387.122857	-2.840000	11.20
LOGARITMICA.....	73537.391021	-1.411027	14.02
GEOMETRICA.....	829.282795	0.978757	15.81
CUADRATICA.....	-3060.005243	95.934802	38.26
RAIZ CUADRATICA..	-12762.785346	-191.097942	36.69
GAMMA.....	0.000000	-0.610169	40.74
	-1261698505		

MOYENNE DE X = 72.0700 MOYENNE DE Y = 182.6428

PREDICTIONS SUR LA BASE DE PARAMETRES SUPPOSES

	X(I)	Y(I)	LINEAL	LOGAR.	GEOM.	CUADR.	RAIZ	GAMMA
1	50.000	0.0000	216.72228	427.7659	228.6639	163.3956	164.2288	164.1290
2	51.000	0.0000	213.8828	222.5151	223.8054	174.2040	175.5650	175.9799
3	62.000	0.0000	211.0428	217.4678	219.0521	163.6053	185.2485	185.6118
4	53.000	0.0000	208.2028	212.6151	214.3988	191.5996	193.3193	195.7797
5	64.000	0.0000	205.3628	207.9406	209.8443	198.1868	199.8155	203.2801
6	65.000	0.0000	202.5228	203.4409	205.3866	203.3670	204.7740	208.9585
7	56.000	0.0000	199.6828	199.1051	201.0236	207.1402	208.2300	212.7145
8	67.000	0.0000	196.9428	194.9249	196.7533	209.5062	210.2177	214.5026
9	68.000	0.0000	194.0028	190.8923	192.5737	210.4653	210.7697	214.3325
10	59.000	0.0000	191.1628	157.0003	188.4828	210.0172	209.9177	212.2660
11	70.000	0.0000	188.3228	153.2419	184.4789	208.1622	207.6913	208.4107
12	71.000	0.0000	185.4828	179.6108	180.5600	204.9001	204.1219	202.9147
13	72.000	0.0000	182.6428	176.1010	176.7244	200.2309	199.2358	195.9581
14	73.000	0.0000	179.8028	172.7067	172.9705	194.1547	193.0609	187.7443
15	74.000	0.0000	176.9628	159.4227	159.2959	186.6714	185.6228	178.4515
16	75.000	0.0000	174.1228	168.2440	165.6995	177.7811	176.9459	168.4249
17	76.000	0.0000	171.2828	153.1659	162.1756	157.4838	167.0637	157.7679
18	77.000	0.0000	168.4428	160.1838	158.7344	158.7794	155.9893	145.7355
19	78.000	0.0000	155.6028	157.2937	155.3624	142.6679	143.7497	135.5329
20	79.000	0.0000	162.7628	154.4916	152.0621	128.1454	130.3671	124.3411
21	80.000	0.0000	159.9228	151.6756	148.8318	112.2239	115.8633	113.3242
22	81.000	0.0000	157.0828	149.1386	145.6702	94.8913	100.2592	102.6215
23	82.000	0.0000	154.2428	146.5767	142.5758	76.1515	83.5750	92.3465
24	83.000	0.0000	151.4028	144.0911	139.5470	56.0049	65.8306	82.5977
25	84.000	0.0000	148.5628	141.6766	136.5826	34.4512	47.0450	73.4363
26	85.000	0.0000	145.7228	139.3304	133.6812	11.4904	27.2367	64.9116



FONCTION AJUSTEE	ADJUSTEMENT DE 6 MODELES LINEAIRES ET LINEARISABLES	B-0	B-1	B-2	13**2
LINEAL.....	405.468571	-2.462857	263.2223	211.0291	211.8548
LOGARITHMICA.....	8209.181354	-0.840972	259.8565	220.5103	222.0123
GEOMETRICA.....	569.739120	0.987212	256.5336	228.7601	230.9788
CUADRATICA.....	-2611.204210	83.977580	253.2533	235.7786	237.2295
RAIZ CUADRATICA...	-11150.131649	-167.896214	240.5460	241.5658	242.9709
GAMMA.....	0.000000	-0.398288	237.4701	246.1216	247.3610
	-41.004018		234.4335	249.4461	250.4309
			230.0149	251.5392	252.2104
			230.4743	252.4010	252.7283
			231.4338	252.0314	252.0124
			228.4764	250.4305	250.0893
			225.5548	247.5982	246.9849
			222.6709	243.5346	242.7240
			219.8233	238.2397	237.3306
			217.0123	231.7134	230.8283
			214.2374	223.9557	223.2385
			211.4979	214.9668	214.5839
			208.7934	204.7464	204.8849
			206.1235	193.2947	194.1620
			203.4678	180.6117	182.4348
			200.8857	166.6974	169.7223
			198.3170	151.5516	156.0428
			195.7810	135.1746	141.4143
			193.2776	117.5652	125.8540
			190.8001	98.7264	109.3789
				78.6553	92.0050

MOYENNE DE X = 72.0000 MOYENNE D Y = 228.1428

PREDICTIONS SUR LA BASE DE PARAMETRES SUPPOSES

	X(1)	Y(1)	LINEAL	LOGAR.	GEOMIE.	CUADR.	RAIZ	GAMMA
1	60.000	0.0000	257.6971	462.3753	263.2223	211.0291	211.5675	211.8548
2	61.000	0.0000	255.2342	458.7533	259.8565	220.5103	221.5521	222.0123
3	62.000	0.0000	252.7714	455.2391	256.5336	228.7601	230.1044	230.9788
4	63.000	0.0000	250.3085	451.8216	253.2533	235.7786	237.2295	238.6296
5	64.000	0.0000	247.8457	448.5144	250.0149	241.5658	242.9709	244.8655
6	65.000	0.0000	245.3828	445.2952	246.8179	246.1216	247.3610	249.5199
7	66.000	0.0000	242.9200	442.1658	243.6618	249.4461	250.4309	252.8435
8	67.000	0.0000	240.4571	439.1226	240.5460	251.5392	252.2104	254.5403
9	68.000	0.0000	237.9942	436.1618	237.4701	252.4010	252.7283	254.7106
10	69.000	0.0000	235.5314	433.2801	234.4335	252.0314	252.0124	253.4008
11	70.000	0.0000	233.0685	430.4743	231.4338	250.4305	250.0893	250.0157
12	71.000	0.0000	230.6057	427.7413	228.4764	247.5982	246.9849	248.6206
13	72.000	0.0000	228.1428	425.0701	225.5548	243.5346	242.7240	241.2534
14	73.000	0.0000	225.6800	422.4342	222.6709	238.2397	237.3306	234.5455
15	74.000	0.0000	223.2171	419.9514	219.8233	231.7134	230.8283	227.8690
16	75.000	0.0000	220.7542	417.4629	217.0123	223.9557	223.2385	215.3427
17	76.000	0.0000	218.2914	415.0734	214.2374	214.9668	214.5839	210.4039
18	77.000	0.0000	215.8285	412.7220	211.4979	204.7464	204.8849	200.8905
19	78.000	0.0000	213.3657	410.4261	208.7934	193.2947	194.1620	190.9361
20	79.000	0.0000	210.9028	408.1638	206.1235	180.6117	182.4348	180.6771
21	80.000	0.0000	208.4400	405.9932	203.4678	166.6974	169.7223	170.2314
22	81.000	0.0000	205.9771	403.8524	200.8857	151.5516	156.0428	159.7160
23	82.000	0.0000	203.5142	401.7597	198.3170	135.1746	141.4143	149.2364
24	83.000	0.0000	201.0514	399.7134	195.7810	117.5652	125.8540	138.8870
25	84.000	0.0000	198.5885	397.7121	193.2776	98.7264	109.3789	128.7510
26	85.000	0.0000	196.1257	395.7541	190.8001	78.6553	92.0050	118.9001

SECTEUR DE L'ELEVAGE

A. INTRODUCTION

L'importance du sous-secteur de l'élevage est en vérité difficile à dégager, étant donné qu'il n'existe pas de statistiques très précises pour ce sous-secteur; cependant, cela est possible au moyen de l'utilisation d'une série d'additions.

D'après les estimations disponibles, 64.8% de la superficie du pays est susceptible de produire certains types de pâturage, dont 13.8% requièrent des mesures de conservation et 51.0% doivent être maintenus couverts en permanence.

B. POPULATION ANIMALE

Dans le pays, il n'existe pas d'estimation précise de la population animale par type puisque les seules données dont on dispose émanent des recensements de 1950 et 1970 et des enquêtes de 1977, 1978 et 1979.

Le Tableau IV-1-2 couvrant la période entre 1950 et 1970 montre que la population animale reste pratiquement inchangée. Entre les deux recensements, il s'est écoulé 20 ans pendant lesquels cette population augmentait à des taux annuels variant entre 3 et 4%.

Le résultat le plus récent montre qu'en 1979, la population animale avait diminué pour toutes les espèces, à l'exception du gros bétail, qui, lui montrait une légère augmentation.

C. LA PRODUCTIVITE ESTIMEE

La productivité des différentes espèces est difficile à établir. Cependant, dans le cas du gros bétail, on pourrait estimer qu'une population de vaches estimée en 1979 à 487.768 fournissait une production mensuelle de lait de 1.645.306 litres par jour.



Dans le cas de la volaille, une population de poules de 1.453.294 et une ponte d'environ 5.748.516 oeufs par mois, équivaldraient à une production moyenne mensuelle de 3.92 ou 4 oeufs par poule par mois.

La productivité des gros animaux est difficile à estimer. Cependant des études récentes présentent quelques résultats intéressants au marché de Fonds-des-Nègres.

Le Tableau III-3 nous décrit les caractéristiques de 87 animaux tués pendant la période comprise entre le 23-11-81 et le 3-5-82. Dans ce Tableau, nous observons que les gros animaux, c'est-à-dire les taureaux et les vaches, dépassent difficilement les 100 kg de poids, avec un rendement en carcasse de 67% en moyenne.

A partir de l'analyse générale, nous nous rendons compte que le matériel génétique dont on dispose n'a pas une haute productivité. En plus il existe des problèmes de disponibilité de substances alimentaires.

D. CHEPTEL BOVIN

Il est curieux que le cheptel bovin du pays stagne entre 1950 et 1982, cela basé sur les renseignements ponctuels disponibles, et malgré l'ajustement des différents modèles utilisés entre 1970 et 1982. Même avec le modèle le mieux ajusté, il n'aurait pas augmenté sensiblement en dix ans (Tableaux III-4 et III-5).

Si nous considérons, en 1979 un troupeau de 487.768 vaches auquel il n'est ajouté qu'une quantité de 1.916 nouvelles vaches, nous voyons que la situation est inquiétante, étant donné que cela représente un besoin de 254 ventres par animal adulte ajouté au troupeau.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

TABLEAU IV - Population animale d'Haïti pour les différents types d'animaux et de volaille de 1950 à 1979

Année	Gros Betail	Porcs	Chevres	Monton	Cabris	Volaille
1950	582.983	1.138.265	854.172	51.738	ND	3.853.584
1965	685.000	1.268.000	893.000	55.000	ND	2.960.000
1970	636.737	1.140.643	842.602	195.503	ND	4.164.120
1977	538.146	1.088.789	ND	ND	1.138.976	ND
1978	722.084	1.206.651	ND	ND	945.221	ND
1979	742.167	606.718	478.589	105.509	907.363	3.030.623

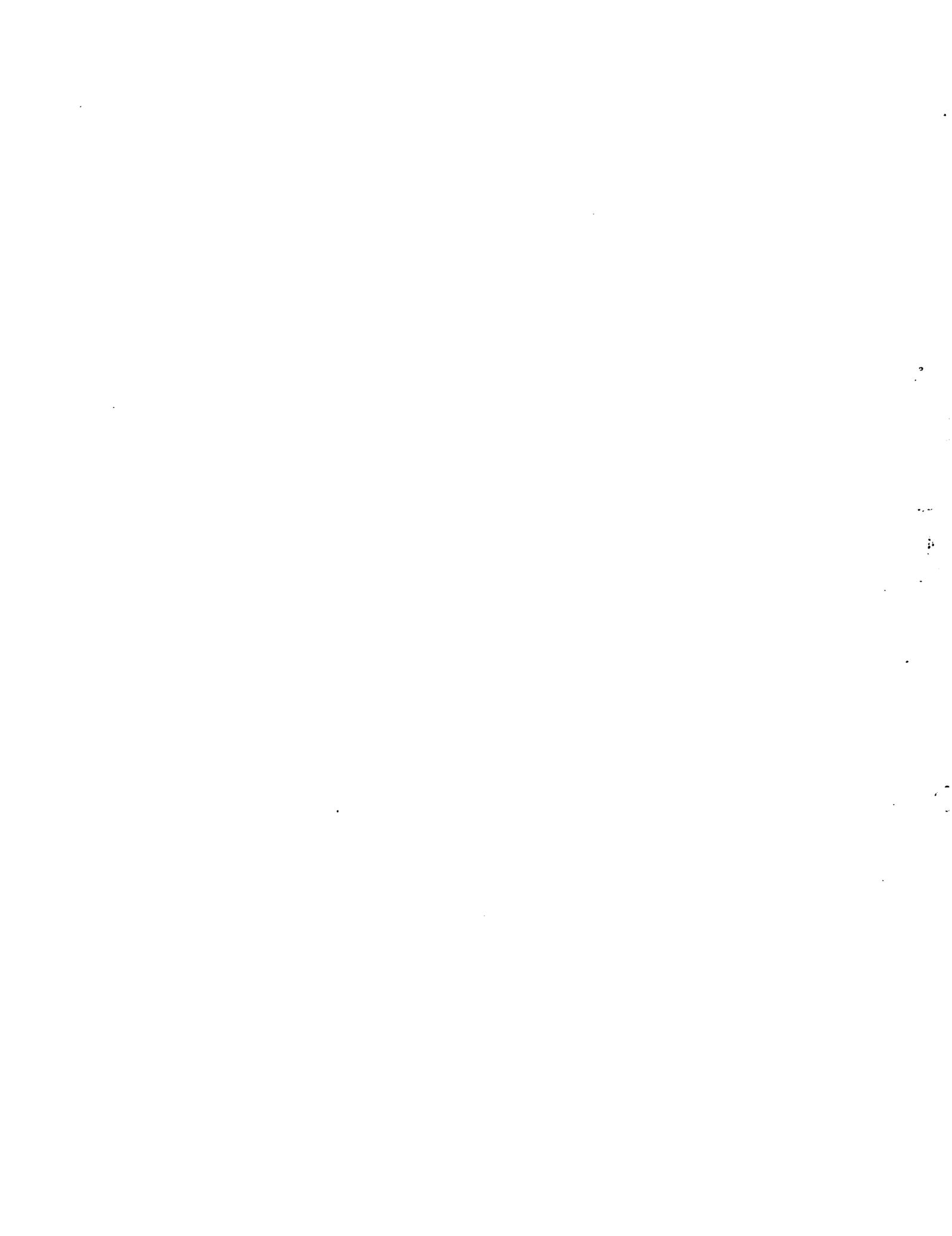
Il n'est pas logique de croire qu'avec les problèmes de nutrition, gestion, santé et qualité génétique, il n'y ait pas de justification de l'effort pour améliorer la productivité du bétail national dans tous les domaines.

Le cheptel national est et a été composé, entre autres, du porc; ce genre d'animal a commencé à disparaître pendant les dernières années à cause de la peste porcine, ce dont nous parlerons dans les prochains paragraphes.

TABLEAU IV -3 Classes d'animaux sacrifiés au Marché
de Fonds-des-Nègres, entre le 23/11/81
et le 3/5/82.

Catégories	Nbre.	%	P.V.V. en Kg.	Carcasse	
				Pds	%
Taurillons	11	13	49	-	
Taurillons	29	33	75	49	65
Taurillons	15	17	99	68	69
Taureaux	26	30	103	68	69
Vaches	6	7	118	78	66
	87	100			

Source: Jean Triyil François. Enquête. Zootechnique et Socio-Economique sur le Marché de Viande Bovine à Fonds-des-Nègres. Université d'Etat d'Haïti. Faculté d'Agronomie et de Médecine Vétérinaire. Mémoire d'Agronomie Sept. 82
36 p.



RESULTATS MOYENS DES SERIES D'ENQUETES DE L'ANNEE 1979
REPUBLIQUE D'HAITI

TABLEAU IV-4

I - ELEVAGE

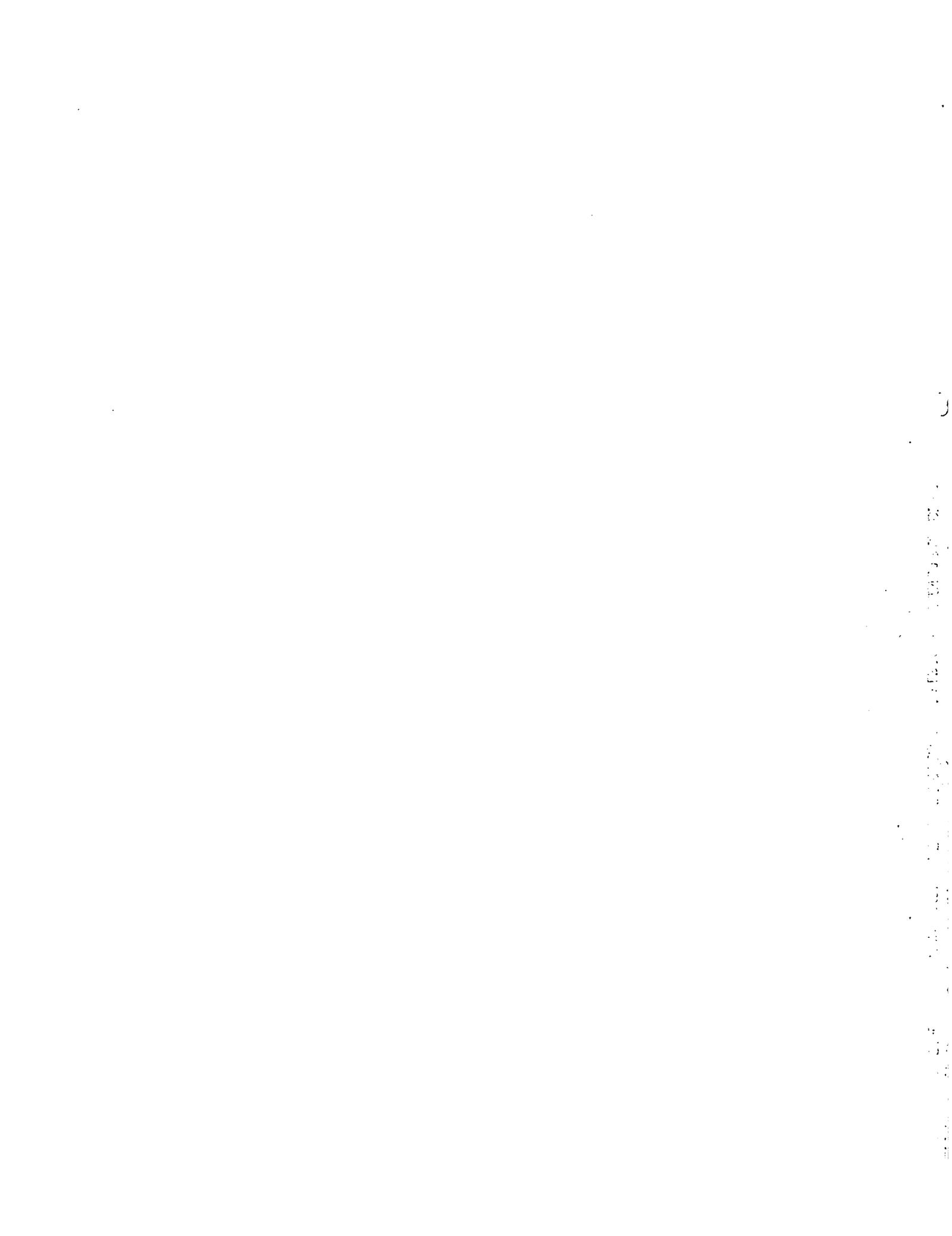
1 - Distribution du bétail selon 11 types investigués

TYPES DE BETAIL	TETES DE BETAIL	
	Nombre	%
TOTAL	5.960.971	100.0
Taureaux	254.399	4.3
Vaches	487.768	8.2
Chevaux	190.513	3.2
Mulets	102.080	1.7
Bourriques	185.996	3.1
Moutons	105.509	1.8
Cabris	997.365	16.7
Porcs	606.718	10.2
Poules	2.906.589	48.7
Canards	36.022	0.6
Dindes	88.012	1.5

2.- Produits de l'élevage -

- Nombre d'oeufs..... 479.043 dz/mois
- Quantité de lait..... 1.645.306 Kilos/mois

Service Statistiques Agricoles/DARNDR

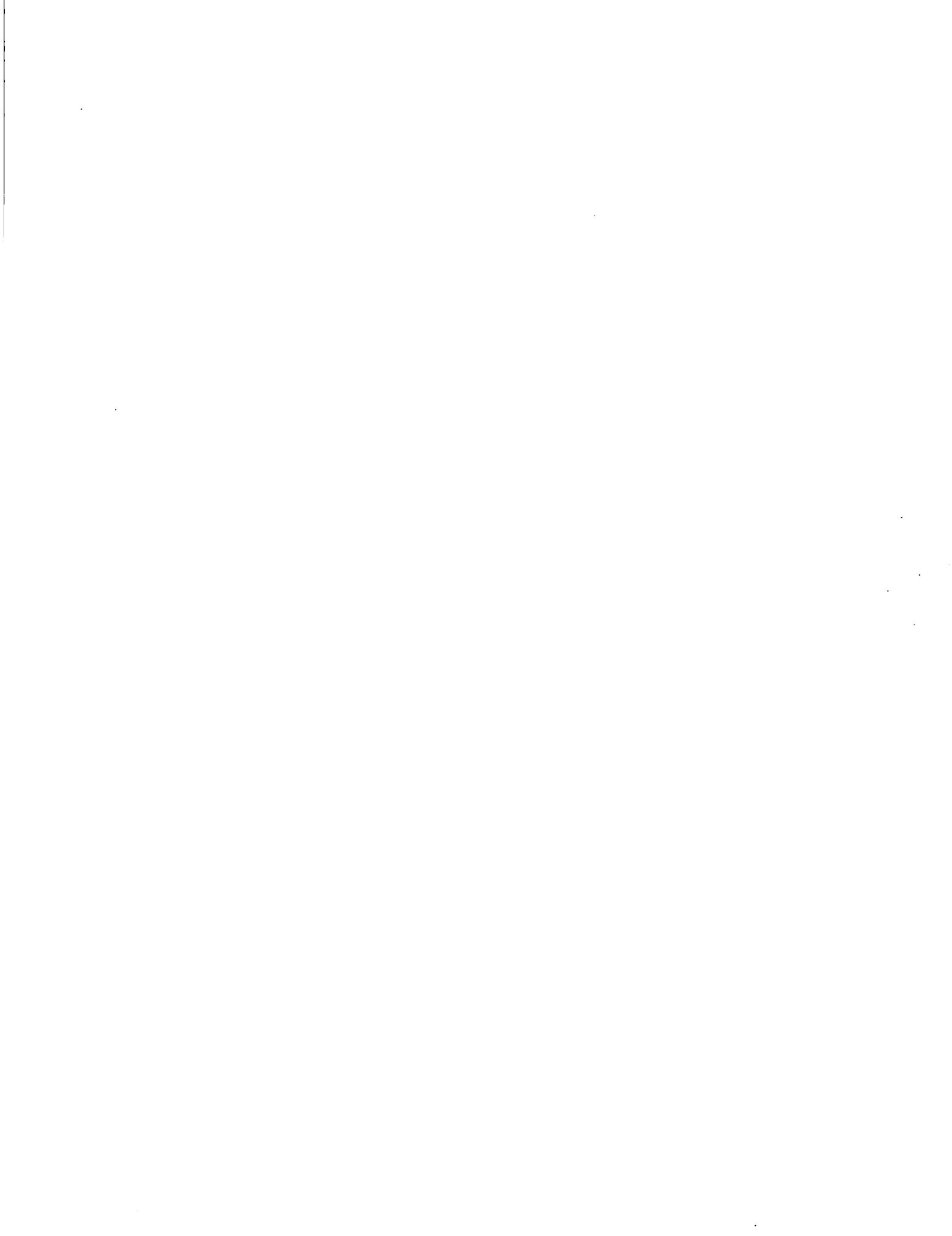


· FONCTION AJUSTEE AJUSTEMENT DE 6 MODELES LINEAIRES ET LINEARISABLES

	B-0	B-1	B-2	R**2
LINEAL.....	449221.723072	2892.092538		16.13
LOGARITMICA.....	203017.126586	0.273030		14.39
GEOMETRICA.....	481248.492187	1.004246		14.03
CUADRATICA.....	311558.585571	1272.185691	-33.820988	16.28
RAIZ CUADRATICA..	-338154.177978	-9507.672677	198410.564755	16.43
GAMMA.....	22541.090942	-0.011060	0.975248.	14.78
	10.023095			

MOYENNE DE X = 69.8333 MOYENNE DE Y = 651186.1009

X(I)	PREDICTIONS SUR LA BASE DE PARAMETRES SUPPOSES						RAIZ	GAMMA
	Y(I)	LINEAL	LOGAR.	GEOM.	CUADR.			
1	0.0000	593826.3496	592495.9924	594817.2490	590765.3991	589466.7468	588462.6408	
2	0.0000	596718.4425	595708.1315	597343.0812	594624.6645	593919.9636	593338.7468	
3	0.0000	599610.5349	59874.5049	599479.6386	598416.2885	598236.9724	598030.9421	
4	0.0000	602502.6274	601997.3124	602426.5675	602140.2712	602421.6650	602242.6439	
5	0.0000	605394.7197	605077.6767	604905.1130	605796.6103	605477.8269	605878.0139	
6	0.0000	608286.8121	608116.6409	607554.1215	609385.3083	610400.9543	611039.9411	
7	0.0000	611178.9055	611115.7145	610134.0375	612906.3645	614218.4626	615032.0056	
8	0.0000	614070.9975	614076.0969	612724.9129	616359.7783	617909.5932	618057.7536	
9	0.0000	616963.0903	616996.5599	615326.7873	619745.5502	621485.4489	622520.3220	
10	0.0000	619855.1828	619885.4143	617939.7104	623063.6801	624948.9995	625023.0224	
11	0.0000	622747.2756	622736.5185	620563.7299	626314.1687	628303.0366	629359.0354	
12	0.0000	625639.3676	625653.2846	623198.4910	628647.0148	631550.4382	632261.5625	
13	0.0000	628531.4604	628336.6791	625845.2426	632612.2187	634693.6655	635603.6342	
14	0.0000	631423.5529	631087.6267	628902.0317	635659.7805	637735.2788	638498.3002	
15	0.0000	634315.6457	633807.0100	631171.7065	638639.7009	640677.6889	641243.5483	
16	0.0000	637207.7377	636695.6774	633851.9130	641551.9792	643523.2104	644057.3012	
17	0.0000	640099.8305	639154.4410	636543.2011	644396.6149	646274.0717	646927.4409	
18	0.0000	642991.9230	641784.0730	639246.5201	647173.5004	648932.4165	649861.7983	
19	0.0000	645884.0153	644355.3339	641961.0168	649882.9621	651500.3112	650863.1560	
20	0.0000	648776.1081	646958.9309	644687.0397	652524.6721	653979.7320	652934.2446	
21	0.0000	651668.2005	649505.5517	647424.6381	655098.7399	656372.6165	654877.7482	
22	0.0000	654560.2929	652025.6620	650173.8625	657605.1665	658660.7966	656096.3059	
23	0.0000	657452.3859	654520.4973	652934.7602	660043.9509	660906.0573	658392.5212	
24	0.0000	660344.4782	656950.0700	655707.3825	662415.0935	663050.1237	659958.9301	
25	0.0000	663236.5708	659435.1691	658491.7780	664718.5935	665114.6560	661428.0483	
26	0.0000	666128.6630	661850.3637	661287.9970	666954.4523	667101.2653	662772.3266	
27	0.0000	669020.7551	664254.2067	664096.0908	669122.6684	669011.4995	664004.2036	
28	0.0000	671912.8483	666629.2167	666916.1079	671223.2426	670846.8659	665126.0424	
29	0.0000	674804.9409	669131.3130	669748.1000	673256.1755	672608.8129	666140.1862	
30	0.0000	677697.0332	671544.4007	672592.1161	675221.4650	674296.7536	667048.9323	
31	0.0000	680589.1262	673922.2970	675448.2136	677119.1145	675918.0485	657854.5427	
32	0.0000	683481.2189	676310.5218	678316.4367	678949.1206	677468.0183	666259.2292	
33	0.0000	686373.3110	678170.0276	681196.6395	680711.4853	678949.9399	669165.1804	



E. LE CHEPTEL PORCIN

Il est extrêmement difficile de préciser la population de porcs du pays, étant donné que le secteur rural ainsi que nous l'avons vu précédemment, fournit très peu de renseignements précis. En outre, l'apparition en 1979 de la Fièvre Porcine Africaine, d'après les renseignements a provoqué une aggravation du problème. Cependant, on a essayé de trouver une estimation raisonnable.

En accord avec les calculs préliminaires réalisés en 1950, il existait 1.138.265 porcs. En 1979, le cheptel porcine était estimé à 1.140.643. C'est la première évidence de l'existence d'une population d'environ 1.200.000 animaux. (Tableau IV-6).

Si nous acceptons ces chiffres comme chiffres de base et que nous les complétons par le matériel de 1965 dont dispose la FAO, qui calcule la population de porcs en 1.268.000 et par les estimations pour 1977, 1978 et 1979, par des enquêtes du DARNDR avec un chiffre de 1.088.789, 1.206.651 et 606.718 (pour les années respectives), nous pouvons essayer de constituer la population porcine entre 1950 et placer l'apparition de la Peste Porcine en 1979.

Ce qui précède nous amène à ajuster à nouveau les six modèles les plus communs pour réaliser des reconstructions et des simples projets et à les présenter dans le Tableau IV-7 avec les résultats.

L'analyse de données révèle l'existence d'une production maxima en 1960.

En 1979, apparaît la Fièvre Porcine Africaine. D'après le résultat de l'enquête de cette année, la population se réduit à 606.718 animaux, en accord avec l'échantillon, c'est-à-dire 50% de la population, qui aurait pu être calculé sur la base du Projet donnant un résultat d'environ 900.000 porcs au lieu des 1.2 millions que l'on avait estimés.

A présent, la question que beaucoup de gens se posent est celle-ci: combien existait-il d'animaux au début de l'abattage le 11 mai 1982? Ce nombre est sans doute difficile à calculer. Cependant, nous vous présentons ci-dessous quelques hypothèses.

Entre 1977 et 1979, la réduction annuelle observée est d'environ 14%. On pourrait donc estimer qu'en 1982, au début de l'abattage, il y avait environ 385.000 porcs.

D'autre part, si nous appliquons le même raisonnement à la population estimée, en nous basant sur le projet des deux modèles les plus ajustés de 906.000 porcs et si nous calculons une réduction de 15% au début de l'épidémie, c'est-à-dire une estimation de 450.000, avec 20% annuel de diminution au lieu de 14%, nous obtenons en 1982 une population estimée à 231.936 porcs ou 232.000 par excès.

La question consiste à savoir comment peut-on convertir en certitude relative les estimations précédentes pour qu'elles cessent d'être des estimations. On a essayé d'y parvenir en prenant comme point de départ les hypothèses suivantes :

- a) Les 125 sections rurales dans lesquelles l'élimination a été réalisée jusqu'au 30 septembre 1982 fournissent un échantillon représentatif du total de 560 que possède le pays.
- b) La quantité de porcs sacrifiés dans ces sections révèle une distribution normale.
- c) La distribution de la fréquence de l'abattage de cet échantillon peut être appliquée généralement et ainsi fournir une estimation du total de la population à éliminer et par conséquent, de la population de porcs en mai 1982.

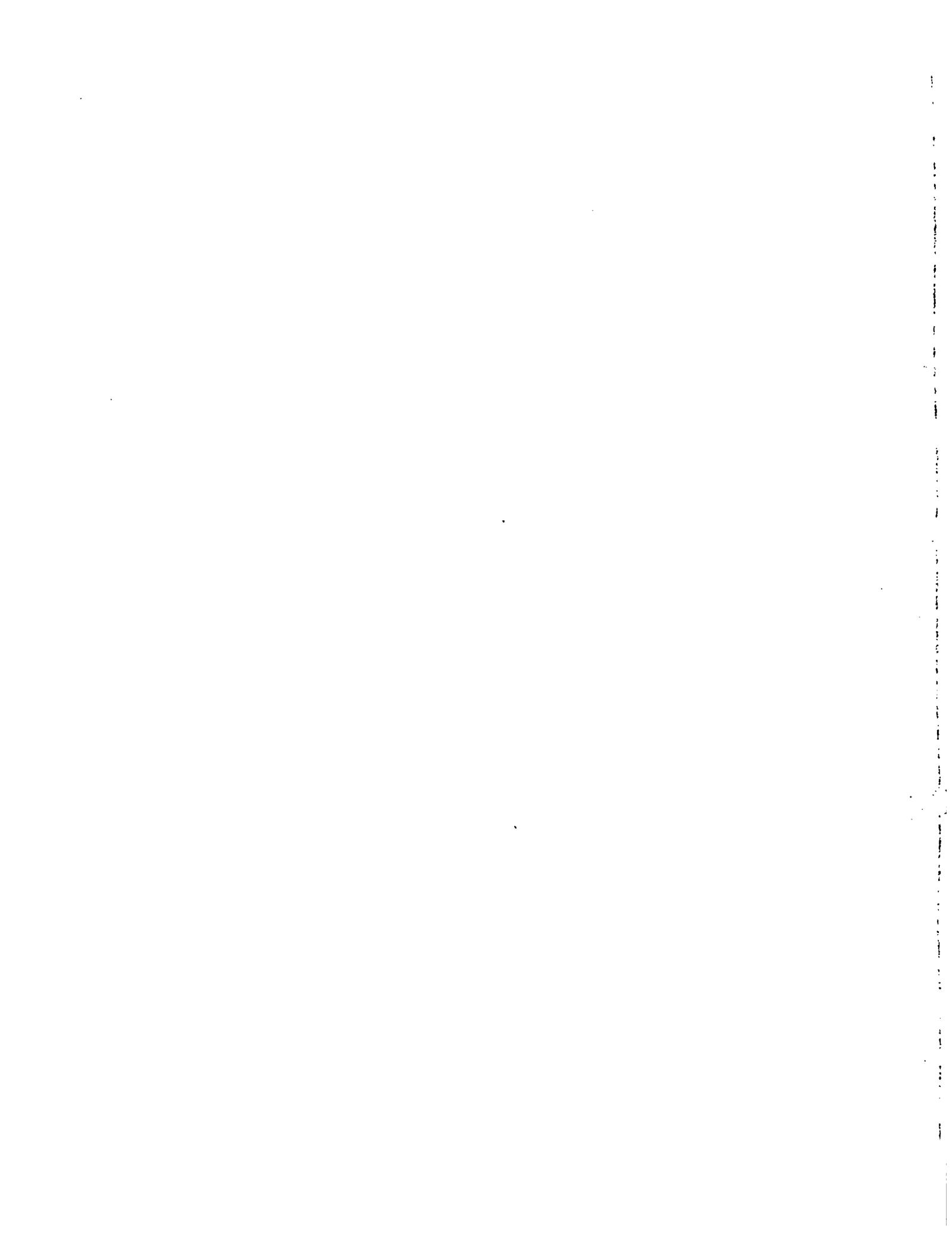
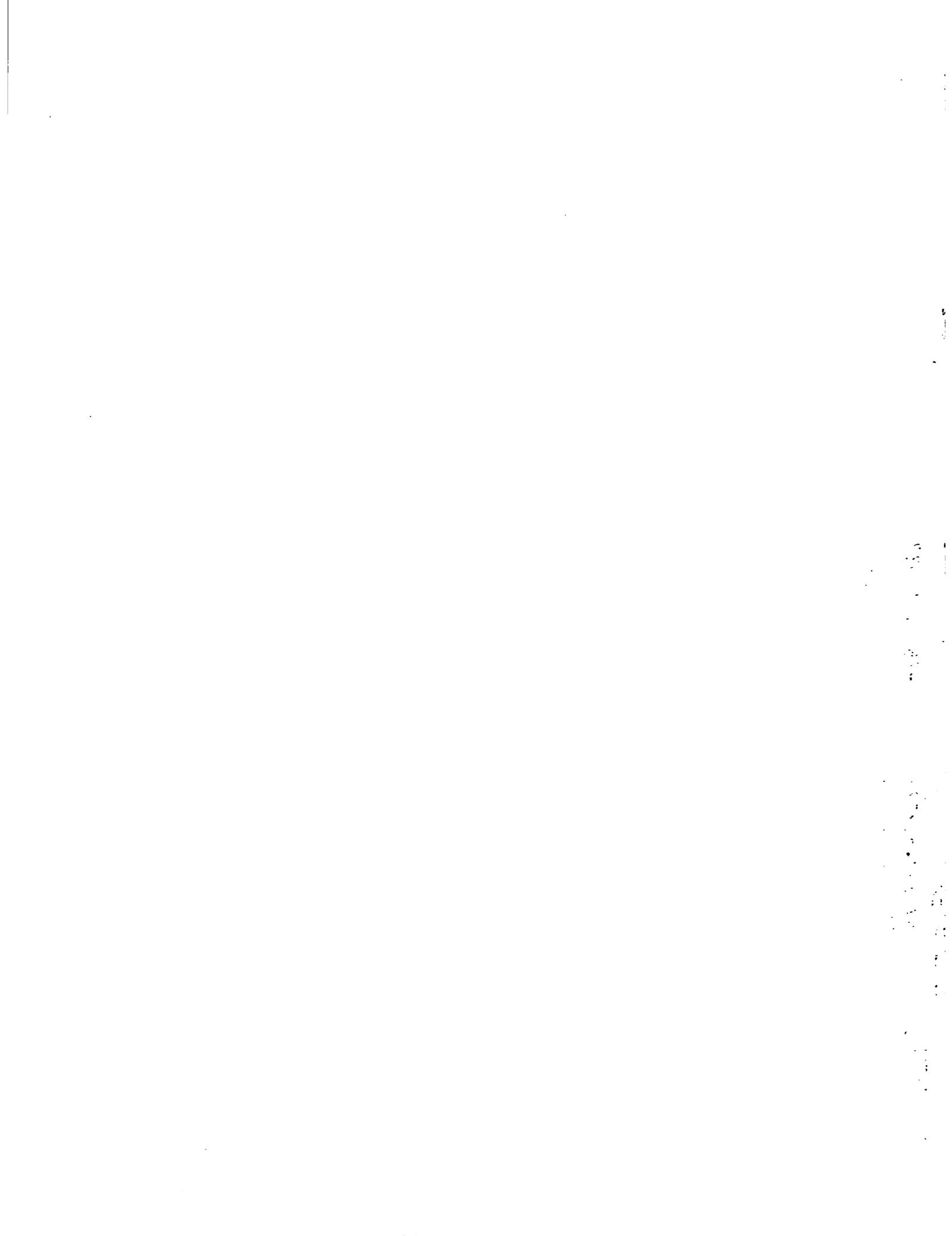


TABLEAU : VARIATION DANS LE NOMBRE DES TÊTES DE BÉTAIL
IV - 6 PAR TYPE, HAÏTI, 1950-1970

Catégorie	1950	1970	Différence	Changement (%)
Gros bétail	582.983	636.737	53.754	9,2
Porcs	1.138.265	1.140.643	2.378	0,2
Chèvres	854.172	842.602	-11.570	- 1,4
Moutons	51.738	105.503	53.765	103,9
Volaille	3.853.584	4.164.120	310.536	8

Source: Agr. Paul ST. CLAIR: Situation actuelle des cadres agricoles des niveaux
supérieur et moyen et et Projections des besoins pour la Période 1976-85



EQUATION AJUSTEE	1672297.532226	-8556.843037	15.04
LOGARITHMICA	12295760.722368	-0.583896	14.07
GEOMETRICA	2039981.960469	0.990141	16.40
CUADRATICA	-342770.987304	123828.816406	39.87
RAIZ CUADRATICA	-18620043.328125	-328111.020629	39.22
GAMMA	0.000000	-0.182364	36.67
	-19.955292	10.994238	

MOYENNE DE X = 69.8333 MOYENNE DE Y = 1074844.3544

PREDICTIONS SUR LA BASE DE PARAMETRES SUPPOSES

X(I)	Y(I)	LINEAL	LOGAR.	GEOME.	CUADR.	RAIZ	GAMMA
1	50.000	0.00001244555	13081262860.4355	1273525.429	1131153.5053	1132197.9072	1128287.7775
2	51.000	0.00001235998	28361248342.4692	1260970.4892	1158428.6655	1163874.8134	1108866.8217
3	52.000	0.00001227441	43501234268.5053	1248539.3217	1183197.8022	1192041.2622	1203835.0595
4	53.000	0.00001218884	58691220516.8125	1236230.7031	1205460.9389	1216798.1889	1235905.6451
5	54.000	0.00001210327	73971207267.1005	1224043.4306	1225218.0517	1238241.5634	1267915.5234
6	55.000	0.00001201770	89061194500.4238	1211976.5045	1242469.1611	1256463.0522	1272713.1650
7	56.000	0.00001193214	104341181999.0273	1200028.1420	1257214.2475	1271550.0327	1313215.7045
8	57.000	0.00001184657	119431169646.2963	1188197.7665	1269453.3291	1283586.2509	132275.9213
9	58.000	0.00001176100	134561158026.6464	1176484.0244	1279185.3920	1292651.5634	1341184.1123
10	59.000	0.00001167543	149691146525.4350	1164865.7592	1286413.4462	1298522.5009	134883.6050
11	60.000	0.00001158986	164821135328.8994	1153401.8344	1291134.4819	1302172.3764	1351947.7373
12	61.000	0.00001150429	180321124424.0908	1142031.1220	1293549.5126	1302771.3452	1351085.6640
13	62.000	0.00001141872	195551113798.8056	1130772.5083	1293058.5209	1300686.8759	1340242.1269
14	63.000	0.00001133316	210641103441.5485	1119624.6557	1290261.5249	1295983.5634	1335783.3516
15	64.000	0.00001124759	22531093341.4565	1108567.1611	1284958.5170	1288723.5639	1325203.5200
16	65.000	0.00001116202	2401083428.2744	1097658.2504	1277149.4856	1278966.5014	1309615.1459
17	66.000	0.00001107645	25491073672.3061	1086837.0825	1266834.4467	1266759.8452	1270750.9184
18	67.000	0.00001099088	27143100486.3757	1076122.5932	1254013.3842	1252185.9077	1266950.2514
19	68.000	0.00001090531	28662102519.7905	1065513.7324	1238686.3217	1235276.7509	1244465.9038
20	69.000	0.00001081975	301901046358.3071	1055009.4580	1220953.2514	1216064.6577	1217552.2446
21	70.000	0.00001073418	316991037604.1157	1044608.7382	1200514.1572	1194682.0322	1186475.3493
22	71.000	0.00001064861	332271029045.7973	1034310.5522	117669.0400	1171055.4387	1157496.0073
23	72.000	0.00001056304	34741020676.2944	1024113.8950	1152317.9233	1145313.9072	1140664.9150
24	73.000	0.00001047747	362541012488.9059	1014017.7543	1124460.8056	1117478.7522	1090337.6772
25	74.000	0.00001039190	37781004477.2634	1004021.1494	1094097.6577	1087593.9384	1055059.3003
26	75.000	0.00001030633	3929499535.2878	994123.0939	1061223.4931	1055700.7827	1019568.2216
27	76.000	0.00001022077	4081798957.1940	984322.6171	1025853.3285	1021839.3444	982754.2009
28	77.000	0.00001013520	42338931437.4724	974618.7589	987972.1489	986048.2504	945927.5205
29	78.000	0.00001004963	43852974070.8563	965010.5639	947584.9530	948365.0944	907997.8039
30	79.000	0.00001006406	45366925375.9654	955497.0920	904691.7348	908826.1567	870283.2487
31	80.000	0.00001007849	46880876892.9577	946071.0004	859292.2103	867466.5007	832358.4157
32	81.000	0.00001009292	48394828409.6578	936750.5857	81387.2697	824330.2102	79584.5844



Sur la base des hypothèses précédentes, il a été fourni par la PEPA-DEP des données sur l'abattage du 30 septembre 1982 dans la zone couverte jusqu'à maintenant, c'est-à-dire 22.3% des sections rurales. La distribution de la fréquence est présentée dans le Tableau IV-8.

D'autre part, si nous appliquons cette fréquence du cas de l'échantillon à l'ensemble des sections rurales qui restent, soit 435, nous estimons la population de porcs dans le reste du pays à 154.724, soit environ un total de 231.081; en additionnant les porcs sacrifiés dans les sections à l'époque, nous avons un résultat de 76.357.

Il résulte, de façon étonnante, un chiffre proche à celui qui avait été estimé en suivant le projet, ce qui ne veut pas dire que les deux soient incorrects, mais en réalité, il nous permet de dire avec une certaine assurance qu'il existait une population variant entre 225 et 250.000 porcs après l'attaque de la Fièvre Porcine.

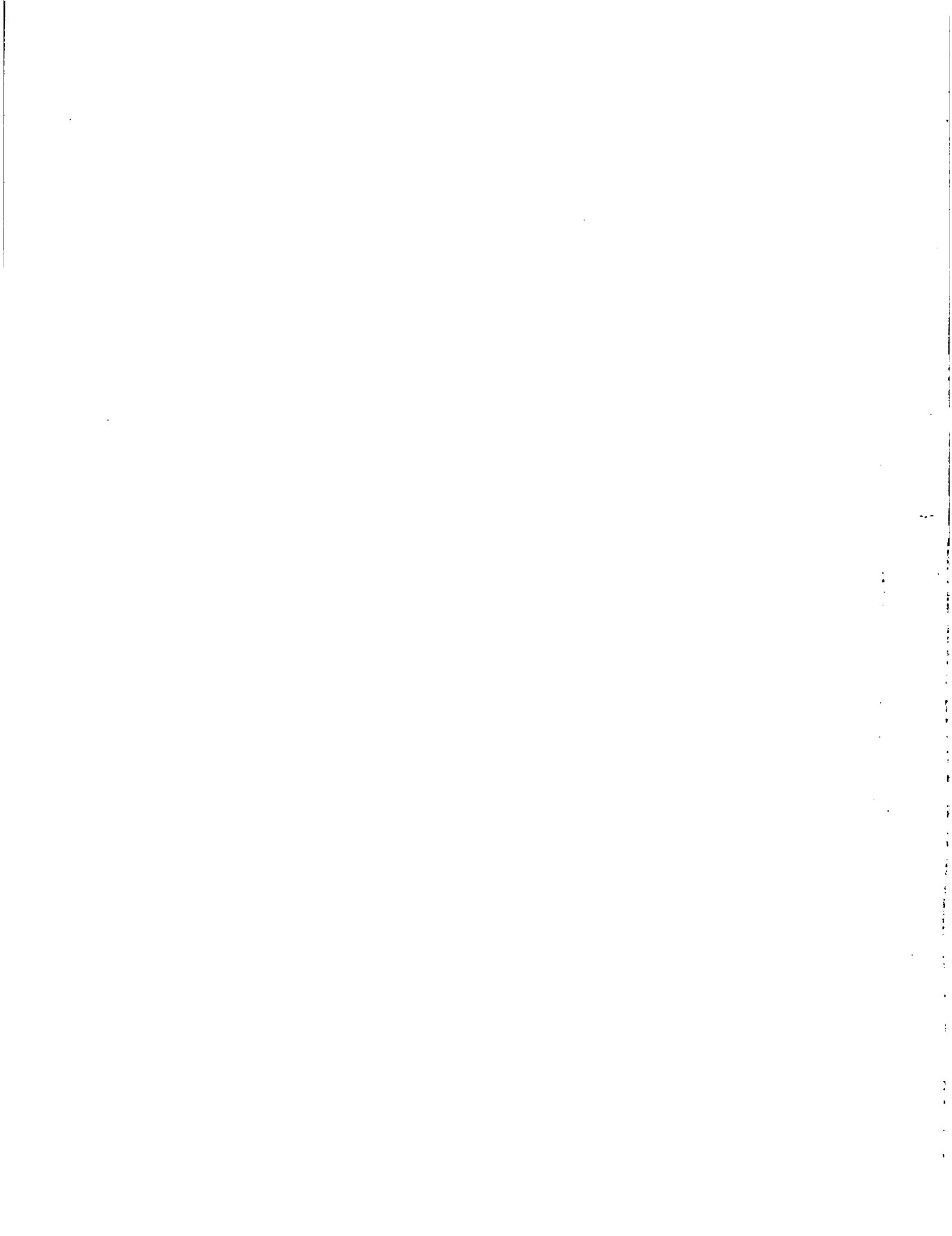
Le cheptel porcin estimé en 1982 à 231.081 porcs se répartit fondamentalement entre 4 Départements :

Le Département de l'Ouest	23%
Le Département du Sud	27%
Le Département du Sud-Est	14%
Le Département de l'Artibonite	16%

Ce sont ces départements, où se concentrent 80% du cheptel porcin, qui ont fourni au pays de la viande de porc. (Tableaux IV-9 et IV-10)

Tableau . IV--8 Distribution Relative de la fréquence du nombre de Porcs
Sacrifiés par Section Rurale le 30 Sep 1982

Rang	Données d'échantillonnage		Estimations par Sections Rurales	Cheptel Porcin restant
	#	%		
0	6	4.8	21	0
1-25	8	6.4	28	350
26-50	3	2.4	10	380
51-75	10	8	35	2205
76-100	8	6.4	28	2464
101-150	20	16.	69	8625
152-200	14	11.2	48	8400
201-250	12	9.6	42	9450
251-300	1	0.8	3	825
301-350	2	1.6	7	2275
351-400	1	0.8	3	1125
401-450	10	8	35	14875
451-500	3	2.4	10	4750
501-550	4	3.2	15	7875
551-600	1	.8	3	1725
601-650	3	2.4	10	6250
651-700	3	2.4	10	6750
701-750	0	0	0	0
751-800	1	0.8	3	2325
801-850	0	0	0	0
851-900	0	0	0	0
901-950	3	2.4	11	10175
951-1000	1	0.8	4	3900
1000 +	11	8.8	40	60000
TOTAL	125	100	435	154724



ÉVALUATION - Evolution et répartition de la production de 5 types
 d'animaux selon les 9 départements géographiques du pays.
 Années : 1978 et 1979
 (En têtes)

Départements	E T P S d'animaux									
	Taurins		Vaches		Porcs		Ovins		Equins	
	1978	1979	1978	1979	1978	1979	1978	1979	1978	
TOTAL	244.034	254.399	478.000	487.768	1.206.651	606.718	945.321	997.355	2.545.191	2.906.529
1. Ouest	55.446	61.431	106.346	125.229	250.441	139.462	172.185	177.721	445.233	484.691
2. Nord	23.043	27.914	39.672	47.549	92.556	52.745	63.011	77.288	311.485	374.722
3. Nord-Est	7.552	10.048	26.946	28.493	39.401	20.277	27.965	35.149	111.111	111.111
4. Nord-Ouest	6.773	13.632	23.473	26.065	45.044	27.198	64.169	90.128	148.246	249.759
5. Sud	31.602	31.493	83.938	93.004	223.902	161.289	152.083	157.571	379.560	371.015
6. Sud-Est	15.912	15.867	39.721	33.427	116.602	85.922	86.328	96.651	265.357	249.559
7. Centre-Est	26.817	20.311	60.947	46.602	87.889	15.558	103.984	98.926	319.648	320.483
8. Centre	27.652	27.155	54.792	52.415	128.620	14.124	131.570	123.646	313.245	398.990
9. Antipodite	49.285	46.528	42.115	34.984	172.195	90.143	143.923	140.285	273.360	366.127



TABLEAU IV-10 : Estimation de la Distribution Géographique
de la Population Porcine en 1982

Departement	Importance Relative	Population Estimee
Ouest	23	53.148
Nord	9	20.797
Nord-Est	3	6.932
Nord-Ouest	4	9.243
Sud	27	62.392
Sud-Est	14	32.351
Grande-Anse	2	4.622
Centre	2	4.623
Artibonite	16	36.973
	100	231.081

PRODUCTION DE PORCS

A. LA PRODUCTION COMMERCIALE DE PORCS

L'analyse à réaliser est évidemment historique, compte tenu de ce qu'à partir de 1979, avec l'apparition de la Fièvre Porcine Africaine le marché en tant que tel s'est désorganisé, étant donné que les agriculteurs ont commencé à tuer leurs animaux ou qu'ils sont morts à cause de la maladie.

La production commerciale de porcs dans le pays peut être divisée en 3 catégories de producteurs dont la taille moyenne est établie dans le Tableau V-1. Dans ce groupe, nous pouvons dire que nous parlons de porcs améliorés, relativement bien soignés et vendus à l'âge de 8-12 mois, avec des poids qui varient entre 160 et 200 livres, soit entre 70 et 90 kilos.

Ces porcs sont destinés principalement à un système de commercialisation urbain, relativement efficient et orienté vers les classes économiques à revenu moyen et élevé. Ce système travaille avec des animaux dont le rendement en carcasse est de l'ordre de 67 à 69%.

Comme il sera observé, ces fermes porcines produisaient environ 4500 ou 5500 porcs d'un poids moyen de 80 kg. avec un rendement en carcasse de 68% soit environ 292.200 kg. de viande.

Les travaux du DIFPAN et d'Anglade sur le revenu selon le Tableau V-2, montre qu'il existait déjà un total de 34.855 pour les 31.087 familles rurales aisées ayant des revenus moyens de 5.000 gdes par an. , et pour les 3.768 familles urbaines aisées ayant des revenus atteignant 30.000 gdes par an. La production comparée à ces travaux est vraiment cohérente.

Tableau V-1 Taille Estimée et Production Commerciale de Porcs

Termes	Nombre		Production Estimée annuelle d'animaux de 12 mois
Grandes	1	350	4000 - 4500
Moyennes	3	20-25	375 - 450
Petites	20	5-8	500 - 650

Source: Elaboration propre sur la base d'entretiens et de sources
diverses d'information

TABLEAU V-2 ESTIMATION DE LA QUANTITE D'ALIMENTS CONSOMMES
DURANT L'ANNEE 1980

Groupes d'aliments	Kg/an (par personne)	Gr/jour	T.M./an (Pop. Totale)
1. Céréales et Dérivés	63,0	172,6	315.535,5
- dont nationaux	(54,2)*	(148,5)*	(271.460,7)*
2. Racines, Tubercules, Bananes	106,0	290,4	530.901,0
3. Sucres, Rapadou	32,8	89,6	164.278,8
4. Légumineuses	19,0	52,1	95.161,5
5. Oléagineuses	6,6	18,1	33.056,1
6. Légumes	43,0	117,8	215.365,5
- dont cultivés	*21,5)*	(58,9)*	(107.682,8)*
7. Fruits	109,0	298,6	545.926,5
8. Viande	8,0	21,9	40.068,0
9. Poissons	1,8	4,9	9.015,3
10. Œufs	0,9	2,5	4.507,6
11. Lait et Dérivés	11,2	30,7	56.095,2
12. Hules, Graisses	6,6	38,1	33.056,1
13. Café, Cacao	3,0	8,2	15.025,5
TOTAUX	410,9	1.125,8	2.057.992,6

Source: Beghin et Coll. - 1970, DIFPAN - 1980

* Les chiffres entre parenthèses ne sont pas comptabilisés.

Nous observons donc que 299.200 kilos sont répartis entre quelques 34.855 familles ayant des revenus suffisants pour payer des prix variant entre 4 et 7 gourdes par livre, prix auquel le porc s'est vendu les trois dernières années. Les chiffres coïncident et il en résulte une consommation per capita par famille de 8.6 kg. l'an.

B. LA PRODUCTION PORCINE PAYSANNE

A l'autre extrémité, se trouve la production porcine paysanne qui représente sans doute la plus grande partie de la production du pays et qui est analysée ci-dessous.

Nous avons divisé l'analyse en trois étapes : l'étape normale qui s'étend jusqu'en 1978; l'étape correspondant à l'apparition de la maladie 1979-1980 et l'étape actuelle 1982-1983, car nous pensons que les trois étapes ont des caractéristiques intéressantes.

La population porcine en 1978 était de 1.206.651 environ et comptait 40% de truies totalisant à peu près 482.660 ventres et donnant environ 4 porcelets. De ces 4 porcelets, 2 sont des verrats et 2 sont des truies. Pour ce qui concerne les truies, la moitié est gardée pour le remplacement et l'autre moitié est vendue.

Il est important de souligner que, de nos jours, quand une truie a 4 petits, dont deux mâles et deux femelles, elle est dans un tel état après avoir mis bas, à cause des problèmes de gestion, de maladies et de manque d'aliments que le paysan garde généralement une femelle pour remplacer la mère.

Le paysan haïtien prend entre 12 et 24 mois pour commercialiser le porc qu'il a élevé. En fait, il le vend à trois époques : à Noël, au début de la rentrée scolaire, à Pâques ou en époque de crise.



Le petit agriculteur présentait sur le marché, environ 1.2 millions de porcs dont la moitié étaient des truies, et l'autre moitié verrats. 40% étaient des porcs, 40% étaient des goretts et 20% étaient des porcelets, conformément à la composition du bétail moyen obtenue par l'abattage à la phase d'élimination.

Avec un porcelet sevré, une portée de 4 petits par truie adulte et une vie utile du porc de 2 ans, et avec un verrat pour toutes les 4 femelles, nous avons environ une production paysanne d'à peu près 60.332 porcs adultes de deux ans; de 180.998 porcs entre 12 et 24 mois et environ 120.665 truies à éliminer (Tableau V-3).

Le poids de ces animaux varie : le verrat de deux ans ou plus pèse environ 150 livres, le porc d'engraissement entre 12 et 24 mois dépendant de l'alimentation, pèse entre 100 et 150 livres et la vieille truie qui récupère après avoir mis bas, dépendant de l'alimentation, rarement arrive à peser 100 livres, selon l'alimentation.

Si nous considérons les poids antérieurs, les chiffres globaux et les rendements pour les différentes classes d'animaux; la production moyenne annuelle est de 12.609.489 kg. de viande soit environ 5.731 tonnes métriques de viande de porc.

Cette production est celle commercialisée au moyen de ventes de viande et des boucheries avec des niveaux d'hygiène qui varient en fonction de l'endroit et surtout de la disponibilité d'eau.

En accord avec les observations faites, presque toute cette viande était vendue, au niveau urbain parmi les groupes à revenu-faible et moyen, et, en milieu rural, parmi les groupes à faible revenu, soit à peu près 291.562 familles, sans compter les familles de classe aisée.

Tableau V-3 Production Estimée de Viande de Porc au Niveau du petit agriculteur

Classe	P.V: Kg	P. en chaîne Kg	Nombre estime	Rendement en Viande Kg
Porc Adulte				
2 année	68	43	60.332	2.594.276
Porc d'engraissage				
1-1/2 año	56	36	180.998	6.515.928
Truies Réformées	45	29	120.665	3.499.285

Fuente: Elaboration Propre basée sur enquêtes et renseignements paysans

C. LA PRODUCTION DU PORC ET LA CONSOMMATION ESTIMEE

Il n'est pas possible d'estimer avec précision la consommation de porc dans le pays; mais si nous utilisons les renseignements à notre disposition, nous observons que le produit totalise 12.908.689 kilos annuels dont 97% représentent la production paysanne et 31% la production commerciale, soit quelques 5.867 tonnes annuelles ou 488 men suelles, ce qui n'est pas vraiment pas beaucoup pour un pays de 5 millions d'habitants.

Cette viande en 1979 était distribuée à environ 4.9 millions d'habitants annuels, soit 2.62 kilos per capita, chiffre qui semblerait être dans la ligne des calculs d'autres sources.

Néanmoins, dans la pratique, nous voudrions faire un type de calcul en nous basant sur l'hypothèse qu'en Haiti, seules les classes aisées, les classes moyennes rurale et urbaine consomment de la viande de porc. D'après les chiffres existants dans le pays, ces catégories comprennent 737.787 personnes; chiffre qui divisé par le volume de viande produit nous donne un résultat de 17.4 kg. per capita mensuel. Ce chiffre s'aligne sur le niveau normal de n'importe quel pays du Continent.

Les chiffres précédents ne confirment pas l'hypothèse, ni ne rejettent l'idée que l'haitien pauvre représente 83% de la population et qu'il mange très peu ou pas du tout de viande de porc et qu'il utilise l'animal surtout comme moyen d'épargne.

Le porc créole était produit en majorité dans les jardins et les potagers qui sont décrits dans le Tableau V-4 et qui montrent le type d'exploitation porcine du pays et qui expliquent pourquoi il est nécessaire de rechercher le moyen de produire à nouveau le porc dans le pays sans limiter les 97% de production et les 65% des familles consommatrices rurales pauvres qui consomment aujourd'hui peu ou pas du tout de porc.



Tableau V-4 Population Porcine Totale pour famille agricole

Region	Population Porcine 1978	Population Porcine 1979	Population Porcine 1982	Foyers Agricoles 1979
Ouest	290.441	139.462	53.148	157.439
Nord	92.556	52.745	20.797	77.661
Nord-Est	39.401	20.277	6.932	35.769
Nord-Ouest	45.044	27.198	9.243	50.187
Sud	223.902	161.289	62.392	126.326
Sud-Est	116.602	85.922	32.351	79.203
Grand-Anse	87.880	15.558	4.622	75.490
Centre	128.620	14.124	4.623	54.174
Artibonite	172.196	90.143	36.973	77.625

	Porcs Foyer/Agricole 1978	Porc Foyer/Agricole 1979	Porc Foyer/Agricole 1982
Ouest	1.8	0.88	0.33
Nord	1.2	0.67	0.26
Nord-Est	1.1	0.56	0.19
Nord-Ouest	0.8	0.54	0.18
Sud	1.7	1.27	0.49
Sud-Est	1.4	1.07	0.40
Grand Anse	1.2	0.20	0.05
Centre	2.3	0.25	0.08
Artibonite	2.2	1.16	0.47

Le deuxième élément de cette analyse envisage la situation quand en 1979 apparaît la Peste Porcine Africaine dans le pays, ainsi que son effet dévastateur entre 1979 et 1982.

D'après les enquêtes réalisées, les entreprises commerciales disparaissent littéralement et même si l'on ne les a pas toutes visitées, on calcule que 15 petites, 2 moyennes et une grande entreprise ont disparu, et que ce groupe fournit moins de 6% des porcs qui étaient produits avant la fièvre.

La question que beaucoup de gens se posent aujourd'hui est la suivante : pourquoi ne survient-il pas une crise de consommation reflétée par des prix très élevés et par le mécontentement de la population?

L'hypothèse que l'on a maintenue est valable, c'est-à-dire qu'en Haïti le pauvre rural ne mange pas de porc. Cela élimine 65% des familles; si ce qui précède est vrai le fait d'être passé de 1.206.650 porcs en 1978 à 231.000 environ le 11 mai 1982 montre qu'il y a une compression de la consommation en faveur des groupes urbains de classes moyenne et aisée qui continuent de le consommer.

Ce qui précède, à notre avis, est démontré par les estimations suivantes : en 1982 au mois de mai, les fermes commerciales produisaient seulement 17.970 kilos; la production paysanne était de 2.392.803 kilos pour un total de 2.413.773 kilos de viande de porc.

Si l'on divise ce chiffre par le nombre de personnes de classe aisée et de classe moyenne du pays, cela nous donne un chiffre de 122.963 personnes, soit une disponibilité annuelle per capita de 19.6 kilos, ce qui veut dire que le groupe consommateur maintient encore le niveau de consommation.

Ce niveau de consommation de 2.413.773 kilos de viande implique un abattage de 43.103 porcs par an. Ce chiffre représente un abattage mensuel de 2.873 porcs pour satisfaire la demande des consommateurs d'aujourd'hui.

D'autre part, le chiffre d'abattage moyen de l'ordre de 52.056 porcs soit celui d'environ 10.343 mensuels avancé par le PEPADep, a été rendu disponible seulement en moyenne et si l'on considère un poids en carcasse de 36 kilos, un total de 2.234.016 c'est-à-dire 92% des besoins des groupes à revenus moyen et élevé, et seulement 17% de la consommation du pays en époque normale.

D. LES COÛTS DE PRODUCTION PORCINE

Les coûts de production porcine en Haiti révèlent deux formes d'élevage de porcs existant dans le pays. Les porcs élevés dans des fermes commerciales et ceux élevés par les agriculteurs. Les chiffres présentés font référence à ces deux catégories.

Un élément à considérer est le manque presque total d'information comptable au niveau des entreprises et des agriculteurs; dans le premier cas cela est dû au fait que beaucoup d'entre elles ne sont pas en période de production, et dans le cas des agriculteurs, au fait qu'ils ne détiennent pas ces informations et n'en ont même pas besoin à cause du système qu'ils utilisent.

Les chiffres qui seront utilisés et discutés, sont donc le produit des entretiens réalisés et de la reconstruction et du classement postérieurs des chiffres.

E. LES COÛTS DE PRODUCTION AU NIVEAU PAYSAN

Les petits producteurs de porcs, comme nous l'avons déjà vu, travaillent avec 1 ou 2 porcs par famille. Leur méthode est décrite ci-après :

Dans le cas où ils possèdent une truie, lors de mise bas, ils utilisent un goret au lieu du verrat et gardent la meilleure truie de la portée pour remplacer la mère; puis ils alimentent le reste des porcs et ils vendent la truie qui reste.

Dans le cas où ils se consacrent à l'engraissement, ils achètent l'animal âgé de 2 ou 4 mois et entament un processus d'élevage et d'engraissement lents durant, entre 1 et 2 ans et variant en fonction des besoins économiques.

Dans ce cas, on peut observer que le coût de production de la viande est pratiquement inexistant.

L'investissement fixe en installations et en équipement n'existe pas puisque l'animal est simplement attaché à un morceau de bois enfoncé dans la terre sous un arbre qui donne de l'ombre et qu'on utilise n'importe quel récipient pour l'alimentation.

Quand on achète un porcelet de quatre à six mois destiné à être engraisé et pesant entre 15 et 20 livres dans le meilleur des cas, il peut être alimenté avec un mélange de divers fruits en fonction de la saison, ou encore d'ordures ménagères. A la fin de la période d'engrais, quand le porc est prêt à être vendu, selon la saison de l'année, on l'engraisse avec 10 livres par jour de son de blé -au cas où celui-ci est disponible. Le coût de cet aliment varie entre US \$0.04 et US \$0.06 la livre, en fonction du lieu.

L'excédent de la famille constitue la main-d'oeuvre. Ce sont l'épouse et les enfants qui nourrissent le porc pendant que le père vaque à d'autres tâches agricoles. En fait, l'alimentation du porc en aliment et en eau requiert une heure par jour.

Le porc destiné à être engraisé, âgé de 4 ou 6 mois et pesant 20 livres, gagne pendant un an ou un an et demi, entre 50 et 80 livres étant donné qu'un animal moyen arrive rarement à atteindre les 100 livres au niveau paysan.

Le Tableau V-5, qui ne tient pas compte de l'effort du travail de la famille, montre que le coût direct atteint environ US \$0.73 la livre d'animal vivant et US \$1.17 la carcasse.

Si nous considérons que ce travail coûte de l'argent, et que nous évaluons par exemple une heure par jour dans une ferme porcine commerciale de celles que l'on a visitées, à US \$0.12 et si nous supposons que l'agriculteur achète le porcelet à l'âge de 6 mois et qu'il revend à 18 mois, on compterait 12 mois; soit 365 jours à un coût de US \$0.12 l'heure. La main d'oeuvre reviendrait à l'individu US \$43.80.

Se servant des coûts précédents, l'agriculteur ajouterait aux US \$58 la main-d'oeuvre de US \$43.80, ce qui porterait le "coût réel" à US \$101.80. Le coût de production de la livre de porc en carcasse atteindrait donc US \$2.05 ou 8.10 gourdes.

La réalité est d'autre part différente dans le cas du petit agriculteur. Il ne calcule pas la main-d'oeuvre et le son de blé est fourni aux porcs seulement dans les zones proches des grandes villes. Par conséquent, le coût du porc représente pour l'agriculteur qui ne fournit pas le son de blé à l'animal, la somme de US \$22.00. Ce chiffre comprend le coût du porc ainsi que les ustensiles divers utilisés. donc, le bénéfice de cet agriculteur sera la différence entre le coût du porc et son prix de vente.

Si l'on additionnait cette quantité aux US \$29.20, nous aurions un total de US \$73.00; ce qui augmenterait le coût de la viande de porc vivant à US \$0.19 et qui, par conséquent porterait le coût à des niveaux non-concurrentiels, mais en fait comparables aux coûts actuels de la viande.

TABLEAU V - 5

Estimations des Coûts de Production au Niveau Paysan

<u>Rubriques des Coûts</u>	<u>Montant en US\$</u>
1. Achat du Porc (animal de 4 - 6 mois et 20 livres de poids)	20.00
2. Alimentation supplémentaire (son de blé 3 mois, 10 livres par jour à US\$ 0.04 la livre)	36.00
3. Outils divers (seau, cordes) Coût Opérationnel	2.00
	<u>58.00</u>
<u>Production de viande</u>	
1. Porc indigène de 80 livres sur pied d'environ 1-1/2 ans avec un rende- ment en carcasse de 62%	49.60 livres
<u>Coût estimé de la livre de porc</u>	
Vivant	0.73
Carcasse	1.17

Curieusement, on estime le prix de vente d'un porc créole comme celui que nous avons décrit, à US \$60.00 ou US \$80.00 actuellement. Nous considérons une moyenne d'environ US \$70.00 impliquée par ce niveau de prix de vente.

Ensuite, comparons l'estimation de la valeur de la main-d'oeuvre familiale, au surplus monétaire; les niveaux semblables font du porc une banque dans laquelle on épargne, au moyen de la main-d'oeuvre familiale, dont les options de travail sont très limitées.

Finalement, si l'agriculteur vend à prix plus élevé que le prix de revient, il sera en train de contribuer à la main-oeuvre familiale avec un surplus qui n'existerait pas autrement.

F. LES COUTS DE PRODUCTION DANS LES OPERATIONS COMMERCIALES

Ces opérations ont un élément très particulier en rapport avec les éléments d'économies d'échelle que présentent toutes les entreprises agricoles.

Dans ce groupe, la situation trouvée est différente; en ce qui concerne les indices de production pour une portée d'environ 9 et 11 porcelets, 2 ou 3 meurent écrasés.

Dans ces unités l'alimentation est relativement complète par rapport à la production paysanne et l'investissement en infrastructure de bâtiment est substantiel.

Dans les cas considérés, il a été observé deux types d'investissement par truie : le premier en unités où l'on utilisait le ciment et le bloc de façon très libérale. Là l'investissement par truie-mère était d'environ US \$3500.00 et US \$4.000.00.

L'autre groupe était un groupe où l'on utilisait des matériaux légers pour la construction, avec une utilisation raisonnable de ciment et de bloc dont le coût par truie varie entre US \$2800.00 et US \$3300.00 avec une moyenne de US \$3027.00.

En outre, il existe des groupes où l'on fait une utilisation élevée de matériaux, tels que la paille, le bois. On n'utilise pas de sol en ciment, on met simplement une base légère de mortier et de bloc. L'information de ce groupe révèle un investissement moyen de l'ordre de US \$1800.00 ou 2.000.00, qui, cependant, pourrait être moins élevée.

Les coûts détaillés présentés dans les tableaux proviennent des données élaborées à partir des visites aux fermes. En fait, la grande majorité des agriculteurs vendait sur pied à des acheteurs spécialisés ou, vendait selon des arrangements spéciaux aux bouchers ou à la HAMPCO.

Donc pour le producteur local, le commerce du porc s'est révélé rentable car le kilo en carcasse, a été vendu, entre 1978 et septembre 1982 à US \$2.42 en moyenne, alors que le coût du kilo en carcasse est approximativement de US \$1.50. Un bénéfice de presque un dollar par kilo est donc réalisé.



Tableau V - 6 Coûts de Production Anuelle en Unités Commerciales

<u>Rubriques</u>	<u>Montant US\$ annuel</u>	<u>%</u>
<u>Alimentation</u>		
Son de blé	1.920.00	
Son de riz	480.00	
Pulpe de citron	384.00	
Sang sec	960.00	
Calcium moulu	50.00	
Sous-total	3.794.00	69.0
<u>Nettoyage et Desinfection</u>		
Chaux	24.00	
Application	120.00	
Sous-total	144.00	2.6
<u>Santé</u>		
Médicaments et vermifuges	600.00	15.8
<u>Main-d'oeuvre</u>		
Ouvriers (4 x 20.00 le mois)	960.00	12.6
<u>TOTAL</u>	<u>5.498.00</u>	<u>100.00</u>
Dépense mensuelle moyenne	459.00	

TABLEAU V - 7: Production estimée d'animaux et de Viande
de Porc en Unités Commerciales

<u>Coefficients de base</u>	<u>No.</u>
Truies	6
Truies Gestantes	6
Mise bas/ truie	2
Porcelets/Mise bas	11
Période de Croissance	8
Poids vivant dans le marché kg.	80
Poids en Carcasse (viande) kg.	50.9
Porcs vendus à 8 mois (engraissement de femelles et de mâles)	72
Coût par porc	76.36
Coût par kg. de la viande de poids vif (US\$)	0.95
Coût de la viande par kg. de carcasse (US\$)	1.50

On considère que les 6 truies mettent bas parce que dans la pratique les animaux reçoivent presque un soin individuel et constant et que la famille vit uniquement de l'exploitation porcine.

LE PROGRAMME D'ERADICATION DE LA PESTE PORCINE AFRICAINE ET LES SERVICES DE SANTE ANIMALE

A. ANTECEDENTS

Le projet d'Eradication de la Peste Porcine Africaine et du Développement de l'Industrie Porcine en Haiti, est né de la nécessité d'éliminer la menace que représentait la Fièvre Porcine Africaine pour le petit producteur, l'industrie porcine et pour toute l'économie du pays.

Dans ce but, le Gouvernement d'Haiti, pendant la XIX Réunion Ordinaire du Conseil Directeur de l'IICA qui s'est tenue au Mexique du 22 au 26 septembre 1980, a sollicité la coopération internationale pour éliminer la Fièvre Porcine Africaine. A cet effet, la JIA a approuvé la Résolution IICA/RAID/RES 125/19/80 en vertu de laquelle le Directeur Général de l'IICA est autorisé à recevoir des ressources financières sur une base de contribution volontaire de toutes les sources disponibles pour lancer un programme d'Eradication de la Peste Porcine Africaine en Haiti.

Plus tard, le 21 juillet 1981, fut signée la Convention Technique entre le Gouvernement d'Haiti, représenté par le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (DARNDR), le Département des Finances et des Affaires Economiques, le Ministère du Plan et l'Institut Interaméricain de Coopération pour l'Agriculture (IICA), pour l'exécution du Projet d'Eradication de la Peste Porcine et de Développement de l'Elevage Porcin en Haiti. Un Document de base fut préparé et annexé à cette Convention, qui, d'une certaine manière, rend opérationnelle la Convention signée, établissant les responsabilités des parties signataires et jetant les bases techniques, administratives et financières pour l'exécution du Projet.



B. OBJECTIFS

Conformément au Document de Base, annexé à l'Accord de Coopération Technique Gouvernement d'Haiti/IICA, les objectifs du Projet sont les suivants :

1. Objectif Général

L'objectif général du Projet consiste à éliminer les effets négatifs de la Peste Porcine Africaine en Haiti et à lancer le développement d'une industrie porcine productive.

La réalisation de cet objectif permettra l'augmentation des revenus de la population rurale du pays et l'élimination du risque de propagation de la Peste Porcine Africaine aux autres pays de l'Hémisphère Occidental.

2. Objectifs Spécifiques

Les objectifs spécifiques du Projet sont :

- a) - Terminer l'abattage des porcs dans le meilleur délai possible, afin d'éliminer la Peste Porcine Africaine en Haiti;
- b) Repeupler le pays avec des races de porcs plus productives, une fois que le Projet d'Eradication sera terminé.

C. STRATEGIE

La stratégie considérée afin d'atteindre les objectifs spécifiques indiqués, envisage la réalisation de deux phases :

1. Phase I

- a) Préparation et définition des responsabilités pour le Gouvernement d'Haiti, l'IICA et le Projet;

- b) Dépeuplement porcin, compensation aux producteurs affectés nettoyage et désinfection;
- c) Sentinellisation (localisation et supervision des porcs sentinelles).

2. Phase II

Repeuplement et développement de l'Industrie porcine.

D. FINANCEMENT DU PROJET

Le financement du Projet, selon l'Accord et le Document de Base cités, devrait provenir de trois agences donatrices :

- a) Le Gouvernement des Etats-Unis, à travers le Département de l'Agriculture (USDA) et les Services Vétérinaires du Service d'Inspection de Sécurité Animale et Végétale (APHIS);
- b) Le Gouvernement du Mexique, à travers le Secrétariat d'Agriculture et des Ressources Hydrauliques (SARH);
- c) Le Gouvernement du Canada, à travers le Département de l'Agriculture.

Conséquemment, et après avoir signé la Convention Gouvernement Haiti/IICA, on a procédé à la signature des Conventions additionnelles de Coopération IICA/USDA-APHIS; IICA/SARH et le Document de l'Accord Administratif IICA/Agriculture Canada, sans arriver à signer une Convention de Coopération avec le Canada.

Les plans initiaux considéraient le financement du Projet à partir des dons de ces pays et des organisations internationales.

Le coût initial estimé du Projet était le suivant :

Phase I	US \$15.400.000.00
Phase II	US \$ <u>8.400.000.00</u>
Total :	US \$23.800.000.00

En accord avec le Plan Opératif du Projet (Décembre 1981), la contribution des pays donateurs pour la Phase I se présentait comme suit :

U.S.A.	US \$14.500.000.00
Mexique	2.500.000.00
Canada	<u>400.000.00</u>
Total :	US \$17.400.000.00

En outre le Canada a garanti une aide supplémentaire de US dollars 5.740.000.00, laquelle couvrirait, dans sa totalité, le coût initial calculé de la Phase I, et qui était de US \$19.422.713.00.

En accord avec l'information obtenue pendant la Mission d'Evaluation, les ressources financières actuelles dont dispose le Projet sont les suivantes :

U.S.A.	US \$14.500.000.00
Mexique	2.100.000.00
Canada	<u>-</u>
Total	US \$16.600.000.00

Néanmoins, la contribution réelle du Mexique jusqu'à présent a été de US \$210.000.00. Le solde sera livré en monnaie nationale (pesos mexicains) au taux de change du dollar dans ce pays, ce qui diminuerait d'une façon significative la contribution initiale proposée.

E. ORGANISATION ADMINISTRATIVE

Pour exécuter ce Projet, on a constitué une entité mixte, formée de personnel national et étranger; les étrangers étant régis par les règlements de l'IICA, et les haïtiens par les lois laborales de leur pays. Cette entité porte le nom de PEPADep, abréviation du titre de ce projet.



L'Organigramme qui suit correspond au plan initial pour la structure institutionnelle du PEPPADEP:

Le Co-Directeur est sous les ordres du Directeur du Bureau de l'IICA en Haiti. Le Directeur ainsi que les travaux techniques et le fonctionnement des activités sont subordonnés à un Comité ad-hoc, formé par le Ministre de l'Agriculture d'Haiti, ou son Représentant, le Directeur du Programme de Santé Animale de l'IICA, ainsi que des représentants des Secrétaires à l'Agriculture des U.S.A., du Mexique et du Canada.

Ce Comité, à son tour, est supervisé par une Commission Supérieure formée des Ministres d'Agriculture, Hygiène Publique, Défense et Finances, ainsi que par le Comité Spécial et le Comité Consultant, ces deux derniers formés par les pays qui apportent une aide économique, plus l'IICA.

Chacun des postes principaux, se trouve sous la responsabilité conjointe d'un fonctionnaire International et de son équivalent haitien. Ainsi le poste de Directeur est assigné à un haitien tandis que le Co-Directeur est un étranger, nommé par l'IICA. Un procédé de la même manière pour les postes de direction, d'information, services techniques, travaux, laboratoire et administration. Au sein de l'administration les postes de chefs de finances, comptabilité transports, achats, inventaires et personnels, sont pourvus de la façon ci-dessus expliquée : un haitien et un étranger.

La feuille de paie enregistre un total de 473 employés jusqu'au 1er octobre 1982, distribués comme l'indiquent les résumés de personnel joints aux listes de personnel par département.

1. Personnel International

Nous présentons ci-dessous le curriculum vitae et la description des fonctions de chaque membre du personnel international prêtant son concours au PEPPADEP :

Co-Directeur	Leland E. Bartelt Docteur en Médecine Vétérinaire
Co-Directeur des Travaux	Guy Meilleur Docteur en Médecine Vétérinaire
Co-Directeur d'Information	Mary-Thérèse Sebrechts B.A. en Communications
Co-Directeur de Laboratoire	Farouk Mohamed Hamdy Ph. D. en Virologie, In. et Pat.
Co-Administratrice	Susana Dancourt Administratrice d'Entreprises
Co-Responsable des Achats	William T. Johns B.A. en Relations Internationales
Co-Responsable des Transports	Gilles Grenier Mécanicien de Moteurs Diesel
Co-Responsable du Personnel	Josette Brun Pédagogue, Professeur
Co-Responsable des Finances et de la Comptabilité	Antonio Kébreau B.A. en Economie

2. Personnel National

La feuille de paie du personnel national montre les employés suivants :

Directeur	Fred Calixte Vétérinaire
-----------	-----------------------------



Directeur des Travaux	Robert Joseph Vétérinaire
Directeur de Labotatoire	Max Milien Vétérinaire
Directeur des Services Techniques	Jolivert Toussaint Vétérinaire
Directeur des Communications	Lucien Jean Bernard Avocat
Administratrice	Claude Némorin Comptable
Chef d'Achats et Inventaires	Robert Desvarieux Avocat
Chef de Personnel	Henri Bernadin Avocat
Chef de Transports	Maurice Coutard Jr. Mécanicien Professionnel

La majeure partie des 473 employés du PEPPA&EP sont haïtiens, seuls leurs homologues sont étrangers. Il y a quelques vétérinaires assignés par les Etats-Unis, le Mexique et le Canada (2) ainsi que les co-payeurs et co-administrateurs au même niveau. Les autres employés sont embauchés au niveau national et payés en monnaie du pays.

Tout le personnel de ce projet est protégé par une assurance hospitalisation, dont le paiement est partagé entre travailleurs et patron.

Le tableau ci-joint est l'organigramme de type fonctionnel.

F. ORGANISATION FINANCIERE ET COMPTABLE

1. Description

L'organisation financière et comptable du PEPPADEP est la responsabilité d'un analyste financier qui est aidé d'un comptable en chef et de plusieurs aides-comptables. L'analyste financier est subordonné à l'administrateur et est chargé de préparer les rapports de comptabilité qui sont envoyés au Bureau Central de l'IICA pour les compléter en ajoutant d'éventuelles sommes pouvant provenir d'autres bureaux. Sous l'ordre de cet analyste financier, sont préparés les bordereaux de salaires, et les chèques de paiements émis par PEPPADEP; on tient aussi des registres auxiliaires.

La mise à jour du budget et l'état financier, s'élaborent dans le service de comptabilité de l'IICA, avec un système d'ordinateur.

2. Planification

Les plans établis pour les activités sont la responsabilité des directeur et co-directeur qui consultent les directeurs d'opérations ou travaux et des autres secteurs comme le service technique, les communications, le laboratoire, etc...

Les estimations de coût se basent sur les plans. Les fonds sont alors sollicités trimestriellement au Département de l'Agriculture des Etats-Unis d'Amérique. De même, des rapports sur l'emploi des fonds et les résultats obtenus, sont présentés chaque trimestre.

3. Contrôle

Les systèmes de contrôle en vigueur sont ceux prévus par les normes et règlements de l'IICA.

Les institutions qui contribuent économiquement, exercent une constante surveillance sur les fonds et la forme en laquelle ils sont employés, au moyen d'une expertise comptable trimestrielle.

Par ailleurs, l'IICA délègue son personnel spécialisé à l'appui de n'importe quelle branche de l'administration. En plus l'auditeur interne procède à des révisions sporadiques.

Faisant suite à la visite des auditeurs du Département de l'Agriculture des Etats-Unis, un délai de 60 jours a été fixé pour régulariser le système de contrôle des fonds en argent liquide, destiné au règlement compensatoire des fermiers pour l'abattage de leurs porcs.

4. Classification de Comptes

La classification des sommes employées dans le projet est celle décrite par le manuel de comptabilité de l'IICA. Il y a deux types de comptes: ceux du bilan et ceux du budget.

Les comptes du budget sont divisés en 4 types :

- a) Personnel
- b) Coût d'Opération
- c) Equipement
- d) Services Généraux

L'inclusion de ce groupe de compte apparaît à l'Etat Financier du 30 septembre 1982.

Les comptes du bilan sont présentés dans le Tableau

Bien que l'on dispose d'un manuel d'organisation et de règlements internes pour la régularisation des services fournis par les unités d'appui, il n'existe aucun système écrit pour l'administration de ces fonds. Il n'y a rien d'écrit sur la manière de répartir les



tâches au personnel concerné, la façon de faire les rapports au bureau à Port-au-Prince, et la coordination qui doit prévaloir parmi le personnel de la direction d'opération.

5. Manuel de Comptabilité

Le manuel de comptabilité, finances et administration des biens de l'IICA sert de guide pour les travaux de type comptable et financier du PEPPADEP.

L'emploi de formulaires, pour les ordres d'achats, fiches d'inventaires, registre des reçus (I-1), demandes de fonds, paiements bancaires, etc facilite le travail et permet un meilleur contrôle.

6. Analyse Budgétaire

Le budget de PEPPADEP est divisé en portions approuvées pour leur exécution entre les années 1981 et 1982.

Durant la première année de fonctionnement, on avait approuvé un budget de US \$1.866.055.00 dont US \$1.155.760 ont été dépensés

La balance excédentaire est donc de US \$709.295.00.

Pour l'année 1982, a été prévu, un budget de US \$11.914.903.00 qui le 30 septembre 1982 n'était dépensé qu'à concurrence de 31%; la balance excédentaire étant US \$8.204.487. Une forte dépense pour acquisition d'équipement et abattage intense de porcs durant la dernière partie de l'année, pour laquelle des compensations sont prévues aux fermiers porte à croire que l'année sera clôturée avec un excédent de US \$2.500.000.00.

Le détail du budget qui suit fournit d'amples informations sur les dépenses de cette période et l'excédent disponible.



Nous présentons aussi l'état financier au 31 octobre 1981 où l'on remarque une forte somme de US \$563.775 comme paiements anticipés qui vaut la peine d'être analysée afin d'obtenir la liquidation dans le plus court laps de temps possible.

G. RECOMMANDATIONS

Le niveau professionnel du personnel nommé pour les postes dépendants de l'administration n'inclut ni l'entraînement, ni l'expérience requis pour un projet de cette nature.

Le volume de personnel qui appartient à cette institution, le déplacement constant de gens dans les zones d'abattage, l'espace de travail, le nombre de véhicules, et le mouvement des fonds, font sérieusement penser qu'il faut renforcer encore davantage la structure administrative à Port-au-Prince. L'emploi d'un ordinateur depuis trois mois a soulagé en partie la charge, mais il reste encore un ample champ d'activités à développer pour ce qui reste de vie au projet.

Il est urgent de venir au secours de la section de comptabilité en nommant un ou deux employés. Un auditeur itinérant qui supervise et conseille sur l'emploi des fonds sur le terrain, est recommandé. Cet employé parcourrait les zones d'abattage pour exercer une surveillance sur l'argent liquide fixe, définir les responsabilités, former des superviseurs et conseiller quant au système de livraison et rendement.

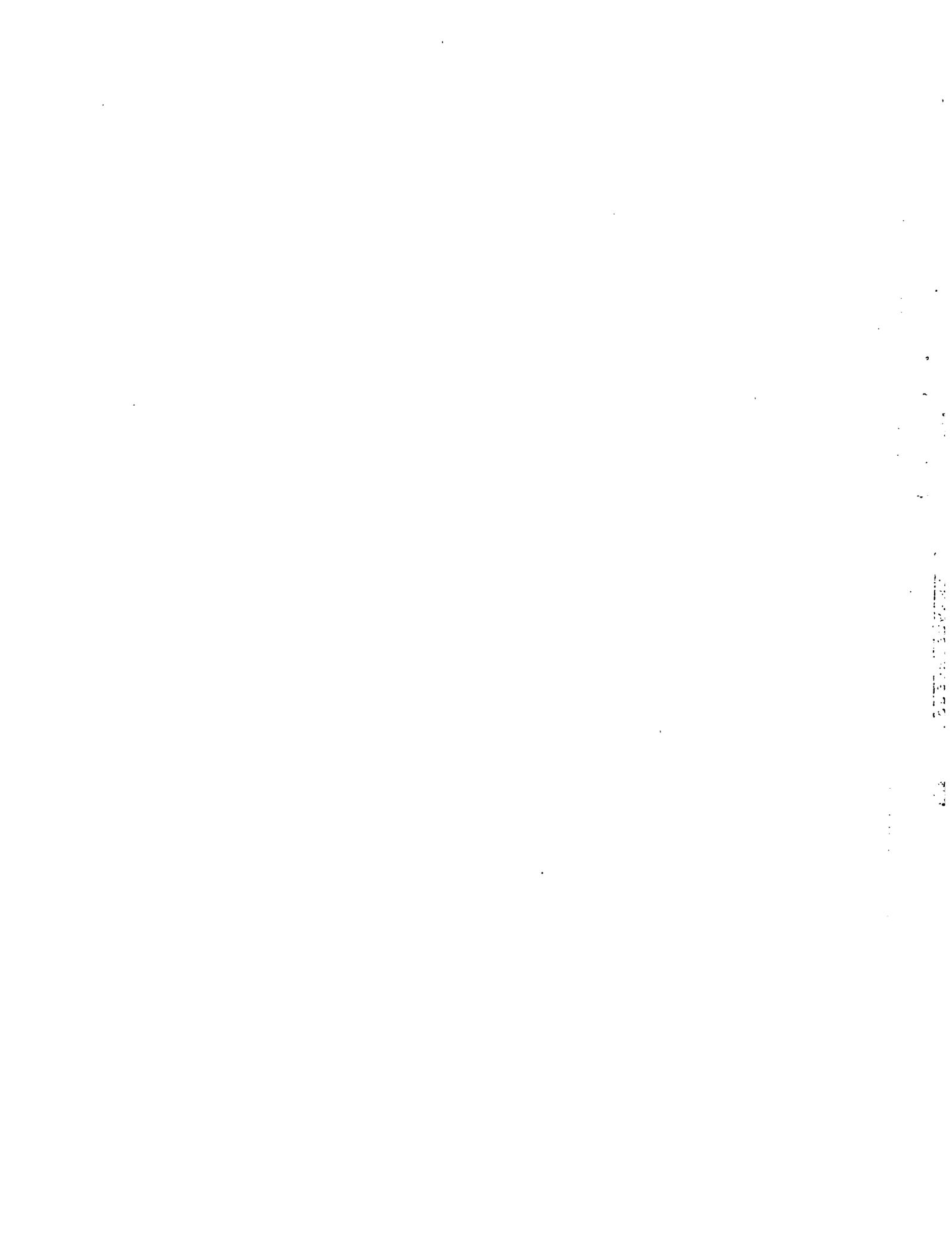
Une autre procédure, qui requiert un ferme contrôle sévère et régulier, est celle qui consiste à reporter dans les livres de comptabilité, les dépenses de ceux qui reçoivent l'argent pour compensations aux fermiers. Il faut en plus exiger des liquidations fréquentes pour soustraire les dépenses des sommes avancées.

Le plus sérieux défaut de cette organisation est la responsabilité conjointe des directeurs et co-directeurs. Cet arrangement ne permet pas toujours de maintenir les décisions fermes, s'il existe une opinion divergente d'un des deux directeurs. Cette situation est sujette à conflits entre les deux parties.

On doit créer au bénéfice des techniciens et autres professionnels qui sont assimilés au projet, un programme d'entraînement et d'orientation.

Nous estimons excessives les places réservées pour les animateurs et chauffeurs, dans les circonstances actuelles. Il faudra donc reviser ces assignations.

Profitant de cette révision, il serait très utile de repasser les dossiers des employés, un par un, pour chercher à éliminer des employés inefficients à l'avantage de ceux qui le sont. Il faut employer un critère plus rigide afin d'améliorer la qualité du personnel.



COMMISSION HAITIENNE HAUT NIVEAU
 Agriculture -
 Santé Publique
 Ministres
 Defense - Finances

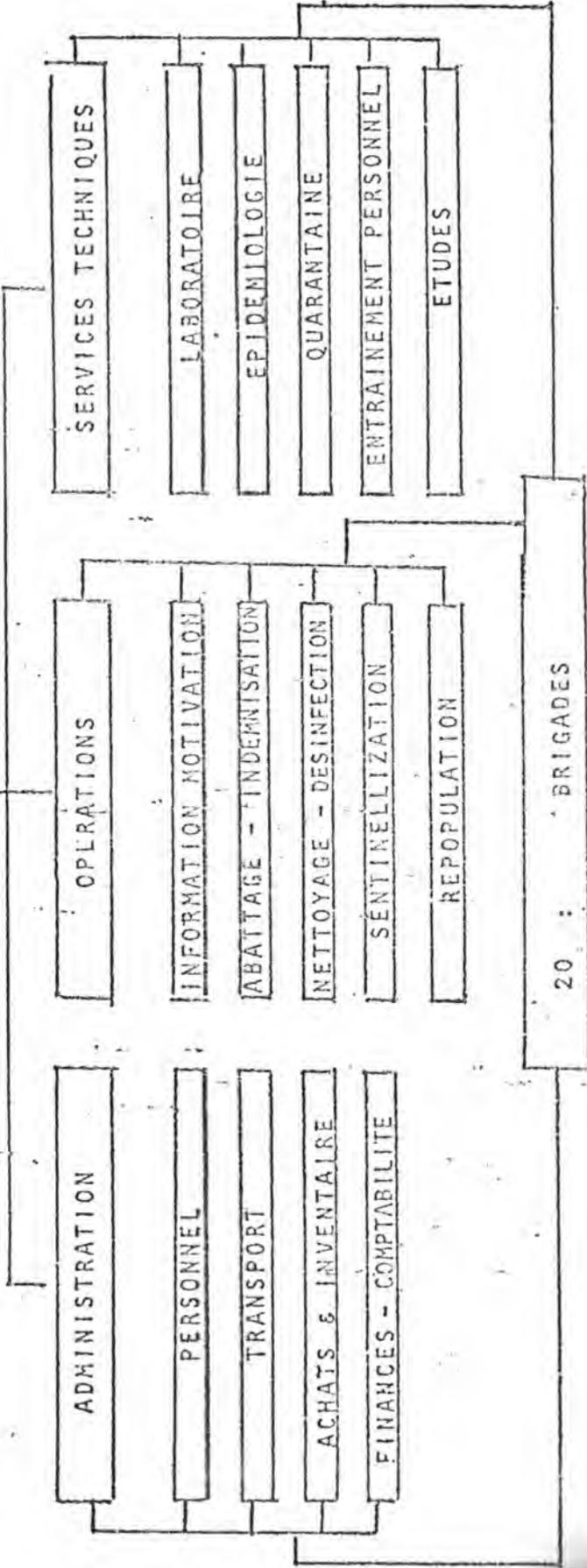
IICA - PAYS DONATEURS
 1. COMITE SPECIAL - Fonds
 2. COMITE DE CONSULTATION
 Operations

COMITE DE COORDINATION
 IICA - DONATEURS - IICA

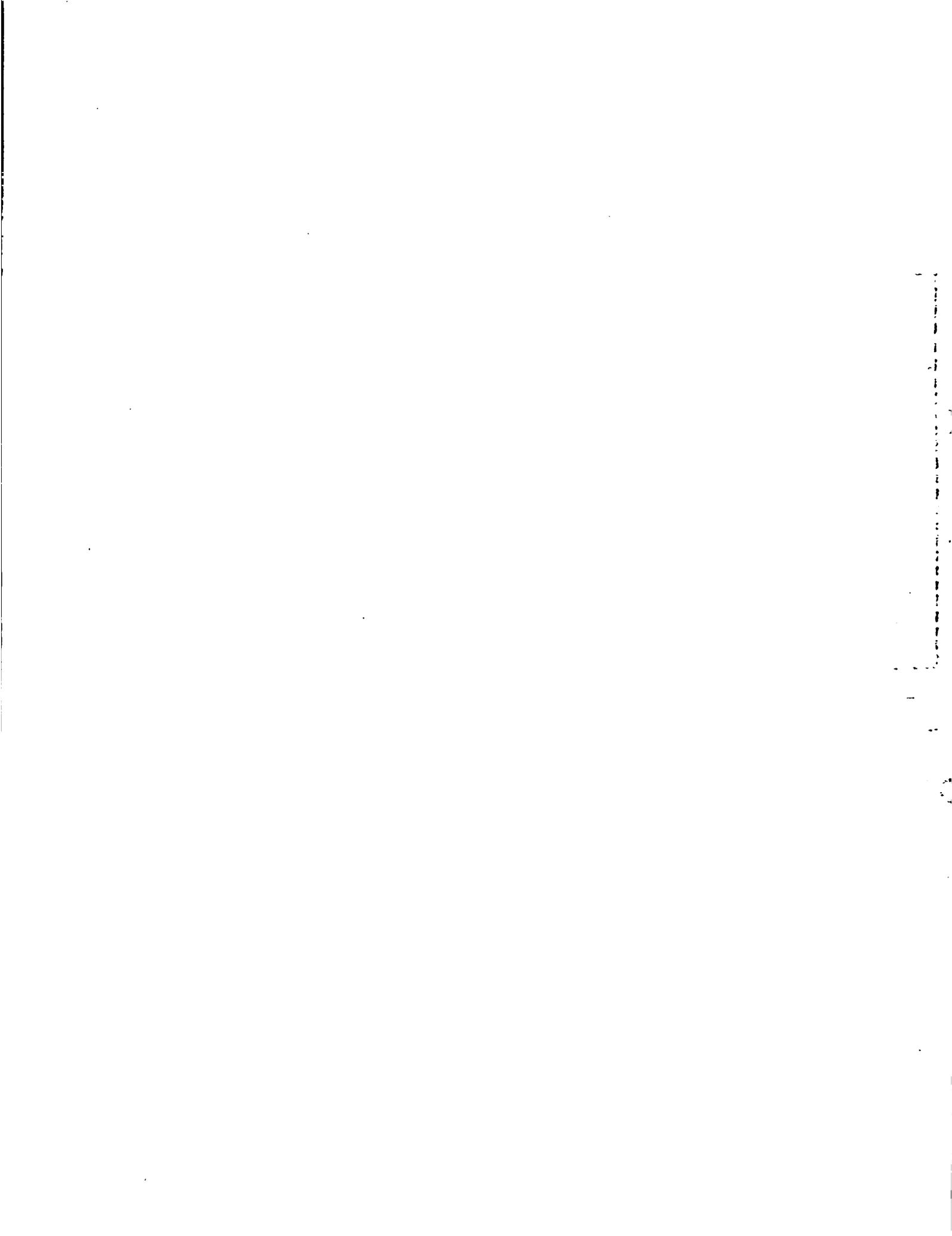
DIRECTION

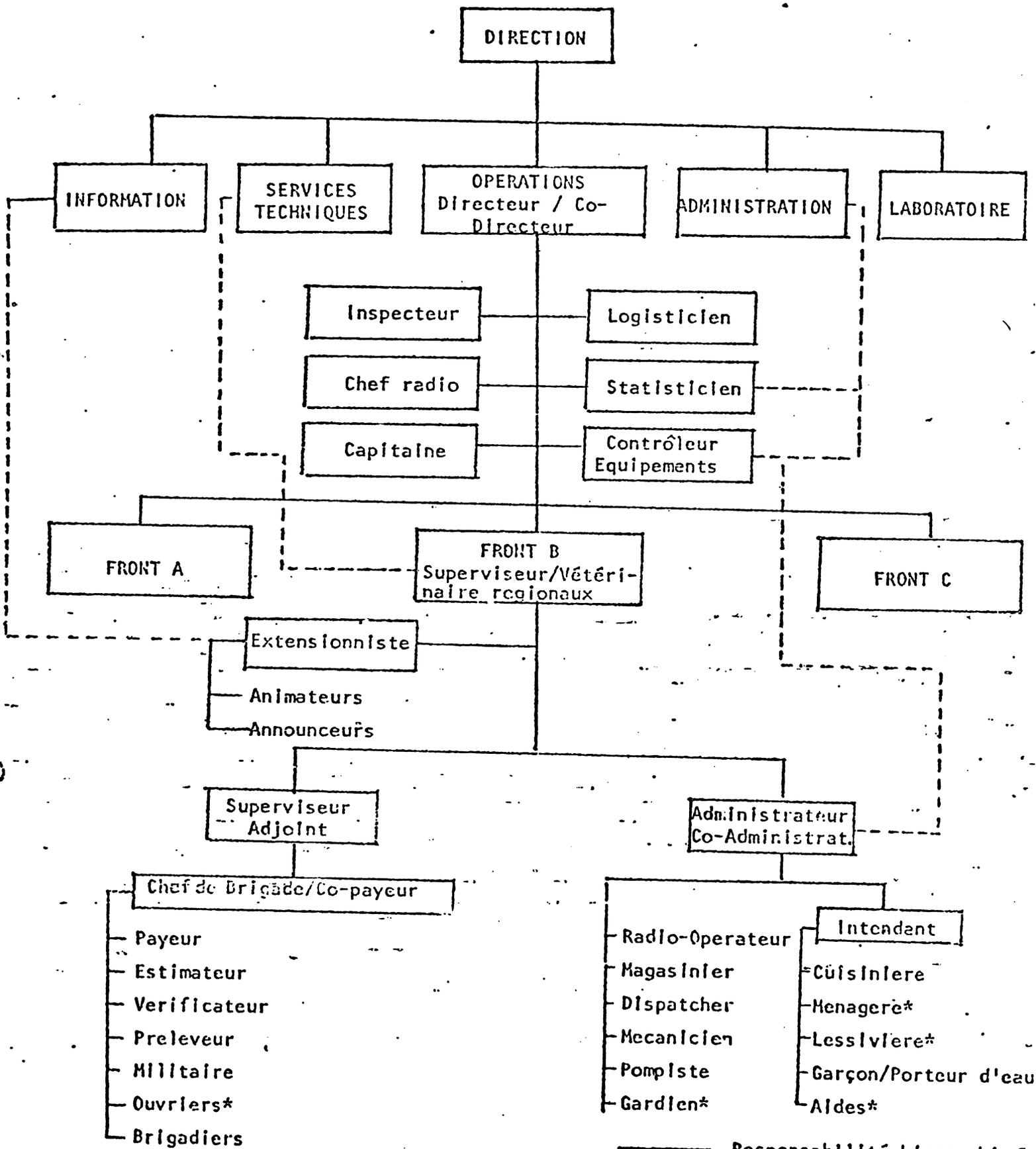
LIAISON MILITAIRE

COMMUNICATION



20 : BRIGADES





*Ouvriers locaux

————— Responsabilité hlerarchique
 - - - - - Responsabilité fonctionnelle

FIEVRE PORCINE AFRICAINELISTE DES POSTES - 1er. Octobre 1982

EFFECTIF	POSTES
1	DIRECTEUR GENERAL
1	CO-DIRECTEUR GENERAL
1	DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES
1	CO-DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES
1	DIRECTEUR DE LABORATOIRE
2	CO-DIRECTEUR DE LABORATOIRE
1	DIRECTEUR DE COMMUNICATIONS
1	CO-DIRECTEUR DE COMMUNICATIONS
1	DIRECTEUR DES TRAVAUX
1	CO-DIRECTEUR DES TRAVAUX
1	ADMINISTRATEUR
1	CO-ADMINISTRATEUR
1	ANALISTE FINANCIER
1	CHEF DE PERSONNEL
1	CO-CHEF DE PERSONNEL
1	CHEF DES TRANSPORTS
1	CO-CHEF DES TRANSPORTS
1	CHEF D'ACHATS
1	CO-CHEF D'ACHATS
1	CHEF D'INFORMATION
1	CHEF DU SERVICE ENTRAINEMENT
1	ASSISTANT DU SERVICE D'ENTRAINEMENT
1	CHEF DU SERVICE DE LIAISON
1	CHEF DU LAZARET
1	CHEF DU SERVICE EPIDEMIOLOGIE
1	SUPERVISEUR DU LAZARET

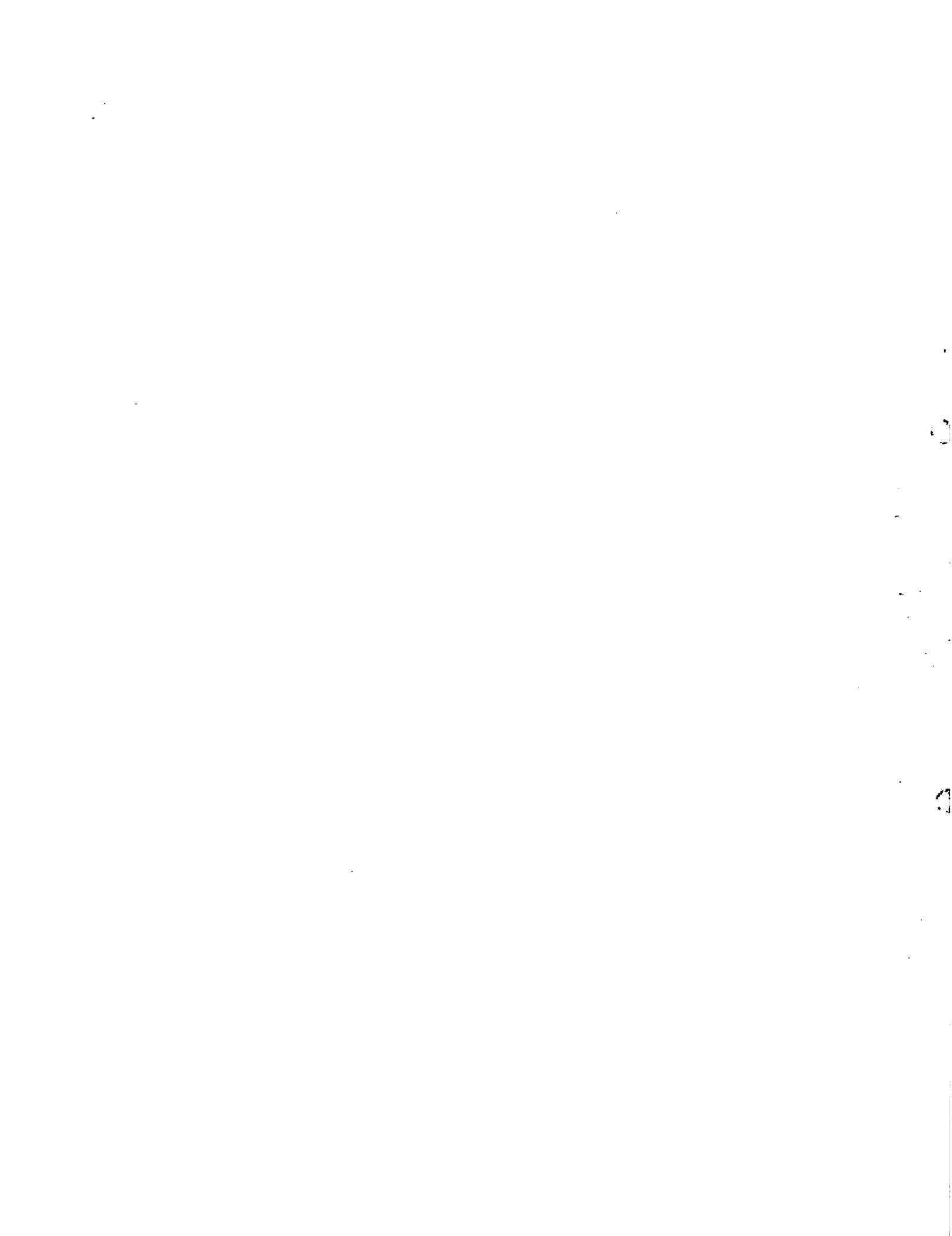
FIEVRE PORCINE AFRICAINELISTE DES POSTES - 1er. Octobre 1982

EFFECTIF	POSTES
7	SUPERVISEUR REGIONAL
1	ASSISTANT SUPERVISEUR REGIONAL
9	VETERINAIRE REGIONAL
1	INSPECTEUR GENERAL DE BIENS ET EQUIPEMENT
2	CHEF DE L'EQUIPE DE NETTOYAGE
1	ASSISTANT SUPERVISEUR DE NETTOYAGE ET DESINFECTION
1	CHEF D'EQUIPE TOMAS
3	ASSISTANT DU CHEF D'EQUIPE TOMAS
5	ADMINISTRATEUR REGIONAL
5	CO-ADMINISTRATEUR REGIONAL
1	CHEF DE LIAISON
1	CHEF DE LIGNE
20	CO-PAYEUR
18	PAYEUR
18	CHEF DE BRIGADE
21	ASSISTANT DU CHEF DE BRIGADE
3	BRIGADIER
2	INFIRMIER VETERINAIRE
1	AGENT VETERINAIRE
9	INTENDANT
67	ANIMATEURS
15	AGENT EPIDEMIOLOGISTE
2	BIOLOGUES
1	TECHNICIEN DE LABORATOIRE
1	CHEF DE BUREAU



FIEVRE PORCINE AFRICAINELISTE DES POSTES - 1er...Octobre 1982

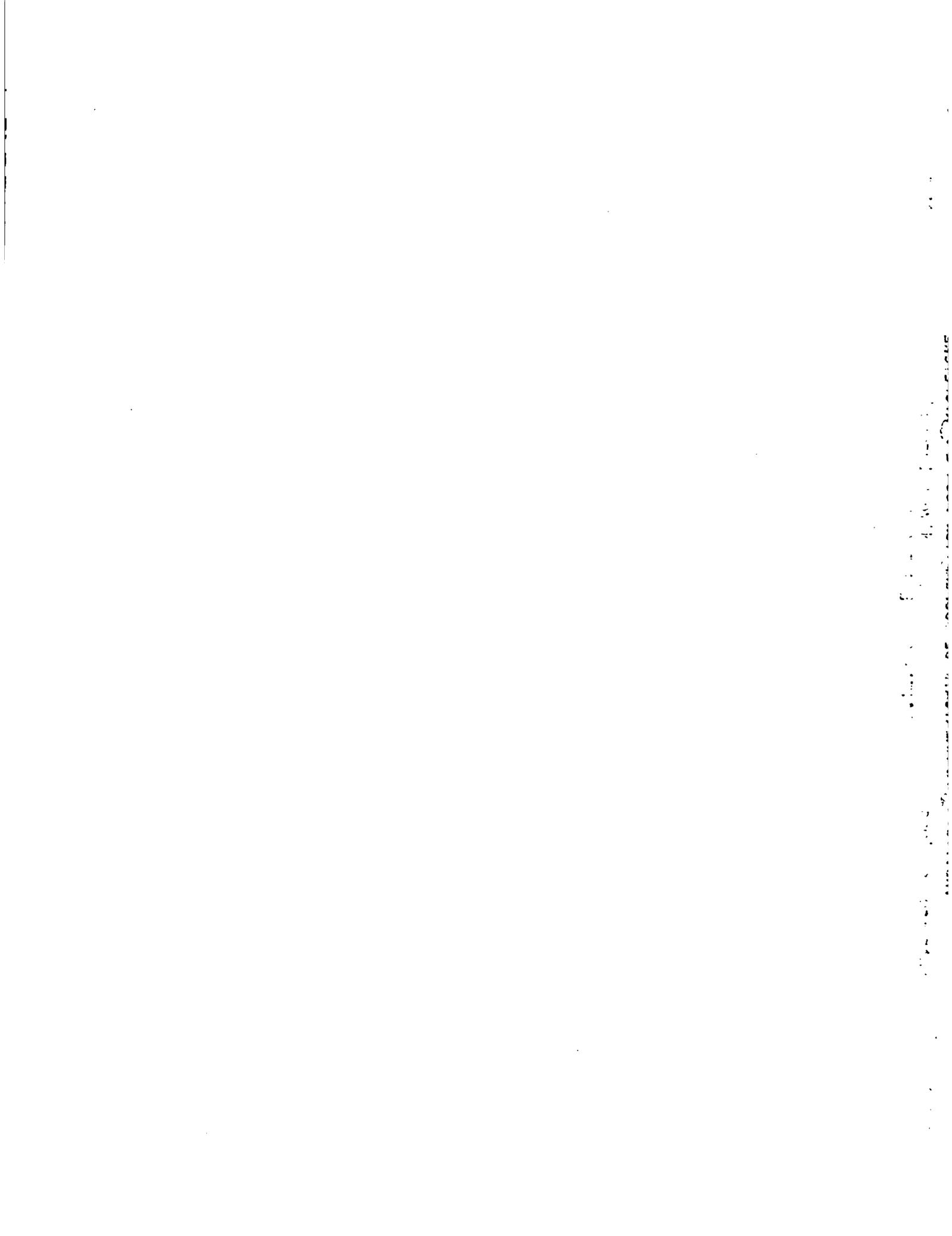
EFFECTIF	POSTES
1	COORDINATEUR DE RADIO-COMMUNICATION
1	SPECIALISTE AUDIOVISUEL
1	COORDINATEUR INFORMATION
1	STATISTIQUE
2	COMPTABLE
2	INSPECTEUR DES TRAVAUX
6	TRADUCTEUR/INTERPRETE
1	SECRETAIRE TRILINGUE
10	SECRETAIRE BILINGUE
15	SECRETAIRE DACTYLO
1	CHARGE DES ARCHIVES
1	RECEPTIONNISTE
17	MESSAGER
2	INTENDANT
2	ARTISTE
1	CARTOGRAPHE
2	JOURNALISTE
1	PHOTOGRAPHE
1	CHEF RADIO
12	RADIO OPERATEUR
4	ANIMATEUR
5	AUXILIAIRE-ANIMATEUR
70	CHAUFFEUR
2	DISPATCHER
1	RESPONSABLE DES LIVRAISONS
6	GARDIEN



FIEVRE PORCINE AFRICAINE

LISTE DES POSTES - 1er. Octobre 1982

EFFECTIF	POSTES
7	OUVRIER
5	ORDONNANCE
5	FEMME DE MENAGE
17	MESSAGER
8	MECANICIEN
2	CONSULTANT
1	CO-INSPECTEUR GENERAL DE BIENS ET EQUIPEMENT
455	TOTAL



Facture	Depenses du mois	Depenses a cette date	Programme operatif	Disponible	Depenses
PERSONNEL					
11 Coût person.prof. intern.	0.00	24.294.45	259.183.00	224.888.55	13
11 A Salaires	0.00	19.160.93	178.275.00	159.114.02	10
11 B Allocations et autres depenses					
12 Coût person. prof. aux.	7.390.00	107.737.29	268.504.00	160.766.71	40
12 A Salaires	428.26	9.809.01	30.211.00	20.401.99	32
12 B Autres depenses	7.818.44	171.001.73	736.173.00	565.171.27	21
Sous-total					
COÛTS D'OPERATION					
20 Voyages officiel	492.00	16.435.88	30.200.00	13.764.12	54
21 Litterature technique	0.00	608.20	1.500.00	891.00	46
22 Edition de publications	0.00	0.00	2.000.00	2.000.00	
24 Consultants et conferenciers	0.00	1.392.41	2.000.00	607.59	69
25 Materiaux et outills	0.00	2.510.08	47.000.00	44.489.92	5
26 Autres services	1.704.20	7.129.00	5.000.00	2.129.00CB	142
27 Procé electr. de données	0.00	0.00	2.000.00	2.000.00	
Sous-total	2.196.20	28.075.57	89.700.00	61.624.40	21 ⁹
EQUIPEMENT NOUVEAU					
40 Equipement nouveau	29.392.10	846.475.14	903.050.00	56.574.86	93
Sous-total	29.392.10	846.475.14	903.050.00	56.574.86	93
SERVICES GENERAUX					
50 Fournitures	5.239.60	83.369.26	63.000.00	20.369.26CB	132
51 Impression d'inf. et docum.	7.15	52.90	15.000.00	14.947.10	
52 Communication	110.97	3.265.69	6.000.00	2.734.31	54
53 Entretien	5.00	1.242.61	28.000.00	26.757.39	4
55 Loyers	0.00	22.413.00	15.000.00	7.413.00CB	149
56 Assurances	131.11	864.32	7.132.00	6.267.65	12
57 Services d'ordinateur	0.00	0.00	3.000.00	3.000.00	
Sous-total	5.543.85	111.207.78	137.132.00	25.924.22	31
TOTAL BUREAU					
	44.750.57	1.155.780.22	1.666.155.00	709.534.78	

Facture	Depenses du mois	Depenses a cette date	Programme operatif	Disponible	Depenses
PERSONNEL					
11 Coût person-prof. intern.					
11 A Salaires	19.438.96	144.744.96	1.075.696.00	530.991.04	13
11 B Allocations et autres depenses	6.240.06	34.390.72	321.999.00	267.608.28	10
12 Coût person. prof. aux.					
12 A Salaires	143.808.34	922.943.61	1.402.725.00	475.787.39	65
12 B Autres depenses	398.49	3.182.56	166.832.00	163.729.44	1
Sous-total	169.945.85	1.105.181.85	2.967.252.00	1.862.070.15	37
COUTS D'OPERATION					
20 Voyages officiels	4.603.77	74.597.81	52.616.00	21.981.81CB	141
21 Littérature technique	150.20	3.108.58	1.000.00	2.108.68CB	310
22 Edition de publications	9.966.40	53.373.63	185.000.00	131.626.37	28
22A Distribution de publications	0.00	0.00	1.000.00	1.000.00	
23 Bourses	200.00CB	11.236.65	0.00	11.236.05CB	
24 Consultants et conferenciers	4.534.77	65.376.36	50.000.00	15.376.36CB	130
25 Matériaux et outils	164.151.66	464.629.29	244.000.00	240.629.29CB	198
26 Autres services	756.745.00	2.016.034.90	7.000.000.00	4.583.565.07	28
27 Procéd. electr. données	105.50	100.00	10.000.00	9.900.00	1
28 Personnel sur le terrain	32.010.35	45.207.35	30.000.00	15.207.35CB	150
Sous-total	974.482.15	2.753.664.10	7.573.616.00	4.815.551.90	36
EQUIPEMENT NOUVEAU					
40 Equipement nouveau	20.427.42	605.767.83	625.000.00	219.232.17	73
Sous-total	20.427.42	605.767.83	625.000.00	219.232.17	73
SERVICES GENERAUX					
50 Fournitures	32.785.54	256.440.28	188.000.00	68.440.20CB	136
51 Impression d'inf. et docum.	0.00	4.477.60	5.000.00	522.40	89
52 Communication	2.262.62	34.307.73	24.000.00	10.307.73CB	142
53 Entretien	22.013.34	108.801.20	231.000.00	122.508.80	46
54 Attention officielles	0.00	420.50	3.000.00	2.070.60	30
55 Loyers	2.241.00	54.170.00	60.000.00	5.830.00	90
56 Assurances	8.971.78	19.883.67	32.435.00	12.551.33	61
57 Services d'ordinateur	250.28	250.26	5.000.00	4.745.80	5
Sous-total	68.483.68	479.141.18	549.635.00	69.893.82	87
TOTAL BUREAU	1.233.339.10	4.543.754.56	11.914.903.00	6.971.748.04	41

H. EVALUATION DE L'EXECUTION DU PROJET

1. Organisation

Une analyse de la structure organisatrice du Projet met en relief l'existence d'un Directeur (Personnel National et d'un Co-Directeur (Personnel Etranger) pour le Projet et pour chacune de ses divisions.

Cette structure est sujette à diverses critiques, à des niveaux différents; par exemple au niveau du DARNDR, d'un côté on indique qu'il est possible que ce double poste dans chaque position directive se justifie par le nombre élevé d'étrangers dans le Projet; d'un autre côté, on le considère comme un artifice,, étant donné que ce sont les Co-Directeurs qui réellement dirigent le Projet. Ce fait, comme on l'a démontré, a été confirmé après que l'IICA ait remis le contrôle total au Co-Directeur.

Encore au niveau du Projet même, le personnel national critique ce dernier fait; car devant les problèmes et divergences d'ordre administratif, le Directeur National pouvait recourir au Directeur du Bureau de l'IICA en Haiti, alors que le Co-Directeur recourait à la USDA; quand le Co-Directeur assume le contrôle total, le Directeur National du Projet pense qu'il n'a plus personne à qui recourir, et, en plus, il n'a pas le pouvoir de mettre en action les décisions du Ministre sur le Projet.

Le double poste est aussi considéré comme une duplication superflue qui, en certains cas, rompt l'harmonie interne du travail et la fluidité de la circulation des documents.

Le fait que les Co-Directeurs ne forment pas partie du personnel de la Centrale de l'IICA, mais qui ont été seulement engagés pour travailler dans ce projet a eu une influence sur la séparation graduelle entre le Projet et le Bureau IICA/Haiti.



2. Administration

Au moment où le Projet a été mis en marche, on a aussi mis en évidence qu'en termes d'objectifs, d'envergure et de caractéristiques d'opération, le Projet pouvait difficilement rentrer dans le cadre d'actions des projets de l'IICA. De plus, vu qu'il a été considéré dès le début comme un Projet "d'urgence" et qu'il a été traité comme tel, il a dû sortir, en plusieurs cas, du cadre de l'action de l'IICA.

Ce concept "d'urgence" et la manière d'envisager la solution aux différentes actions ont été, probablement, le point déterminant d'un lent éloignement entre le Projet et le Bureau IICA/haiti. Le Co-Directeur du Projet indique, à ce sujet, que le Directeur de l'IICA en Haiti étant très légaliste, sujet à des "technicalities" et, manquait de la flexibilité nécessaire pour adapter les règlements de l'IICA aux caractéristiques du Projet.

On considère que la perte du contrôle du Projet de la part de l'IICA, spécialement au niveau du Ministère, est due, en grande partie, au fait que la position-clé du Co-Administrateur est tellement inconstante, (il y a eu plusieurs Co-Administrateurs) et que le premier Co-Administrateur n'était pas nettement un personnel de l'IICA.

L'aspect d'administration du personnel (nomination etc...) a constitué, probablement, le point le plus faible et le plus "problématique". Le Co-Directeur indique que le Projet exige qu'on engage le personnel en toute hâte, et que l'IICA y met trop de temps. A cet égard, la Mission d'Evaluation considère qu'il existe un changement de personnel étranger (américain) peut-être excessif, et que cela pourrait augmenter les frais. Dans ce domaine, le Bureau de l'IICA en Haiti ne joue aucun rôle; c'est la totale responsabilité du Co-Directeur en consultation directe avec l'IICA - Bureau Central.

On a pu observer, intérieurement, qu'à l'égard de la préparation des budgets, par exemple, il y a des changements qui tendent à améliorer le mécanisme d'un budget global à des budgets par Division avec la participation du personnel des Divisions.

Il convient, d'après une observation générale, de ne pas continuer à considérer le Projet comme "Urgent", vu que si cela continue, toute règle ou tout procédé serait facilement contournés.

3. Considérations Techniques

L'objectif de l'élimination des porcs est en train de s'accomplir, malgré quelque retard. L'exécution du Projet a commencé dans la zone d'essai (zone au nord du pays) et l'expérience acquise a permis de corriger des fautes de genre organisationnel aussi bien que des déficiences d'équipe, véhicule, etc...

Au moment de l'évaluation, on avait déjà couvert un peu plus que la moitié du territoire, et on considérait que cela représentait approximativement 55% du peuplement porcin. En réalité, en termes numériques, il y a eu trop de confusion, puisque les estimations initiales révélaient approximativement l'existence de 600.000 porcs (au commencement du Projet). Cependant, le nombre des porcs déjà abattus était en réalité de 113.050 porcs seulement, et si ce nombre représentait 55%, on aurait une population de 200 à 250.000 porcs approximativement.

Le procédé proprement dit d'abattage des porcs est très bien organisé et il se réalise à travers les brigades sur le terrain, où on sent, qu'en général le personnel est bien entraîné dans chacune des phases, comme l'abattage, le contrôle des routes, le contrôle des ports, le nettoyage et la désinfection, l'appui logistique, la préparation des cartes, etc...



On estime que l'abattage des porcs serait terminé en mai 1983, si on ne souffre pas de contre-temps. On ajoute quatre mois à peu près pour le nettoyage et la désinfection, de manière à déclarer l'éradication de la maladie en septembre 1983.

En guise d'appui aux actions techniques du Projet, le Comité de Coordination réalise un travail considéré comme positif et d'un grand bénéfice pour le Projet, bien que parfois on est amené à discuter des aspects qui pourraient être considérés sous l'angle interne; les rapports issus après chaque réunion trimestrielle, constituent une bonne source d'information pertinente.

Au niveau du Projet, la possibilité que les fonds apportés par la USDA et le Gouvernement du Mexique ne soient pas suffisants pour terminer l'abattage des porcs, est à craindre. D'après le Co-Directeur, l'apport insuffisant du Mexique (le Mexique a livré seulement US \$210.000.00) et du Canada, provoque un dérangement budgétaire sérieux et il faudrait penser à réajuster le mécanisme opérationnel tout en essayant de trouver des fonds additionnels.

Parmi les postes qui seraient possiblement affectés par un réajustement budgétaire, le Co-Directeur énumère les suivants :

- La construction d'un laboratoire central
- La diminution du programme d'information
- L'élimination de certain personnel (surtout les chauffeurs).

Le problème budgétaire survenu affecte la mise en marche de l'étape de sentinellisation, étape qu'on devait réaliser avec une base de 3000 porcs environ. On fait savoir, maintenant, à la Mission d'Evaluation que la sentinellisation devrait se faire avec, à peine 600 porcs (60 mâles et 540 femelles), nombre nettement insuffisant pour un programme de localisation de porcs sentinelles et cela nuira directement aux possibilités de vérifier l'absence de la maladie d'une manière sûre, laissant en outre plusieurs zones sans vérification.



Les races de porcs qui seront utilisées pour cette étape semblent être déjà définies et elles proviennent des U.S.A. On prévoit des problèmes d'adaptation au climat, à l'alimentation, etc. mais on espère les surmonter de façon favorable.

La Mission d'Evaluation considère qu'on devait faire un maximum d'effort pour commencer cette étape, dont le retard possible pourrait affecter d'une manière significative, les décisions pour la Phase II ou le repeuplement.

Deux autres actions d'importance pour le Projet n'ont pas reçu l'attention qu'elles méritaient : la formation du personnel technique, surtout au niveau du DARNDR, et la substitution des porcs sacrifiés par d'autres espèces, principalement par des volailles (poulets) ou des chèvres. Cette déficience trouve ses racines dans le manque d'allocation du budget dans le Projet. Le DARNDR avait dirigé ces actions et le Projet les renforcera en versant US \$30.000.00.

La formation, assez rare, que le Projet offre est celle reçue par le personnel destiné au terrain qui participe principalement à l'abattage des porcs, et aux actions du laboratoire de diagnostic.

4. Considérations Economiques et Sociales

Ces considérations se rapportent principalement à la répercussion du Projet au niveau de l'agriculteur et très particulièrement au niveau des petits agriculteurs qui forment la grande majorité du milieu paysan haïtien.

On avait mis en évidence, antérieurement, le rôle que le porc joue dans la vie du petit agriculteur, comme étant une base d'épargne, une consommation des déchets et des résidus, une partie des cérémonies religieuses, etc... C'est pourquoi son élimination affecte profondément le système économique et le système de vie de l'agriculteur.

Au niveau du Projet, on indique des cas où il y a une réticence de la part de l'agriculteur à permettre l'abattage de ses porcs; mais en réalité, l'argent coule et les paysans reçoivent la compensation adéquate (US \$40 pour un porc adulte, US \$20 pour un jeune porc, \$5 pour un cochon de lait).

Certains problèmes se sont présentés par suite de rumeurs mal intentionnées répandues notamment par des intermédiaires qui, afin de profiter de la situation, font courir le bruit que le Gouvernement ne paiera pas les porcs abattus, ou bien qu'il les paiera à bas prix. Ils incitent ainsi le paysan à leur vendre les porcs en lui disant qu'il aura de meilleurs prix.

On constate qu'il n'y a pas eu une campagne honnête, dans certains cas, et notamment avant le commencement du Projet, ce qui a forcé les paysans à tuer leurs porcs sans aucune compensation.

Les plus grands problèmes ont été, peut-être, suscités dans la zone frontière entre Haïti et la République Dominicaine, parmi les paysans qui ont perdu leurs porcs lors de la campagne en 1978, car le Gouvernement procède lentement au paiement de la compensation promise. De plus, dans d'autres cas, des injustices ont été commises, faute de listes sûres indiquant les agriculteurs lésés.

L'impact du Projet dans l'économie générale et au niveau du paysan peut être encore plus grave si jamais la phase de repeuplement est retardée. On considère que pendant la réalisation de cette phase les paysans qui ont été endommagés par l'abattage de leurs porcs, en recevront d'autres, de nouvelles races et de plus grande productivité. Le paysan a confiance en cette promesse et il attend qu'elle soit accomplie rapidement. Au cas contraire, et comme on a manifesté au DARNDR, de sérieux problèmes de caractère politique et socio-économique peuvent se déchaîner.

I. EVALUATION DE L'IMPACT DU PROJET

Le Projet définit trois principaux participants dans le développement des actions :

- a) Le Gouvernement d'Haiti
- b) L'IICA
- c) L'agriculteur-éleveur de porcs comme bénéficiaire du Projet.

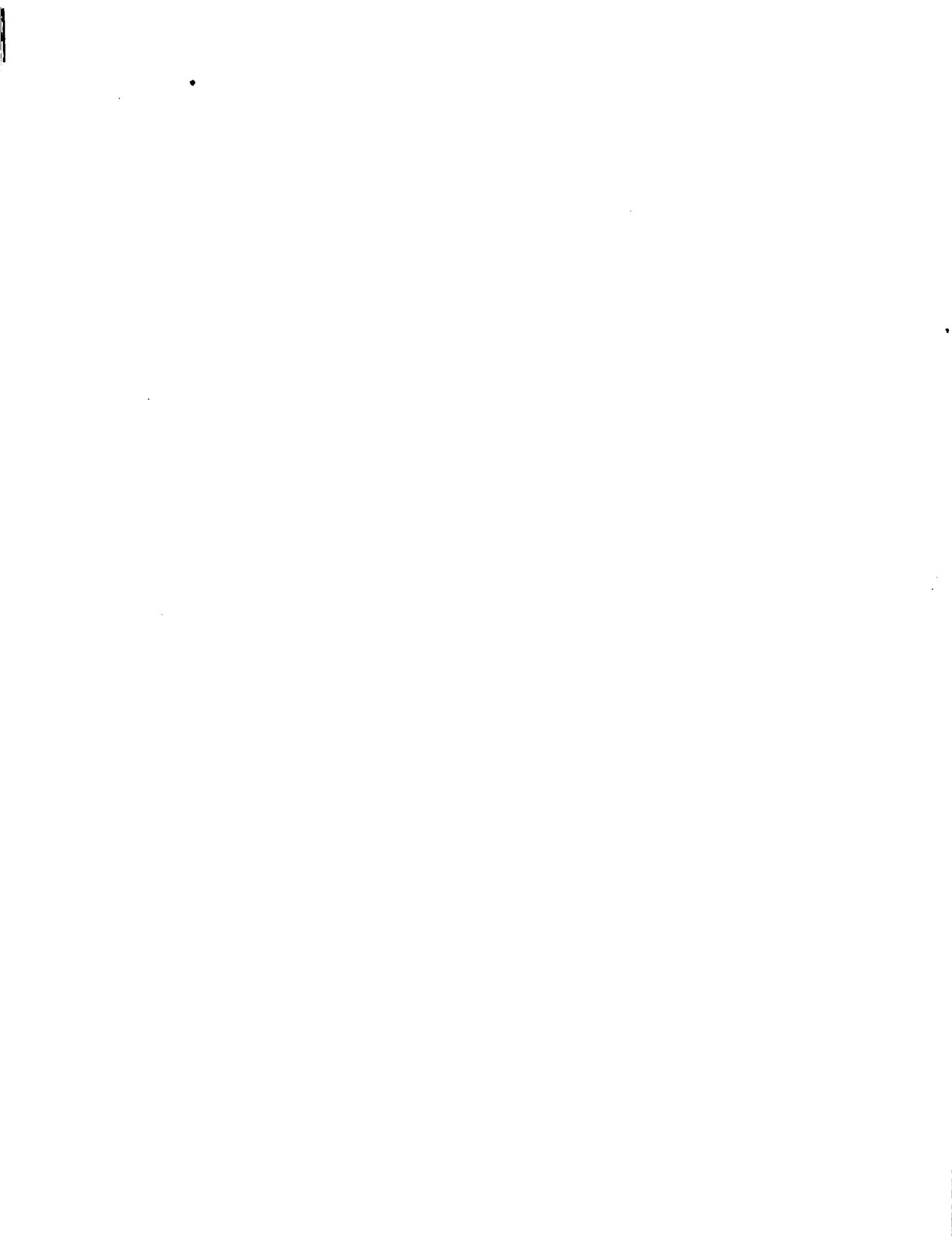
Conformément à l'Accord de Coopération Technique du Gouvernement de Haiti/IICA, le Gouvernement Haitien est l'exécuteur du Projet, alors que conformément aux Conventions avec l'USDA et les Gouvernements du Mexique et du Canada, c'est l'IICA qui en est l'exécuteur.

Par conséquent, l'évaluation a essayé de définir à chacun de ces participants, ses relations avec le Projet et l'effet produit sur eux par suite des actions réalisées.

1. Relations Gouvernement Haiti/Projet

Le Document de Base, annexé à l'Accord de Coopération Technique Gouvernement Haiti/IICA, définit clairement les responsabilités du Gouvernement quant au Projet qui sont les suivants :

- a) Déclarer l'état d'urgence national ;
- b) Prendre toutes les mesures indispensables pour la réussite des opérations du Projet;
- d) Dédommager les producteurs dont les porcs sont morts en 1978;
- e) Etablir une commission gouvernementale à un haut niveau;
- f) Assigner au Projet, le personnel du DARNDR et celui d'autres dépendances.



Le Département de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural, a subi dès le début et au niveau gouvernemental, le poids des actions relatives au Projet. Par conséquent le Secrétaire d'Etat de l'Agriculture a dû jouer un important rôle dans les étapes préparatoires du Projet.

Conformément à l'information obtenue par la Mission d'Evaluation au niveau du DARNDR (sur la base d'un questionnaire préparé à ce sujet), on en déduit qu'il y a eu un intérêt particulier du Gouvernement d'Haiti pour réaliser le Projet d'Eradication de la Peste Porcine Africaine et de Développement de l'Elevage Porcin, bien que le processus d'approbation au niveau du Gouvernement ait été difficile et long. Le Secrétaire d'Etat de l'Agriculture a mis longtemps à convaincre le Cabinet Ministériel de la nécessité de mener à bien le Projet, car si on n'éradicait pas la Peste Porcine Africaine, elle continuerait à affecter sérieusement l'Industrie Porcine Nationale. La difficulté au niveau du Gouvernement se basait sur le fait que dans le Cabinet, il n'y avait pas de consentement sur les points suivants :

- a) Le degré d'avancement de la maladie dans le pays;
- b) L'éradication de la maladie impliquait l'abattage de tout le cheptel porcin du pays, ce qui engendrerait un sérieux problème social et économique pour le pays;
- c) La situation pourrait provoquer un sérieux problème politique vis à vis des pays voisins, car on considérerait Haiti comme le foyer de l'infection susceptible à se propager dans ces pays.

Le critère technique présenté par le Secrétaire d'Etat de l'Agriculture a obtenu l'approbation du Cabinet par la formulation d'une demande officielle d'assistance technique internationale au Comité Interaméricain d'Agriculture, lors de sa XIXème Réunion Ordinaire au Mexique (22-26 septembre 1980). Plus tard, interviendra la signature de l'Accord de Coopération Technique avec l'IICA, susmentionné.

Malgré la demande de la JIA et la signature de l'Accord avec l'IICA le Cabinet a retardé l'approbation pour déclarer l'état d'urgence, ce qui a été fait seulement en avril 1982, c'est-à-dire environ 10 mois après la signature de l'Accord de Coopération Technique Gouvernement Haiti/IICA (juillet 1981). On a indiqué, en plus, que le Gouvernement voulait être sûr (avant de déclarer l'état d'urgence) que le Projet pouvait se réaliser avec succès.

Malgré l'agrément du Gouvernement d'Haiti, le sentiment que le pays serait soumis à un grand sacrifice, s'impose encore. Un sacrifice social et économique ressenti surtout au niveau du petit agriculteur pour qui le porc n'est pas seulement une marchandise, mais beaucoup plus que cela. En réalité, il fait même partie de la famille et sa nourriture ne demande aucun frais.

Le DARNDR a essayé d'être au courant de l'exécution du Projet, spécialement à travers son représentant au Comité de Coordination. Au début, le Sous-Secrétaire d'Etat du DARNDR maintenait une étroite relation avec le Projet et participait aux réunions bi-mensuelles auxquelles le convoquait le Directeur de l'IICA, pendant la phase préparatoire du Projet. Mais après le DARNDR a perdu le contrôle ainsi que l'avantage d'être bien informé de la marche quotidienne du Projet. Le projet échappe au Ministère et celui-ci n'a pas les moyens de le contrôler.

Dans l'Accord Gouvernement Haiti/IICA, la clause 22 établit que la Phase I ne commencerait pas avant d'avoir l'assurance de financement pour la Phase II. En fait, elle a été commencée avant d'obtenir telle assurance.

Le DARNDR a indiqué, à ce propos, que le Gouvernement d'Haiti ne consentirait à faire démarrer le Projet que s'il était sûr de l'aide financière que la BID avait offerte pour cette phase.

Le Gouvernement d'Haiti n'a pas respecté, lui non plus, l'article 5 qui établit que "avant l'étape de dépeuplement, on devra dédommager en des délais prévus dans le Plan Mensuel des Opérations, indépendamment de l'Accord présent et du Projet, les propriétaires des porcs abattus en 1978, comme une mesure prise pour éviter l'introduction de la Peste Porcine en Haiti".

2. Relations Projet/IICA

Conformément à l'Accord entre le Gouvernement d'Haiti et l'IICA, aux Accords multilatéraux entre l'IICA, l'USDA-APHIS et l'IICA et le Gouvernement des Etats Mexicains, ainsi qu'au Document de Base annexé à la Convention Gouvernement Haiti/IICA, et le Plan d'Opérations du 3 décembre 1981, le rôle de l'IICA dans le Projet est sujet aux principales obligations suivantes :

- a) Fournir la coopération technique et coordonner les aspects techniques du Projet;
- b) Négocier, obtenir et gérer les ressources financières disponibles et additionnelles pour la Phase I du Projet, Coopérer avec le Gouvernement d'Haiti pour obtenir les fonds pour la Phase II;
- c) Diriger, superviser et gérer le personnel engagé et payé par les fonds du Projet, conformément aux règlements de l'IICA;
- d) Former sur place une équipe technique pour développer en détail les plans d'action et le financement de la Phase II du Projet;
- e) Coopérer étroitement avec le personnel technique national dans la planification et l'exécution de tous les détails du Projet; offrir au personnel national toutes les facilités nécessaires pour une effective participation au Projet;
- f) Préparer le plan financier et le plan de travail concernant le Projet au début de chaque année fiscale; préparer et soumettre les rapports techniques et financiers correspondants par la Phase I du Projet;

- g) Dédommager les producteurs dont les porcs ont été abattus pendant la phase d'éradication de la Peste Porcine Africaine sans inclure ceux abattus pendant les autres programmes de dépeuplement porcin exécutés dans le pays;
- h) Soumettre à l'USDA-APHIS, un rapport trimestriel sur les frais et les progressions du Projet;
- i) Fournir un personnel compétent à l'IICA et à l'USDA pour coopérer avec le Gouvernement d'Haiti afin d'éliminer la Fièvre Porcine Africaine et, de représenter l'IICA dans toutes les matières concernant l'Accord IICA/USDA-APHIS.

Conformément à ces obligations contractuelles, le contrôle, la responsabilité administrative et la coopération technique du Projet dépendent totalement de l'IICA. La Mission d'Evaluation a constaté, pendant les conversations soutenues avec les autorités du DARNDR, que tous, sans exception, considèrent que l'IICA n'a pas actuellement le contrôle du Projet. Ils ont même assuré qu'à Washington D.C. on a pris plus de décisions concernant le Projet que l'on n'a fait à San José de Costa Rica. La Convention de Coopération IICA/USDA-APHIS explique, peut-être, dans une certaine mesure cette perte de contrôle du Projet de la part de l'IICA. La Mission d'Evaluation n'est pas sûre que la Convention soit connue par les autorités haïtiennes, en tout cas, on nous a souvent répété que le Gouvernement d'Haiti a signé la Convention du Projet avec l'IICA et pas avec les Américains.

En essayant de mieux comprendre la position haïtienne, nous notons un ressentiment causé par le manque de participation et de contrôle du DARNDR et par la diminution d'autorité des Directeurs Haïtiens qui travaillent dans le Projet. On nous a manifesté un mécontentement dans les niveaux les plus élevés; Secrétaire, Sous-Secrétaire font état de décisions unilatérales prises par l'IICA sans les consulter, comme dans le cas du transfert de l'autorité du Projet au Co-Directeur en déplaçant le Directeur du Bureau de l'IICA en Haïti.

Sur ce point, les autorités du DARNDR se réfèrent au Memo SC/DG-791, du 19 mai 1982, paragraphe (3) qui indique "...The management of the Project (from the IICA side) will be in the hand of the Co-Director. This includes recruitment and negotiations of contracts with personnel and all Technical and Administrative operation of the Project".

En ce qui concerne les relations officielles du Projet avec le Gouvernement d'Haiti, le même paragraphe (3) indique "...The Country Director as representative of the Director General in Haiti will be responsible for all the official contact with the Haitian Government".

La Mission d'Evaluation considère qu'il est convenable que le Directeur explique d'une façon claire, la portée réelle du contenu du paragraphe cité ci-dessus afin d'éviter que l'interprétation qu'en fait le DARNDR ne nuise d'une manière ou d'une autre aux futures relations avec l'IICA.

En ce moment, les autorités du DARNDR considèrent qu'en passant le contrôle administratif du Projet au co-Directeur, le Projet a perdu la sensibilité envers l'agriculteur, et le renforcement institutionnel du DARNDR. Les efforts ont été exclusivement concentrés sur l'abattage des porcs. Les autorités se plaignent, particulièrement, du manque de souci pour la phase du repeuplement. Les obligations contractuelles 2 et 4 mentionnées ci-dessus, imposent à l'IICA le devoir de s'inquiéter de la phase du repeuplement.

L'information obtenue au niveau du Bureau de l'IICA laisse entrevoir l'inquiétude de celui-ci sur les portées du Projet, dans sa phase préparatoire (pré-début) aussi bien que dans la phase préliminaire pour Haiti en général et pour le petit agriculteur en particulier. Ainsi que sur le fait que ce soit un Projet qui dépasse la capacité réelle du Bureau quant à sa conduite et à son contrôle.

Curieusement, la correspondance entre le Directeur du Bureau et les Directeurs du Projet est nulle; ce qui laisserait entendre que la communication a toujours été pleinement dans "l'ambiance IICA", c'est-à-dire interne, au niveau local et avec la Direction Générale.

En réalité, la rareté de la communication directe entre le Bureau Local et le Projet est évidente. Ce fait s'est encore approfondi après qu'on ait remis la responsabilité totale du Projet au Co-Directeur, laissant le Bureau de l'IICA en second plan en ce qui concerne l'administration et le contrôle du Projet.

Il est possible que les appréciations initiales du Bureau de l'IICA quant au Projet, à son administration et à ses conséquences au niveau de l'agriculteur, soient correctes; cependant, l'absence de communication plus directe et de relations plus étroites à tout niveau tendant à adapter le Projet aux normes de l'IICA, et à chercher en même temps une meilleure flexibilité de nos règlements en accord avec les caractéristiques du Projet, a mené la mise à l'écart du bureau.

Il est évident aussi, que l'absence de personnel nettement IICA dans les postes directifs du Projet (Co-Administrateur et Co-Directeur) connaissant parfaitement les règlements et les normes de l'IICA, a facilité la séparation entre le Bureau de l'IICA en Haïti et le Projet et même entre l'IICA et le Projet; situation aggravée par les fréquents changements de Co-Administrateur après le licenciement du premier Co-Administrateur, ce qui n'a pas permis un renforcement de la manière d'opérer de l'IICA.

D'après l'information reçue, il semble que l'IICA ne soit pas suffisamment capable, tant à niveau local comme à niveau Bureau Central, d'adapter ses normes aux caractéristiques d'un Projet dont la conduite échappe complètement au schéma IICA à cause de la complexité



de ses composantes et de la rapidité des actions à réaliser, à cela s'ajoute l'insuffisante participation de l'IICA à la préparation et au dessin du Projet.

Par conséquent, la caractéristique "d'urgence" qu'on a donné au Projet, a fait que toute norme régulière soit dépassée dans ses divers aspects, causant des tensions entre le Projet et le Bureau Local.

3. Relations Projet/Agriculteur

Le Document de base, annexé à l'Accord de Coopération Technique Gouvernement Haiti/IICA, indique que le bénéficiaire direct du Projet est l'agriculteur, et en second lieu, les autres secteurs de la population qui participent à la préparation, commercialisation et consommation de la viande de porc et ses produits.

Les relations Projet/Agriculteur commencent avec l'étape de la campagne d'information, préalable au commencement du Projet proprement dit, (Etape de motivation) et qui a eu comme objectif d'informer le paysan sur la Peste Porcine et de l'encourager à abattre volontairement ses porcs.

Le résultat de cette campagne a été l'abattage volontaire par les agriculteurs d'un grand nombre de porcs, ce qui a diminué d'une manière significative le peuplement porcin.

Cette stratégie a été sans doute favorable aux finances du Projet, mais pas au paysan, car après le commencement du Projet il y a eu des ressentiments tels que les agriculteurs se considéraient trompés parce qu'on les a amenés à abattre leurs porcs sans recevoir aucune compensation, alors que s'ils avaient attendu le commencement du Projet, ils auraient reçu la compensation selon les règles et ils auraient conservé en plus le porc abattu.

Plus encore, les paysans qui ont abattu volontairement leurs porcs, ont perdu une ou deux portées d'animaux. Par conséquent, ils ont eu une perte de US \$150 à US \$200, dans leur économie, somme assez élevée pour le petit agriculteur haïtien.

Il est possible de déduire de la documentation disponible, que la promesse faite par le Projet de remplacer, pendant la phase de repeuplement, les porcs abattus, a aussi encouragé le paysan à accepter de perdre ses porcs. Or, il attend patiemment que cette promesse soit accomplie.

Mais, ceux qui ont sacrifié volontairement leurs porcs sont, de nouveau mécontents, car on croit que seulement ceux qui ont perdu leurs porcs pendant l'exécution du Projet en recevront en échange, vu qu'ils sont les seuls qui figurent sur les listes officielles.

Reste à savoir quand on pourrait commencer la phase de repeuplement et connaître la somme et l'origine des fonds de l'aide financière, sauf ceux déjà connus de la BID.

D'autre part, il faut considérer l'inquiétude manifestée par le DARNDR de l'apparition de problèmes sociaux, économiques et même politiques causés par la réaction de la population paysanne affectée par l'abattage des porcs, si, par hasard la Phase II se faisait attendre plus longtemps que prévu.

Si on compare les résultats de la campagne d'éradication de la peste porcine avec l'impact au niveau du paysan affecté par l'abattage de ses porcs, on trouve évident que la campagne est un succès, alors que l'impact est complètement négatif, surtout, si on considère son effet sur la situation sociale et économique de l'agriculteur, sans compter le mécontentement latent qui durera tant que les aspects concernant la phase de repeuplement ne soient pas résolus.



INSTITUT INTERNATIONAL AMERICAIN DE COOPERATION POUR L'AGRICULTURE

FINANCIER DES FONDS DE COTISATIONS

31 OCTOBRE, 1982

HAITI FIEVRE PORCINE

Factures	Monnaie nationale ou dernier taux	Solde débiteur	Solde créditeur	Net
Caisse et banques				
Banques				
35-4	AM. SEC. BANK 24-663-98-401	LHH2/r-10-82	224.300.56	
36-6	Fièvre porcine Haïti	LHH1/A-10-62	112.595.95	
	Sous-total		336.886.91	0.00
				336.896.91
Petites caisses				
36-6	Fièvre porcine Haïti	G 9/S-10-82	100.00	
38-2	Fièvre P.A. (Laurencz)	G 9/S-10-82	300.00	
	Sous-total		400.00	0.00
				400.00
	Total		337.296.91	0.00
				337.296.91
Factures non acquittées				
Employés				
10-3	Adel. Sucl. P.A. Prim, Quinc.	LHH2/C-10-82	500.00	1.458.33
10-4	Apisthomenne Eugene	LHH1/C-10-82	221.50	
18-0	B. Upsfap	LHH2/C-10-82	20.00	
13-5	Cibucl Vladimir	G 9/S-10-82	62.60	
13-6	Darr, Russell	LHH2/r-10-82	500.00	
20-2	Deschene, Renado	LHH1/E-10-82	145.00	
70-2	Cedron, Eddy	LHH1/8-10-82	50.00	
70-6	Enriquez, Raymond	LHH1/E-10-82	109.00	
15-2	L. Heraff	LHH2/C-10-82	348.00	
18-9	M. Belleau	LHH2/C-10-82	45.00	
12-2	Hartel Guy	LHH1/B-10-82	112.00	
10-1	Mascar y Richelet	G 9/S-10-82	115.00	
6-5	Moore, Richard	LHH1/B-10-82	40.00	
10-2	Stazio, Machristle	LHH1/B-10-82	40.00	
	Sous-total		2.268.50	1.458.33
				810.17
	Total		2.268.50	1.458.33
				810.17
Paiements anticipés				
00-6	Brunet Georges	G 9/S-10-82	61.099.86	
30-1	Compagnie Maitennede Mot.	G 9/S-10-82	51.033.94	
86-5	Curacao Trading Co.	G 9/S-10-82	1.795.50	
87-0	Electrocon, S. A.	G 9/S-10-82	30.484.35	
32-3	Emsa	G 9/S-10-82	352.20	
61-2	Enterprises Delaurier	G 9/S-10-82	1.731.60	
15-5	Germain Anidiony	G 9/S-10-82	153.40	
42-1	J. C. Whitney y Com	G 9/S-10-82	587.52	
40-9	Jontho	G 9/S-10-82	2.100.00	
00-2	Modern Business Systems	G 9/S-10-82	4.195.00	
53-4	Easco	G 9/S-10-82	4.120.00	

11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

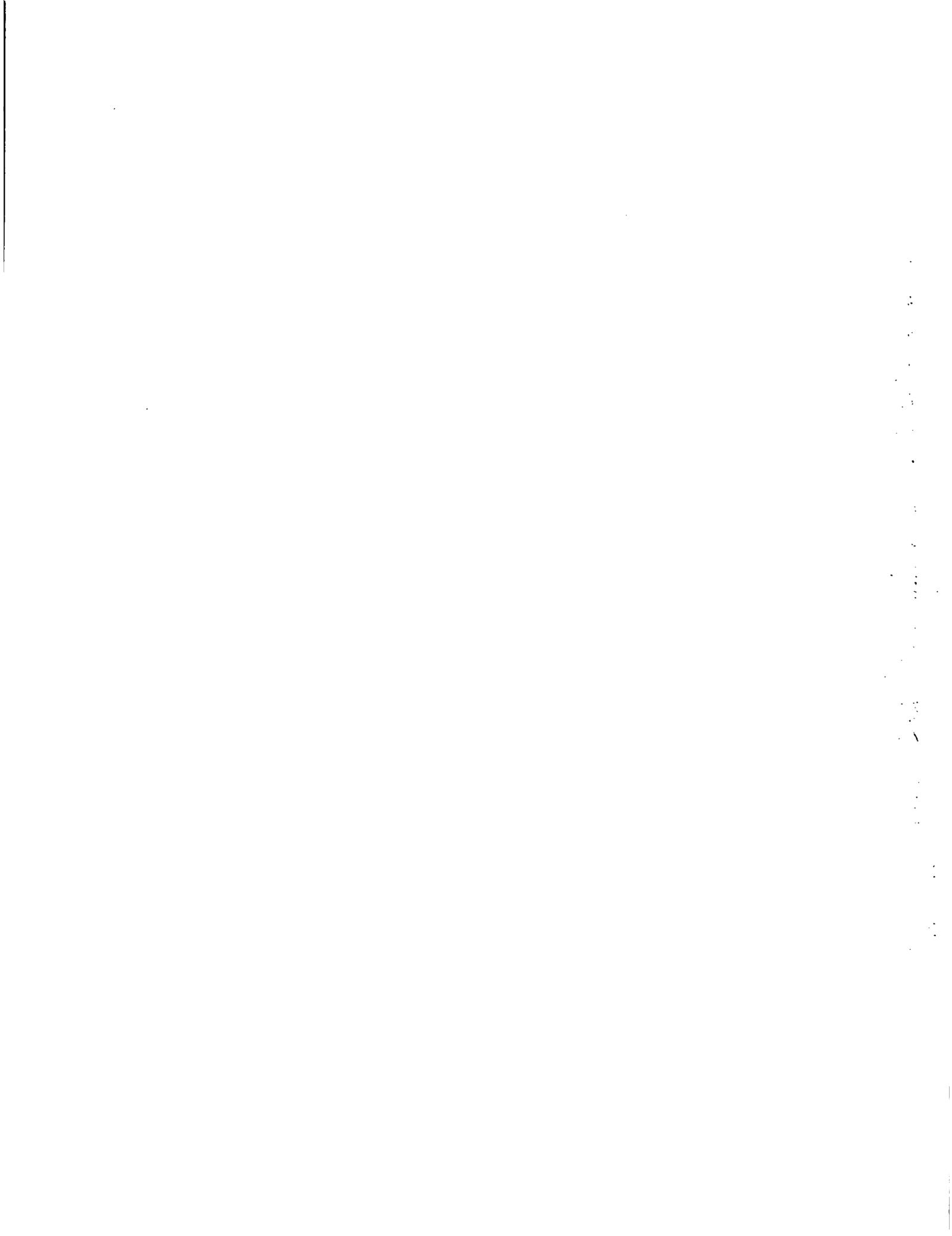
101
102
103
104
105
106
107
108
109
110
111
112
113
114
115
116
117
118
119
120
121
122
123
124
125
126
127
128
129
130
131
132
133
134
135
136
137
138
139
140
141
142
143
144
145
146
147
148
149
150
151
152
153
154
155
156
157
158
159
160
161
162
163
164
165
166
167
168
169
170
171
172
173
174
175
176
177
178
179
180
181
182
183
184
185
186
187
188
189
190
191
192
193
194
195
196
197
198
199
200

201
202
203
204
205
206
207
208
209
210
211
212
213
214
215
216
217
218
219
220
221
222
223
224
225
226
227
228
229
230
231
232
233
234
235
236
237
238
239
240
241
242
243
244
245
246
247
248
249
250
251
252
253
254
255
256
257
258
259
260
261
262
263
264
265
266
267
268
269
270
271
272
273
274
275
276
277
278
279
280
281
282
283
284
285
286
287
288
289
290
291
292
293
294
295
296
297
298
299
300

301
302
303
304
305
306
307
308
309
310
311
312
313
314
315
316
317
318
319
320
321
322
323
324
325
326
327
328
329
330
331
332
333
334
335
336
337
338
339
340
341
342
343
344
345
346
347
348
349
350
351
352
353
354
355
356
357
358
359
360
361
362
363
364
365
366
367
368
369
370
371
372
373
374
375
376
377
378
379
380
381
382
383
384
385
386
387
388
389
390
391
392
393
394
395
396
397
398
399
400

HAITI FIEVRE PORCINE

	Factures	Monnaie nationale ou dernier taux	Solde débiteur	Solde créditeur	Net
1370-3	Panamerica Sanitary Bureau	G 9/S-10-82	22.000.00		
2175-5	Thanor Prints	G 9/S-10-82	150.00		
0040-1	Bound Hill Inc.	G 9/S-10-82	292.60		
2597-8	Security	G 9/S-10-82		2.211.50	
5550-4	Technico Engineering Comp.	G 9/S-10-82	2.640.00		
	Sous-total		182.685.97	2.211.50	180.474.47
0	Fièvre Porcine Africaine				
4147-3	American Motors Corp.	LHH2/C-10-82	145.417.50		
5165-3	Auto Economic S.A.	G 9/S-10-82	750.00		
1304-1	Boucard Pest Control	G 9/S-10-82	9.627.18		
6077-4	Firestone	G 9/S-10-82	595.00		
8470-1	Florida Purchasing	G 9/S-10-82	43.959.15		
9117-7	Frantz St. Louis	LHH1/D-10-82	5.000.00		
3305-2	Haiti Consult	G 9/S-10-82	437.50		
5500-6	IHA Interanc. Insur. Comp.	G 9/S-10-82	4.800.00		
3677-9	Les Natal	G 9/S-10-82	762.50		
1550-2	Motorola Inc.	LHH1/F-10-82	930.00		
2175-3	Phanon Fritz	G 9/S-10-82	166.233.85		
1020-3	Rousseau, Jean Ives	LHH1/F-10-82	81.30		
1040-0	Visual Plannigr	G 9/S-10-82	40.00		
	Sous-total		381.089.99	0.00	381.089.99
	Total		563.775.96	2.211.50	561.564.46
5	Existences				
	Existences	LHH2/D-10-82	2.250.00		
	Total		2.250.00	0.00	2.250.00
8	Avances sur dépenses				
	Avances sur dépenses de voyages				
125-9	Ackman Jacques	G 9/S-10-82	80.00		
120-1	Andre Alphonse	LHH1/A-10-82	20.00		
140-4	Aristhomene Eugene	G 9/S-10-82	40.00		
02-4	Bartelt, Leland	LHH2/E-10-82	1.533.00		
05-7	Barthelemy Mai	G 9/S-10-82	40.00		
80-8	Baptiste, Fritzer	LHH1/D-10-82	60.00		
14-1	Bernardi Henri	LHH1/A-10-82	56.00		
20-8	Benard Holoj	G 9/S-10-82	84.00		
15-8	Bessard Franklin	LHH1/C-10-82	180.00		
30-9	Brunet Roland	LHH1/A-10-82		56.00	
73-5	Ciboci Vladimir	LHH1/A-10-82	28.00		
19-3	Coupet Copernic	G 9/S-10-82	84.00		
11	Désvarieux Robert	G 9/S-10-82		84.00	
10	Pessart, Franklin	LHH1/A-10-82	40.00		



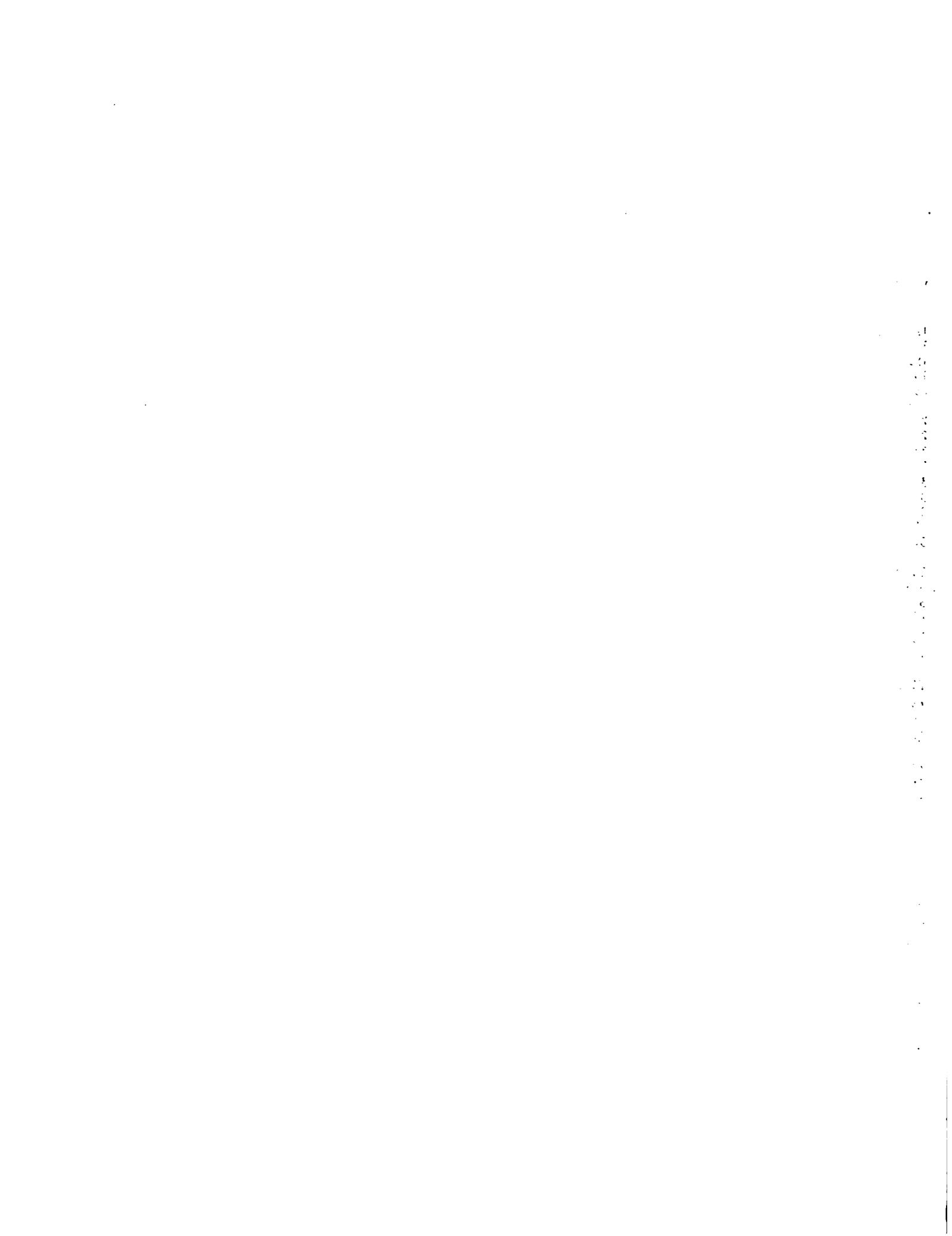
118
INSTITUT TERAMERICAIN DE COOPERATION POUR L'AGRICULTURE

ETAT FINANCIER DES FONDS DE COTISATIONS

31 OCTOBRE, 1982

HAITI FIEVRE PORCINE

Factures	Monnaie nationale ou dernier taux	Solde débiteur	Solde créditeur	Net
32620-7	Douton Anthony LHH1/C-10-82	60.00		
32960-7	Jacque Edvigne G 9/S-10-82	40.00		
33360-9	Elysee Joseph LHH1/A-10-82	40.00		
38015-4	Filsalfhe Gellin G 9/S-10-82	60.00		
39115-1	Francois Cineos LHH1/E-10-82	100.00		
41207-2	Gerald, Paul LHH1/E-10-82	56.00		
42820-1	Quercin Benard G 9/S-10-82	28.00		
43315-1	Harmec, Jean Baptiste LHH2/E-10-82	707.00		
44265-7	Hogart, Pierre LHH1/A-10-82	100.00		
46843-9	Jean Jacques G 9/S-10-82		20.00	
46844-7	Jacques Edvigne G 9/S-10-82		40.00	
47137-5	Agenor Joseph G 9/S-10-82	60.00		
47144-1	Joseph Robert LHH1/A-10-82	647.00		
47198-7	Jude Eugene G 9/S-10-82	40.00		
47414-8	Keith, Ludwig LHH1/E-10-82	56.00		
47700-0	Lafalaise, Ilvois LHH1/A-10-82	100.00		
47730-7	Laforest Claude G 9/S-10-82	140.00		
47940-2	La Guerra Emmanuella G 9/S-10-82		140.00	
50660-0	Luis Raoul Jean LHH1/L-10-82	84.00		
50870-5	M. Luxos, Chery LHH1/D-10-82	40.00		
52555-0	Masse, Gilbert LHH1/E-10-82	90.00		
53270-5	Meilleur Guy LHH1/A-10-82	700.00		
53900-7	Mentor, André G 9/S-10-82	60.00		
55120-0	Moise Patrick LHH1/L-10-82	64.00		
55980-7	Montes Bernard G 9/S-10-82	56.00		
58670-1	Nestor, Jean Louis LHH1/E-10-82	60.00		
65115-8	Racine Pierre G 9/S-10-82	40.00		
67424-2	Reynaul Fredhric G 9/S-10-82	84.00		
70348-8	Saintil, Esperance LHH1/A-10-82	40.00		
72535-8	Serrechts, Marie Therese G 9/S-10-82	28.00		
73615-7	Silvert Delicibux G 9/S-10-82		40.00	
74370-8	Stinfil Henri LHH1/C-10-82	144.00		
75945-8	Theodore Evis G 9/S-10-82		28.00	
75926-9	Torthon, Willy LHH1/E-10-82	50.00		
76415-9	Toussaint J. Livert G 9/S-10-82	819.00		
	Sous-total	6.878.00	408.00	6.470.00
20	Billets d'avion LHH1/A-10-82	1.342.00		
17620-4	Bartelt, Leland G 9/S-10-82	369.00		
27850-7	Claude Yanick G 9/S-10-82	737.07		
42317-8	Granier Gilles LHH1/E-10-82	938.00		
43315-1	Harmec, Jean Baptiste G 9/S-10-82		200.00	
47126-8	Johns, William LHH1/E-10-82	850.00		
47144-1	Joseph Robert LHH1/E-10-82	838.00		
76415-9	Toussaint J. Livert LHH1/E-10-82	750.00		
	Sous-total	5.074.07	200.00	4.874.07
30	Avances sur autres dépenses			
14855-1	Antoine Alex G 9/S-10-82	50.00		



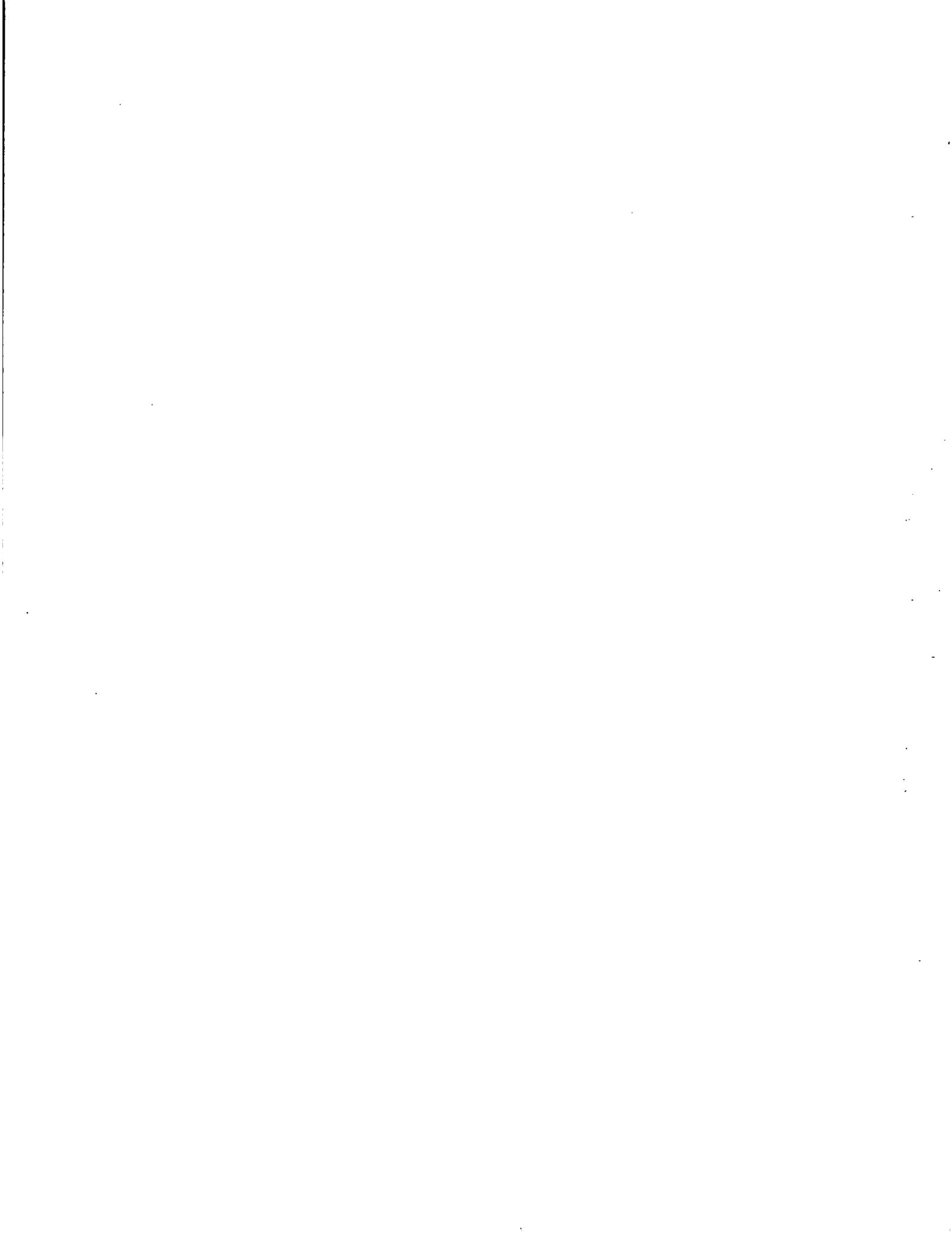
119
INSTITUT INTERAMERICAIN DE COOPERATION POUR L'AGRICULTURE

ETAT FINANCIER DES FONDS DE COTISATIONS

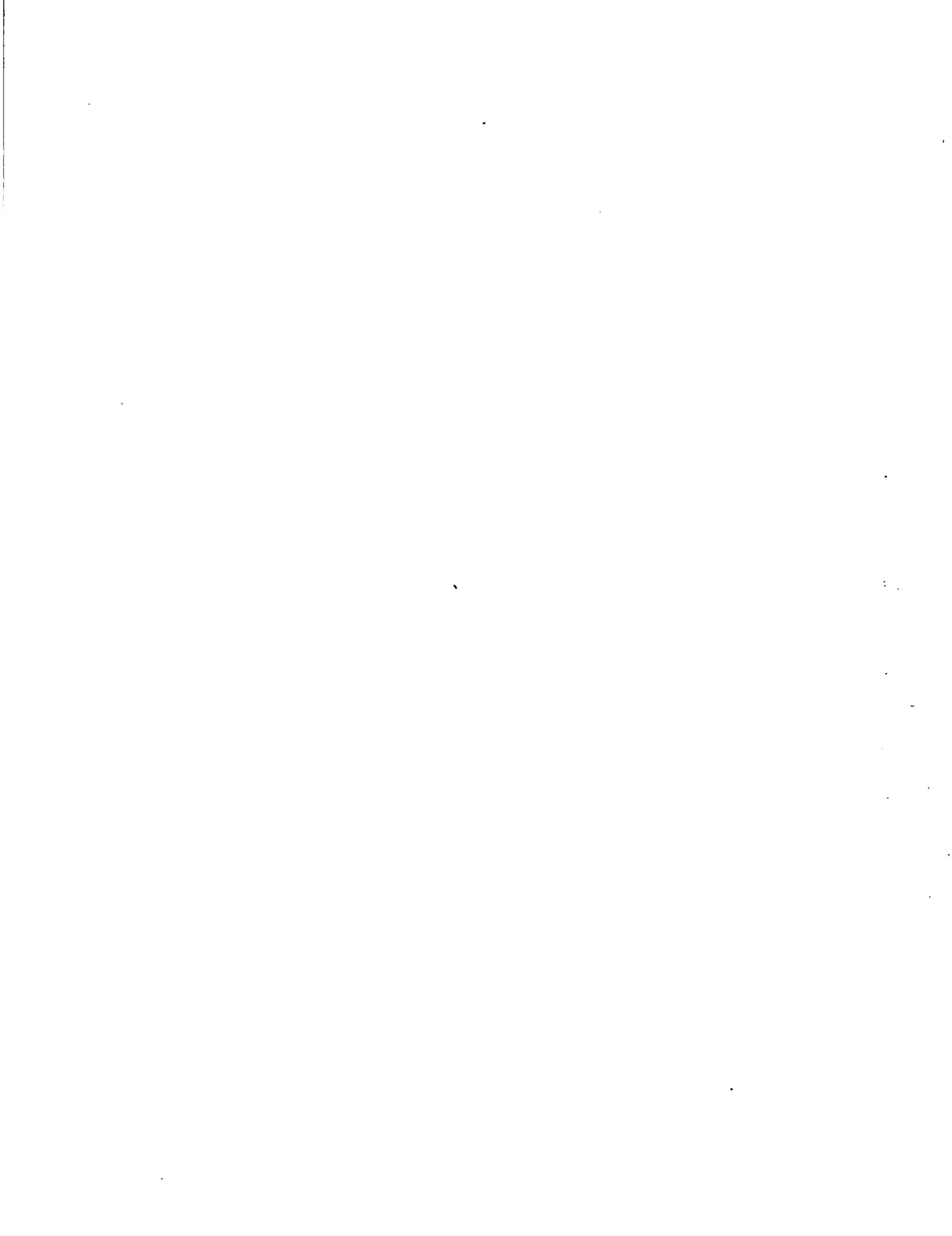
31 OCTOBRE, 1982

HAITI FIEVRE PORCINE

Factures	Monnaie nationale ou dernier taux	Solde débiteur	Solde créditeur	Net
14887-4	Apollon Lionel	G 9/S-10-82	50.00	
15740-4	Aristhomenie Eugene	LHH1/E-10-82	20.00	
17605-7	Barteelemy Max	G 9/S-10-82	40.00	
17770-9	Baptiste Lionel	G 9/S-10-82	150.00	
19127-0	Beauvais Jean	G 9/S-10-82	100.00	
19914-1	Bernard Henri	LHH1/A-10-82	140.00	
19920-8	Benard Moloj	LHH1/B-10-82	50.00	
25000-1	Camille Antoine	G 9/S-10-82	50.00	
27139-5	Chanannes Edmy	G 9/S-10-82	150.00	
27573-5	Ciboci Vladimir	G 9/S-10-82	20.00	
27600-6	Civil Jacques	G 9/S-10-82	526.50	
31585-1	Desvarieux Robert	G 9/S-10-82	40.00	
32633-0	Ducas. Rymond	LHH1/E-10-82	100.00	
32634-8	Duclervil Jean Toly	G 9/S-10-82	100.00	
34415-0	Etienne Jean	G 9/S-10-82	100.00	
34845-8	Pardua Handy	G 9/S-10-82	500.00	
38012-1	Pignole Jean	G 9/S-10-82	550.00	
38517-9	Fondos de compensacion	G 9/S-10-82	381.359.77	
39075-7	Fouron Eddy	G 9/S-10-82	100.00	
39097-1	Francisque Laufert	G 9/S-10-82	100.00	
39110-2	Francois Chrstian	G 9/S-10-82	50.00	
33117-7	Frantx St. Louis	LHH1/C-10-82	150.00	
44265-7	Hogart, Pierre	LHH1/C-10-82	312.18	
46843-9	Jean Jacques	G 9/S-10-82	150.00	
46974-2	Jerome Srege	G 9/S-10-82	150.00	
47223-1	Joachin Pres. iml	G 9/S-10-82	300.00	
47126-8	Johns William	G 9/S-10-82	176.00	
47144-1	Joseph Robert-	LHH1/A-10-82		10.00
47147-4	Joseph Mitchel Prants	G 9/S-10-82	100.00	
47700-0	Lafalaise, Ilvois	LHH1/E-10-82	40.00	
48080-6	Lamur Willy	G 9/S-10-82	200.00	
48690-2	Lebron Ives	G 9/S-10-82	200.00	
49080-5	Leon Ivon	G 9/S-10-82	150.00	
50560-0	Luis Raoul Jean	G 9/S-10-82	150.00	
50630-9	Lundi Jean	G 9/S-10-82	100.00	
50840-8	Lubin Delogis	G 9/S-10-82	50.00	
51800-1	Manigat Alix	G 9/S-10-82	100.00	
52485-0	Marseille David	G 9/S-10-82	50.00	
53125-1	Matheu Franklin	G 9/S-10-82	150.00	
53270-5	Mellieur Guy	LHH1/A-10-82	374.20	
53533-6	Menard Louis M.	G 9/S-10-82	300.00	
53534-4	Mamard Harris	G 9/S-10-82	100.00	
53534-4	Mamard Harris	G 9/S-10-82	50.00	
54085-6	Michel Jor	G 9/S-10-82	755.50	
54137-5	Millien, Max	LHH1/D-10-82	40.00	
55280-7	Montes Bernard	G 9/S-10-82	100.00	
58678-4	Nicolas Arcele	G 9/S-10-82	100.00	
61335-6	Panteur Ramy	G 9/S-10-82	360.00	
62175-5	Pranom Fritz	G 9/S-10-82	235.00	
62200-1	Philippe Gerome	G 9/S-10-82	150.00	
62375-1	Pierre Josue	G 9/S-10-82	100.00	
62385-0	Pierre Roland	G 9/S-10-82		



	Factures	Monnaie nationale ou dernier taux	Solde débiteur	Solde créditeur	Net
62410-6	Pierre Noël, Providence	G 9/S-10-82	50.00		
62855-2	Polche Serje	G 9/S-10-82	50.00		
63530-2	Pradel Jean Victor	G 9/S-10-82	100.00		
66135-5	Rainond Walter	G 9/S-10-82	100.00		
68130-4	Robert Joseph	G 9/S-10-82	10.00		
68146-0	Robinson Dulaubier	G 9/S-10-82	100.00		
68620-4	Rodriguez, Gustavo	LH1/A-10-82	200.00		
70720-3	Rousseau, Jean Ives	G 9/S-10-82	150.00		
70350-4	Salntil Mary	G 9/S-10-82	100.00		
70360-3	Sateh Leon	G 9/S-10-82	100.00		
75000-0	Sidneus Damayse	G 9/S-10-82	100.00		
75425-9	Sylvain Jean	G 9/S-10-82	100.00		
76430-8	Toussaint Charly	G 9/S-10-82	50.00		
77575-9	Val Duolos	LH1/C-10-82	156.80		
78570-9	Vernel Paul	G 9/S-10-82	35.00		
80716-4	Wilbert, Fendinand	G 9/S-10-82	100.00		
	Sous-total		391.041.05	10.00	391.031.05
20	Total		402.993.12	618.00	402.375.12
602	Accords, conventions et contrat				
27	Em. No. 1 USDA F. Porcine Haïti				
33000-1	Depenses	G 9/S-10-82	8.748.00		
45800-0	Recettes	G 9/S-10-82		82.464.00	
	Sous-total		8.748.00	82.464.00	73.716.000
28	Peste Porcine Africaine				
14867-6	Apport dollars U.S.A.	G 9/S-10-82		7.188.810.13	
29777-0	Coûts de supervision	G 9/S-10-82	228.253.48		
33000-1	Depenses	G 9/S-10-82	1.156.760.22		
41150-4	Depenses année fiscale en cours	G 9/S-10-82	3.710.415.86		
45811-7	Recettes par intérêts	G 9/S-10-82		79.921.18	
54775-7	Mexico	G 9/S-10-82		237.298.51	
	Sous-total		5.095.429.56	7.506.029.82	2.410.600.200
	Total		5.104.177.56	7.588.493.32	2.484.316.260
	GRAND TOTAL		6.412.762.05	7.592.781.65	1.180.019.600



INSTITUT INTERAMERICAIN DE COOPERATION POUR LA CULTURE

2 U D G E T Extra-cotisations

Niveau bureau
HAITI-CONV. E.P.P.A.

30 Septembre, 1982

Facture	PERSONNEL	COÛT person. prof. Intern.	11 A Salaires	11 B Allocations et autres dépenses	12 Coût person. prof. aux.	12 A Salaires	12 B Autres dépenses	Sous-total	COÛTS D'OPERATION	20 Voyages officiels	21 Littérature technique	22 Edition de publications	22A Distribution de publications	23 Bourses	24 Consultants et conferenciers	25 Matériaux et outils	26 Autres services	27 Procéd. electr. données	28 Personnel sur le terrain	Sous-total	EQUIPEMENT NOUVEAU	40 Equipement nouveau	Sous-total	SERVICES GENERAUX	50 Fournitures	51 Impression d'Inf. et docum.	52 Communication	53 Entretien	54 Attention officielles	55 Levers	56 Assurances	57 Services d'ordinateur	Sous-total	TOTAL BUREAU																																																																																																															
Depenses du mois	Depenses a cette date	Programme operatif	Disponible	Deven	Depenses du mois	Depenses a cette date	Programme operatif	Disponible	Deven	Depenses du mois	Depenses a cette date	Programme operatif	Disponible	Deven	Depenses du mois	Depenses a cette date	Programme operatif	Disponible	Deven	Depenses du mois	Depenses a cette date	Programme operatif	Disponible	Deven	Depenses du mois	Depenses a cette date	Programme operatif	Disponible	Deven	Depenses du mois	Depenses a cette date	Programme operatif	Disponible	Deven																																																																																																															
	33.801.42	125.305.00	1.075.696.00	950.390.00	11	8.287.94	28.150.66	321.999.00	293.848.34	8	127.488.16	779.075.27	1.402.725.00	623.649.73	55	166.28	2.704.07	166.832.00	164.127.93	1	169.743.60	935.236.00	2.967.252.00	2.032.016.00	31	12.033.80	67.594.00	52.616.00	15.378.04CB	129	1.304.28	2.558.48	1.090.00	1.558.48CB	255	6.459.24	43.387.23	185.000.00	141.612.77	23	0.00	0.00	1.000.00	1.000.00		450.00	11.436.05	0.00	11.436.05CB		2.769.33	60.441.59	50.000.00	10.441.59CB	131	125.270.83	320.477.63	244.000.00	76.477.63CB	17	907.700.00	1.259.289.93	7.000.000.00	5.740.710.07	43	0.00	0.00	10.000.00	10.000.00		10.074.00	13.197.00	30.000.00	16.803.00	23	1.066.061.48	1.779.181.95	7.573.616.00	5.794.434.05		365.127.58	585.340.41	825.000.00	235.659.59	70	365.127.58	585.340.41	825.000.00	235.659.59	70	31.542.57	223.654.74	188.000.00	25.654.70CB	116	0.00	4.477.60	5.000.00	522.40	89	3.559.16	32.044.91	24.000.00	8.044.90	133	41.844.09	65.677.86	231.000.00	184.922.14	37	0.00	920.59	3.000.00	2.079.50	30	2.240.00	31.970.00	60.000.00	8.030.00	86	688.70	10.911.89	32.435.00	21.523.11	33	0.00	0.00	5.000.00	5.000.00		80.274.52	410.657.50	549.035.00	138.377.50	74	80.274.52	410.657.50	549.035.00	138.377.50	74	1.681.207.18	3.710.415.86	11.914.903.00	8.204.487.14	31

INSTITUT INTERAMERICAIN DE COOPERATION POUR L'AGRICULTURE

B U D G E T Extra-cotisations

Niveau bureau et projet

30 Septembre, 1982

HAITI-CONV. E.P.P.A.

Facture	Depenses du mois	Depenses a cette date	Programme operatif	Disponible	Depenses
20 Voyages officiels	12.033.80	67.994.04	52.616.00	15.378.04CB	129
21 Litterature technique	1.304.28	2.958.48	1.000.00	1.958.48CB	295
22 Edition de publications	6.459.24	43.387.23	185.000.00	141.612.77	23
22 A. Distribution de publications	0.00	0.00	1.000.00	1.000.00	
23 Bourses	450.00	11.436.05	0.00	11.436.05CB	
24 Consultants et conferenciers	2.769.33	60.441.59	50.000.00	10.441.59CB	120
25 Matériaux et outils	125.270.83	320.477.63	244.000.00	76.477.63CB	131
26 Autres services	907.700.00	1.255.289.93	7.000.000.00	5.740.710.07	17
27 Procéd. electr. de données	0.00	0.00	10.000.00	10.000.00	
28 Personnel sur le terrain	10.074.00	13.197.00	30.000.00	16.803.00	43
TOTAL	1.066.061.48	1.779.181.95	7.573.616.00	5.794.434.05	23
TOTAL PROGRAMME 04.03	1.066.061.48	1.779.181.95	7.573.616.00	5.794.434.05	23
TOTAL LIGNE IV	1.066.061.48	1.779.181.95	7.573.616.00	5.794.434.05	23
TOTAL BUREAU	1.066.061.48	1.779.181.95	7.573.616.00	5.794.434.05	23

LA COMMERCIALISATION DU PORC EN HAÏTI

A. INTRODUCTION

La disparition de la population porcine rend extrêmement difficile la séparation de la viande de porc des autres types de viandes en général. Cependant, la simplicité relative des chaînes de commercialisation orientées vers la consommation interne et vers l'exportation facilite cette opération.

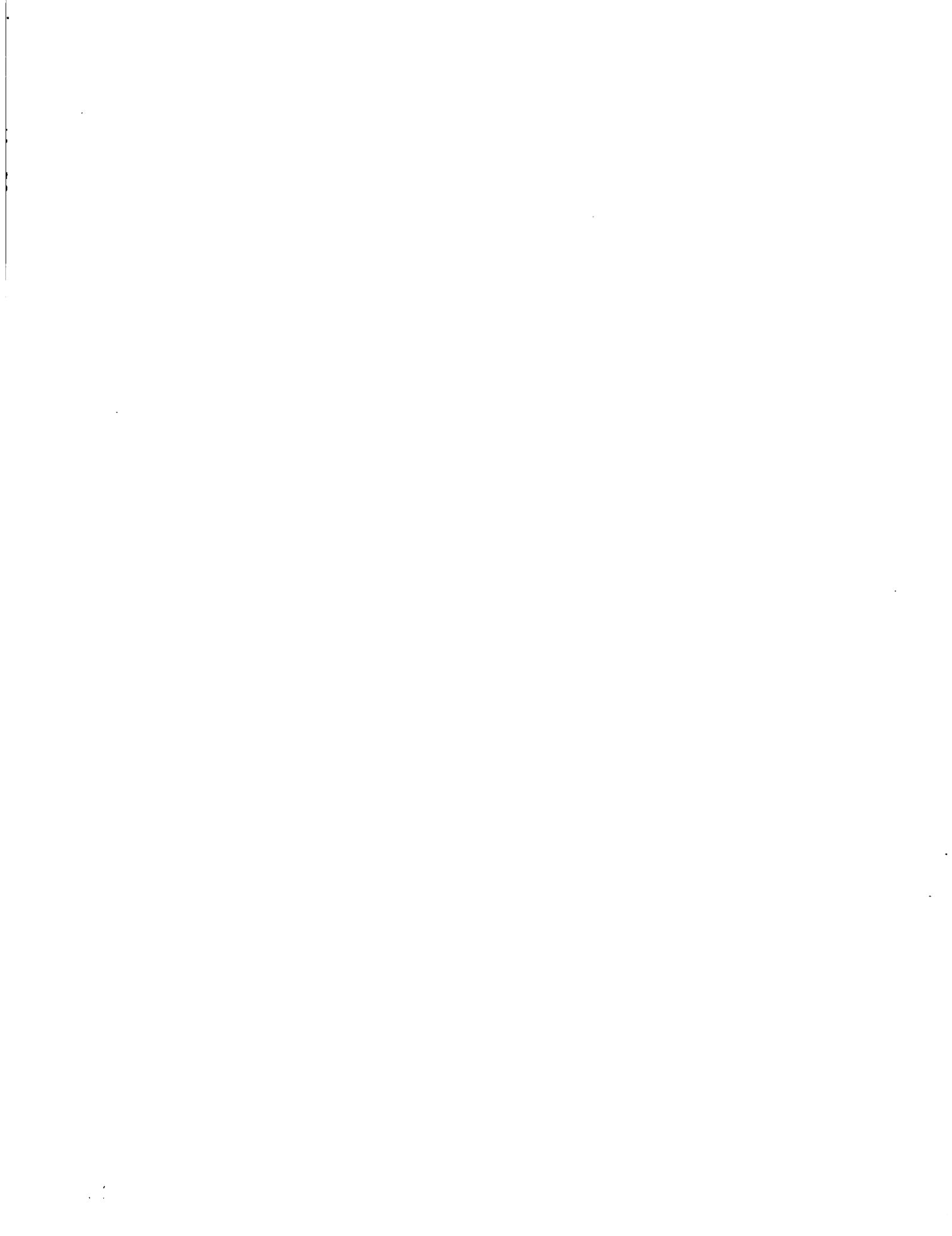
B. L'EXPORTATION DE VIANDE

La production de viande du pays peut paraître en général contradictoire puisque le pays exporte sa viande vers les Etats-Unis et vers les Iles de la Caraïbe. Le Tableau VII-1, montre la quantité et la valeur de la viande exportée.

Les exportations de viande du pays ne semblent pas réagir totalement au prix interne. Malgré l'augmentation substantielle des dernières années, celles-ci n'ont pas réussi à s'accroître, probablement à cause du manque de matière première à exporter. La production locale d'animaux abattus pour l'exportation n'a pas augmenté et il a dû exister un niveau de prix comme celui de 1981 de façon à en promouvoir l'exportation.

Cela est confirmé quand on analyse, entre 1976 et 1981, les trois rubriques de base de l'abattage de la HAMPCO, la seule entreprise qui fonctionne dans des conditions d'hygiène correctes dans le pays. (Tableau VII.2).

D'autre part, pendant cette période les rubriques des porcs et de chevreaux subissent une disparition complète et l'autre une diminution de moitié de son volume, ce qui confirme l'incapacité productive générale du secteur de production.



C. LES IMPORTATIONS DE VIANDE

Curieusement, pendant la même période, les importations de viande ont augmenté de façon substantielle, comme on peut l'observer dans le Tableau VII-2. C'est en quelque sorte une contradiction, car le pays a exporté entre 1975 et 1981, une moyenne d'environ 478TM et a importé pendant la même période, une moyenne annuelle de 935 TM. (Tableau VII-3).

L'importation de viande dans ses différentes formes révèle l'existence d'un phénomène curieux. Concernant, les consommateurs de la viande dans le pays. Si nous nous rappelons qu'il existe dans le pays environ 34.855 familles aisées d'après le DIFPAN, et si nous répartissons ce chiffre à l'intérieur de ce groupe, nous observons que la consommation annuelle per capita atteint 12.88 kilos, ce qui correspond parfaitement aux chiffres généraux précédents.

D. L'ABATTAGE LOCAL DES PORCS

1. Niveaux d'Abattage

L'information dont on dispose dans ce domaine provient de l'Administration Générale des Contributions sur la Base de l'encaissement d'un impôt de 2.00 gourdes pour chaque animal commercialisé et tué dans les abattoirs locaux.

Par rapport aux niveaux d'abattage observés entre 1955 et 1974, l'abattage officiel pratiquement réduit de moitié à partir de 1955, est encore réduit de façon substantielle à partir de 1960.

Tableau VII-1 Exportations de Viande 1969 - 1981

Année	Volume	Valeur	Prix
	T.M.	US \$	Unitaire T.M.
1969-1970	563.9	472.742.3	838.34
1970-1971	741.9	549.810.0	741.18
1971-1972	1.367.3	1.062.128.0	776.8
1972-1973	1.139.9	1.346.351.8	1.182.0
1973-1974	1.058.1	1.186.059.8	1.121.0
1974-1975	748.8	771.060.0	1.030.8
1975-1976	510.7	1.155.530.0	2.265.7
1976-1977	272.7	1.540.000.0	5.661.7
1977-1978	363.6	1.700.000.0	4.883.2
1978-1979	681.8	3.080.000.0	4.522.7
1979-1980	363.6	1.800.000.0	4.958.6
1980-1981	681.8	4.160.000.0	6.108.6

Source: Yearbook of External Trade 1969-1975 et Bulletin de la
Banque de la République d'Haïti. - 1982.

Tableau VII-2 Tuerie de Bétail pour l'HAMPCO

Année	Vaches et Taureaux	Cabris	Porcs
1976	7,839	26,372	1,814
1977	4,125	26,421	2,011
1978	10,920	24,890	3,080
1979	10,840	15,898	3,076
1980	11,595	13,407	2,370
1981	14,063	12,063	2,198

Source: IHS y HAMPCO

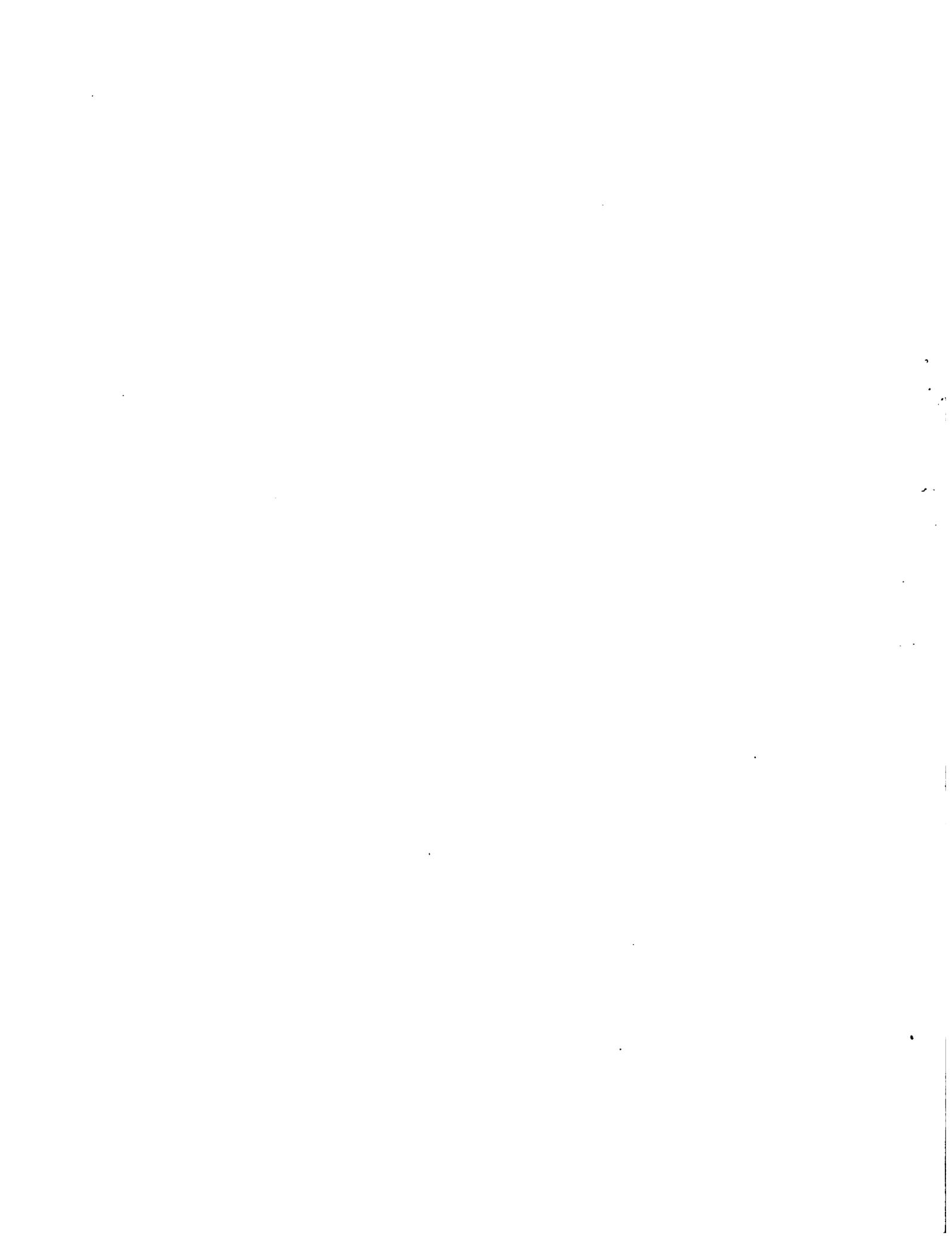


Tableau VII-3 Importations de Viande 1972 - 1980

	Viande parche it gelee	Viande Sechee salie, fumee, cuite	Viande en boite
	(T.M.)	(T. M.)	(T.M.)
1972	38.7	34.5	186.0
1973	104.3	36.7	261.5
1974	127.6	88.0	191.1
1975	179.1	144.5	217.6
1976	223.5	227.7	220.1
1977	268.0	332.5	222.6
1978	312.4	458.8	225.0
1979 ^{1/}	356.9 ^{1/}	605.9 ^{1/}	227.0 ^{1/}
1980	401.3 ^{1/}	773.5 ^{1/}	230.1 ^{1/}

^{1/} Projets propres

Source: Yearbook of External Trade of Haiti, DARNDR e HAMPCO

Il est important de souligner que cette réduction semble être due au fait qu'avant il n'existait pas d'impôts d'abattage; cette taxe fut fixée en 1974. D'après des observations et des indications d'experts, il semble que la taxe d'abattage ait provoqué l'ouverture de centres d'abattage clandestins. (Tableau VII-4).

Les animaux, d'après les renseignements obtenus sont distribués de la façon présentée au Tableau VII-5. De l'analyse du Tableau, nous tirons une observation : à l'exception des Gonaïves et de Jérémie dont l'importance en tant que zone de consommation augmente entre 1955 et 1972 et de la capitale Port-au-Prince qui perd de l'importance, le reste des districts se maintient à des niveaux semblables.

On ne détient pas d'informations d'abattage sur Miragoâne, c'est pourquoi au Tableau, elle apparaît sans porcs commercialisés.

Ce qui est intéressant dans l'analyse VII-5, est une apparente réadaptation des zones de consommation entre 1950 et 1972, un développement d'autres centres de consommation en plus des villes de Port-au-Prince et du Cap-Haïtien, et une influence évidente de la disponibilité d'une meilleure alimentation dans les départements du Sud, de l'Ouest et de l'Artibonite.

D'autre part, il est évident que les marchés ou centres de vente des porcs les plus importants sont: les Cayes avec 13 % de l'abattage, Gonaïves avec 15%, Jérémie avec 16% et Port-au-Prince avec 17%. Ces villes détiennent entre elles un total de 61% de la consommation locale.

Si aux villes précédentes, on ajoute le Cap-Haïtien et St-Marc avec 8% chacune de 6 marchés, on obtient 77% de porc local, ce qui nous amène à nous poser une question: vers quelles zones pourrait-on orienter la priorité d'une amélioration sanitaire des installations municipales pour l'abattage de porcs.

Tableau VII-4 Abattage de Porcs pour la Consommation Locale

Année	Animaux Sacrifiés
1955	108.828
1956	99.094
1957	90.884
1958	82.853
1959	74.518
1960	69.528
1961	63.456
1962	57.886
1963	52.806
1964	48.204
1965	44.068
1966	40.389
1967	37.156
1968	37.775
1969	31.988
1970	30.034
1971	28.488
1972	23.370
1973	25.917
1974	26.215

ir

Source : Administration Générale des Contributions et Elaboration Propre

Tableau VII-5 • Structure de l'abatage par District
Financier 1955 - 1960 et 1972

District Financier	Pourcentage d' Abatage		
	1955 %	1960 %	1972 %
Aquin	0.01	0.01	0.07
Cap Haitien	0.10	0.10	0.08
Cayes	0.10	0.12	0.13
Fort Liberté	0.03	0.03	0.03
Gonaires	0.07	0.09	0.15
Jacmel	0.09	0.09	0.06
Jeremie	0.03	0.03	0.16
Miragoane	0.08	0.06	1/
Petit Goane	0.04	0.03	0.06
Port-de-Paix	0.03	0.03	0.01
Port-au-Prince	0.33	0.28	0.17
Saint Marc	0.09	0.13	0.08
Pais	100	100	100

1/ N'a pas informe d'abatage en 1972.

Source: Elaboration propre

2. Chaines de Captation et Type de Porcs

Il est extrêmement difficile d'établir avec précision la raison des chaînes et des formes de commercialisation dans une économie agricole comme l'économie haïtienne. Nous décrivons ici les différentes alternatives observées.

2.1. Première Alternative : Abattage et Vente au Niveau de la Ferme

La première des alternatives d'abattage et de vente est celle réalisée au niveau de la ferme et où la viande est vendue aux voisins du paysan.

A ce niveau, le paysan cède sa viande contre paiement, à des voisins dont il a reçu antérieurement de la viande en prêt.

Le processus d'abattage est simple: il faut une corde, un gourdin, un couteau et une table improvisée. Le porc est frappé et on lui coupe la veine jugulaire pour lui faire perdre tout son sang; ensuite on l'ouvre et on l'évide.

Maintenant, il faudrait faire une observation importante: si le paysan possède une source d'eau, il peut écorcher le porc abattu avec de l'eau chaude. Cependant, dans la plupart des cas, on enlève la peau et la viande est coupée en ce qu'on appelle coupes naturelles et il est vendu aux voisins en morceaux.

Il est important de souligner qu'à ce niveau, les gens aiment la viande "mûre" c'est-à-dire, celle de porcs d'un an et si possible plus vieux. L'évidence montre que la graisse est beaucoup plus importante parfois que la viande.

La graisse au niveau paysan est utilisée pour faire la cuisine. La viande avec la graisse, est utilisée pour donner le goût. D'autre part, si la viande n'est pas vendue ou si elle est négociée, il n'existe pas la possibilité de la cuire dans de la

graisse et de la conserver. Elle pourrit donc faute de moyens de conservation modernes au niveau rural.

2.2 Deuxième Alternative : La Vente au niveau de la Ferme

La vente au niveau de la ferme est réalisée par des marchands ou des commerçants qui, dans une camionnette ou à pied, achètent des porcs pour les revendre au marché aux bouchers ou à d'autres commerçants qui les transfèrent dans d'autres centres de commerce plus grands.

Dans une économie comme l'économie haïtienne où il y a un manque d'argent évident, cette vente aux marchands de détail semble se populariser surtout dans les zones d'un accès aisé. Le marchand offre de l'argent immédiatement et économise ainsi le prix du transport.

2.3 Troisième Alternative : Transport au Marché et Vente aux Intermédiaires et aux bouchers

Souvent, l'agriculteur décide de conduire à pied ses porcs jusqu'au marché local, les jours de marché, où il trouve des commerçants intermédiaires qui achètent ses porcs pour les transporter vers les centres de population de premier niveau ou pour les donner à des bouchers qui les tuent et qui vendent la viande le jour même; puisqu'autrement, elle pourrit avec la chaleur et aussi à cause des conditions d'hygiène.

2.4 Quatrième Alternative : Remise à un Commissionnaire

L'accord conclu entre l'agriculteur et le marchand comprend les étapes suivantes :

- a) L'agriculteur remet 2 ou 3 gros porcs;
- b) Ce trafiquant les transporte en bus ou en "Tap-Tap" et c'est l'agriculteur qui paye le transport et le gardien;

- c) Le gardien arrive à la capitale et se rend à un enclos de récupération où pour 2 ou 3 dollars, on lui permet de rester pour reposer l'animal, lui donner de l'eau et de quoi manger;
- d) Le lendemain, il vend l'animal à des bouchers où à l'autres commerçants en fonction du besoin financier.

Tous les arrangements précédents, montrent clairement une diversité d'alternatives et un nombre important d'intermédiaires intervenant dans ce processus.

3. Synthèse du Processus d'Abattage et de Commerce

Le modèle simplifié montrera ce qui arrive dans la plupart des cas quand il s'agit de porcs et de viande de porc.

3.1 Première Démarche

L'agriculteur amène ses porcs au marché local.

3.2 Deuxième Démarche

Il les vend à un marchand qui les lui transporte après avoir réuni entre 4 et 8 animaux dans un marché régional et à la capitale.

3.3 Troisième Démarche

Il les vend à un grand commerçant ou aux bouchers qui eux à leur tour les vendent dans les boucheries ou alors il les vendent à d'autres vendeurs qui font le commerce à travers une infinité de mécanismes.

Un changement possible dans ce processus peut avoir lieu : quelquefois dans les marchés proches des villes telles que Port-au-Prince, Cayes, Cap-Haitien, Jérémie, Gonaives, on découpe l'animal et le boucher n'acquiert le porc que s'il paie

le service et que si la viande est vendue aux "Madam Sara" qui à leur tour utilisent les "Tap-Tap" pour transporter la viande à de plus grands marchés.

Ce processus est un processus de niveaux et d'addition progressive qui est utilisé dans les villes et dans les marchés d'une même ville, en fonction des conditions.

Le problème fondamental consiste en ce que les caractéristiques observées dans les centres d'abattage municipaux, ne permettent pas de préciser si vraiment on utilise pour le porc, les installations d'abattage municipales.

Les observations montrent que le porc est découpé en dehors de l'installation municipale destinée aux grands marchés de bétail bovin, sur des tables improvisées et d'une façon qui ressemble beaucoup au système utilisé par l'agriculteur.

Il est possible de décrire un système sans avoir une idée de la marge sur le prix que reçoit l'agriculteur et qui est additionnée à chaque étape.

En ce qui concerne les marges de commercialisation observées, les constatations faites dans ce domaine, souligne que la différence entre le prix que reçoit l'agriculteur au niveau du marché local et le prix payé par le consommateur pour la viande, dépend de la position de marchandage de l'agriculteur. Cependant, la marge qu'ajoute le marché est d'environ 118%.

Ce chiffre est basé sur un prix au niveau de US \$1.21 le kilo et de US \$2.64 au niveau du consommateur; cette différence de \$1.43 le kilo est répartie entre 61% pour le marchand et 39% pour le boucher.

Les marges antérieures dans certaines zones s'élargissent contre l'agriculteur, en particulier dans les zones d'accès restreint où

l'agriculteur reçoit entre US \$0.80 et US \$1.00 la chaine au lieu de US \$1.21.

C. CONSERVATION DE LA VIANDE DE PORC

Dans le passé on a beaucoup spéculé sur les processus de conservation de la viande de porc dans le pays.

En ce qui concerne ces processus, il existe des moyens divers -tous réalisés au niveau national- et qui sont décrits ci-dessous

1. Mode de Cuisine

Le procédé est réalisé par l'agriculteur au moyen de friture et d'immersion dans la graisse même du porc pendant plusieurs jours parfois même pendant une semaine.

Le processus consiste à couper la viande de porc en petits morceaux puis de la faire bouillir pendant plusieurs heures, ce qui permet d'extraire l'eau et la graisse.

Une fois ce processus achevé, cette viande est frite et cuite dans de la graisse chaude. Elle se consomme ainsi partiellement et le reste est laissé à refroidir dans la même graisse dans laquelle elle a été cuite pour se transformer en une pâte de graisse et de morceaux de viande qui gardée dans des récipients de façon à être consommée lentement et donner du goût aux repas.

2. Mode de Saler la viande

Le procédé de saler la viande utilisé au niveau rural, est évidemment rudimentaire et il est basé sur un mélange de sel et d'épices.

La viande est recouverte de sel afin d'obtenir une meilleure pénétration du sel dans les tissus.



Malheureusement, ces procédés sont réalisés sans aucun contrôle ou critère, en ce qui concerne les proportions. étant donné, qu'avec le manque de mécanismes lourds et de mesure, dans beaucoup des cas, la quantité de viande obtenue de qualité acceptable est inférieure à 50% de viande traitée.

D'autre part, le salage présente un autre problème qui est la qualité des ingrédients de base, lesquels tout en montrant les disponibilités locales, ne contribuent pas à la bonne réalisation de ces procédés.

3. Fumage de la Viande

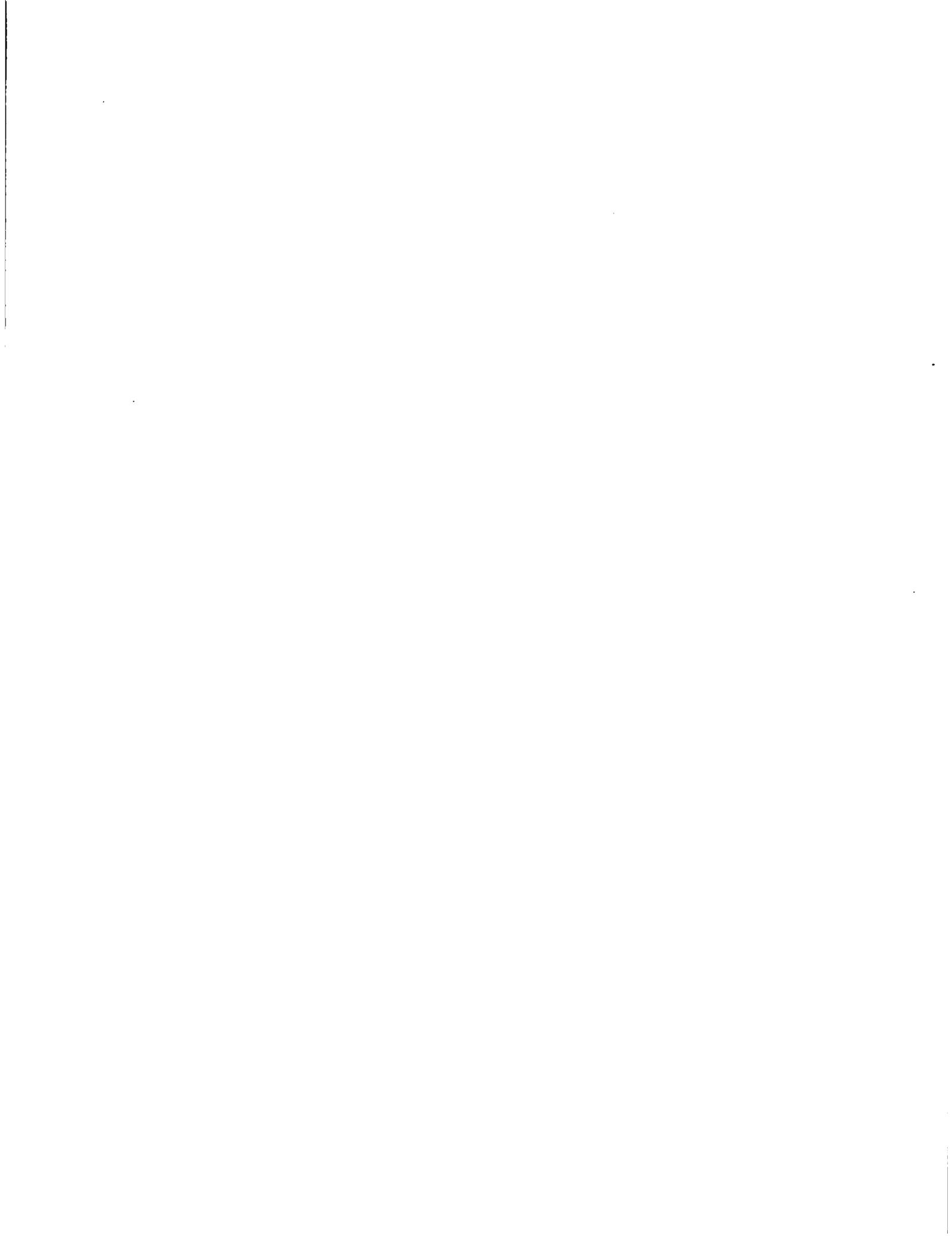
Les procédés de fumage et salage du porc datent de l'époque coloniale; et aussi bizarre que cela puisse paraître, leur principale limitation est la disponibilité d'installations pour le faire de façon adéquate.

Faute de bois provenant d'arbres durs qui produisent une fumée acceptable, le processus est rendu difficile.

Il est intéressant de souligner que, de même que la viande salée, cette viande est destinée à être vendue dans des centres urbains. Les limitations de production sont énormes, mais les niveaux économiques de la population pour l'acheter, sont encore plus élevés.

De nos jours, la seule entreprise qui produise de façon commerciale ce produit est la HAMPCO, qui possède à Port-au-Prince, des structures physiques pour l'élaboration des produits qui sont présentés en détail dans le Tableau VII-6.

Les niveaux de prix précédents, montrent une marge entre le niveau grossiste et le niveau détaillant de l'ordre de 40%, ce qui a été observé sur le marché actuel.



4. La Réfrigération

Cette phase du processus représente vraiment un des aspects les plus controversés, étant donné que l'on a beaucoup parlé de l'existence et de la non-existence de ces installations dans le pays.

Les installations de réfrigération ont un rapport étroit avec le coût de l'électricité et avec les coûts des réfrigérateurs et des congélateurs. Les petits commerces possèdent des installations de réfrigération limitées. Dans la plupart des cas, les installations observées étaient des simples réfrigérateurs et congélateurs de maison.

Dans le but de donner une référence numérique de la situation, on a visité dix boucheries où la viande est vendue. En général pendant la visite, nous avons posé deux questions: savoir si les boucheries possédaient une réfrigération et quel genre, et puis à quelle fréquence elles recevaient des livraisons de viande. Cela est montré dans le Tableau VII-7.

Il est important de remarquer que dans la pratique, la HAMPCO possède l'installation la plus complète et la plus grande du pays et représente 24% de tout l'espace disponible commercial destiné à l'entreposage de viande dans le pays.

Dans le cas de la viande de porc s'est produit un phénomène curieux concernant les bouchers, dont 70% allaient au marché, achetaient l'animal et le tuaient à un autre endroit. Le cas s'est présenté en particulier, pour les petits bouchers qui achetaient la viande de bouchers plus importants.

Les 30% restants n'ont pas voulu expliquer la façon dont ils s'approvisionnaient en viande de porc. Pour l'instant, nous supposons qu'il s'agissait de viande PEPPADEP, et que pour une raison quelconque ils ne voulaient pas qu'on le sache. D'autre part,



il existe un abattage apparent clandestin qui pourrait aussi en être le fournisseur.

D'autre part, il est intéressant de faire quelques observations au sujet de la réfrigération commerciale disponible à Port-au-Prince, dans certains endroits. Cela est le produit d'observations faites par un groupe de travail OEA/CONADEP, qui a réalisé un inventaire des installations dans la capitale et dont le résultat apparaît au Tableau VII-8.

Les installations des supermarchés, qui représentent 8% du total des disponibilités, sont utilisées pratiquement dans leur totalité pour l'entreposage de la viande. D'autre part, la presque totalité de ce groupe travaille avec une clientèle à revenu moyen ou élevé qui demande un certain type de qualité et de présentation des produits carnés qui ne peuvent être obtenues qu'au moyen du procédé de réfrigération comme celui qu'il possède.

Tableau VII-6 Produits des Procs et Prix Estimés en Gros
et au Détail.

PRODUIT	Prix Unitaire US\$/livre	
	En gros	Au détail
Filet de Porc	1.75	2.45
Jambon Bouilli	1.90	2.66
Jambon Fumé	1.78	2.49
Pique-nique Fumé	1.33	2.49
Côtelettes de Porc	1.66	2.32
Côtelettes Fumées	2.00	2.80
Porc Rôti	2.00	2.80
Côte de Porc	1.53	2.14
Lard	1.52	2.12
Jambon Frais	1.60	2.24
Pique-nique Frais	1.30	1.82
Doş de Porc	1.35	1.89
Pieds de Porc	0.60	0.84
Pieds de Porc dans du sel		

Source: HAMPCO

Tableau VII-7 Installations de Réfrigération

TYPES	POURCENTAGE
Sans réfrigération	10
Réfrigérateur de maison	50
Congélateur de maison	30
Réfrigérateur Commercial	10

Source: Elaboration propre.



Tableau VII - 8 Chambres Froides en Haiti

Activité	Capacité P ³	Température F	
		Max	Min
<u>Supermarchés</u>			
Lalue	960	40°	35°
Express	836	45	-15
Lincoln	800	45	-20
Caridad	830	45	-15
Food Store	432	35	20
Jet	380	-	-
<u>Boucherie-Abattoir</u>			
HAMPCO	12000	-45	-40
Meat Market	288	-	-
Oso Blanco	480	40	5
Champ de Map	1400	40	-20
<u>Usines à Glace</u>			
Brasserie de la Couronne	7483	55	35
Nationale	3750	40	30
<u>Pêcheries</u>			
Pelage	1600	10	-10
Simon	1700	20	0
Fruit de Mer	1400	30	-10
Daguillard	5000	35	-10
Fish industry	9720	35	-40
<u>Autres</u>			
IDAI	896	65	50
TOTAL	49955		

Fuente: OEA/CONADEP

5. Les Prix des Produits Agricoles

Un élément fondamental de l'analyse de la commercialisation porcine, a été celui des prix des produits agricoles, cette analyse couvre deux éléments :

- 5.1 Les variations possibles au cours de l'année;
- 5.2 La corrélation entre les prix des produits carnés et ceux des produits agricoles.

L'analyse réalisée couvre initialement et du point de vue pratique, les marchés suivants :

- Port-au-Prince
- Cap-Haitien
- Pont-Sondé
- Cayes
- Jacmel
- Léon
- Limbé
- Chansolme
- Chantal
- Fort-des-Pins
- Carvajal

Ce qui couvre toute la géographie du pays et les différents types de marché.

L'analyse des résultats, quant aux variations des prix, a été réalisée à base de données mensuelles couvrant la période 1978-1982, c'est-à-dire les quatre dernières années, faisant la moyenne pour chaque mois, et dessinant ensuite un graphique en lignes.

L'analyse de corrélation des produits agricoles a été faite en se basant sur l'hypothèse que la viande de porc et en général les autres viandes principales ne reçoivent pas, en grande partie, des

produits naturels et que, par conséquent, on ne s'attend pas à un sérieux déséquilibre dans le traitement des produits porcins, si les produits agricoles ne sont pas disponibles.

Il est nécessaire de souligner qu'on peut trouver dans les archives les données pour chacun des marchés étudiés dans la même période et qu'on peut les consulter en cas de besoin.

Comportement des Prix

Moyenne

Il est nécessaire d'expliquer avant tout, que l'analyse a inclu, du côté des viandes, les produits suivants :

- porc
- cabri
- boeuf

et du côté des produits agricoles :

- maïs en grain
- maïs moulu
- millet pelé
- manioc
- patate
- malanga
- mazoubelle
- banane
- riz "Ti Fidèl"
- riz "Madam Gougousse"
- riz importé
- igname.

Le Tableau 16, établit la déviation moyenne standard, la somme, le maximum, le minimum des prix pendant la période 1978-1982. En fait



il existe, comme on peut l'observer, une évaluation moyenne pour cette période de Gdes US \$4.20 la livre, c'est-à-dire de l'ordre des Gdes US \$9.24 le kilo, soit US \$1.85. Ce qui montre, que même dans le cas de la moyenne de quatre ans, le bénéfice par kilo en carcasse pourrait être évalué à US \$0.35, environ 19% du coût.

Il faut aussi souligner qu'en fait, si on compare le prix moyen des différents types de viandes, on ne trouve réellement pas une grande différence entre eux. Prenant comme base la viande de porc, on trouve qu'en moyenne son prix est de 4% plus élevé que celle du boeuf, et de 6% que celle du cabri. Ce qui n'est pas réellement substantiel.

Il est intéressant de souligner que le maïs autant que le sorgho, sont des produits dont le prix par livre atteint les Gdes \$3.37 et Gdes \$4.45, soit US \$1.48 le kilo de maïs et US \$1.96 le kilo de sorgho. Il est logique de penser qu'à ces prix, il n'est pas facile que de tels produits soient envoyés à la consommation animale. Ce point sera expliqué plus loin.

Fluctuation

Viandes

Dans le cas de l'analyse des prix des différentes viandes, les graphiques montrent le prix moyen mensuel comme prix moyen pendant la période 1978-82. On en conclut que le prix des viandes est en général, relativement stable, celui de la viande de cabri, étant, des trois, le moins stable..

D'autre part, et au niveau général, on peut dire que les prix montent en avril, mai, juin, octobre, novembre et décembre et atteignent le maximum en novembre et décembre (Tableau).

Dans le cas spécial du porc, les mois où le prix monte le plus sont: avril, novembre et décembre. Il est donc intéressant de souligner que le pays consomme plus de porc pendant les fêtes du Nouvel An et de la Semaine Sainte; ce qui explique qu'à ces dates, la demande excessive hausse les prix.

il est curieux de constater qu'en octobre, les prix sont plus bas qu'en septembre, novembre et décembre, ce qui semble vérifier le fait que le paysan utilise le porc pour obtenir des rentrées afin d'envoyer ses enfants à l'école. Cette offre, de la part du paysan, poussé par la nécessité d'obtenir des rentrées, baisse les prix.

Les Cultures

Les graphiques 1 à 14 montrent, d'après les analyses, que les produits sujets à la plus grande fluctuation sont: le maïs en grain, le manioc, la mazoubelle, le riz "Ti Fidèle", le riz importé et l'digna me; bien qu'en réalité, seul le maïs en grain présente un cycle marqué.

Il est important de souligner qu'en général, une stabilité relative dans les prix se manifeste, exception faite du prix du maïs en grain et du manioc. Les prix montrent une fluctuation en accord avec les époques sèches ou pluvieuses.

Projection des Prix

Les projections des prix ont été réalisées pour toutes les viandes et tous les produits agricoles, à base de dix modèles économétriques simples: linéaire, logarithmique, géométrique, quadratique, racine carrée et gamma.

Dans chaque cas, on sélectionne l'équation du plans grand R^2 de toutes. Dans chaque équation Y est le prix moyen annuel et X est le temps.

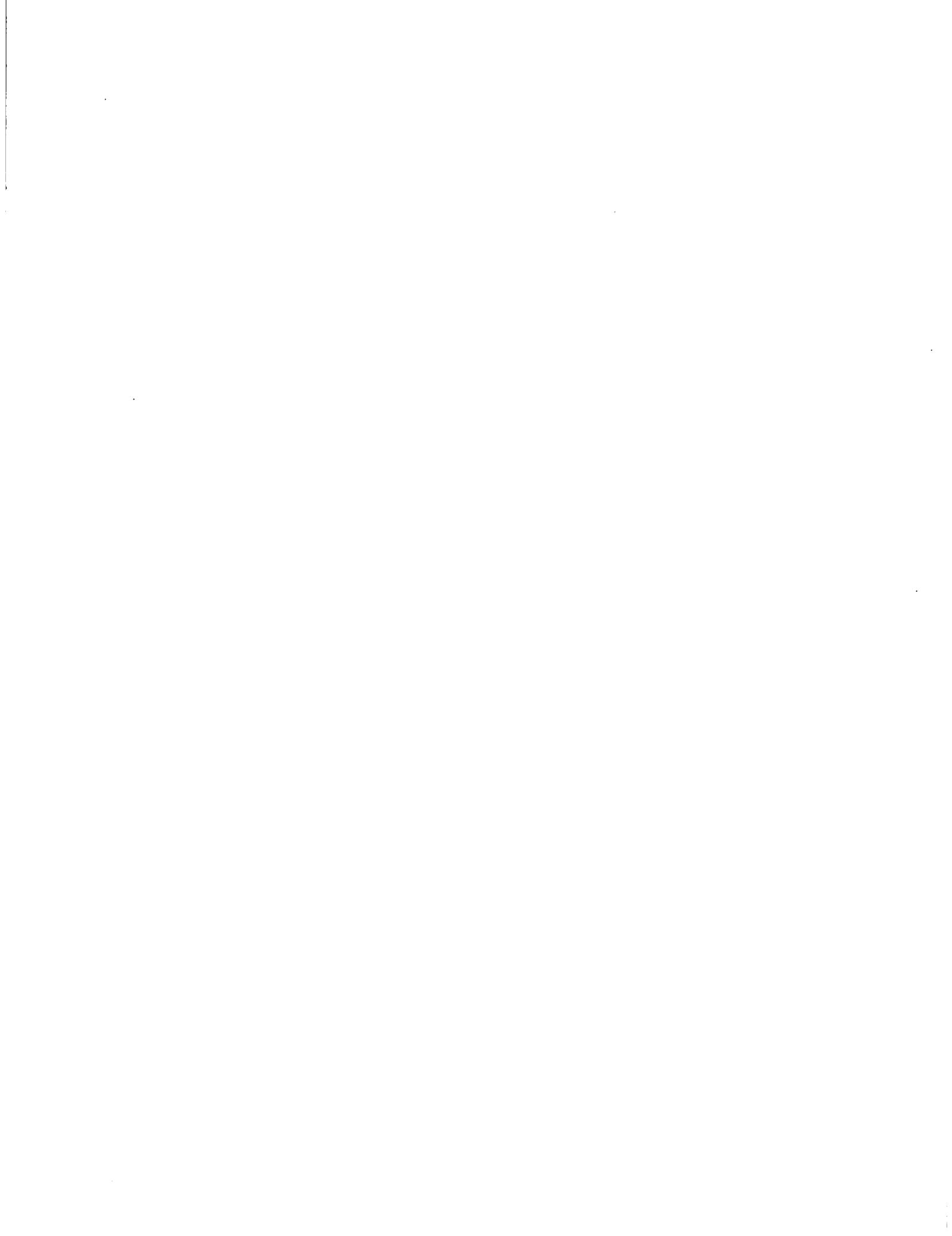
Le matériel de chaque marché, de chaque produit carné ou produit agricole, est classé. Cependant, seuls sont inclus dans le Projet, les prix du porc au niveau de chaque marché et envisagé jusqu'en 1986.

Les marchés ont été séparés en trois sortes :

- 1) Les marchés urbains: Port-au-Prince, Cap-Haitien, Cayes
- 2) Les marchés régionaux: Jacmel et Pont-Sondé
- 3) Les marchés ruraux: Léon, Limbé, Chansolme, Chantal, Forêt-des-Pins et Cerca Carvajal.

Trois conclusions peuvent être tirées de l'analyse du Tableau ci-joint :

- a) L'impact du prix de la viande de porc abattu à cause de la Peste Porcine ne semble pas assez évident; si on appliquait au prix moyen de base de 1978 un taux normal d'inflation de 5% annuel, les prix auraient été plus élevés que ceux qui se sont présentés par exemple à Port-au-Prince, qui est le marché principal et auraient été similaires à la moyenne-nationale;
- b) La tendance croissante est détectée, presque exclusivement, dans la capitale, indiquant, en fait que c'est le marché dont on devrait s'occuper à courte échéance;
- c) Le reste des marchés de l'intérieur du pays sont stables, ce qui indique que le reste du pays, rural et urbain, possède des moyens internes, propres de stabilisation;
- d) L'abattage des porcs causé par la Peste Porcine Africaine semble avoir été, en fait, un élément stabilisateur, car il a rendu accessible au consommateur un flux périodique, mais insuffisant, cependant pour baisser le prix.



Cette dernière conjoncture amène à poser la question suivante: qui sont réellement les consommateurs de viande de porc dans le pays? Elle tend à confirmer que les groupes urbains et ruraux à niveau élevé et moyen sont ceux qui forment le principal marché de viande de porc. Ce sont eux aussi, selon l'hypothèse posée à niveau de la consommation, qui fixent le prix par leur demande. Or, ces gens là n'ont pas de difficultés à obtenir de la viande de porc. Si on ajoute à cela que le reste du peuple ne consomme pas beaucoup cette viande, on pourra indiquer que la Peste Porcine ne pose pas de problèmes, pendant le temps que dure l'abattage.

Corrélation des Prix des Produits Agricoles, Viande de Porc/Aliments

L'un des arguments les plus connus quant au prix de la viande de porc est celui qui se rapporte à la nourriture et à son effet sur le prix de la viande. Plusieurs études portant sur le fameux cycle porc-mais ont été écrites.

L'analyse s'établit afin d'obtenir une vision préliminaire générale pour savoir si réellement les prix des aliments potentiels du porc, selon les croyances et spéculations des érudits en la matière, se vérifient en Haïti.

Les hypothèses de base formulaient que les prix des aliments affectaient d'une façon positive le prix de la viande de porc, c'est-à-dire que le prix de la nourriture que l'agriculteur utilisait pour ses porcs, augmentait, le prix de la viande augmentait aussi.

Plusieurs observations importantes se dégagent du Tableau :

- a) Six produits: mais en grain, manioc, patate, mazoubelle, banane et le riz "Ti Fidèle" avaient des coefficients négatifs. Ce qui indique un effet contraire à celui qu'on attendait. Les coefficients, en général étaient trop bas pour être pris en considération.

PREX DE LA VENTE DE PORC DANS LES MARCHES

19	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	R ²	Fonction
1/Lbs	Grd/Lbs								
67	5.54	6.25	7.62	10.23	13.33	17.11	21.56	83.57	Racine Carrée
08	5.61	5.98	6.00	6.71	6.97	7.09	7.08	90.92	Racine Carrée
57	4.92	5.01	5.00	5.74	6.28	6.85	7.44	46.01	Racine Carrée
21	4.19	4.56	5.00	5.57	6.06	6.52	6.96	97.29	Racine Carrée
18	4.32	4.40	5.17	5.77	6.77	6.14	6.51	89.06	Racine Carrée
16	6.08	5.79	4.99	5.58	5.33	4.86	4.18	56.29	Racine Carrée
15	4.07	5.15	5.17	6.18	6.90	7.61	8.31	89.34	Racine Carrée
14	4.43	5.00	5.00	5.72	6.05	6.27	6.39	93.12	Racine Carrée
19	5.69	4.48	3.50	4.00	3.47	2.78	2.06	46.93	Gama
13	4.20	4.69	5.00	5.68	6.16	6.58	6.98	96.22	Racine Carrée
0	4.92	5.00	5.13	5.60	5.81	5.94	6.01	88.21	Racine Carrée



- b) Cinq produits: mais moulu, malanga, riz "de Gougousse, riz importé et igname possédaient des coefficients bas en général, très peu significatifs que même s'ils étaient positifs ne pouvaient pas être pris en considération;
- c) Le coefficient moyennement intéressant de 0.62 du sorgho n'est pas significatif.

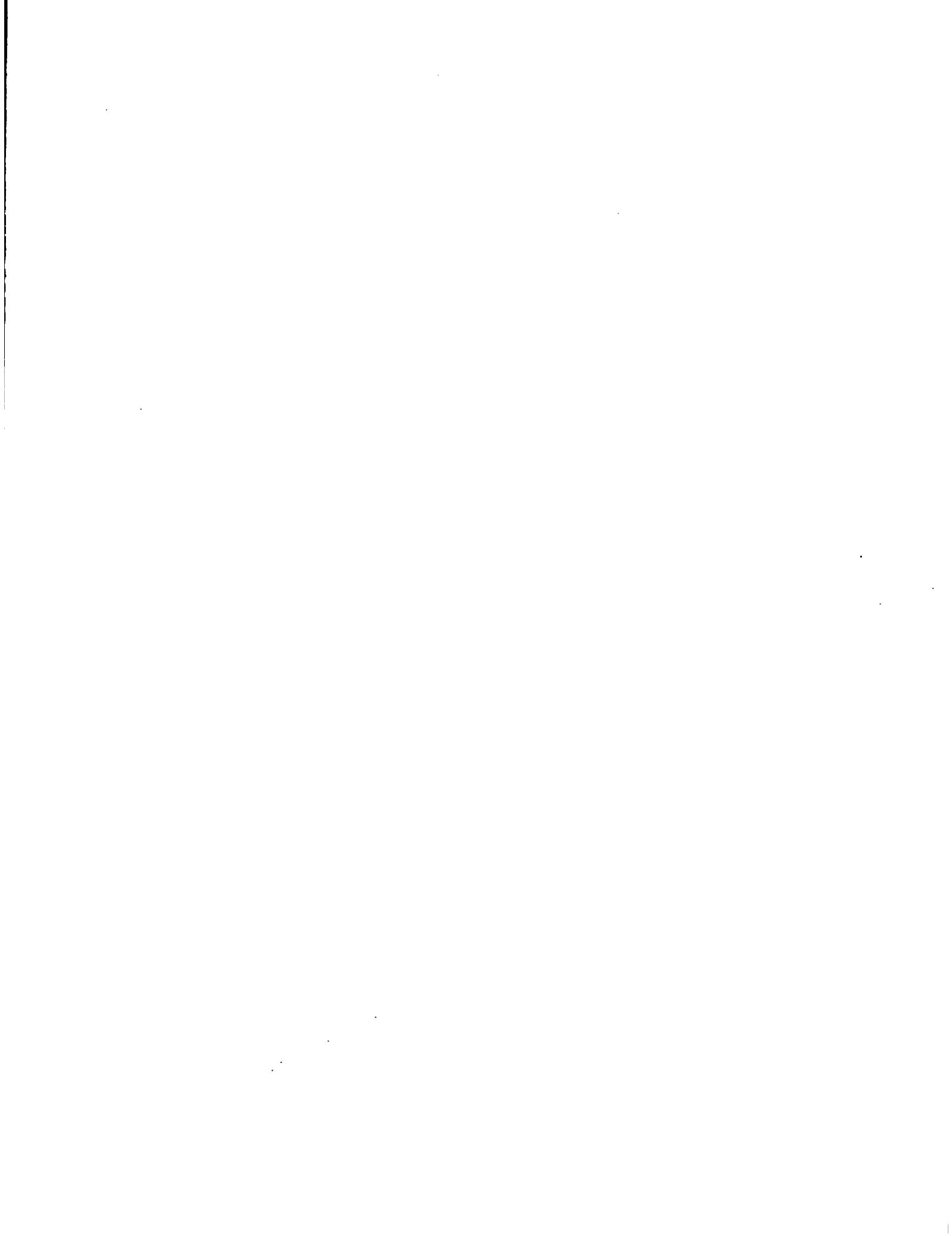
Il semble, d'après les résultats antérieurs, que le porc dépend peu ou pas du tout de l'agriculture productive, et on pourrait se demander si sa nourriture ne serait pas seulement de caractère résiduel. D'autre part, le maïs ne joue guère aucun rôle comme aliment du porc en Haïti, car c'est une nourriture humaine par excellence.

La situation au niveau de chacun des marchés spécifiques étudiés s'est réellement polarisée, car le résultat général n'a changé dans aucun des marchés analysés individuellement. Ce fait est encore plus marqué dans les marchés urbains et régionaux.

Prix de la Viande de Porc/Prix d'autres Viandes

Une autre hypothèse spéculative soumise à la Mission est la suivante: la Peste Porcine et l'abattage postérieur progressif du cheptel national de porc aurait amené une substitution massive de cette viande par le cabri, et cela aurait altéré substantiellement le marché du cabri.

Ce qu'on vient de montrer n'a pas été vérifié empiriquement, car le coefficient de corrélation entre le prix de la viande de porc, et celle du cabri a été établi à 0.677, et celle du boeuf à 0.0687, deux chiffres significatifs bien que bas.



TABLEAU

Haiti. Coefficient de corrélation des prix des produits agricoles avec les prix de la viande de porc.

Produit	Coefficient de corrélation	
Mais en grain	- 0.37797	0.0230
Mais moulu	0.01210	0.9269
Millet pelé	0.62741	0.00010
Manioc	- 0.44616	0.0001
Patate	- 0. 11522	0.1883
Malanga	0.18763	0.0319
Mazoubelle	- 0.35647	0.0001
Banane	- 0.41128	0.0001
Riz Ti Fidèle	- 0.34740	0.0379
Riz Mme Cougousse	0.41091	0.0037
Riz Importé	0.25777	0.1291
Igname	0.42379	0.1698

On est porté à croire que le consommateur haïtien a substitué à la viande de porc d'une manière presque égale la viande de bœuf ou de cabri, choix dépendant plus de la disponibilité que du goût ou de la préférence particulière. En fait, on pourrait croire que le peuple consommateur à revenu élevé ou moyen, est celui qui'en général consomme la viande, préfère la viande de bœuf, parce qu'on la trouve plus facilement dans les boucheries commerciales et sans aucune des limitations culinaires liées à la viande du cabri.

Il est donc facile de comprendre pourquoi, dans la société haïtienne il n'y a pas de marchés de préférence pour une viande ou pour une autre. Il est également compréhensible, qu'en cas de pénurie de viande de porc, toute autre viande est bonne pour la remplacer bien qu'elle reste la préférée pour sa graisse et son goût.

Analyse de la Situation Sanitaire des Abattoirs de Porcs

On ne peut pas parler de commercialisation du porc en Haïti, sans faire une analyse de la situation sanitaire des abattoirs.

Les éléments de cette analyse proviennent de deux sources:

- Les visites aux abattoirs;
- L'ouvrage du Dr. Max Millien, publié en juillet 1980, où la situation est décrite avec une grande précision.

Nous soulignons que l'étude du nettoyage et du service sanitaire est réellement difficile à expliquer. D'après les observations, on pourrait résumer en disant que les méthodes d'abattage, l'hygiène et la préparation de la viande se réalisent et se développent dans des conditions extrêmement précaires.

Nous croyons que la situation ne peut pas être résumée en quelques paragraphes; nous avons donc consulté l'ouvrage de Millien et nous le "transcrivons" au pied de la lettre, car ce que cet ouvrage exprime correspond dans sa totalité à ce qui a été observé par la Mission.

L'étude de Millien a été réalisée à travers tout le pays, et au niveau des grands abattoirs urbains et ruraux et par les étudiants de l'Ecole d'Infirmiers Vétérinaires, d'après des visites à chaque marché.

Les grands abattoirs visités sont ceux de: Port-au-Prince, Cayes, Cap-Haïtien, Jérémie, Gonaïves, St-Marc, Croix-des-Bouquets, Jacmel, Pétionville, Petit-Goâve, Lascahobas, Léogâne, Verrettes et Pt-de-Paix.

Les petits abattoirs ruraux visités sont ceux de: Cayes, Jacmel, Mari-got, Darbonne, Chantal, Ducis, Kenscoff, Laboule, lère, 2ème et 3ème Sections, Barbardopolis, Baie de Henne, Croix-des-Missions, Pt-Sondé, Carrefour Shada et l'Estère.

La Mission a visité les abattoirs de: Port-au-Prince, Cap-Haitien, Gonaïves, St-Marc, Croix-des-Bouquets, Pétionville, Pont-Sondé et l'Estère.

Autres Efforts qui Serviraient comme Appui au Projet

Organisation du Développement de la Vallée de l'Artibonite

L'ODVA est l'Organisme qui se charge du développement de la Vallée de l'Artibonite qui est la zone agricole la plus riche du pays. Cet Organisme fait marcher des programmes d'Aménagement Rural, de Vulgarisation, de Production de Semences, de Recherche Agricole, d'Elevage, de Crédit, de Pêche et de Pisciculture.

Ces programmes prêtent service, en cas d'extension, à environ 12.598 agriculteurs (pendant la période 1980-1981) et leurs spécialistes mènent des recherches dans le domaine agricole en système de production, amélioration des variétés, écophysiologie, protection végétale et agro industrie.

Dans le domaine des crédits, cet Organisme a fourni en 1980-81 351.814 gourdes en crédits individuels et 305.518 en crédits collectifs.

Les principaux problèmes sont: le manque de personnel technique compétent, l'absence d'un programme d'aide à la recherche, la pénurie des ressources financières pour le crédit.

Organisme de Développement du Nord (ODN)

Cet Organisme a orienté ses activités pendant la période 1980-1981 vers la vulgarisation, la santé animale, la recherche agricole, la production de semences, la production d'arbres fruitiers et forestiers, le crédit.

Dans le domaine de la santé animale, il s'occupe principalement de la vaccination. L'extension atteint 619 agriculteurs et le crédit a été fourni à 624 clients.

Cet Organisme exécute aussi des activités dans les domaines de la recherche, la collection, l'adaptation et la comparaison des variétés.

Organisme de Développement de la Plaine des Gonaïves (ODPG)

Les actions de l'ODPG se sont orientées en 1980-1981, vers des activités comme: la vulgarisation, le crédit, la commercialisation, la santé animale, la recherche agricole et la gestion des périmètres irrigués.

Il est intéressant de souligner, dans le cas de l'ODPG, la campagne de maïs effectuée sur 125.6 ha, avec une production moyenne de 3 T/ha. 18 parcelles ont été ensencées à titre de démonstration avec un crédit de Gdes. 633.662 et un recouvrement moyen de 50% a été obtenu. L'habilitation moyenne en maïs été de Gdes 635.00 par hectare, pour les fertilisants, les grains et l'insecticide.

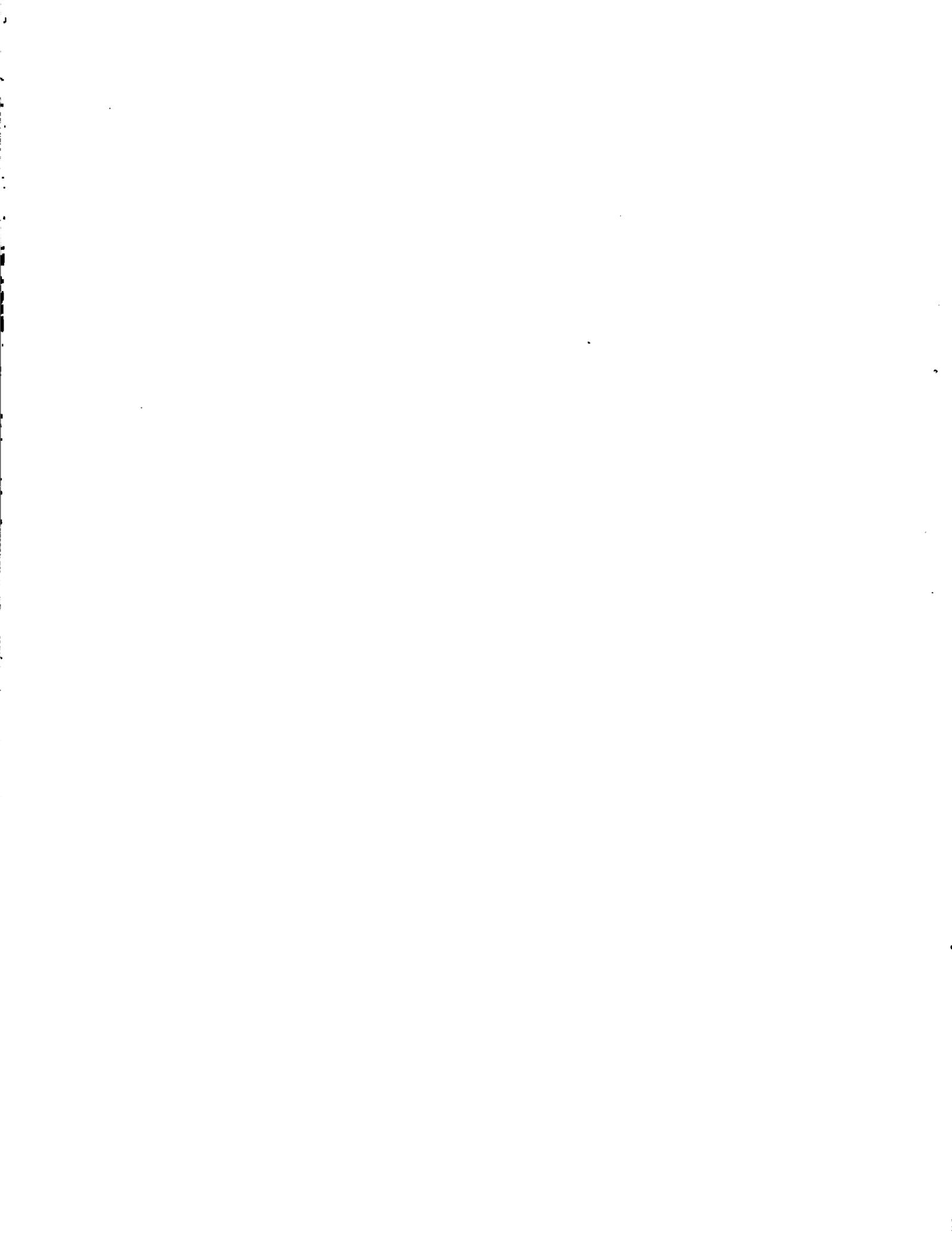
Les efforts en ce qui concerne la santé animale sont orientés vers les services de clinique vétérinaires ambulantes, qui en 1980 ont soigné et vacciné 535 porcs, 11.664 bovins, 18 chevaux, 850 caprins, 31 chiens, 36 chats et 1.617 poulets.

Développement Régional Intégré de Petit-Goâve et Petit-Trou-de-Nippes

C'est un effort haïtien-canadien à travers l'Agence Canadienne de Développement International (ACDI). Il s'effectue dans la zone de Petit Goâve et de Petit-Trou-de-Nippes.

Les activités sont orientées vers la production végétale, la recherche agricole, l'élevage, la production animale, la conservation des sols et la formation.

Dans le cas de la santé animale, les efforts sont orientés vers la vaccination et les cliniques ambulantes soignant en 1980-1981, un total de 322.000 bêtes et traitant les parasites externes 2.800 bêtes.



La promotion de la production animale a été réalisée pour 20 groupes, qui ont reçu 540 caprins, à une moyenne de 27 bêtes par groupe.

On est aussi en train de former des leaders communautaires et des extensionnistes.

Projet de Développement Agricole Intégré (PDAI)

Ce projet cherche à améliorer la production, la productivité, l'emploi et les revenus dans les zones de: Cayes, Marigot, Jean-Rabel et Thoma-zeau, à travers le Conseil d'Action Communautaire.

Les actions portent sur l'irrigation, la conservation, la recherche, l'extension et la formation. Ce projet a développé pour la période 1980-1981, un total de 114 parcelles à titre de démonstration et fondé 46 sociétés agricoles de 414 membres et offert une extension à 2.730 unités agricoles.

Projet d'Irrigation et de Développement Agricole - Zone Rivière Blanche

Ce projet recherche l'augmentation de la production, de la productivité de l'emploi, au niveau de la vie dans le milieu rural.

Les activités portent sur l'amélioration de l'irrigation, la préparation des bassins, la production des aliments, le crédit pour la promotion, la recherche, l'extension, la formation et l'équipement agricole.

En 1980-81, 1.800 producteurs ont été atteints, 22 essais sur des variétés ont été réalisés, 62 parcelles ont été développées à titre de démonstration, 14 comités de villas et 50 groupes de crédit agricole constitués par un total de 500 membres ont été formés.

Les ressources proviennent du Gouvernement, (834 mille Gourdes) et de BID/FIDA (2.493.044.40 Gourdes).



Observations Générales

Les projets antérieurs montrent, selon notre point de vue, que:

- 1) Le Département possède, grâce à ses efforts, d'intéressantes expériences où le crédit, l'extension et la production se mélangent avec un certain succès.
- 2) Ces expériences concrètes, pourraient permettre de canaliser quelques bêtes du projet vers des groupes déjà établis.

Programmes Réguliers du Ministère de l'Agriculture

Parmi les activités régulières du Ministère de l'Agriculture, on peut distinguer quelques programmes qui pourraient appuyer potentiellement le projet pendant la période d'exécution et qu'on décrit brièvement, comme suit :

Programme de Recherche Agricole (SERA)

Objectif

L'objectif général du SERA est de contribuer à l'augmentation croissante et soutenue de la production agricole, de la productivité de la terre et des revenus des exploitations agricoles. Ceci n'est possible que par la mise au point de technologies améliorées de production, adaptées aux besoins réels des exploitants et aux ressources propres du milieu, qui, à la limite des risques, sont susceptibles d'être supportées avec avantage par les intéressés.

Réalisation

les principaux domaines d'intervention considérés au cours de l'exercice 1980-1981, se présentent comme suit:

- Protection végétale
- Amélioration variétale et culturale
- Systèmes de production

Protection Végétale

Les opérations de protection végétale s'exécutent d'une part contre les vertébrés nuisibles aux cultures économiques principalement dans le cadre d'un projet spécifique financé conjointement par l'AID et le Gouvernement Haitien et d'autre part, contre les ennemis traditionnels des cultures de base notamment les céréales, les légumineuses à grains comestibles et les tubercules.



RESULTATS DE L'ENQUETETrame de l'Enquête

La trame de l'enquête repose sur les points suivants :

a) Emplacement :

On cherche à savoir si l'abattoir est situé:

- . près d'un marché public
- . près d'un cimetière
- . dans une zone très habitée
- . n'importe où sans raison particulière
- . près de ponts d'eau.

b) Conception technique :

La conception technique s'appuie-t-elle sur:

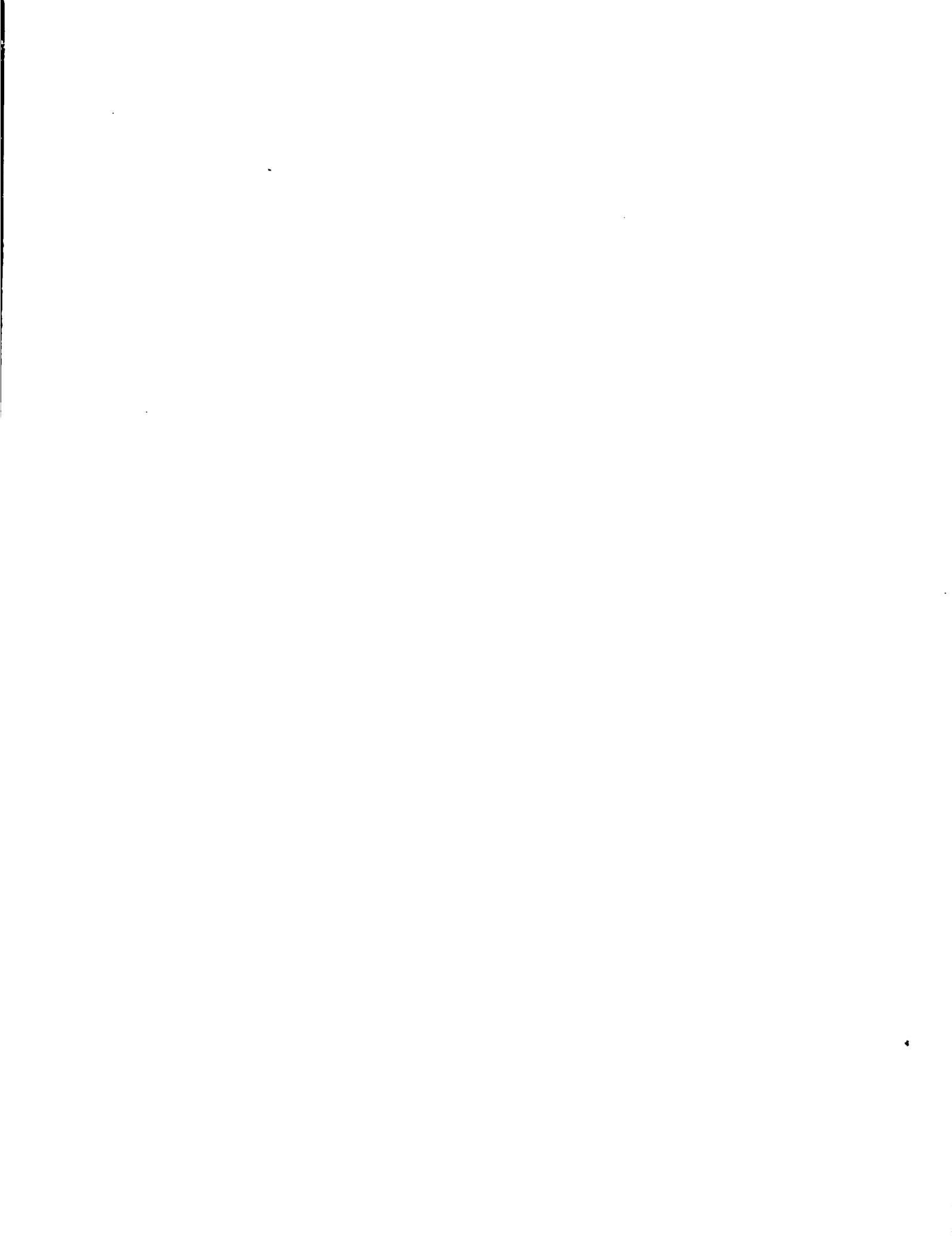
- . le principe de la séparation des territoires sains des territoires souillés;
- . le principe de la marche en avant;
- . le principe du non-entrecroisement des circulations;
- . aucun de ces principes.

c) Conditions hygiéniques proprement dites:

Les points suivants ont été particulièrement retenus:

- | | |
|---|------------------|
| . Tenue du local et du matériel | - bonne |
| | - moyenne |
| | - mauvaise |
| . Hygiène corporelle du personnel | - bonne |
| | - moyenne |
| | - mauvaise |
| . Contamination du local par les rongeurs et les insectes | - importante |
| | - peu importante |
| | - inexistante |

Résultats généraux



Emplacement

Le dépouillement de l'enquête a révélé que: 10 abattoirs sur 15, soit les 2/3, sont situés près d'un marché public et dans une zone très habitée.

Les 4 autres sont situés près de la mer ou d'un ravin.

Une ville comme Petit-Goâve ne dispose pas d'un endroit fixe pour réaliser l'abattage.

L'approvisionnement en eau de 9 abattoirs sur les 15, soit dans les 60% des cas, se fait en eau de puits dont la qualité n'a jamais été étudiée. Souvent, surgissent même des difficultés d'approvisionnement par la réduction du volume disponible.

Dans les abattoirs de Verretes, de Dondon et de la Croix-des-Bouquets, l'eau de rivière, de qualité assez douteuse, est utilisée.

La localisation des abattoirs nuit généralement au voisinage par la mauvaise odeur et la salubrité intrinsèque de la zone pour 10 abattoirs sur 15 (66% des cas), par les eaux usées et autres déchets.

Conception Technique

- 1) Le bâtiment, quand il existe, est général un simple hall avec un sol en béton, une toiture en tôle ondulée, avec ou sans pans de mur en maçonnerie.

Sur les 15 abattoirs des grandes villes :

- Deux possèdent plusieurs salles, celui de Lascahobas (3) et celui de Port-de-Paix (2);
- Six (46.66%) sont constitué d'une seule salle avec une ou deux portes;
- Quatre sont sans mur, complètement ouverts au milieu extérieur;

- A Dondon et à Verrettes, l'abattage se fait sous une simple "tonnelle" (simple rangée de feuilles de palmiers ou de cocotiers portée par des traverses en bois).

2) Les couteaux et les machettes représentent l'outillage le plus souvent utilisé et servent dans certains cas, à d'autres activités comme les travaux des champs.

Après dépeçage et éviscération, la suspension des carcasses se fait au moyen d'une attache en fer reliée à un poteau en bois ou au mur dans 5 abattoirs sur 33 (33%). Dans 4 autres abattoirs (26.66%) il y a, pour ce faire, le système de poulie. Pour le reste, il n'y a pas de suspension.

Le drainage des eaux résiduaires se fait pour 12 abattoirs sur 15 (80%) grâce à un canal à ciel ouvert aboutissant à une fosse. Ce dispositif ne bénéficie ni de curage particulier, ni de désinfection.

Aucun des abattoirs ne possède une chambre froide pour la conservation de la viande.

c) Conditions Hygiéniques

Au premier coup d'oeil, les conditions d'hygiène se révèlent, pour le moins assez suspectes dans tous les abattoirs. Cela tient plus à l'environnement malsain, créé par les eaux résiduaires et les dépôts d'ordures avoisinants, que par les conditions internes des abattoirs (saleté, poussière).

Le dépeçage des animaux ainsi que l'éviscération se font généralement à même le sol.

Les murs et le parquet sont généralement maculés de tâches de sang qui remontent à plusieurs voire plusieurs mois, Jacmel mis à part.

Un simple nettoyage à l'eau courante est pratiqué quotidiennement pour 12 abattoirs sur 15 (80%).

Les abattoirs de St-Marc, de Dondon et des Verrettes sont nettoyés très irrégulièrement (1 ou 2 fois par semaine).

L'hygiène corporelle du personnel des abattoirs laisse à désirer dans l'ensemble. Les bouchers, au cours des opérations, sont vêtus de leurs habits usagés (vieux pantalons troués) assez sales. Le port du tablier n'est exigé et observé que dans 2 abattoirs (st-Marc et Jacmel).

Pendant les manipulations, les morceaux de viande sont quelquefois placés sur de vieux bancs (Léogâne, Croix-des-Bouquets), qui servent également de siège aux bouchers et marchands.

Les rongeurs (rats) et les insectes (mouches, blattes) pullulent dans 11 des abattoirs (73.33%).

Les abattoirs représentent les lieux de prédilection des chiens. Ils profitent de la moindre négligence des bouchers pour effectuer quelques prélèvements sur les carcasses qui restent accrochées à une attache en fer ou plus simplement déposées sur le parquet.

Quid du Service d'Inspection Vétérinaire?

Le Service d'Inspection Vétérinaire est animé par les officiers sanitaires sous l'égide de la Division d'Hygiène Publique. Ceux-ci suivent un cycle de formation d'une année d'étude. Au dire des intéressés, leur formation a été trop théorique et, par conséquent, inadaptée aux réalités quotidiennes. En outre, le salaire perçu est jugé dérisoire. Aussi, leur intervention reste assez timide. Elle consiste à effectuer parfois un petit tour d'inspection dans les marchés publics et plus rarement dans les abattoirs.

L'activité des officiers sanitaires se réduit à deux choses: la première consiste à essayer de déceler les fraudes de composition du lait par la mesure de la densité; la seconde à faire des saisies ou tentatives de saisie des viandes de porcs suspects.

Au niveau de nos abattoirs, l'inspection "ante-mortem" qui devait nous donner les premiers renseignements sur la santé des animaux abattus, est inexistante.

Quelques Résultats Particuliers

Les 3 salles de l'abattoir de Lascahobas sont disposées de la sorte:

La première est utilisée, comme salle d'entreposage des carcasses

La deuxième est réservée à l'abattage

La troisième est préposée à la découpe et à l'entreposage de la viande et des abats avant la mise en vente aux marchandes ou le transport vers les marchés environnants.

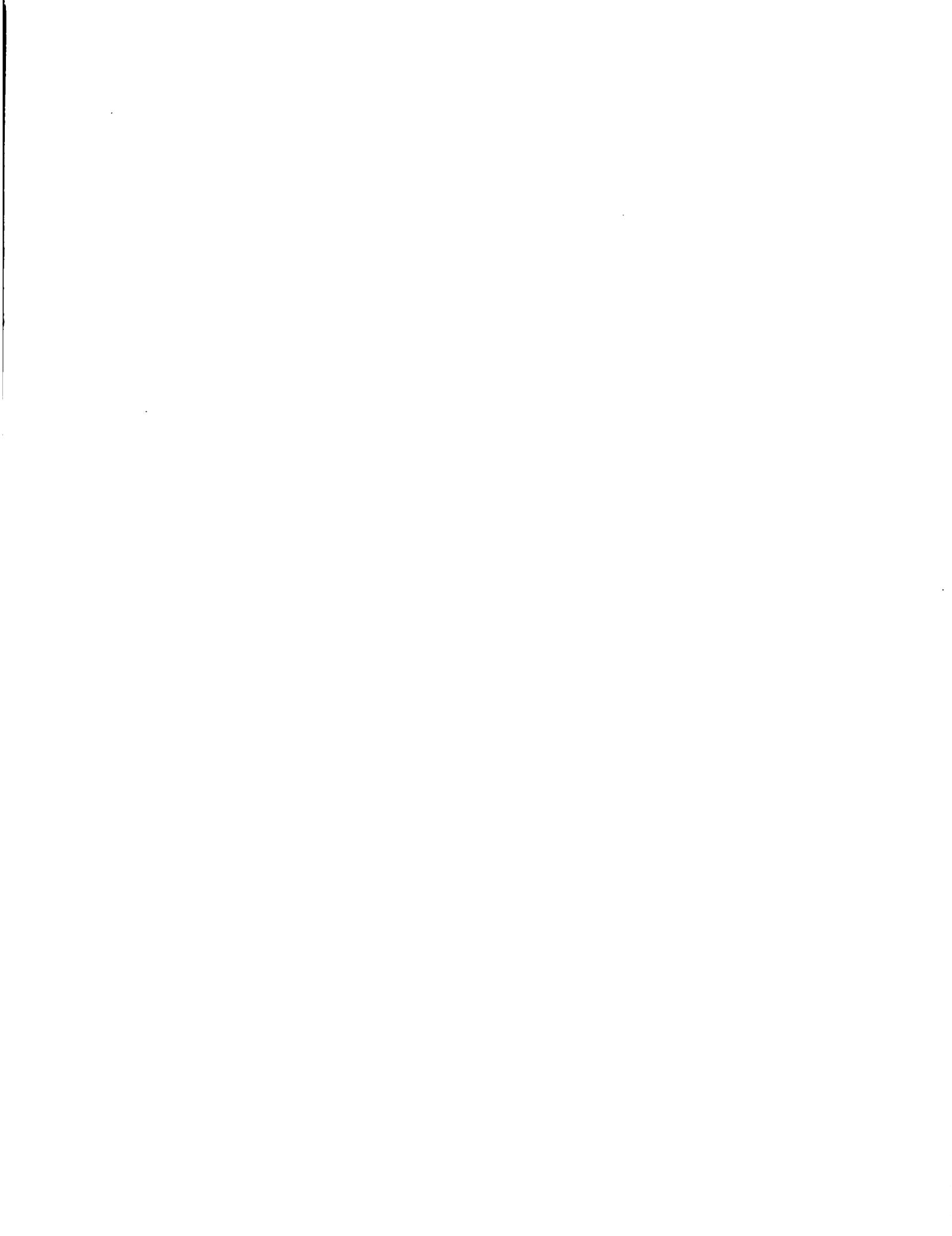
L'abattoir de Port-de-Paix comporte 2 salles: une salle d'abattage, et une autre pour les différentes opérations.

Aucun des centres d'abattage des grandes villes comme le Cap-Haitien, Gonaïves, Cayes, Jérémie ne saurait être assimilé à un véritable abattoir, si l'on tient compte des normes qui régissent la construction et le fonctionnement d'un abattoir si petit soit-il.

Les abattoirs de Mariani, de Croix-des-Bouquets, de Léogane et de Pétienville qui alimentent en partie la ville de Port-au-Prince en viande soit par les marchés publics, soit par l'intermédiaire des markets et boucheries connaissent une situation sanitaire assez médiocre.

L'insalubrité est relativement pire à Léogane et à la Croix-des-Bouquets.

Une ville de l'importance de Petit-Goâve (8 à 9 habitants) ne possède même pas un poste d'abattage. L'abattage se fait exclusivement à travers les tueries particulières. Des "Garçons Bouchers" ambulants vendent leurs services aux propriétaires ou marchandes désireux d'abattre leurs animaux. Cet abattage se pratique en des endroits divers, sous un arbre, sous une "tonnelle" ou dans une cour.



Ces tueries particulières existent dans toutes les grandes villes sélectionnées dans l'enquête; mais nous n'avons pas jugé bon d'insister là-dessus, vu les difficultés de collecte de données précises qui y sont relatives.

Le Cas de la HAMPCO

La HAMPCO est un complexe qui comprend: un abattoir industriel, une section de transformation, une boucherie-charcuterie.

Elle est logée dans un superbe bâtiment à une dizaine de kilomètres de la ville de Port-au-Prince, dans la région de Damien. Celle-ci est une zone peu habitée où l'activité dominante est représentée par l'agriculture.

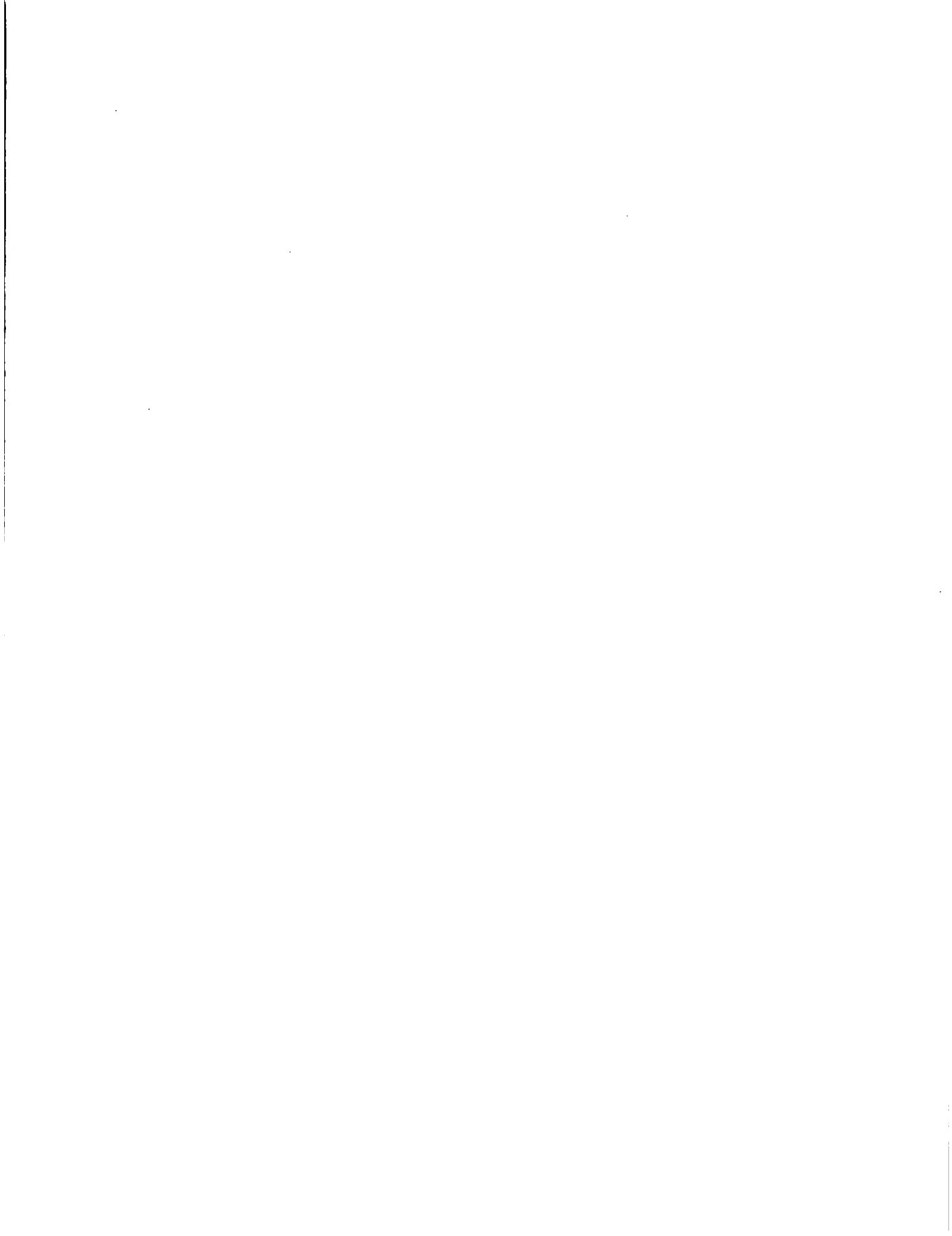
On est séduit, du premier coup, par la fraîcheur et l'aspect salubre de l'environnement.

Sommairement, l'abattoir comporte :

- Un parc d'attente conçu de manière à éviter de stresser un animal par la vue de l'abattage.
- Une salle d'abattage munie de dispositif pour adoucir l'abattage, "l'humaniser" en quelque sorte.
- Une salle réfrigérée pour l'entreposage des carcasses (38°F)

Il s'y trouve aménagée une petite salle grillagée qui sert de local de consigne. Là sont gardées les carcasses ou parties jugées suspectes par les inspecteurs sanitaires jusqu'au moment de la décision du Docteur-Vétérinaire, inspecteur attaché à l'abattoir.

- Une grande salle de désossage et de préparation de la viande;
- Une salle de stockage de la viande dans de bonnes conditions de congélation.



Le tout s'agence de manière avoir une nette séparation des territoires souillés et une progression continue dans l'ensemble des activités de préparation de la viande.

Cette disposition est également valable pour les différents locaux formant la section industrielle de transformation (saucisses, saucissons, mortadelles, tassot, etc...)

Conditions hygiéniques

Les locaux, les machines, les outils de travail sont régulièrement nettoyés et désinfectés.

L'hygiène corporelle du personnel est bonne. Celui-ci fait usage de bottes, de salopettes (bouchers), blouse, tablier et casque.

L'inspection vétérinaire est constante; elle comprend l'inspection "ante-mortem" et est assurée par un Docteur Vétérinaire assisté de trois inspecteurs sanitaires, lesquels ont été formés dans le temps par différents docteurs vétérinaires étrangers.

En outre, comme l'exploitation de l'abattoir est faite par une firme américaine et que la quasi-totalité des produits est destinée à être exportée en direction des Etats-Unis, la HAMPCO reçoit presque tous les trois mois la visite d'un docteur vétérinaire inspecteur américain.

Dans les cas douteux, des échantillons sont quelques envoyés aux Etats-Unis aux fins d'analyse.

VILUBRITE

Villes	Emplacement	conception	Hygiène	Hygiène des locaux	Hygiène des locaux
St. Marc					
Jacmel					
Port-au-Prince					
Port-de-Paix					
Les Cayes					
Les Gonaïves					
St. Marc					
Jacmel					
Port-au-Prince					
Port-de-Paix					
Les Cayes					
Les Gonaïves					
St. Marc					
Jacmel					
Port-au-Prince					
Port-de-Paix					
Les Cayes					
Les Gonaïves					
St. Marc					
Jacmel					
Port-au-Prince					
Port-de-Paix					
Les Cayes					
Les Gonaïves					
St. Marc					
Jacmel					
Port-au-Prince					
Port-de-Paix					
Les Cayes					
Les Gonaïves					
St. Marc					
Jacmel					
Port-au-Prince					
Port-de-Paix					
Les Cayes					
Les Gonaïves					
St. Marc					
Jacmel					
Port-au-Prince					
Port-de-Paix					
Les Cayes					
Les Gonaïves					
St. Marc					
Jacmel					
Port-au-Prince					
Port-de-Paix					
Les Cayes					
Les Gonaïves					
St. Marc					
Jacmel					
Port-au-Prince					
Port-de-Paix					
Les Cayes					
Les Gonaïves					
St. Marc					
Jacmel					
Port-au-Prince					
Port-de-Paix					
Les Cayes					
Les Gonaïves					
St. Marc					
Jacmel					
Port-au-Prince					
Port-de-Paix					
Les Cayes					
Les Gonaïves					
St. Marc					
Jacmel					
Port-au-Prince					
Port-de-Paix					
Les Cayes					
Les Gonaïves					
St. Marc					
Jacmel					
Port-au-Prince					
Port-de-Paix					
Les Cayes					
Les Gonaïves					
St. Marc					
Jacmel					
Port-au-Prince					
Port-de-Paix					
Les Cayes					
Les Gonaïves					
St. Marc					
Jacmel					
Port-au-Prince					
Port-de-Paix					
Les Cayes					
Les Gonaïves					
St. Marc					
Jacmel					
Port-au-Prince					
Port-de-Paix					
Les Cayes					
Les Gonaïves					
St. Marc					
Jacmel					
Port-au-Prince					
Port-de-Paix					
Les Cayes					
Les Gonaïves					
St. Marc					
Jacmel					
Port-au-Prince					
Port-de-Paix					
Les Cayes					
Les Gonaïves					
St. Marc					
Jacmel					
Port-au-Prince					
Port-de-Paix					
Les Cayes					
Les Gonaïves					
St. Marc					
Jacmel					
Port-au-Prince					
Port-de-Paix					
Les Cayes					
Les Gonaïves					
St. Marc					
Jacmel					
Port-au-Prince					
Port-de-Paix					
Les Cayes					
Les Gonaïves					
St. Marc					
Jacmel					
Port-au-Prince					
Port-de-Paix					
Les Cayes					
Les Gonaïves					
St. Marc					
Jacmel					
Port-au-Prince					
Port-de-Paix					
Les Cayes					
Les Gonaïves					
St. Marc					
Jacmel					
Port-au-Prince					
Port-de-Paix					
Les Cayes					
Les Gonaïves					
St. Marc					
Jacmel					
Port-au-Prince					
Port-de-Paix					
Les Cayes					
Les Gonaïves					
St. Marc					
Jacmel					
Port-au-Prince					
Port-de-Paix					
Les Cayes					
Les Gonaïves					
St. Marc					
Jacmel					
Port-au-Prince					
Port-de-Paix					



LES ABATTOIRS DU MILIEU RURAL

Présentation des Eléments de l'Enquête

L'enquête a retenu les mêmes critères de référence que pour les abattoirs urbains, savoir: l'emplacement, la conception technique et les normes sanitaires.

Principaux résultats :

a) Emplacement

Dans le milieu rural, l'abattage des animaux domestiques se fait en des lieux divers. Il se pratique, soit dans un lieu public (5% des cas), soit dans une cour, sous un arbre (70%), soit dans une pièce vide d'un dépôt ou d'une maison d'habitation (10%), particulièrement pendant la saison pluvieuse.

Plus on s'éloigne des villages en direction des sections rurales, les abattages consistent exclusivement dans des tueries particulières, surtout pour les caprins et les porcins. Il faut distinguer l'abattage chez le paysan propriétaire et l'abattage chez le marchand-acquéreur.

L'abattage chez le marchand-acquéreur est pratiqué généralement au même endroit, soit dans une cour (90%). Pour le paysan-propriétaire, le lieu varie avec le paysan possédant.

b) Conception technique

On ne peut parler de conception technique à propos des "centres d'abattage" du milieu rural. En fait, ces centres à usage commun existent très peu (4 sur 15), soit 26.66%); ils sont caractérisés par une extrême précarité. Un simple poteau avec une attache en fer dans un lieu non couvert constitue tout le système, exception faite des centres de l'Estère et de Pont-Sondé qui sont des installations avec un toit de tôle.



c) Normes d'hygiène

Les règles sanitaires sont généralement peu connues dans le milieu rural pour ce qui s'agit de l'abattage des animaux.

Le lavage de la viande et surtout des abats se fait avec de l'eau qui est pour le moins assez suspecte sur le plan hygiénique.

Le nettoyage du lieu d'abattage ne se fait que très irrégulièrement ou presque pas (1 à 2 fois par mois). Les instruments couteaux, machettes, utilisés dans les opérations d'abattage et de préparation de la viande sont également utilisés à repousser les chiens qui rôdent dans le voisinage.

L'inspection sanitaire est inexistante, mises à part certaines velléités d'inspection qui se manifestent par moments, à Pont-Sondé et à l'Estère.



Dans le domaine de l'agriculture le travail consiste à effectuer :

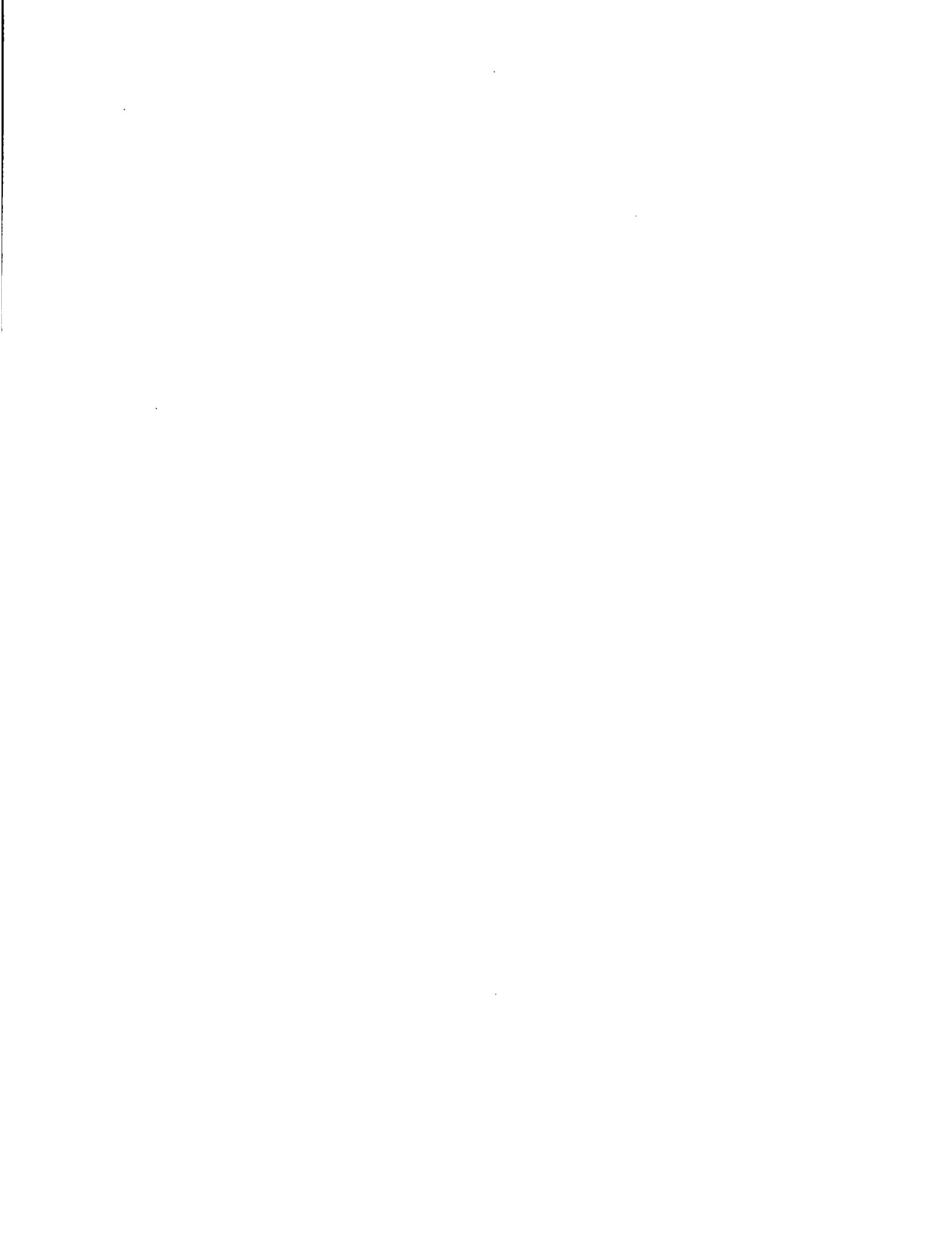
- Un contrôle des vertèbrés nuisibles aux cultures économiques
- La construction
- La formation
- L'évaluation d'un niveau système d'appât
- Les essais de précision de nouvelles méthodes d'estimation des pertes réelles de récoltes dues aux vertèbrés nuisibles.

Amélioration Variétale et Culturelle

Dans ce domaine, les actions ont été orientées vers l'évaluation du degré d'adaptabilité et de la capacité de rendement des variétés locales et introduites de cultures vivrières sous conditions de plaines irriguées ou pluviales et dans les hauteurs, combinées aux pratiques culturelles améliorées. Au cours de l'exercice 80-81, les interventions ont été réalisées au niveau des Stations de Damiën, Lévy/Cayes, Maugé et Déxeaux/ODVA et de quelques points d'appui localisés dans les districts Agricoles de Jacmel et des Cayes, avec l'appui du CIMMYT, du CIAT/IRRI. Les organismes nationaux qui ont participé à ces expérimentations pluri-locales sont: SERA / FAMV / PDAI / FAMV, ODVA, ODPG et ODN.

Le travail porte sur les essais de comportement du:

- Mais
- Sorgho/Millet
- Riz
- Haricots et autres légumineuses à grains comestibles
- Racines et Tubercules :
 - manioc
 - patate
 - Pomme de terre/Igname



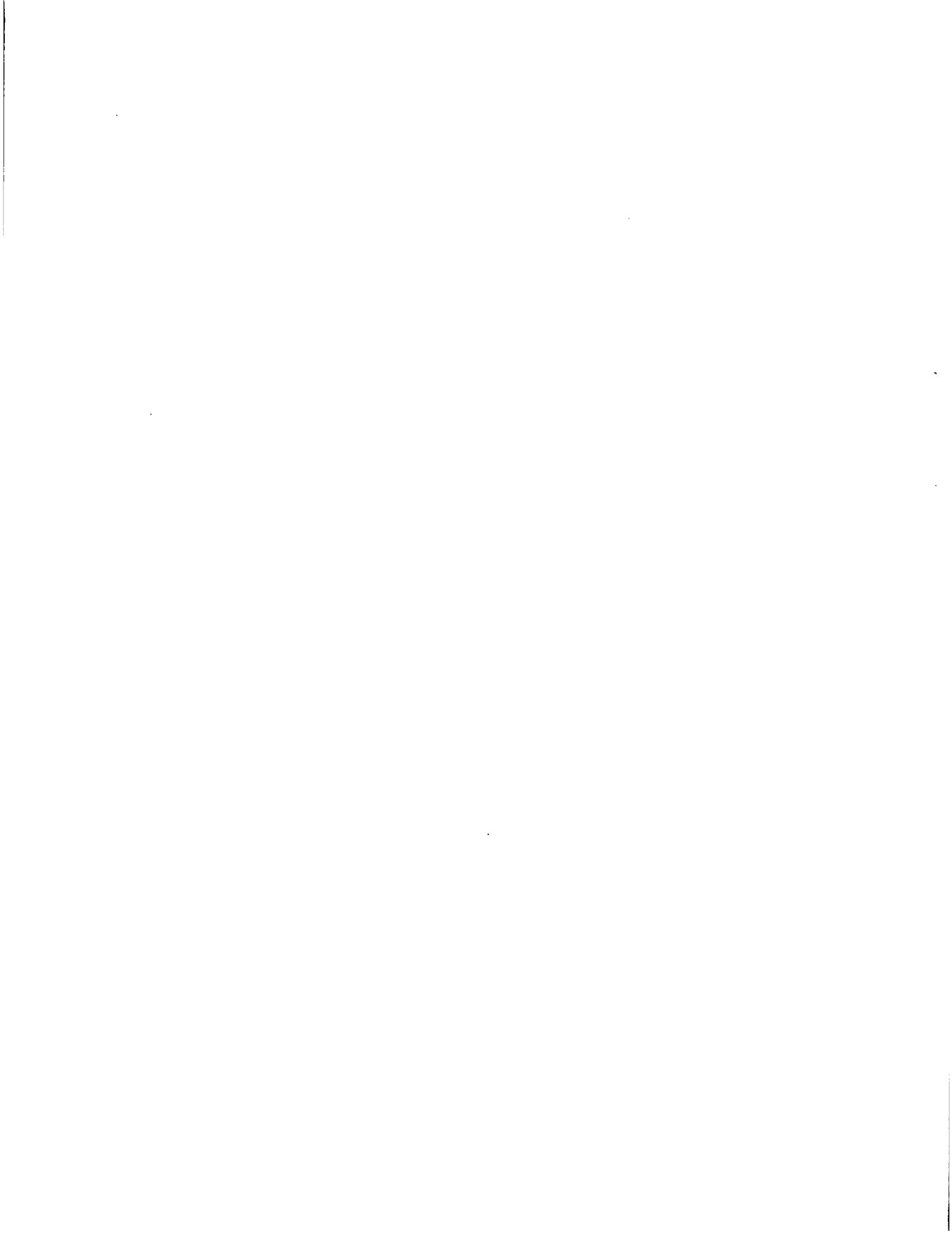
Systemes de Production

Cette composante du programme s'intéresse en particulier à la typification des caractéristiques et facteurs limitants des systèmes de production largement répandus en milieu rural. Cette approche permettra de dégager les voies et moyens pratiques susceptibles d'améliorer de façon appréciable la productivité de travail au niveau de ces systèmes.

Au cours de la période sous revue, les principales interventions ont été effectuées dans les plaines du Cul-de-Sac, des Cayes et dans d'autres zones comme Domond-Salagnac, Madian, Grande-Anse/Chambellan, sous la supervision des entités suivantes::PDAI/SERA-FAMV, FAC/INRA/VP, ODVA, ODPG, ODN.

Les opérations les plus importantes ont consisté à :

- Recenser les unités de production à influencer tant au niveau local que régional par la sélection d'échantillons représentatifs.
- Identifier les facteurs limitant la production par enquête informelle avec les petits exploitants coopérants.
- Mettre en place des essais simples multilocaux tels que des essais exploratoires comparés à la pratique de l'agriculteur, axés sur les variétés et les pratiques culturelles.
- Effectuer le suivi des essais et des récoltes avec la participation effective des planteurs.
- Interpréter les résultats suivis d'analyses économiques et de recommandations provisoires.
- Déterminer des thèmes d'investigations en stations expérimentales afin de susciter de nouvelles voies d'amélioration.
- Réaliser la validation des résultats en bancs d'essais et le retour dans le champ du planteur.



PROGRAMME DE VULGARISATION AGRICOLE

Objectifs

Les objectifs spécifiques fixés au niveau des différents districts agricoles reflètent l'objectif du Service de Vulgarisation à savoir: mettre à la disposition de la famille rurale haïtienne des techniques de la science agricole pour élever son niveau de vie.

Dans la ligne de cet objectif, des réalisations ont été faites en matière de formation, de renforcement de l'infrastructure matérielle, d'appui à la production, de communication audio-visuelle, etc...

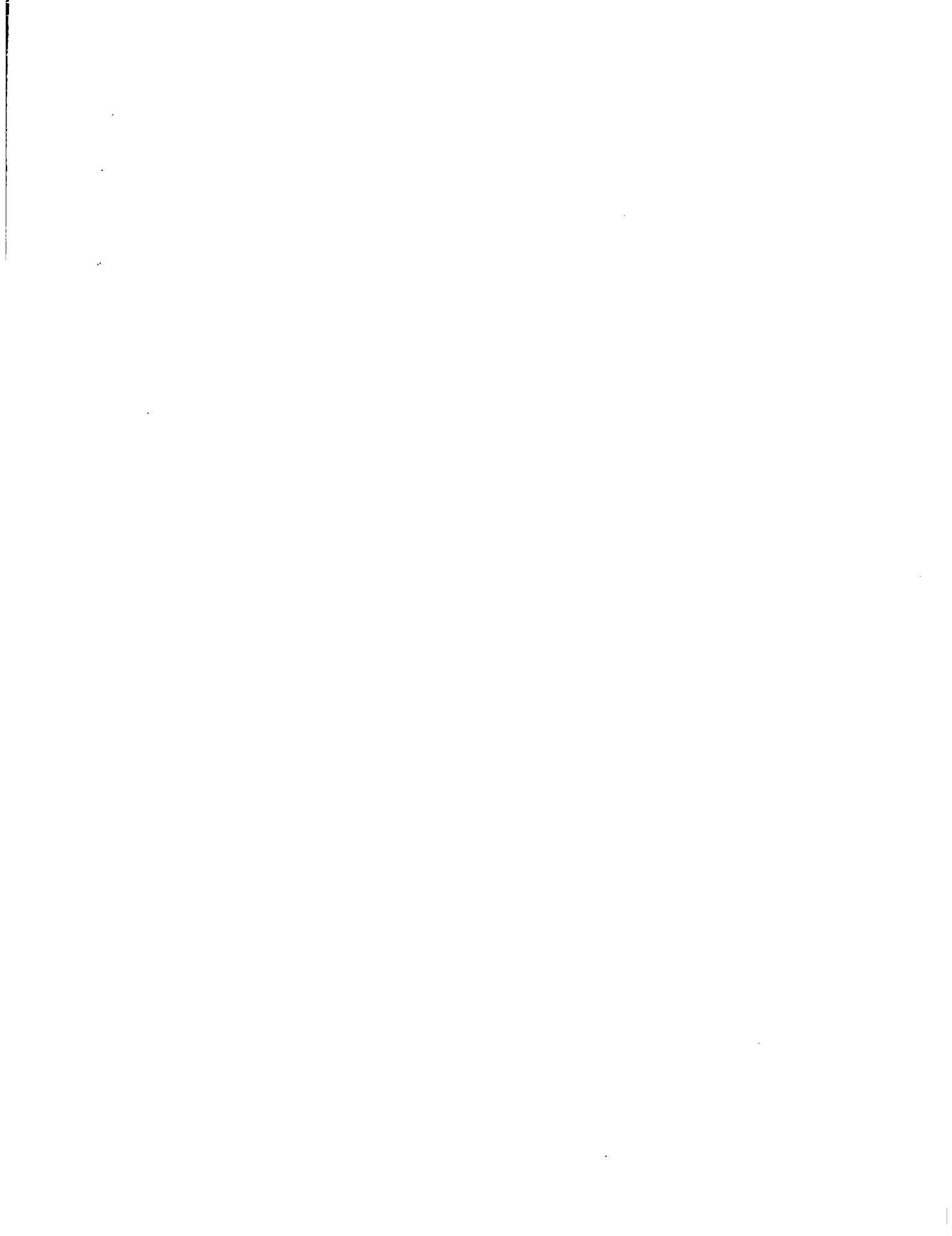
Réalisation

Formation

Au niveau du bureau central, des activités prévues ont été réalisées selon les indications suivantes :

<u>Activités</u>	<u>Prévues</u>	<u>Réalisées</u>
- Séminaire pour monitrices et agentes	Recycler 80 personnes	80 personnes recyclées
- Séminaire pour leaders paysans	Entrainer 204 paysans	150 paysans entraînés
- Séminaire pour 4-C	Entrainer 85 jeunes	50 jeunes entraînés
- Cours de formation en conservation de sol au Limbé	entraîner 200 agents	150 personnes formées

Les agents de terrain ont réalisé, dans leur sphère d'action respective, des activités de formation, touchant parfois les mêmes personnes bénéficiaires de l'entraînement assuré par le Bureau Central.



- Jeunesse Rurale

A ce compte, ont été réalisés, dans le cadre de l'animation neuf cours groupant 259 participants, 7 journées de résultats réunissant environ 808 jeunes, 4 camps, touchant près de 150 personnes. Au total, 808 diplômes ont été délivrés.

- Education Familiale

Environ 35 centres d'éducation familiale ont fonctionné avec un effectif estimé à 1.324 jeunes filles et avec 65 comités de dames, groupant 705 membres. De plus, 85 leaders ont été encadrés par le personnel de terrain.

Plus de 625 cours de nutrition et 1.429 cours d'alimentation ont été dispensés, 568 recettes nutritionnelles et culinaires distribuées, 473 cours agricoles dispensés.

- Centres de Formation Agricole

Les centres de formation agricole au nombre de 5 sont répartis dans les zones suivantes: Châtard, Lesson, Dufailly, Laborde, Bel-lanse. Ils comptent 210 pensionnaires et 156 externes.

Une vingtaine de visites de supervision ont permis d'apporter certains redressements dans le fonctionnement de ces centres.

- Animation

Il convient de signaler, à l'actif de la Section d'Animation, la formation de 200 groupements totalisant 1.700 membres, l'organisation de 4 séminaires au profit de 160 participants, l'organisation de 320 cercles d'investigation groupant en tout 4.800 participants.

Renforcement de l'Infrastructure Matérielle

	<u>Prévues</u>	<u>Réalisées</u>
- Achèvement de centre E.F.	4 centres	1 Centre achevé à Flon Léogane
- Equipement des districts	Achat de machines à coudre, chaises ventilateurs	Achat de 15 machines à coudre, 48 chaises, 1 ventilateur.

Appui à la Production

Dans le cadre de transfert de paquets technologiques, les thèmes suivants ont été vulgarisés à un nombre indéterminé d'agriculteurs.

Agriculture

- Techniques de plantation des cultures vivrières et industrielles
- Sélection et conservation des semences
- Utilisation des engrais minéraux et organiques
- Techniques de conservation de sols (courbes de niveau, canaux de contour, murs secs, etc...)
- Distribution de phosphore de zinc pour une valeur de 3.500 gourdes.

Elevage

- La cuniculiculture
- L'apiculture
- L'aviculture
- La pisciculture.

En ce qui concerne l'appui à la production, les réalisations suivantes sont à signaler à l'actif des clubs 4-C.

Trois sous-projets de cuniculiculture, 172 ruches, 1.806 jardins, 320 pépinières, 82 tas de compost.



En matière de vulgarisation, bien d'autres activités ont été réalisées dans le domaine de la nutrition, de la conservation de sol, de la coupe et de la couture, de l'hygiène, des loisirs, de l'économie familiale, etc...

Communication Audio-Visuelle

Les objectifs du service de Communication Audio-Visuelle visent dans l'ensemble à répondre aux besoins du DARNDR en matériel de motivation, par la préparation d'un volume de matériel éducatif approprié au bénéfice de deux cent mille (200.000) familles paysannes environ, et l'établissement dans les districts agricoles, d'antennes de communications pour une meilleure diffusion des techniques agricoles.

Il a été illustré 10.000 feuillets sur le café (PPC), 500 feuilles sur la canne à sucre, 500 feuillets sur le maïs; 15 émissions radio-phoniques à caractère agricole ont été réalisées à Radio Nationales, 4 émissions télévisées ont été réalisées dont une achevée et diffusée; 7 projections cinématographiques ont été réalisées au profit des populations de 7 districts agricoles.

De plus, il a été diffusé à travers les principaux médias de la capitale des ordres de bureau, circulaires, convocations émanant du DARNDR.

Plusieurs déplacements ont été effectués sur le terrain dans le cadre du projet d'Eradication de la Peste Porcine Africaine.

Projet Ilots de Développement

Les Ilôts de Développement, mis en veilleuse pendant quelque temps, ont été entièrement intégrés dans le cadre des districts agricoles concernés, avec toutefois, une certaine orientation vers l'arboriculture fruitière.

PROGRAMME D'ELEVAGE

Objectifs

Pour l'exercice 80-81, le Programme d'Elevage avait deux objectifs principaux :

- Promouvoir les activités de production et de santé animale en vue de compenser en partie les pertes en viande causées au cheptel porcin national par la Peste Porcine Africaine.
- Initier les actions visant à éradiquer la Peste Porcine Africaine en Haiti.

Les différentes interventions devant permettre d'atteindre ces objectifs ont été exécutées à travers les projets suivants :

- Projet National d'Elevage
- Production animale de substitution
- Développement de l'élevage bovin dans la Plaine des Cayes
- Santé Animale
- Eradication de la Peste Porcine Africaine.

Réalisation

Les principaux résultats obtenus dans le cadre de ces projets sont présentés sous les rubriques ci-dessus :

Projet d'Elevage National

Ce Projet dont les objectifs majeurs consistent dans la réhabilitation des stations zootechniques de l'Etat et la vulgarisation de techniques améliorées d'élevage, a connu un certain ralentissement dû à de multiples contraintes.



Ainsi les travaux d'aménagement entrepris sur les Fermes de Damien, de Papaye, de Savanne Zombi, sont exécutés à 50% en moyenne.

La Station de Tamarinier où les travaux de mise en place des structures d'élevage sont complètement achevés n'a pas encore reçu de bétail qui doit être multiplié au profit des communautés avoisinantes.

Dans la région du Nord et du Nord-Est, les activités de ce projet ont consisté essentiellement dans l'établissement d'une Ferme d'Elevage communautaire à Terrier-Rouge, au profit d'un groupement d'éleveurs de 59 membres.

Cette ferme s'étend sur une superficie de 20 hectares. Les activités d'élevage de bovins, de caprins y sont pratiqués.

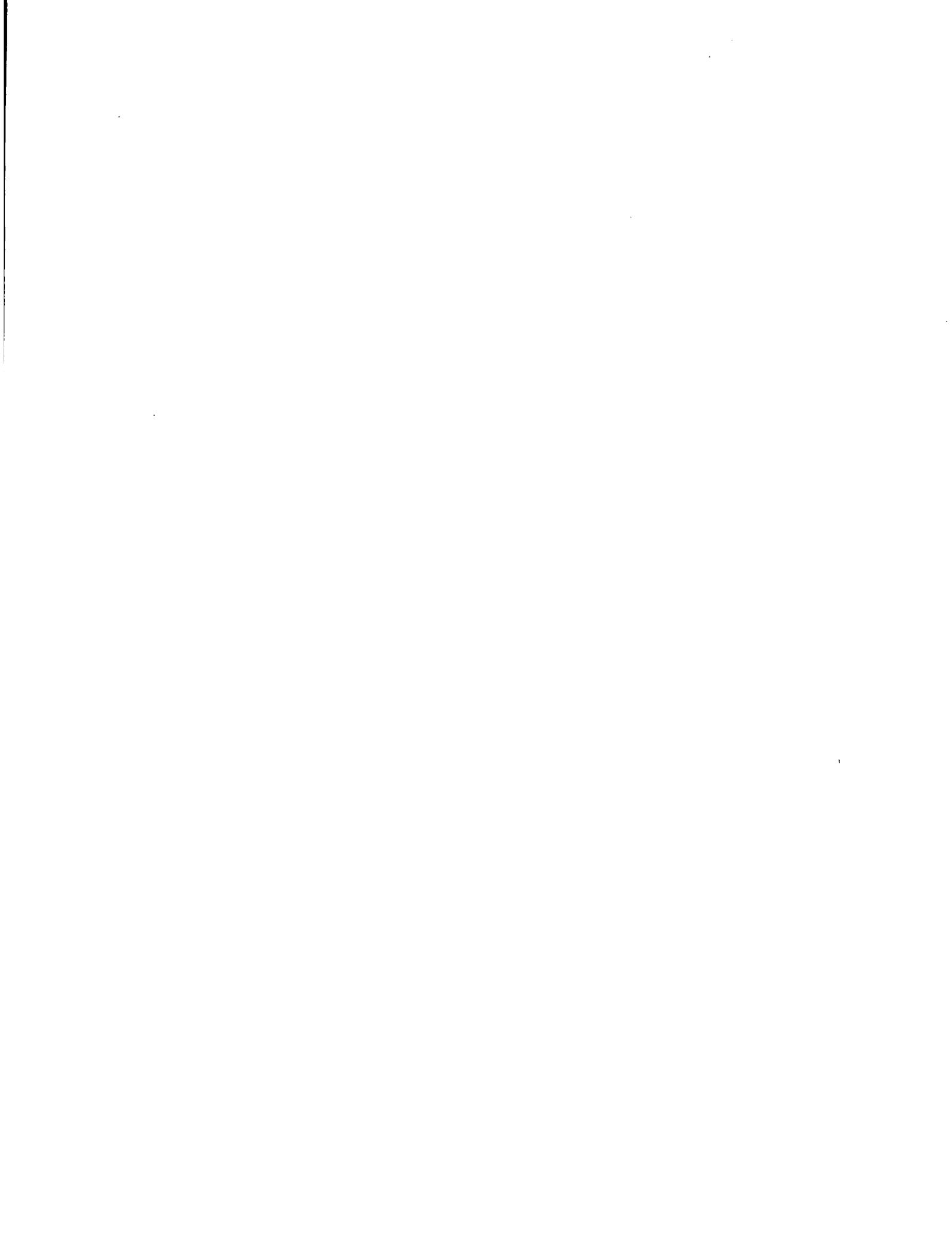
Production Animale de Substitution

La réalisation de ce projet doit permettre un approvisionnement substantiel du marché national en viande en vue de pallier au déficit causé par l'abattage systématique du cheptel porcin national.

Les activités de ce projet au cours de l'exercice sous revue, se réfèrent à :

- La distribution de coquelets de races améliorées aux clubs 4-C et aux membres des groupements paysans répartis à travers les 20 districts agricoles du pays. Un total de 3.000 coquelets ont été ainsi distribués à cette date.

Par ailleurs, avec l'appui de l'ODN et de l'ODVA, le projet a fourni son assistance aux éleveurs intéressés à la production de poulets de chair et de ponte dans la région du Nord et dans la région de l'Ar - tibonite.



Développement de l'Elevage Bovin dans la Plaine des Cayes

- L'objectif principal de ce projet est le relèvement du niveau économique du petit agriculteur des régions d'Aquin et des Cayes, à travers une réelle promotion de l'élevage bovin dans la région.

Les principales réalisations intéressent les domaines suivants :

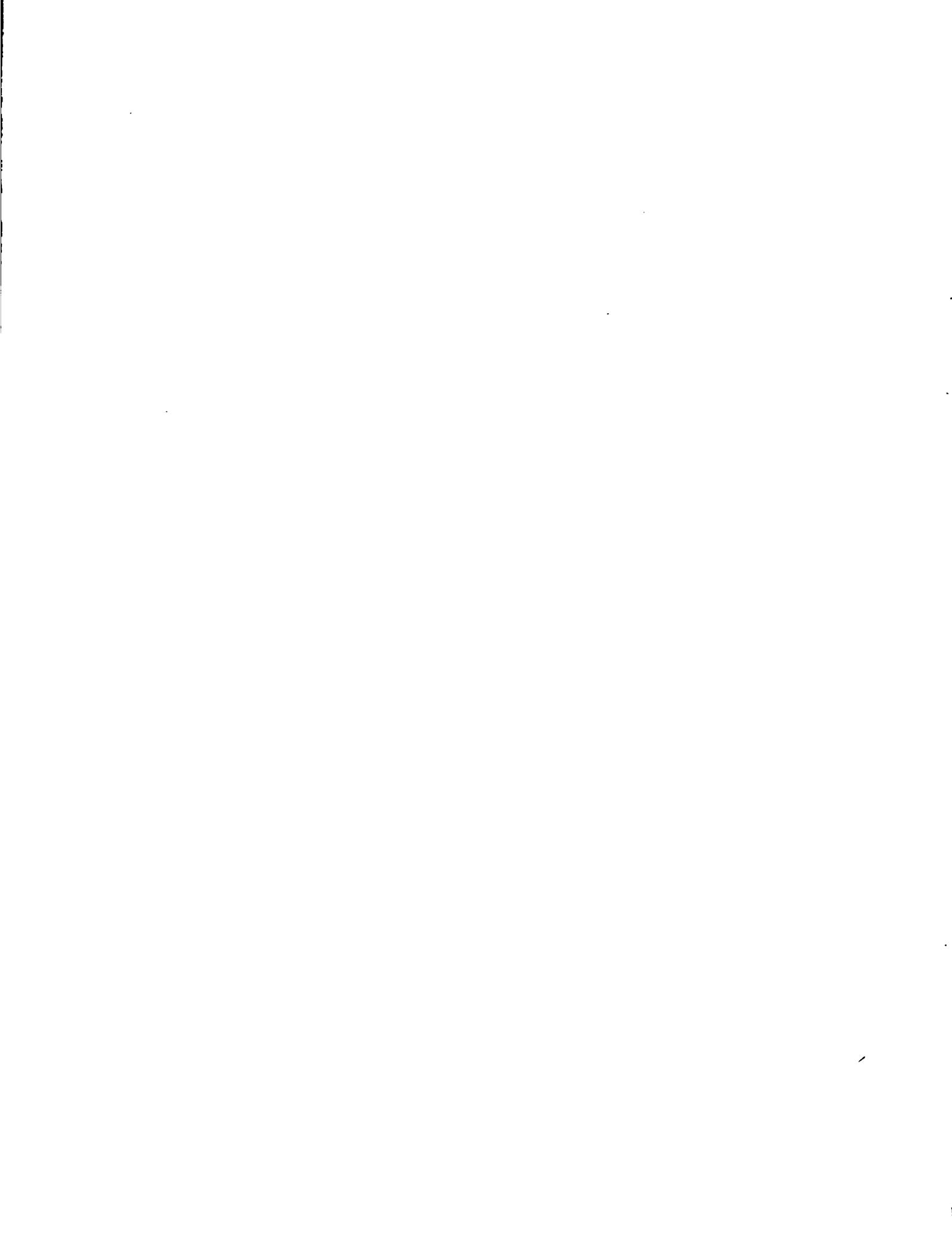
- Etablissement de 7.25 hectares de pâturage
- Erection d'enclos avec abreuvoirs et mangeoires sur 8 hectares
- Installation de 7 balances-basculés pour bétail à travers les localités suivantes: Savo, Cassis, Vieux-Bourg-d'Aquin, Arniquet, Saint-Jean-du-Sud, Laborde, Sucrierie Henry.
- Séminaire de formation pour :
 - . 7 membres du staff technique du projet
 - . 240 membres appartenant à 13 groupements d'éleveurs.

Santé Animale

Les activités de santé animale ont porté sur :

- La campagne de vaccination contre la rage et charbon bactérien
- La lutte contre les parasites internes et externes
- La lutte contre le "New-Castle Disease"
- Les soins curatifs courants.

Les résultats obtenus en l'occurrence sont consignés dans le Tableau présenté ci-après.



PROJET SANTE ANNUALE
REALISATIONS

Tableau No. 13

VALEURS	BOLUS	BOUMES	OTIS	CAPRIS	IPICRIS	VOULUES	CEES	CAITS	UPRIS	TOTAL
Blesures cliverces	637	1137	50	70	137	39	183	18	-	2,311
Accidents Respiration	69	74	8	8	75	325	113	-	-	638
Accidents Oligocell	92	43	11	37	50	11	16	-	-	233
Accidents G6-L491	42	11	-	1	2	-	2	-	-	68
Parasitoses Interne	2056	533	143	615	277	-	250	25	-	4,094
Parasitoses Externe	12570	591	144	253	155	-	225	6	-	11,946
Autres Maladies	1533	649	48	155	147	4045	113	19	-	5,332
Castration	313	211	20	132	553	-	132	21	-	2,352
Vaccination Contre Sects	3501	2279	205	5249	372	-	-	-	-	23,006
Paste Penicine	-	-	-	-	116	-	-	-	-	116
New Castle	-	-	-	-	-	23225	-	-	-	23,225
Rage	-	-	-	-	-	-	27,533	2377	-	30,310
TOTAL	52213	11528	670	12511	2250	24445	24325	12157	-	222,006

SOURCE : Service Veterinaire, WASSOR



Il ressort des données ci-dessus que :

- La campagne de vaccination anti-charbonneuse, a atteint environ 80% de l'objectif fixé. En effet, un plus grand nombre d'animaux a été vacciné. Ceci est dû au fait que les vaccins ont été donnés gratuitement par le Service, en vue de diminuer le risque de mortalité occasionnée habituellement par ces maladies, à un moment où la Peste Porcine Africaine provoque tant d'inquiétude chez les éleveurs.
- Les vaccinations antirabique et anti "new-castle" n'ont pas donné les résultats escomptés du fait de l'impossibilité de disposer des vaccins en temps opportun. En effet, les commandes de vaccins placées à temps n'ont pas pu être honorées par les pays fournisseurs. Une autre explication relative à la rage vient du fait que les propriétaires de chiens et de chats se montrent peu intéressés même quand la vaccination se fait de porte en porte.
- La lutte contre le parasitisme interne et externe ne s'est pas déroulée selon les prévisions, en raison de la difficulté d'approvisionnement en produits vétérinaires requis. Des dispositions ont été prises pour tenter de diminuer les effets d'un tel problème. La clinique vétérinaire des petits animaux prend de moins en moins d'importance depuis le développement de cliniques vétérinaires privées. Mais une plus grande activité est connue dans le domaine des cliniques ambulantes. En effet, un peu partout à travers le pays des brigades sont dépêchées pour répondre aux besoins des paysans quant aux soins à donner à leurs animaux.

Aspects Financiers 1/

Un résumé des résultats financiers de 2 projets pour lesquels les informations sont disponibles est fourni sous les rubriques suivantes :

1/ Les données comptables ne sont disponibles que pour les 2 projets ci-dessous:

Projet Santé Animale

- Disponibilités		¢ 591.264
. Balance au 30 septembre 80	¢ 204.853	
. Allocation reçues	373.125	
. Recettes	13.286	
- Dépenses effectuées		¢ 583.806
- Balance au 30 septembre 81		¢ 7.458

Développement de l'Elevage dans la Plaine des Cayes

Les dépenses effectuées pour l'exécution des différentes activités du Projet s'élèvent à un total de Gdes. 271.830.53, ventilé comme suit :

- Equipement		¢ 109.230.35
- Service du Personnel		116.500
- Service contractuel		3.310
- Octroi de crédit		30.050
- Frais de Voyage		2.182.60
- Autres primes		6.010
- Fournitures et matériels		2.110.53
- Loyers et communications		500
- Impression et reproduction		<u>1.876</u>
	TOTAL :	¢: 271.830.53

Contraintes

Dans l'ensemble, les réalisations obtenues par le Programme d'Elevage au cours de cette période se sont révélées assez limitées. Les différentes contraintes relevées en l'occurrence, sont à peu près les mêmes pour tous les projets et se réfèrent principalement à :

- La lenteur des procédures administratives surtout en ce qui a trait au décaissement des fonds
- La carence en ressources humaines qualifiées.

Quelques observations finales

On pourrait mettre en relief quatre points observés pendant les visites réalisées, en général, au niveau urbain et semi-urbain :

- L'hygiène et le nettoyage sont très limités, parfois faute de procédés méthodiques minimes de désinfection, et d'autres, tout simplement par manque d'eau;
- Le déplacement général de la viande est négligé, ce qui fait que la viande soit entourée de saleté, de poussière, de mouches et bien d'autres choses.
- L'infection sanitaire n'est pas observée comme telle.
- Les abattoirs ne possèdent même pas le minimum simple d'équipements: les tables de métal, les chariots ou brouettes de carcasses et les poulies.

En fait, la situation au niveau rural est simplement plus facile à décrire et, bien que cela semble incroyable, elle est probablement moins sujette à l'infection, puisque les instruments utilisés sont peu nombreux: un ou divers couteaux, des tables, et ses seaux pour l'eau; à ce niveau le propre client prend soin de son produit tout en regardant l'opération.

Crédit du Secteur Agricole

Les institutions qui fournissent du crédit au secteur agricole en Haïti sont: le Bureau de Crédit Agricole (BCA) et l'Institut de Développement Agricole et Industriel (IDAI). Nous présentons ci-dessous l'analyse de chacune de ces institutions entre 1971 et 1981. Nous avons choisi cette manière de présenter le matériel, afin de mieux apprécier les changements annuels survenus.

En outre, de petits fonds ont existé tout au long de la période, provenant d'agences privées et perçus comme étant des antécédents intéressants de crédit au secteur.

Bureau de Crédit Agricole (BCA)

Au cours de l'exercice 77-78, le BCA a poursuivi son action, consistant à fournir du crédit, notamment aux petits agriculteurs dans le cadre du programme traditionnel du DARNDR; en vue de stimuler la production des denrées alimentaires de base et celle des denrées destinées à l'industrie et à l'exportation. Ainsi le BCA a mené les actions suivantes :

- Pratique d'une gestion planifiée

A cet effet, il a été conçu un projet de renforcement institutionnel s'étendant sur une durée de 5 ans. Son coût total d'exécution s'élève à G. 89.508.000. Ce projet a été soumis à la considération des diverses institutions en vue des suites éventuelles.

- Entraînement du personnel technique

En matière de formation, trois fonctionnaires du BCA ont reçu un entraînement approprié tant sur le plan national qu'international, dans l'élaboration du budget par programme. Le budget de l'exercice 1977-78 a reflété non seulement les coûts, mais aussi les objectifs des différents programmes de crédit.

- Amélioration de la gestion du personnel

Une nouvelle section dénommée "Section du Personnel" dirigée par un fonctionnaire spécialement entraîné par la Commission Administrative a été créée au BCA aux fins d'une meilleure gestion du personnel.

- Définition des fonctions des différents bureaux du BCA à tous les niveaux :

- . Bureau Central
- . Bureaux régionaux
- . Bureaux locaux

Au cours de l'exercice 1977-78, l'attention a été portée notamment sur la réorganisation et le renforcement des bureaux locaux. L'intérêt ainsi manifesté réside dans le fait que ces derniers constituent les véritables unités de production de services du BCA, étant donné qu'ils se trouvent en contact direct ou quasi permanent avec la clientèle.

Trois nouveaux bureaux locaux ont été ouverts respectivement à :

- | | |
|-------------|---------------------------------------|
| Thomassique | - (Bureau régional de Hinche) |
| Marmelade | - (Bureau régional des Gonaïves) |
| Arcahaie | - (Bureau régional de Port-au-Prince) |

- Augmentation des ressources financières et physiques.

Le BCA au cours de l'exercice écoulé a tout mis en oeuvre pour augmenter ses ressources financières. Ainsi, en plus des allocations prévues aux budgets de fonctionnement et de développement du secteur comme fonds de contrepartie local du Projet d'Amélioration des Petites Plantations Cafésières, le BCA a pu obtenir du trésor public, un appui financier de 1.000.000 de gourdes.

De même une attention spéciale a été accordée à l'amélioration de l'équipement qui fait besoin au BCA. En ce sens, il convient de mentionner l'acquisition de deux nouveaux véhicules, affectés, l'un au Service

d'Inspection et de Contrôle et l'autre au Service du Bureau Régional des Gonaïves. L'ouverture de nouveaux bureaux a nécessité l'achat de coffres-forts et d'autres types d'équipement adéquat. Il est évident que la capacité d'intervention des bureaux régionaux et des agences locales se trouve grandement améliorée. Ceci s'est reflété d'ailleurs dans le volume de crédit octroyé, comparativement à l'année fiscale 1976-77 (Tableau 13).

- Amélioration du Sous-système de communication

Dans le domaine de la communication, le BCA a entrepris la publication d'un bulletin périodique intitulé "Petit Bulletin du BCA" qui renseigne le personnel sur les performances réalisées, les problèmes rencontrés, les mesures de procédure publiées et les événements à l'intérieur de l'Institution.

- Stimulation de la participation de clients au financement des frais d'opération du BCA

Eu égard aux circonstances particulières d'octroi de Crédit Agricole en Haïti, le BCA même avec une récupération totale des prêts, ne serait pas en mesure de couvrir les frais de gestion du Crédit calculé à plus de 36%. C'est pourquoi, pour arriver à faire face à ses obligations financières courantes, cette Institution a sollicité et obtenu de son Conseil d'Administration l'adoption des mesures suivantes :

- . Le relèvement du taux d'intérêt de 8 à 9%
- . La fixation d'un droit de constitution de dossier égal à 1% du montant de tout prêt en espèces.

Ces deux dernières dispositions, acceptées sans difficulté par la clientèle, sont appelées à contribuer à restreindre la "décapitalisation" du Bureau de Crédit Agricole.

- Opération de Crédit

Le portefeuille de prêts du Bureau de Crédit Agricole au cours de l'exercice 1977-78 s'élève à Gdes. 4.877.303 dont 3.947.398 ont été utilisées pour la Régénération et la Commercialisation Caféières, la promotion des cultures vivrières et de l'élevage d'embouche. Ainsi, le volume de crédit octroyé cette année par le BCA s'est accru de 58%, par rapport à l'exercice précédent qui accusait un montant de Gdes. 2.503.830.

Le Tableau qui suit montre les montants des prêts octroyés par activité pour les deux derniers exercices.

Ces avances totalisant Gdes. 3.947.498 ont été effectuées au bénéfice de 8.180 planteurs organisés en 818 sociétés de crédit réparties dans les bureaux régionaux de Jacmel, des Zones Frontalières, de Port-au-Prince, du Cap-Haitien, de St-Marc, des Fonds-des-Nègres, de Hinche, de Jérémie, des Gonaïves et de Port-de-Paix. En outre, le BCA a renforcé les sociétés de crédit agricole en les initiant à la gestion comptable des sous-prêts, afin de les habiliter à bénéficier au maximum des services du bureau de crédit.

A part le financement de l'entreprise agricole, le BCA incite le client à la pratique de l'épargne. Dans cette optique, un dépôt de 5% du montant du prêt octroyé est réclamé du client. Pour stimuler les dépôts volontaires, un intérêt de 3% est accordé à l'épargne des clients. C'est ainsi qu'à la fermeture des livres au 20 septembre 1978, le montant cumulé de l'épargne totalisait la somme Gdes. 600.000.

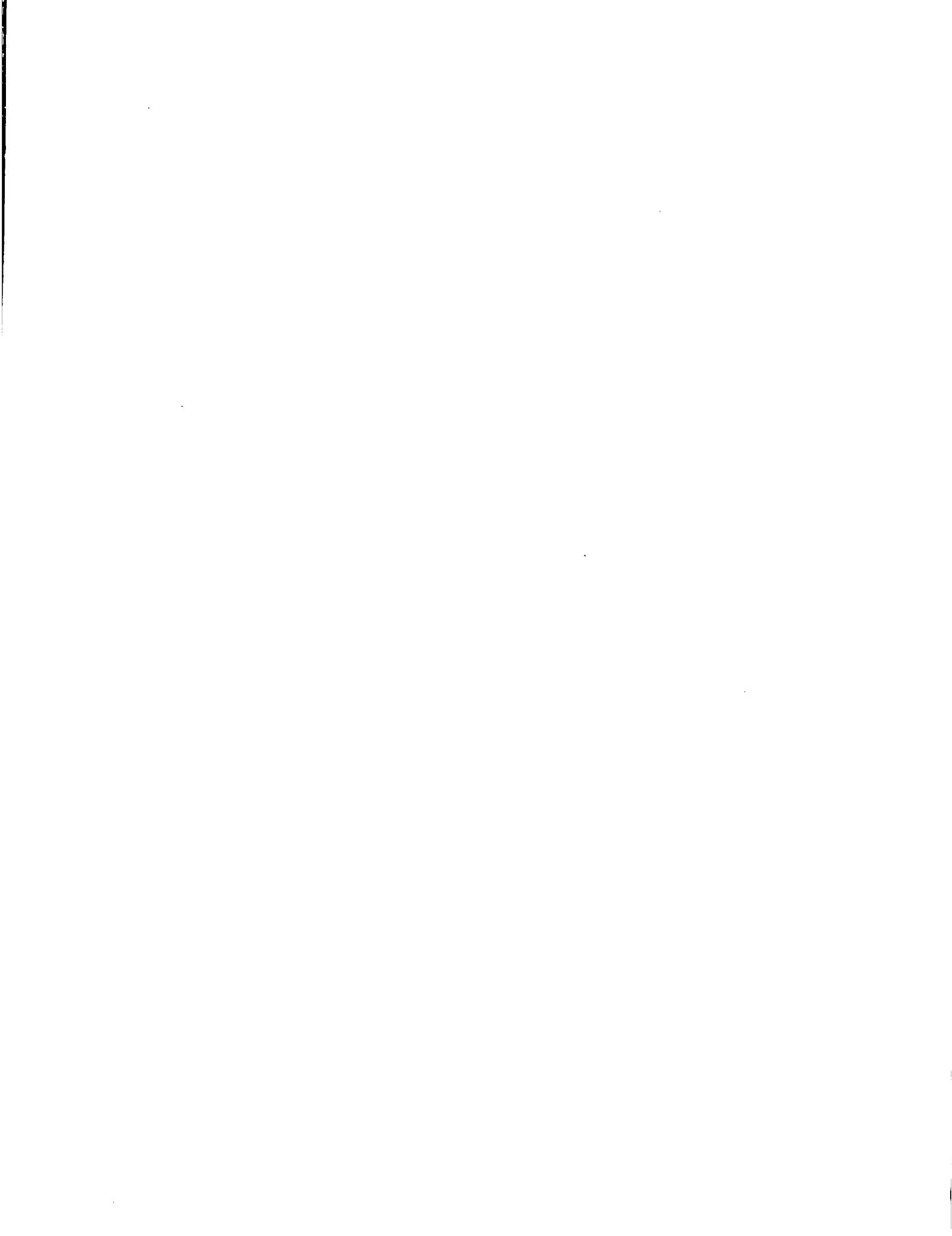
Le Bureau de Crédit Agricole, grâce à sa politique de croissance est appelé à devenir à moyen terme, l'instrument de financement des plans agricoles de l'ensemble du pays.

TABLEAU

Prêts accordés au cours des Exercices 76/77 et 77/78

Activités	Année 76/77 Gdes.	Année 77/78 Gdes.	Accroissement %
Production Cafetière	1.576.242	1.943.917	23
Commercialisation de Café	127.800	165.854	30
Canne à sucre	43.050	98.583	129
Arachide	- 30.175	- 32.171	7
Riz	148.004	314.941	113
Banane	66.208	19.191	245
Pomme de Terre	54.800	5.000	996
Autres vivres	184.196	692.573	276
Elevage	370.172	524.901	42
Apiculture	-	14.201	-
Petits équipements	-	32.250	-
TOTAL	2.503.830	3.947.398	-

Source : BCA/DARNDR



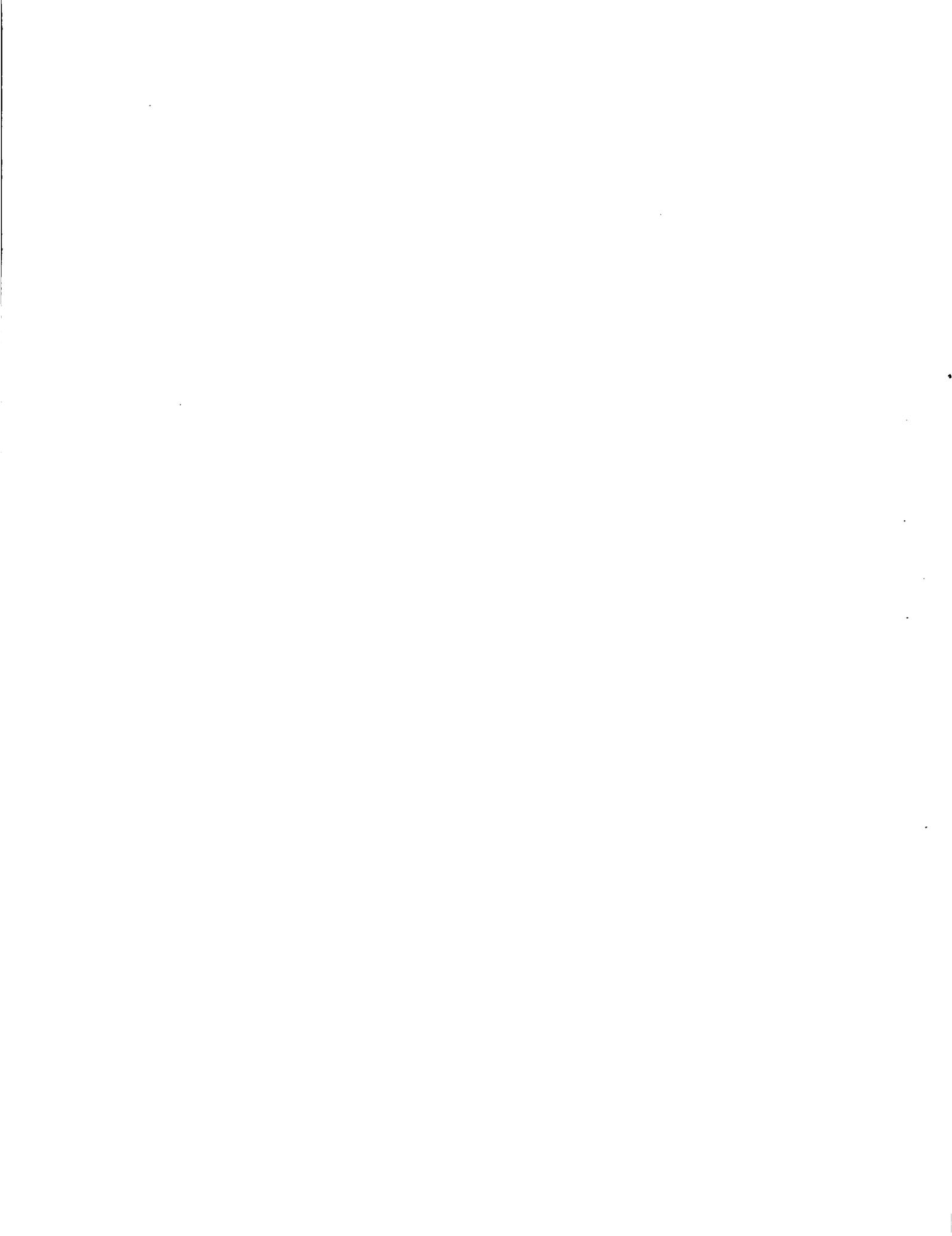
Autres Activités de Crédit

Fonds Agricole Allemand/HACHO

Le Fonds Agricole Allemand, de son côté, a entrepris un programme de crédit dont les objectifs pour l'exercice écoulé ont été principalement l'extension des superficies cultivées, l'augmentation du nombre de planteurs bénéficiaires et la vulgarisation de l'usage des engrais. Ce programme dont l'action se limite, quant à présent, à l'aire d'influence de la HACHO, a déjà touché plus de 300 agriculteurs des localités du Môle St-Nicolas, de Bayonnais, de Terre Neuve et d'Anse-Rouge. Le crédit fourni en nature sous forme d'engrais, de pesticide et de se mences a permis l'exploitation rationnelle d'environ 125 ha. Le table

Le Tableau donne une ventilation du crédit en nature accordé par le Fonds Agricole Allemand.

Dans le cadre de ce même programme d'assistance aux petits producteurs des essais d'attelage pour labourage à traction animale ont été entrepris en vue de la diffusion de cette pratique au cours des années à venir.



TABLEAU

Prêts accordés en nature

LOCALITE	Cultures	Superf. Ha.	Semences lbs.	Engrais lbs.	Pesticides lbs.	Bénéfi- ciaires.
Nôle St. Nicolas	Arachide et Mais	52.50	7.218.00	-	-	132
Bayonnais	idem.	33.25	1.662.80	1.750	250	119
Terre Neuve	idem.	15.00	750.00	-	-	30
Figuier (Anse Rouge)	idem	3.00	150.00	600	6	6
Petite Place (Anse Rouge)	idem.	19.25	972.50	2.100	21	30
TOTAL	2	123	10.753.30	4.450	277	317

Source : Fonds Agricole Allemand / HACHO

Organisme de la Vallée de l'Artibonite

L'exercice sous revue a été marqué par une extension du programme de crédit commencé il y a trois dans l'aire de l'ODVA. Le crédit octroyé en nature par l'intermédiaire de la Division Agricole de cet Organisme, a consisté essentiellement dans la préparation mécanique du sol, la fourniture d'intrants agricoles et la lutte contre les rongeurs. Dans le cadre de ce programme, il a été mis à la disposition des planteurs de la Vallée les produits suivants:

- Semences améliorées	Lb	832.688
- Fertilisants	Lb	8.000.000
- Pesticides	Lb	10.303

Organisme de Développement du Nord (ODN)

Avec l'ODN, le programme de crédit s'est un peu plus intensifié dans le nord du pays. Au cours de l'exercice écoulé, en effet, beaucoup de planteurs ont bénéficié de crédit en nature fourni par le projet dans la ligne de son objectif général qui prévoit l'augmentation de la production agricole et des revenus. A cet, l'ODN a contribué au financement d'entreprises agricoles, soit sous forme individuelle (semences et outillage), soit sous forme collective (petits équipements agricoles).

La distribution du crédit par l'ODN figure dans le Tableau suivant :



TABLEAU

Prêts individuels en nature

OBJET DE CREDIT	Nombre de sollicitations	Nombre de prêts approuvés	Nombre de bénéficiaires	Montant utilisé ₡	Superficie en Ha.
Mais	129	117	103	5.233,85	118,50
Riz	235	223	173	13.220,05	154,50
Haricot	53	53	53	3.184,05	19,00
Légumes	13	13	13	529,50	10,50
Bananes	5	4	4	1.000,00	5,30
Tabac	16	16	11	746,05	8,50
Outillage	170	147	121	8.344,15	-
TOTAL	621	573	478	32.257,65	316,30

Source : ODN



CREDIT AGRICOLE : EXERCICE 78-79**Bureau de Crédit Agricole (BCA)**

Au cours de l'exercice 78-79, le BCA tant sur le plan de l'accroissement des demandes de prêts, qu'au point de vue du taux de remboursement, a dû pratiquer une stratégie nouvelle de crédit. Ainsi, la direction a diminué le nombre de ses prêts aux grands planteurs, faute de fonds suffisants, pour permettre une distribution touchant un nombre plus élevé de petits agriculteurs.

Cette disposition répond aux nécessités suivantes :

- Les possibilités financières limitées
- La faible capacité structurelle des bureaux régionaux et locaux.

Les activités du BCA durant l'exercice 78-79 ont été les suivantes :

- Renforcement et augmentation des bureaux locaux.

Un personnel nouveau a été nommé en vue de renforcer les bureaux régionaux et sous-régionaux :

- . 1 agent local à Port-au-Prince
- . 1 moniteur-comptable à Port-au-Prince
- . 1 moniteur-comptable à Verrettes, 1 à Beaumont, 1 à Macary
- . 1 agent local à Macary, 1 Baptiste, 1 à la Vallée de Jacmel et 1 à Marbial.

Trois nouveaux locaux ont été ouverts à la Marmelade, à Thomassique et 1 à l'Arcahaie. Dans le but de renforcer la capacité structurelle des agences, un système comptable simple est mis en place dans plusieurs bureaux locaux.

- Recrutement qualitatif et Formation des Agents de Terrain

Les recrutements du BCA en 78-79 ont été plus sélectifs de façon à faire face à l'intensification des activités prévues pour les

prochaines années. Ainsi sur les 57 agents locaux recrutés, cinq sont licenciés en sciences humaines; les moniteurs-comptables sont recrutés sur concours.

Pour le volet formation-crédit, deux directeurs régionaux et un chef de service ont participé à un séminaire à l'extérieur, Sur le plan local, un séminaire et des séances de formation sur le tas ont été organisés.

Stimulation de l'Épargne Rurale

L'Épargne Rurale est l'élément fondamental de l'auto-financement des Sociétés; auto-financement destiné à l'investissement rural productif. Pour mettre en place ce système, le BCA a pris la décision d'accorder 3% d'intérêt sur tous les fonds mis en dépôt par les Sociétés Agricoles au cours de l'exercice 78-79. Cette mesure, visant à encourager le petit agriculteur pour le porter à économiser davantage pourrait être appliquée d'année en année, jusqu'à ce que le fonds de réserve atteigne un certain montant. La valeur de l'épargne rurale collectée par le BCA au 30 septembre 79 est Gdes. 888.975.

Amélioration des Services Fournis aux Clients

Au cours du dernier exercice, le BCA s'est efforcé d'accélérer les processus d'attribution des prêts dans des délais compatibles avec les exigences du calendrier agricole. A cette fin, un nouvel employé a été nommé au service technique pour permettre la liquidation plus rapide de l'étude des dossiers et introduire une certaine souplesse dans l'application des procédures pour l'octroi des prêts. Aussi, à St-Marc des prêts pour la culture du riz ont-ils été renouvelés automatiquement.

Augmentation des ressources financières et physiques

Pour faire face aux besoins croissants des petits agriculteurs, le BCA s'est attaché à augmenter ses ressources financières par des

contacts étroits avec d'autres organismes nationaux (Départements des Finances et du Plan) et par une amélioration de taux de recouvrements.

Ces actions ont été complétées sur le plan logistique par l'acquisition de cinq véhicules motorisés :

- 2 jeeps pour les 4 bureaux régionaux de Jacmel et de Thiotte
- 3 motocyclettes pour les agences locales de Pilate, Verrettes et Fonds-des-nègres

De plus l'implantation de nouvelles agences et l'augmentation du personnel on'entraîné l'achat de coffre-forts et autres types d'équipement adéquats.

De ces réalisations ont résulté un accroissement considérable du nombre des clients et le gonflement du volume des prêts accordés sur les cultures vivrières et l'élevage (programme ordinaire de crédit). Par contre, une certaine baisse a été observée pour le programme spécial de régénération caféière qui semble due surtout à la diminution importante du prix du café en 77-78.

Opérations de Crédit

Le portefeuille du BCA s'est élevé au 30 septembre à ₡. 8.425.127. Le montant total avancé au cours de l'exercice 78-79 par l'institution a été de ₡. 4.561.326, soit un accroissement de 18% par rapport à l'exercice précédent (₡. 3.843.582).

Cette augmentation a été observée pour le programme ordinaire au niveau de tous les bureaux régionaux y compris ceux qui jusque-là n'avaient qu'un niveau d'activité restreint. Ainsi le Bureau Régional de Jérémie est passé de 14 prêts environ en 77-78 à 78 prêts en 79. Et les montants pour les mêmes périodes sont passés de ₡. 70.000 environ à ₡ 446.000, soit un accroissement de plus de 500%.

TABLEAU No. 13

Répartition des prêts par zones de financement

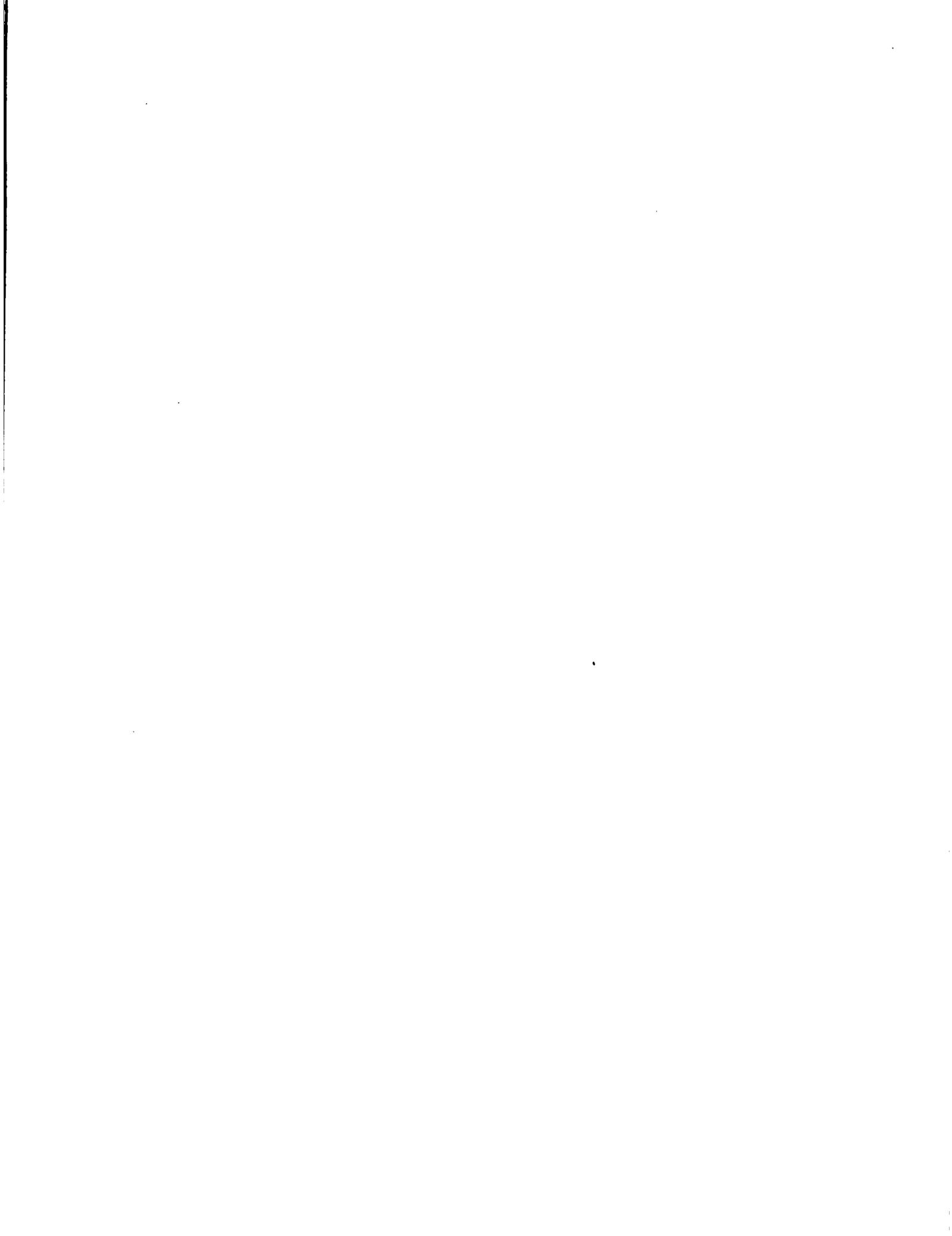
ZONE	Nbre de prêts	Montant es- pèces	Montant nature	Chefs de Fam. touchés
BAPTISTE	46	82.450	127.600	418
BEAUMONT	32	52.134	60.415	374
JACMEL	100	94.376	127.395	1.013
THIOTTE	48	107.950	173.640	439
FD. DES NEGRES	48	38.450	69.650	553
CAP-HAITIEN	88	90.650	160.470	1.014
T O T A L	362	466.010	719.170	3.811
TOTAL ESPECES NATURE		1.185.180		

TABLEAU No. 14

Distribution des prêts par activités

ACTIVITES	77 - 78	78 - 79	Accroissement %
Prod. Caféière	1.943.917	1.184.840	- 39
Com. Caféière	185.854	285.000	- 71
Culture vivrière	1.162.729	2.159.053	86.
Elevage	524.901	870.600	66
Petits Equipements	32.250	61.833	91
Apiculture	14.201	-	-
T O T A L	3.843.852	4.561.326	18

SOURCE BCA (Exercice 78-79)



Ces chiffres montrent non seulement, que le nombre de clients a augmenté; mais aussi que le montant des prêts s'est considérablement accru au cours du dernier exercice.

- Principaux bénéficiaires et Affectation du crédit

Ces avances ont été faites à 829 "Sociétés Agricoles de Crédit", 66 clients individuels et 5 coopératives pour les cultures vivrières, la production caféière, l'élevage d'embouche, la préparation du café par voie humide et l'acquisition de petits équipements.

Il faut signaler une importante innovation au cours du dernier exercice portant sur des prêts en fertilisants chimiques accordés pour les cultures vivrières à St-Marc. Sur les ₡ 272.825 avancées par ce Bureau Régional en 78-79 près de 15% ont été accordés sous forme d'engrais minéraux.

Le Bureau du Crédit Agricole, grâce à l'exercice de ses activités est appelé à devenir, à moyen terme, l'instrument de financement des plans agricoles de l'ensemble du pays.

INSTITUT DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET INDUSTRIEL (IDAI)

Cet organisme de crédit planifie ses activités à partir de trois programmes. Seuls le programme d'intervention et le programme des réalisations intéressent directement le secteur agricole^{1/}

Programme d'Intervention

L'IDAI distribue aux secteurs primaire et secondaire des crédits en espèces ou en nature, crédits d'habilitation réservés aux petites exploitations au revenu annuel inférieur à ₡ 3.000 et des crédits orientés au bénéfice des exploitations plus favorisées.

1/ 3ème programme : Programme de Soutien

En outre, l'Organisme réalise des prises de participation dans des sociétés agricoles et agro-industrielles par l'intermédiaire de sa filiale, la Société d'Équipement National (SEN) ou directement dans des sociétés industrielles.

Au cours de l'exercice 78-79, l'IDAI a accordé un montant global de ₣ 6.440.416 en crédits aux exploitants agricoles.

a. Crédits au secteur primaire

Le tableau de la page suivante montre la répartition régionale des crédits d'habilitation et des crédits orientés.

Il est à noter que 69% des crédits ont été consentis dans les zones des Gonaïves et de Petit-Goâve, soit 82% des crédits d'habilitation et 86% des crédits en espèces. Le recouvrement des crédits d'habilitation reste aléatoire, en relation avec la faible capacité de remboursement des exploitations agricoles concernées.

Ces crédits ont financé la culture de:

- 3.056 ha. de coton
- 4.166 ha. de riz
- 1.910 ha. de pois
- 996 ha. de pois
- 1.134 ha. de patate

Soient 11.216 hectares appartenant à 12.400 planteurs.

L'un des objectifs majeurs de l'IDAI est de relever d'une façon notable le bas rendement à l'hectare de ces denrées.

b. Prises de participation pour l'exercice 78-79

L'IDAI, par l'entremise de sa filiale, la Société Nationale d'Équipement (SEN), a réalisé des prises de participation de l'ordre de ₣.195.593 dans le laboratoire des Huiles Essentielles (analyse chimique), la Société OUTILAGRI (fabrication des machettes) et



IDAI - PROGRAMME D'INTERVENTION
CREDITS AGRICOLES - EXERCICE 78-79

Région	Total G. crédits	Crédits G. espèces	Crédits nature G.	Total %	Crédit d'ha- bilitation	Crédits orientés G.
Gonaïves	2.826.246,45	2.073.759,00	752.487,45	26,62	1.395.124,15	178.634,00
Petit Goâve	1.637.528,05	1.581.743,15	55.784,90	3,41	1.537.037,25	44.705,00
Mirebalais	878.019,55	826.379,95	51.639,60	5,88	809.461,95	16.018,00
Cayes	693.254,30	599.329,85	93.924,45	13,55	245.088,00	354.241,00
Port-au-Prince	358.108,25	358.108,25	-	-	-	358.108,00
Port-de-Paix	47.258,75	47.258,75	-	-	7.144,50	40.114,00
Total en G.	6.440.415,35	5.486.578,95	953.836,40		4.493.855,85	992.723,00

Produits Céramiques S.A. à la Beurrerie du Sud, au Ciment d'Haiti et à la Banque Arabe Latino-Américaine (ARLABANK).

Programme et Réalisations

Ce programme recouvre différentes interventions pour la promotion de l'élevage qui se fait sous deux aspects: une assistance financière aux éleveurs et des investissements directs pour l'amélioration génétique.

a. Assistance financières aux éleveurs

Cette assistance a absorbé ₺ 188.177 des ₺. 237.675 prévues.

b. Investissements directs pour l'amélioration génétique

Les investissements directs concernent trois centres d'élevage à So veau, Bourdet et Pévigny pour un montant de ₺ 296.078 ainsi ventilé :

Appointements	₺. 61.586.61
Promotion	25.921.70
Achats de reproducteur	60.000.00
Dépenses courantes	<u>148.570.00</u>

TOTAL : ₺. 296.078.31

AUTRES ACTIVITES DE CREDIT

Fonds Agricole Allemand/HACHO

Au cours de l'année 1978-79, la HACHO, par l'intermédiaire du Fonds Allemand, a apporté un appui financier appréciable au programme de production agricole du Nord-Ouest. Les efforts ont été principalement concentrés sur la culture des légumes, des céréales et des haricots. Ainsi, du crédit en nature a été fourni sous forme de semences améliorées, de fertilisants, de pesticides et d'outils,

Il a été distribué :

Pour la campagne de légumes :

105 lbs de semences
300 kgs d'engrais
407 kgs de pesticides
119 outils divers.

Pour la campagne vivrière :

800 lbs de semences de maïs
2.400 kgs d'engrais
435 lbs de pesticides.

ORGANISME DE LA VALLEE DE L'ARTIBONITE (ODVA)

Dans les conditions actuelles de l'économie paysanne de la Vallée où le revenu per capita est relativement bas, l'insuffisance de capital constitue une des contraintes majeures de la production. La Section de Crédit de l'ODVA se propose de remédier à cette situation en élaborant un programme de crédit à l'intention des planteurs. L'ODVA accorde des prêts en nature correspondant à différents types d'intrants susceptibles d'augmenter la productivité des exploitations. Au cours des deux campagnes réalisées durant l'exercice, la Section de Crédit a fourni aux paysans les intrants suivants :

Campagne	Engrais (lbs)	Insecticides (lbs)	Semences (lbs)	Val. Tot. engagée Gdes	Val. rem- boursée Gdes	%
1	371.200	328	204.800	321.728	169.672	53
2	689.200	508	277.000	535.405	311.036	58

Source : ODVA



ORGANISME DE DEVELOPPEMENT DU NORD (ODN)

L'ODN intervient par l'intermédiaire du bureau régional du BCA au Cap dont il renforce les ressources pour un programme de crédit dans la zone du projet (Arrondissement du Cap et périmère de St-Raphael).

Deux grands types de crédit sont proposés: les crédits à court terme ou annuels qui sont affectés à l'achat d'engrais d'outils, de semences etc... et les crédits à moyen terme destinés à l'acquisition d'équipement agricole (matériels de transformation). Les crédits à court terme sont pour l'essentiel des crédits-nature.

Pour l'exercice 77-79, les réalisations ont porté sur 90.527.30 gdes de crédit à court terme et 63.736.25 gourdes de crédits à moyen terme soit au total 154.263.85 gourdes. Les taux de recouvrement cumulés (deux premiers exercices), sont respectivement de 42% pour le court terme et de 73% pour le moyen terme.

Au début de son intervention (juillet 1977) à la fin de l'exercice considéré, l'ODN/BCA a touché 1.389 clients. Les produits distribués sont en majorité des semences (maïs, riz, pois, arachide, légumes) et des outils manuels. Les équipements sont essentiellement des moulins à canne. Ces résultats traduisent une nette amélioration quantitative par rapport à la situation antérieure, mais les taux de recouvrement et la structure de la demande restent sensiblement les mêmes, (pour les intrants annuels), ceci en relation avec les problèmes particuliers de production à la région du Nord.

Le Tableau suivant indique la distribution des crédits de l'ODN suivant leur durée. Leur taux de recouvrement par activités financées y est aussi ventilé.



Crédits à court terme (€)	Exercice 77/78	Exercice 78/79	Total	% recou- vrement
Manioc	-	77,00	77,00	-
Marafchage	433,25	17.027,30	17.460,00	47
Mais	5.369,80	24.022,85	29.392,65	31
Riz	13.356,30	13.268,00	26.624,30	49
Haricot	3.615,00	14.624,50	18.239,50	53
Arachide	-	9.081,85	9.081,85	32
Autres cultures	-	2.979,00	2.979,00	34
Outillage	9.919,15	9.446,80	19.365,95	45
Sous Total	32.693,50	90.527,30	123.220,80	42

Crédits à Moyen Terme

Moteurs et moulins canne	-	26.082,00	26.081,00	71
Cassaveries	-	7.100,00	7.100,00	91
Autres installations	-	27.554,25	27.554,00	0
Traction animale	-	3.000,00	3.000,00	57
Sous Total	-	63.736,25	63.736,00	73
T O T A L	32.693,50	154.263,55	186.957,05	58

ORGANISME DE DEVELOPPEMENT DE LA PLAINE DES GONAIVES (ODPG)

Au cours de cet exercice, l'action du crédit a porté sur les intrants agricoles suivants: semences, produits agro-chimiques, eau d'irrigation. Elle s'est étendue également à la préparation mécanique du sol et à la location de pulvérisateurs.

Les crédits offerts par l'ODPG se répartissent comme suit :

1. Produits agro-chimiques et semences	₣ 18.490
2. Mécanisation agricole	3.007
3. Irrigation	<u>25.823</u>
TOTAL:	₣ 47.320

Il faut souligner que le taux de remboursement a été relativement satisfaisant (aux alentours de 65%). Ce taux a augmenté de 6.47% par rapport à l'exercice précédent par suite de certaines mesures prises par l'ODPG à savoir: des émissions à la radio, des réunions de motivation avec le C.A.C., l'expédition de lettres aux débiteurs et des visites domiciliaires.

CONSEIL NATIONAL DE LA COOPERATION (CNC)

Dans le but d'aider à l'encadrement du projet pilote de crédit pour les coopératives de café, le CNC a servi de garant et d'intermédiaire dans les négociations pour l'octroi de fonds par les organismes financiers étrangers. Ainsi, le FENU (le Fonds d'Equipement des Nations-Unies) a accordé au C.N.C. un don de ₣ 1.435.000 en vue de financer un projet Pilote de crédit pour l'UNICORPS, société réunissant 5 coopératives de café (Tiburon, les Anglais, Chardonnières, Rendel et Damassin).

CREDIT AGRICOLE ; EXERCICE 79-80**BUREAU DE CREDIT AGRICOLE (BCA)**

Au cours de l'exercice 79-80 les réalisations du BCA sont les suivantes :

Service d'Inspection et de Contrôle

Plusieurs équipes ont été formées avec les employés de diverses catégories appartenant au Bureau Central afin d'assurer un contrôle efficace et continu de tous les bureaux régionaux. C'est dans ce sens qu'a été élaboré un guide pour les procédures d'inspection.

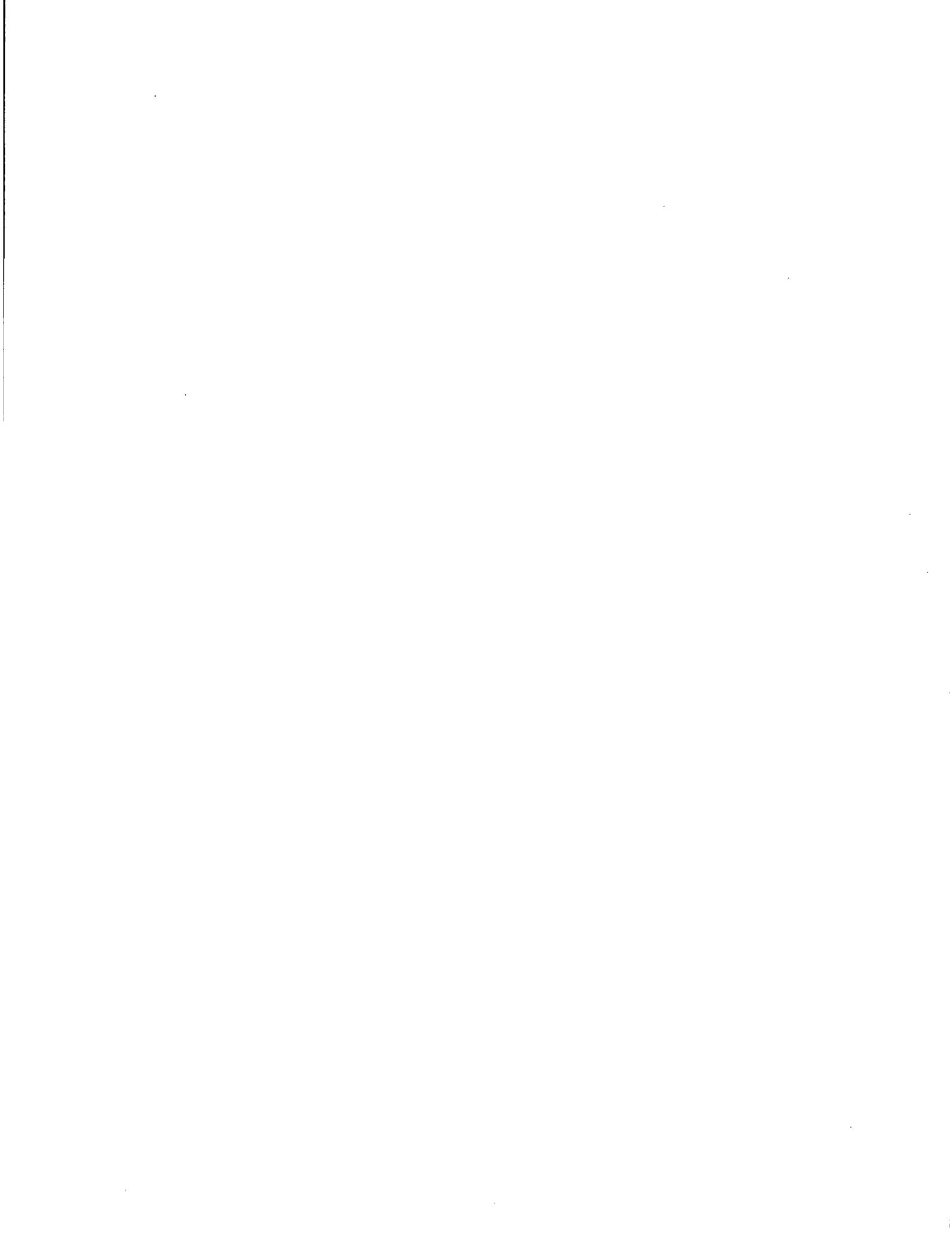
Service de la Comptabilité Générale

Le Service de la Comptabilité Générale a été renforcé par la mise en place du nouveau système comptable effectué par l'expert américain du C.U.N.A. de concert avec le comptable principal et le chef de service financier de l'institution. Cette intervention a nécessité la nomination d'un comptable régional dans les différents bureaux régionaux.

Par ailleurs, pour résoudre le problème de l'inefficience des bureaux régionaux, il a été décidé de leur accorder une très large autonomie. Cette décentralisation a donc permis de décongestionner le service technique dans les opérations de crédit et de rendre très rapide le processus d'octroi des prêts.

Il convient de noter, en outre, qu'au cours de l'exercice 1979-1980, 22 nominations ont été faites à différents niveaux pour apporter un souffle nouveau à l'organisme. Ces nominations ont concerné:

- 9 moniteurs comptables
- 7 agents et aide-agents de crédit
- 3 agents locaux
- 2 comptables régionaux et une caissière-dactylo.



Opérations de Crédit

Ressources financières du B.C.A.

Le programme d'adéquation institutionnelle du Département de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (DARNDR) a permis au B.C.A. de bénéficier d'une allocation financière de Gdes. 3.411.066. au cours de l'exercice 79-80. De cette valeur, ₣ 381680 ont été prélevées pour subvenir aux besoins du personnel, ₣ 124.000 pour l'acquisition de matériels et d'équipements, ₣ 28.386 pour les services contractuels et divers. Le solde de ₣ 2.877.000 a servi au renforcement du volume de financement des activités de crédit. Il est donc évident que sur les ₣. 7.397.138 qui représentent le montant total des avances du BCA, ₣ 4.720.138 proviennent des fonds propres de l'Organisme.

Répartition du Crédit par Zones et par Clients

Les bureaux régionaux de Jacmel, de St-Marc et de Port-au-Prince constituent avec les volumes de prêts respectifs de ₣ 1.199.710, Gdes. 1.153.373 et ₣ 1.152.250 les principaux centres d'intérêts du BCA.

A l'analyse des chiffres portés au Tableaux 7 et 8 ci-après, il apparaît que les groupements (S.A.C.) sont les principaux bénéficiaires de la dernière campagne de crédit. Sur 1.061 prêts consentis, plus de 90%, soit 913 environ ont été dirigés vers les sociétés agricoles. Les coopératives n'en ont bénéficié que de 3.

Le volume de crédit octroyé cette année s'élève à plus de ₣ 7.597.130. Sur ce total, un montant de ₣ 7.295.832 a servi à financer les activités des sociétaires et des coopérateurs. Le solde de ₣ 301.306, soit 4% du total, forme le montant des prêts individuels.

Dans le cadre du Projet des Petites Plantations Caféières (P.P.P.C.) dont le volet crédit est confié au BCA, il importe de noter, pour ce dernier exercice, les réalisations suivantes :

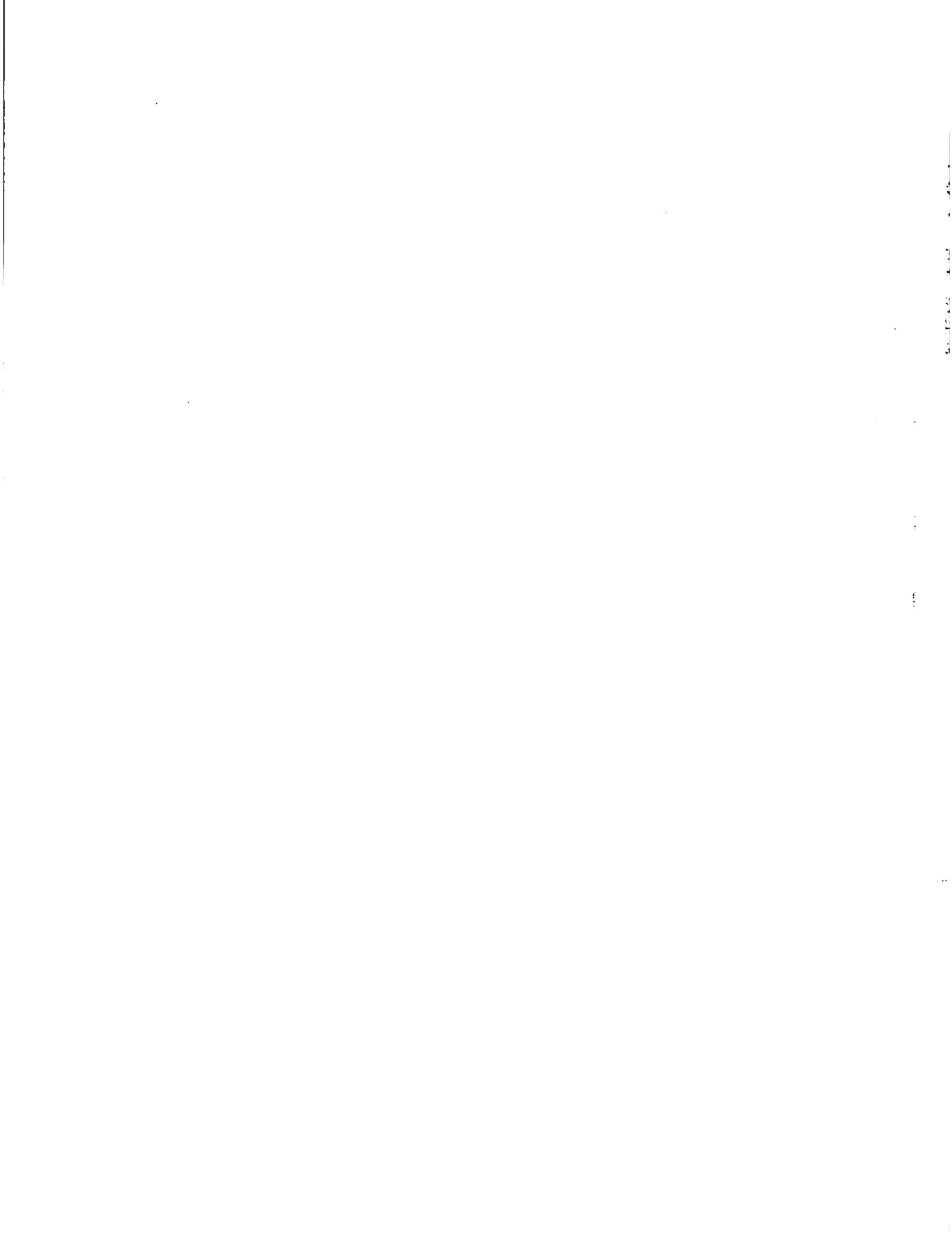
- . Vulgarisation et formation de cadre
- . Formation de la clientèle et des membres des S.A.C.
- . Instruction des dossiers de prêts des planteurs de café
- . Collection de l'épargne rurale
- . Remboursement des prêts.

Dans les différents centres caféiers de Fonds-des-Nègres, de Jacmel, de Baptiste, du Cap-Haitien, de Jérémie et de Thiotte, 228 sociétés agricoles de crédit réunissant 2.077 membres et 6 clients individuels ont bénéficié de plus de ₣ 765.470 pour conduire leurs activités de production caféière. Ces avances en nature (₣ 543.230) et en espèces (₣ 22.239) ont été particulièrement consenties par le biais des S.A.C.

Bénéficiaires du Crédit

Les S.A.C. continuent à représenter la principale clientèle du BCA. Plus de 90% des prêts du BCA ont été avancés par le biais de ces groupements. Ainsi, 11.234 petits agriculteurs ont pu être touchés avec une moyenne de ₣ 5.807 par S.A.C. et de ₣ 693 par exploitant.

Du reste, le faible montant des fonds avancés aux clients individuels 151, soit 382.364 gdes, confirment la politique de financement de l'institution qui consiste à encourager le regroupement de ses clients sociétés.



PRETS DE F.C.A. PAR ZONE
(GRDS)

Exercice 79 - 80

Zones	Prêts		Montant global des prêts	N. des Prêts Individuels	N. des prêts Collectifs
	S.A.C et Coopératives	(2) Clients Individuels			
Cumatives	935.330,00	-	935.330,00	-	122 SAC
F. des Nègres	555.750,00	-	555.750,00	-	61 " + 1 coop.
Hinche	421.750,00	80.300,00	502.050,00	33	60 "
Ouest	1.152.250,00	76.900,00	1.229.150,00	32	110 "
Jacmel	1.199.709,60	40.600,00	1.240.309,60	20	104 " + 1 coop.
Port-de-Paix	248.013,25	53.831,00	301.844,25	41	51 "
Cap-Haitien	605.619,00	39.650,00	645.269,00	14	126 " + 1 coop.
Jérémie	923.237,50	-	923.237,50	-	120 "
St Marc	1.153.372,50	10.025,00	1.163.397,50	5	140 "
Thioctte	100.800,00	-	100.800,00	-	19 "
T O T A L	7.295.831,85	301.306,00	7.597.137,85	145	916 prêts pour 9.157 bénéficiaires



Avances effectives par le F.C.A.
 Projet P.P.C
 (Exercice 79 - 90)

Zones	N. de sac	N. de arbres	Clients individuels	A V A N C E S		
				Especes	Nature	Total
Rd-des-Nègres	30	269	3	18.850,00	26.280,00	45.130,00
Jacmel	54	502	1	56.546,00	61.695,00	118.241,00
Baptiste	42	386	-	48.550,00	145.980,00	194.530,00
Cap-Haïtien	16	134	-	8.150,00	6.975,00	15.125,00
Jéréme	22	249	-	31.593,00	26.280,00	57.873,00
Thiotte	64	537	2	58.550,00	276.020,00	334.570,00
TOTAL	228	2.077	6	222.239,00	543.230,00	765.469,00

SOURCES : BCA, DARNDR



INSTITUT DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET INDUSTRIEL (IDAI)

L'IDAI planifie ses interventions à travers un programme d'actions dont les crédits au secteur primaire représente la principale composante.

Programme de Crédits au Secteur Primaire

Ces crédits couvrent les prêts accordés aux exploitants agricoles pour l'amélioration de leurs pratiques culturales, les aménagements fonciers, l'achat d'outillage agricole, l'élévation et le financement de projets à caractère agricole.

Opérations de Crédit

Le Tableau 9 montre la répartition géographique du crédit de l'IDAI. Ces crédits sont octroyés à travers le siège social (Port-au-Prince) et ses succursales des Gonaïves, de Mirebalais, de Petit-Goâve, des Cayes et de Port-de-Paix.

Les activités de l'IDAI se concentrent dans la succursale des Gonaïves. Près de 45% des transactions de l'institution ont été opérées par le biais de cette succursale qui groupe les centres de St-Marc, de Petite Rivière de l'Artibonite, de Dessalines, de Gros Morne et de Bassin Bleu.

La succursale de Petit-Goâve suit avec un volume de crédit évalué à ₺ 2.122.200 et distribué essentiellement à travers les centres de Miragoâne et de Jacmel.

En dernier lieu, viennent respectivement le Siège Social (Port-au-Prince) les Cayes, Mirebalais et Port-de-Paix.

Le programme de crédit au secteur primaire appuie particulièrement le développement des cultures vivrières comme le riz, les haricots, la patate, le maïs, la banane, l'igname, le manioc. Ces crédits visent



également à l'extension des cultures industrielles telles le coton, la tomate, la canne à sucre et le tabac, et servent aussi à l'acquisition de matériel agricole et au financement de l'aviculture.

Pour l'exercice sous-revue, un montant de ₡ 12.234.790 a été investi dans le secteur, contre ₡ 6.443.285 de l'exercice précédent, soit un accroissement de 90%. Ces crédits sont fournis en espèces (9.197.577.35) ou en matière (3.037.212 gdes). Les avances en espèces représentent une augmentation de plus de 68%, par rapport à celles consenties en 78-79, alors que les avances en nature marquent une progression de plus de 21.7%.

Impact du Crédit

Dans l'ensemble, comme indiqué au Tableau (10) Neuf Mille Deux Cent Vingt Quatre (9.224) agriculteurs ont bénéficié du programme de crédit de l'IDAI, 11.106 hectares ont pu être emblavés grâce à l'appui financier de cette institution, permettant ainsi de récolter près de 31.916 tonnes métriques de produits vivriers ou de denrées agro-industrielles et 56.000 régimes de bahane plantain.



Répartition géographique du crédit de l'IDAI
(Exercices 1979-1980)

ZONES	Avances en \$		Total
	Kapôca	Nature	
Port-au-Prince	1.880.478,30	-	1.880.478,30
Cornalves	3.171.769,30	2.276.406,98	5.448.176,28
Petit-Croix	2.005.177,00	117.022,30	2.122.199,30
Cayes	1.092.907,45	471.958,86	1.564.866,31
Mirbalais	967.910,00	111.824,15	1.079.734,15
Port-de-Paix	122.835,10	-	122.835,10
TOTAL	9.197.577,35	3.037.212,29	12.234.789,64

SOURCE : IDAI



**Cultures financées par l'IDAI
et Production correspondante
Exercice 1979-1980**

Cultures	Superficie plantée (Ha)	N. de Planteurs	Production T.M.
Riz	5.643,75	3.863,00	13.640,00
Mais	1.317,00	1.246,00	2.836,40
Haricot	2.506,00	2.897,00	1.760,00
Banane	35,00	27,00	56.000 régimes
Arachide	95,50	92,00	76,40
Canne à Sucre	68,50	30,00	5.480,00
Malanga	6,00	3,00	18,00
Patate	1.185,75	692,00	3.557,20
Tabac	18,00	9,00	27,00
Tomate	231,00	365,00	4.620,00
T O T A L	11.106,50	9.224,00	31.916,00 ^{1/}

SOURCE : IDAI

^{1/} Non compris la production de banane, exprimée en régimes.



CREDIT AGRICOLE : EXERCICE 1980-1981

Les réalisations enregistrées pour la période sous revue sont les suivantes :

a. Renforcement Institutionnel

Les structures d'intervention du BCA ont été renforcées de façon à s'adapter aux nouvelles dimensions de l'institution. Ainsi, en vue de fournir un appui convenable à ses entités régionales et locales, le personnel du Bureau Central a été augmenté en même temps qu'ont été précisées et actualisées les fonctions de ses différents services, ainsi que les attributions des employés qui les intègrent. Ces dispositions ont facilité un contrôle plus efficace des opérations de crédit et une meilleure coordination des activités.

Au niveau régional où s'exécutent les opérations de crédit, une attention particulière a été accordée à l'organisation structurelle des bureaux régionaux et locaux. Dans ce sens, 3 nouveaux bureaux locaux ont été ouverts à Léon (Grand-Anse), Belladère et Pignon et pourvus en personnel, 16 nominations effectuées.

En ce qui concerne l'aspect formation au BCA, un séminaire sur la distribution et l'administration du crédit aux petits fermiers a été organisé, en collaboration avec l'AID et US. Department of Agriculture, à l'intention des directeurs régionaux. 14 employés du BCA tant au Bureau Central qu'au niveau de terrain y avaient pris part ainsi que 2 représentants de l'ODN et 2 de l'IDAI.

Enfin, pour faciliter les déplacements des agents à travers leurs aires de travail, il a été procédé à l'acquisition de 24 motocyclettes qui sont présentement affectées aux activités de terrain.

b. Opérations de Crédit

Relativement à la réparation des avances du BCA, il y a lieu de distinguer d'une part, les activités ordinaires de l'organisme



et d'autre part, les interventions faites dans le cadre du Projet des Petites Plantations Cafésières (PPC). Dans l'un et l'autre cas, un volume global de crédit d'environ \$ 10.244.000 a été consenti à l'agriculture, soit un accroissement de plus de 20% par rapport à l'enveloppe financière avancée au cours de l'exercice précédent.

La ventilation des chiffres de crédit révèle que la clientèle du BCA se recrute en priorité chez les agriculteurs (12.600 environ) regroupés en sociétés agricoles de crédit (S.A.C.) ou, dans une moindre mesure, en coopératives. En effet, 96% des fonds destinés à l'agriculture ont transité à travers ces groupements. Les 250 clients individuels recensés dont les activités ont été financées n'ont bénéficié que de 6% des crédits consentis.

Les observations qui précèdent confirment donc, si besoin est la volonté de l'institution de continuer à conduire autant que possible une politique de crédit sur base collective. Il convient, par ailleurs, de souligner une disproportion marquée observée dans l'allocation des crédits (voir Tableaux ci-après) aux différentes cultures. Les petits planteurs de café n'ont eu que \$ 221.300 à titre de prêts, soit moins de 3% du crédit octroyé et 246% de moins que ce qui leur avait été accordé l'année dernière, alors que pour la même période sous revue, les autres branches d'activités ont absorbé une proportion plus importante du volume de financement. Cet état de chose semble s'expliquer en partie du fait que les demandes de crédit pour la culture du café se restreignent avec le plus souvent de grands risques d'endettement.

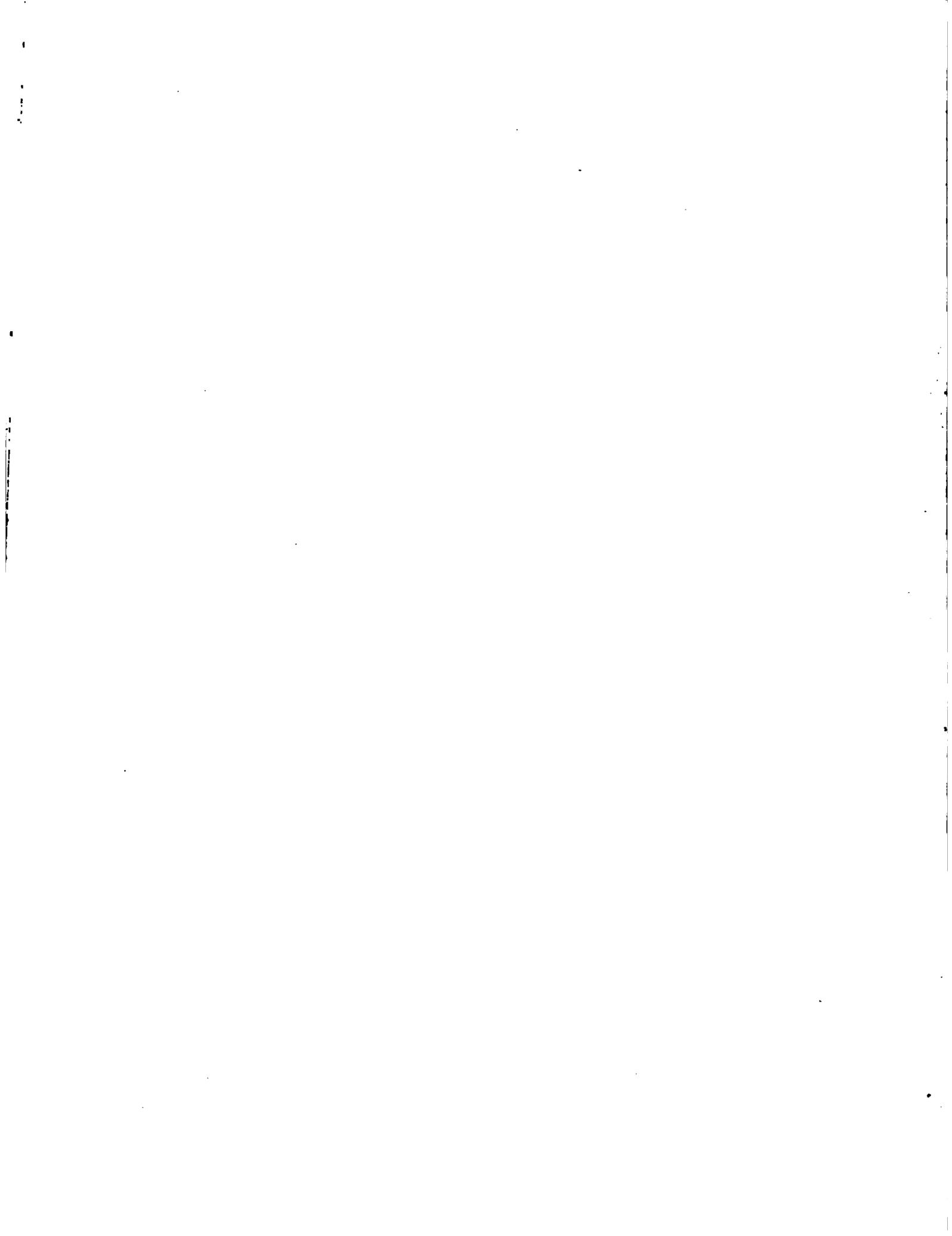
Dans le même ordre d'idées, la ventilation par activité du volume global de crédit alloué, au cours de l'exercice 80-81, souligne nettement la tendance des caféiculteurs à recourir de moins en moins au crédit. Alors que les cultures vivrières, l'élevage et les équipements agricoles rentrent respectivement pour 70.8%, 19.2% et 7.2% dans le montant global avancé, la régénération caféière n'en représente que 3% environ. La préparation du café lavé, activités financées à travers les coopératives caféières, ^{représente} un faible pourcentage de 0.73%.

Avances effectuées par type de clients
et par Bureau régional

Exercice 1980-1981

Tableau No. 14

Bureaux régionaux	C L I E N T									
	S.A.C.		Coopéra- tive	Montant reçu Gdes	Clients Individuels		Total Gdes	Chefs de famille touchés		
	Nbre	Nbre			Nombre	Montant reçu (Gdes)				
Cap-Haitien	245	1	1.170.111,00	41	91.855,60	1.261.966,60	2.691			
Fonds des Régres	21	1	318.150,00	9	70.000,00	388.150,00	319			
Gonaïves	253	-	1.387.575,00	1	15.255,00	1.402.830,50	2.931			
Hinche	82	-	639.000,00	30	53.300,00	742.300,00	859			
Jacmel	81	-	1.011.516,00	33	92.000,00	1.103.516,00	843			
Jérémie	53	-	289.775,00	-	-	289.775,00	530			
Ouest	149	1	1.960.712,00	28	62.060,00	2.022.772,00	1.718			
Port-de-Paix	60	-	718.177,50	56	140.770,00	851.947,50	656			
Saint-Marc	106	-	1.507.057,50	8	24.200,00	1.561.257,50	1.068			
Thiofte	29	-	350.850,00	18	49.400,00	400.250,00	398			
T O T A L	1.119	3	9.432.944,50	224	598.840,60	10.031.785,10	11.914			



Avances effectuées par type de Clients et
par Bureau Régional

(Projet Cafédor)

Exercice 1980-1981

Bureaux Régionaux	C L I E N T S						Total avancé	Chef de famille touché
	S.A.C. et Coopérative		Clients Individuels		Total	Chef de famille touché		
	Nombre	Montant reçu	Nombre	Montant reçu				
Cap-Mattien	28	39.420,00	-	-	39.420,00	280		
Fonds des Nègres	-	-	1	3.769,00	3.769,00	1		
Incend	12	70.181,00	3	3.140,00	73.321,00	123		
Verfamide	19	53.014,50	-	-	53.014,50	190		
Quest	-	-	-	-	-	-		
phiofte	11	38.090,00	2	3.700,00	41.790,00	112		
Total	70	200.705,50	6	10.609,00	211.314,50	706		

c. Distribution Géographique du Crédit

L'analyse de la répartition spatiale des prêts du BCA permet de dégager 5 régions principales du pays sur lesquelles s'appuie son programme de crédit. Ce sont par ordre d'importance, Port-au-Prince, St-Marc, Gonaives, Cap-Haitien et Jacmel. Ces bureaux régionaux à eux seuls ont absorbé 73.3% des crédits du BCA. Il est à noter que Jacmel autrefois principal pivot des activités du BCA n'occupe qu'une portion intermédiaire, le montant total des prêts reçus ayant diminué de 13% par rapport à 79-80 alors que les autres bureaux régionaux ont bénéficié d'une enveloppe de prêts bien plus importante que celle de l'exercice précédent.

d. Epargne Rurale

Le volume de l'épargne rurale collecté par le BCA pour la période -sous revue s'élève à ₺ 2.451.520, excédent ainsi de 74% celui de 79-80. Cet accroissement enregistré témoigne du désir de cet Orga - nisme de crédit de diversifier ses sources de financement et de trouver dans l'épargne paysanne, l'appoint capable de l'orienter vers une expansion soutenue de ses activités de financement.

INSTITUT DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET INDUSTRIEL (IDAI)

L'IDAI conduit ses actions à travers un programme de promotion agricole dont le crédit représente la composante principale.

Objectifs

Les crédits au secteur agricole visent particulièrement l'amélioration des pratiques culturales, l'aménagement foncier, l'achat d'équipements agricoles, l'élevage, etc...

Réalisations

Pour l'exercice 80-81, le montant global des crédits en espèces et en nature accordés au secteur primaire s'est élevée à ₺ 19.461.402.65, contre

¢ 12.234.789.65 pour l'exercice précédent, soit un accroissement de près de 60% environ.

Les prêts à l'agriculture sont orientés prioritairement vers les petites exploitations agricoles. Les projets agricoles privés de moyenne envergure trouvent aussi un appui financier appréciable auprès de l'IDAI.

- Avances aux petites exploitations agricoles

Les avances aux petites exploitations agricoles en espèces et en nature sont évaluées pour l'exercice 80-81 à plus de ¢ 14.500.000. Elles ont particulièrement servi à financer la culture du riz (70.7%) des haricots (11.7%) du coton, de la patate et de la tomate (Tableau ci-après).

Cet appui financier appréciable, soutenu sur le terrain par un fort encadrement technique aux agriculteurs, dans le cadre des programmes en cours, a permis à plus de 13.000 exploitants d'améliorer substantiellement le niveau de leur productivité et partant, leur propre revenu. Ces crédits sont octroyés à travers le siège social de l'institution et ses succursales conformément à la répartition suivante:

Succursales	Montant	%
Succursale des Gonaives	¢ 8.134.481.25	56.0
Succursale de Petit-Goâve	3.321.801.40	23.0
Succursale des Cayes	2.073.007.15	14.2
Succursale de Mirebalais	760.860.89	5.2
Siège Social	127.026.25	0.87
Agence de la Croix-des-Bouquets	79.464.60	0.5
Agence de Port-de-Paix	48.408.00	0.3

Il ressort de cette distribution spatiale du financement de l'IDAI que la succursale des Gonaives, qui coiffe à la fois les centres de Gonaives, St-marc, Dessalines, Petite Rivière, Bassin Bleu a absorbé plus de 55% des avances faites aux petits exploitants agricoles, suivie des succursales de Petit-Goâve (23%) et des Cayes (14.8%).



217
TABLEAU 16

**Avances aux petits exploitants agricoles
en Grds
1980 - 1981**

Cultures	Avances		
	Espèces	Nature	Totales
Riz	7.754.994.80	2.527.630.10	10.282.624.90
Haricot	1.522.500.65	179.480.40	1.701.981.05
Coton	213.621.25	587.849.25	801.470.50
Patate	465.338.00	261.00	465.599.00
Tomate	226.179.35	—	226.179.35
Autres	919.897.90	147.296.75	1.067.194.65
TOTAL	11.102.531.95	3.442.517.50	14.545.049.45



PROJETS AGRICOLES PRIVES

Les projets agricoles privés de moyenne envergure représentent un champ d'activités non moins important pour l'IDAI. Pour l'exercice 80-81, près de 5 millions de gourdes leur ont été avancées à titre de prêts. La répartition de ces avances par domaine d'activités, se présente de la façon suivante :

Culture de fleurs	¢ 1.074.069.45
Cultures diverses	1.441.999.30
Aviculture	898.500.65
Remorques pour le transport des produits agric.	572.147.00
Pompes d'irrigation	122.597.05
Décortiqueurs et moulins	38.442.85

Ces avances laissent apparaître en plus du support financier traditionnel à des activités telles que l'aviculture un appui tout aussi important à de nouveaux champs d'activités comme la floriculture ou la culture des champignons. La répartition géographique de ces avances se présente comme indiqué ci-après:

Port-au-prince	¢ 2.157.434.70
Ouanaminthe	771.955.00
Cap-haitien	572.147.00
Croix-des-Bouquets	570.646.80
Miragoâne	429.386.25
Thiotte	97.409.55
St-Raphael	95.978.55
Mirebalais	83.887.15
Petit-Goâve	36.411.35
Léogane	26.248.00
Cayes	15.701.60
Autres	59.147.25

Les projets agricoles privés se concentrent donc à Port-au-Prince où ont été concentrés plus de 40% des crédits de l'IDAI réservés à l'entreprise privée.



III. L'EMPRUNTEUR ET L'ORGANISME EXECUTEUR

A. L'Emprunteur et l'Exécuteur

L'emprunteur serait, dans ce cas, le Gouvernement de la République d'Haiti et l'exécuteur serait le Département de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET DU DEVELOPEMENT RURAL

Organisation Administrative

Le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (DARNDR) est la principale institution publique du secteur agricole en Haiti. Cette institution se charge de faire exécuter la politique agricole de portée nationale dans le pays. C'est la loi organique de 1958 qui régit sa réglementation interne.

Au cours des années, il s'est établi, diverses modifications au sein de la structure du DARNDR, car on a reconnu la nécessité de réaliser une révision globale de tout le système pour l'adapter aux besoins, du moment actuel ainsi qu'à la réalité que vit le pays dans le cadre socio-économique.

Actuellement, plus de 4.000 personnes prêtent leurs concours au DARNDR y compris techniciens et personnel administratif. Dans le Tableau suivant on peut apprécier la distribution existante entre le personnel désigné pour le service au siège central du DARNDR et celui envoyé sur les lieux mêmes de travail.

Distribution Géographique du Personnel du DARNDR

Localisation	Personnel		TOTAL
	Technique	Administratif	
Siège Central	571	1.235	1.805
Sur le terrain	2.285	168	2.453
TOTAL	2.856	1.402	4.258

Source : UP/DARNDR

De 4.258 employés, 2.856 techniciens représentent 67% du total, les 33% restants constituent le personnel administratif d'appui. Une conclusion de plus, qui émerge du Tableau antérieur, est que, pendant que 80% du personnel technique est destiné au travail actif sur le terrain, seulement 20% travaillent au niveau d'administration centrale. Ceci fait présumer qu'une concentration élevée de personnel qualifié est déplacée vers les zones rurales. Cette dispersion évidente du personnel technique, est expliquée par l'intérêt à renforcer au niveau pratique, l'action au bénéfice des agriculteurs; ainsi que par la nécessité de couvrir les zones majeures d'exploitation disséminées sur tout le territoire national.

En ce qui concerne le personnel administratif on observe la situation inverse: 88% est nommé pour le siège central et 12% pour l'étape pratique sur le terrain.

Voici un tableau de la formation du personnel du DARNDR, dans son aspect de spécialisation:

Agronomes	200
Vétérinaires	4
Techniciens Agricoles	200
Ingénieurs	80
Infirmiers Vétérinaires	57
Agents	80
Agents Agricoles et Animateurs	272
Divers	<u>1.123</u>
TOTAL	2.856

Malgré ce qui précède, la distribution et le total des techniciens résultent insuffisants pour couvrir les nécessités existantes. Ceci se doit au volume de ferme agricoles et d'agriculteurs dans le pays. En manière d'exemple, on a fixé comme un but idéal du service de divulgation du DARNDR l'obtention d'un agronome, 2 agents de divulgation et 4 orientateurs au service de 600 familles. Si l'on tient compte



des 616.710 exploitations agricoles en production, on obtient un déficit de personnel technique de l'ordre suivant :

Techniciens	Déficit
Agronomes	700
Agents de divulgation	1.450

Structure Institutionnelle

L'organigramme 1 montre la structure institutionnelle la plus récente du DANRDR. Cependant, durant le mois d'août 1982, par ordre exécutif (Ordre de Bureau No. 1) signé par le Ministre de la branche, on élève au niveau de direction les divisions antérieures :

- a) Agriculture
- b) Ressources Naturelles et Aménagement Rural
- c) Elevage
- d) Administration
- e) Progration et Contrôle

Ces directions se divisent en services, lesquels à leur tour se subdivisent en sections. De cette manière les directeurs antérieurs de divisions sont nommés comme directeurs de leur respective division.

Ces 5 directions sont maintenues sous la dépendance de la Direction Générale, à qui , sous forme de dépendance directe, sont soumis les 20 districts agricoles qui étaient avant du ressort de la Division de Supervision de districts et de projets agricoles.

Le Tableau 2 montre la distribution géographique des districts agricoles. Le Tableau 3 montre la distribution du personnel dans ces districts et par spécialisation de travail. On observe que 38.9% appartient à l'agriculture et production animale, et que 15.7% est un personnel de type administratif. Nous avons pris au hasard le district de St-Marc pour donner un détail du personnel assigné ainsi que la fonction de chacun d'eux (se reporter au cadre 4 composé de 4 pages).



Le Tableau 5 pris du département budgétaire nous montre une distribution de personnel, dans les 20 districts, basée sur le type d'occupation, depuis le chef de service, en général, un agronome, jusqu'aux 8 autres spécialistes, au niveau pratique de la terre.

Le Tableau 6 montre les salaires et compensations que reçoivent, mensuellement les employés des diverses catégories, selon leur fonction, assignés au district agricole du Cap-haitien.

Le Tableau 7 présente la distribution d'employés en nombre, dans chaque district agricole, quand ceux-ci dépendait encore de la division de supervision de districts. Port-au-Prince Nord (184); Cap-Haitien (146); Cayes (124); Jacmel (112); et St-Marc (109), accusent un chiffre majeur de personnel.

A part l'importance des districts agricoles comme unités de travail actif, au niveau des campagnes et d'étroite relation avec le petit agriculteur, que nous pouvons identifier comme bénéficiaire direct de la repopulation porcine, il est nécessaire de faire une analyse brève de la direction d'Elevage et d'Administration, pour être capable d'évaluer leur capacité d'opération, dans le cas éventuel où ils pourraient être appelés à participer, de forme directe ou indirecte à l'exécution du projet.

Direction d'Elevage de Bétail

a) Définition et objectifs

La Direction d'Elevage de Bétail est l'entité du DARNDR qui dirige toutes les activités de la production animale, ainsi comme des industries résultantes en vue de procurer une productivité majeure et efficace à la fois. Elle prétend occuper une place préférentielle dans le cadre de l'économie nationale. Elle est chargée d'élaborer la politique générale de développement de l'élevage du bétail et de promouvoir la production animale, favorisant à la fois l'expansion des industries annexes, et la formation de nouveaux spécialistes en la matière.



Cette section d'élevage de bétail dépend de la Direction Générale et est constituée de plusieurs services, divisions techniques et administratives.

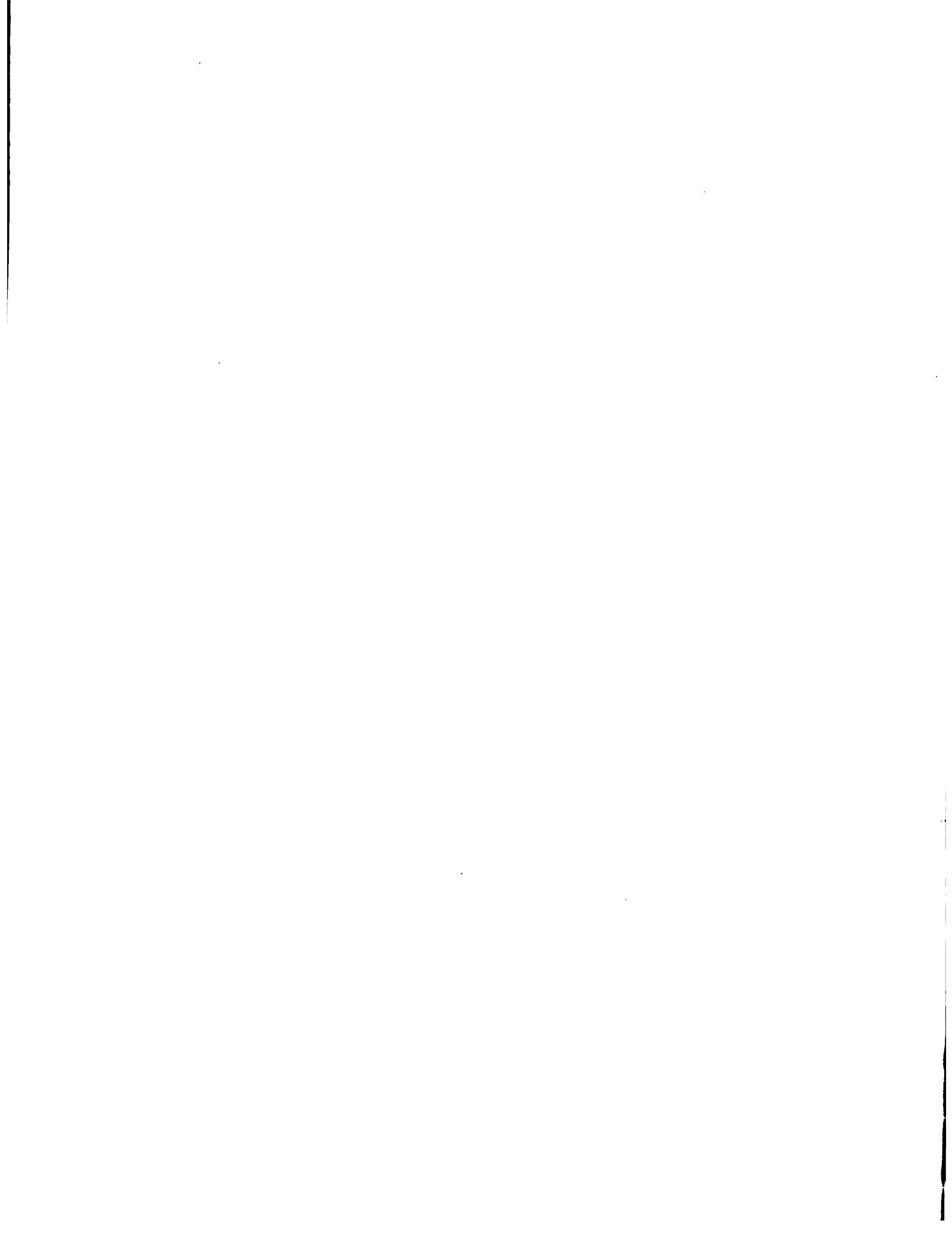
Les fonctions propres à cette direction sont:

1. De planification: mettre sur pied le plan annuel de développement basé sur les divers éléments et ressources d'origine animale
2. D'orientation: contribuer à la formation professionnelle de spécialistes et producteurs de toutes classes d'éléments d'origine animale, de personnel de renfort et d'assistance qui sera nécessaire pour contrôler les maladies en établissant des mesures préventives et de contrôle d'épidémies.
3. D'évaluation et de Contrôle: Assurer la continuité des fonctions formatives et opérationnelles de la direction au niveau pratique.
4. De Coordination: Assurer une exécution harmonieuse du travail entre le personnel de type administratif, technique et financier de la direction, pour l'obtention des objectifs de type commun.

L'organigramme de cette direction présente deux blocs de service de caractère technique, vétérinaire, et de la reproduction animale et un autre de type administratif appelé bureau de services auxiliaires. Le Tableau 8 montre cette structure. Dans le Tableau 9 sont cités les noms des 25 fonctionnaires au niveau technique qui travaillent pour cette direction. On remarque les seuls 4 vétérinaires qui existent dans le pays, ainsi que les zootechniciens et agronomes qui forment cette liste professionnelle.

Direction Administrative

La Direction Administrative dépend aussi de la Direction Générale. Elle est formée de 8 services subdivisés à leur tour en sections.



Le Tableau 10 montre l'organigramme de cette direction avec ses dépendances de 8 services, ses respectives subdivisions en sections et les annexes de ces sections en unités.

Organisation Financière et Comptable

Description

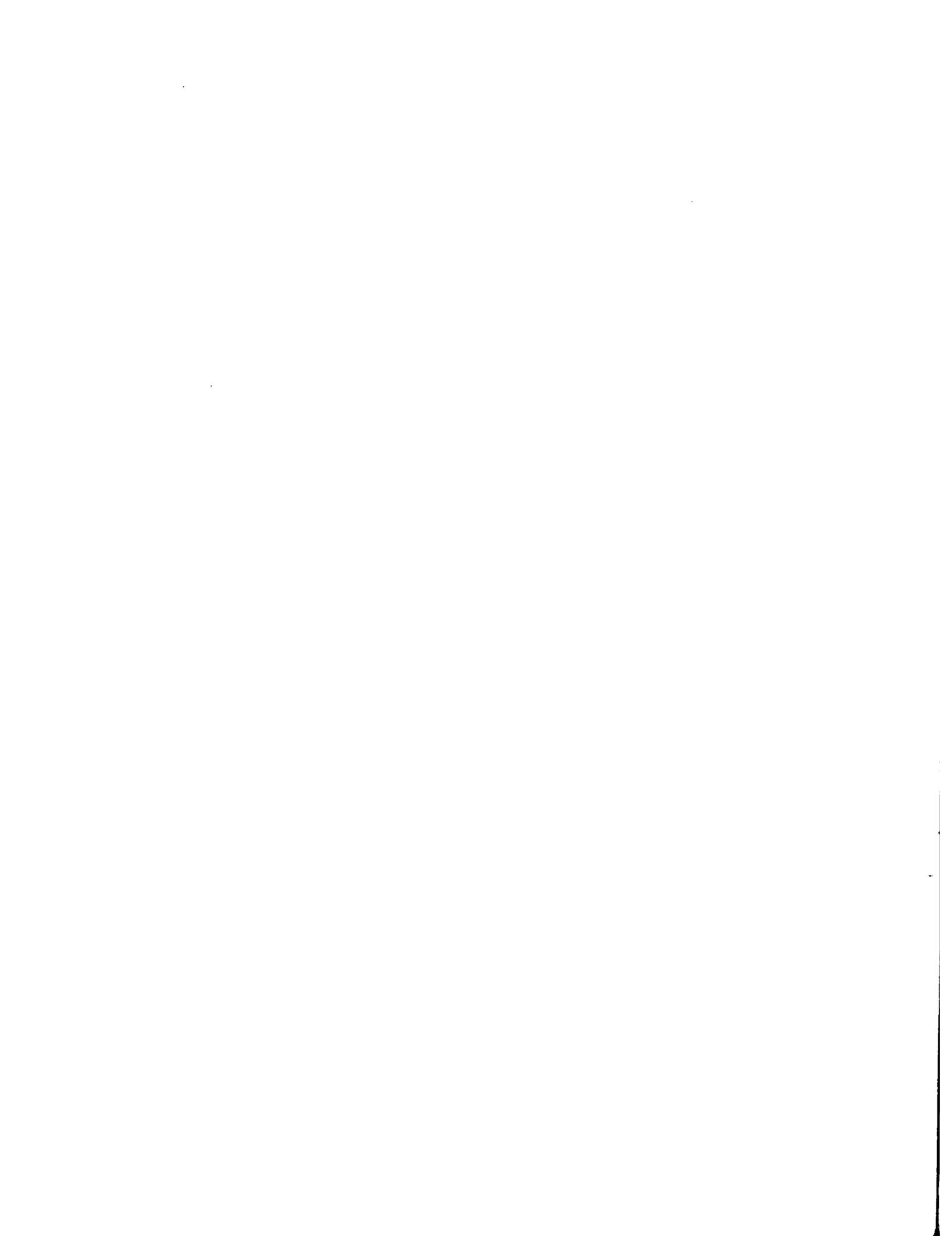
Au sein du DARNDR fonctionnent deux budgets: celui de travail de l'institution qui, dans d'autres pays, est le budget général de la nation, et celui de développement. Ce dernier pourrait se définir comme un budget extraordinaire qui reçoit les fonds du trésor public, plus les dons de sources externes, principalement des organisations internationales. Le DARNDR est l'institution numéro 7 parmi les 18 dont compte le secteur public d'Haiti. Les fonds assignés au DARNDR se sont vus graduellement diminués, au cours des 4 dernières années, selon la tendance générale que l'on observe, en relation avec le budget de la Secrétairerie des Finances et des Affaires Economiques. L'année fiscale en Haiti commence le premier octobre et se termine le 30 septembre.

Organisation Générale des Départements de Comptabilité, Finance et Expertise Comptable Interne

Comptabilité : Organisation

La comptabilité est une section dépendante de la direction d'administration au niveau de service. Elle se subdivise en 4 parties :

- a) Opérations financières
- b) Comptabilité générale
- c) Entrées d'argent et Dépenses
- d) Services administratifs.



Attributions :

Dans le service de Comptabilité, on prévoit les idées suivantes :

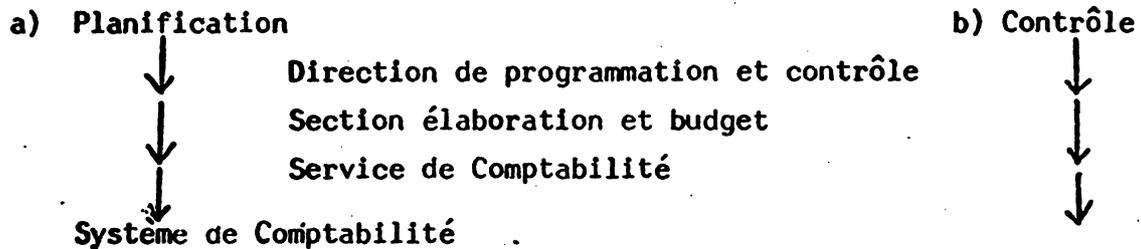
- a) Préparer et recommander des normes, système et procédures pour remplir les fonctions financières et de comptabilité assignées à ce service. Veiller à ce que les systèmes, règlements et procédés approuvés soient exécutés, au fur et à mesure, en accord avec les modifications apportées dès qu'elles se présentent;
- b) Préparer un plan avec ses objectifs et priorités, pour l'établissement des systèmes et procédés comptables et financiers;
- c) Elaborer un programme de capacitation tant pour le personnel au niveau pratique de la ferme, comme pour les collaborateurs futurs du département;
- d) Etablir un plan annuel de travail qui tienne compte du fonctionnement du service;
- e) Orienter et superviser le travail de toutes les sections, divisions et subdivisions qui font partie du Service de Comptabilité en particulier, ce qui concerne ses fonctions spécifiques, les systèmes et procédés approuvés, coordonnant ainsi toutes les activités;
- f) Préparer des rapports, donnant compte des progrès du plan de travail en exécution;
- g) Préparer le budget annuel du DARNDR présentant l'information à l'administration en relation avec l'exécution du projet
- h) Maintenir une classification ordonnée et adéquate des archives et des documents financiers et comptables.

Planification et Contrôle:

Bien que la préparation de budgets parait être une des responsabilités de la section comptable, il y a une section spécifiquement créée à cette fin qui travaille en coordination tant avec la comptabilité, comme avec la direction de programmation et contrôle.



Cette procédure peut se représenter de la forme suivante :



Le système de comptabilité adopté par le DARNDR est celui en usage dans toutes les administrations de l'Etat. Puisqu'il s'agit d'opérations passives d'achats effectués, on sollicite pratiquement paiement anticipé pour toutes les acquisitions. D'autre part, il est coutume dans le pays de n'offrir aucun crédit, en particulier aux organismes de l'Etat.

Pour chaque budget indépendant, on tient une série de livres de comptabilité: livres de comptes journalier, livre de comptes pour les bilans registre des chèques et registre auxiliaire. Pour les affaires spécifiques des départements directeurs, les districts agricoles et autres, on maintient 28 comptes en banque dont est chargée la section des affaires financières. Ceci est une amélioration des derniers mois, puisque, antérieurement, il y avait plus de 50 comptes courants et la tendance à séparer tous les fonds, même pour les opérations qui ne demandaient pas cette précaution.

Le Tableau 11 montre le détail des comptes courants ainsi que leurs usages.

Plan des Comptes:

Les comptes sont divisés en deux groupes :

- a) Comptes du grand livre (cadre 12)
- b) Comptes des dépenses (Tableaux 13 et 14)

Dans les comptes du grand livre, on distingue 4 rubriques :

- a) Comptes de ressources, ceci inclut les disponibilités d'années antérieures, les apports, ressources et fonds utilisés pour financer les projets;



- b) Comptes en banques, réduits à 28 en tout, selon les explications précédentes
- c) Les comptes pour dépenses, incluant les frais de personnel et les frais d'opération;
- d) Les comptes transitoires, ou d'appui

Dans ce groupe de comptes classifiés selon la nature des dépenses on trouve les chapitres principaux suivants (voit Tableau 14).

- a) Frais de personnels
- b) Frais de manutention, électricité, eau, etc...
- c) Biens meubles comprenant équipement: machines, mobilier, terrains et construction, divers
- d) Services contratés.

Manuel de Comptabilité:

Nous n'avons pas pu constater l'existence d'un manuel de comptabilité, pour chaque service du département administratif. Nous avons été informés qu'il existe un manuel d'usage commun à toute administration publique en Haïti, dans lequel des règlements et normes établissant des procédures ainsi que le Plan des Comptes et banques auquel nous avons fait référence.

Procédure de contrôle interne :

Le département de comptabilité est responsable de recommander la politique, les procédures et les systèmes qui guident le développement des activités comptables, y compris les demandes de fonds, la comptabilité en termes généraux, la perception de revenus, les dépenses, la conciliation des balances en comptes bancaires et la comptabilité du budget. Les conciliations bancaires sont effectuées mensuellement, exerçant un contrôle sur le solde des comptes en banque. On prépare les bordereaux de salaire sur la base de l'information de mouvement de personnel reçue du bureau de personnel. On examine les reçus et factures d'achats pour déterminer s'il existe une disponibilité de fonds pour

payer les salaires. On enregistre tous les ordres d'achats pour comparer leur montant avec les assignations budgétaires. On compare ordre d'achat et dépense représentée par une facture. On maintient archivée la documentation comme preuve de notes de comptabilité, paiements, etc...

A part ces fonctions, d'autres de caractère plus spécifique, qui constituent des moyens de contrôle interne, sont à la charge de 3 sections qui sont :

- a) Section d'opérations financières
- b) Section de comptabilité générale
- c) Section d'entrées d'argent et dépenses
- d) Section secrétaire.

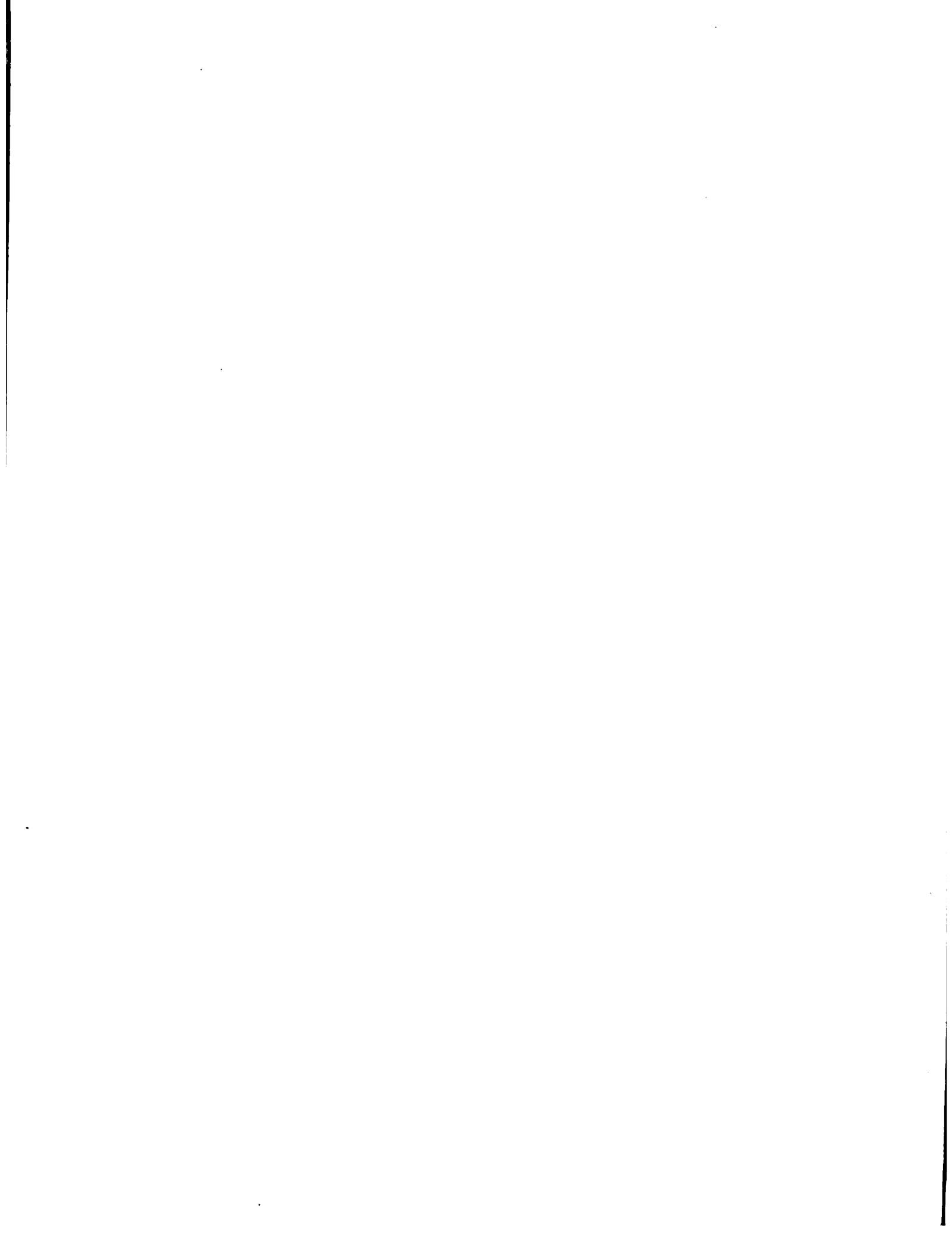
La section de dépenses et entrées d'argent a, à son tour, une subdivision en trois bureaux chacune avec une fonction spécifique :

- celle qui élabore les bordereaux des salaires
- celle qui paie les factures
- celle qui reçoit les entrées d'argent.

Chacun de ces bureaux a la responsabilité de l'exécution d'actions concrètes dans le cadre financier et comptable, afin de maintenir séparées les procédures indépendantes par leur nature et contenu.

En faisant la répartition de ces actions ou travaux, la responsabilité est aussi répartie et diluée et facilite ainsi le travail de révision ainsi que de l'auditeur.

La section secrétariat s'occupe de la petite caisse et reçoit les documents du service de comptabilité, Elle distribue la correspondance et maintient le contact avec le public en ce qui concerne les paiements aux fournisseurs, ainsi que leurs états de comptes et factures.



De son côté, la section d'élaboration de budget a 3 divisions qui chaque s'emploie à élaborer, contrôler et analyser les budgets d'opérations et de développement. Ces 3 divisions sont :

- a) Budget d'opérations
- b) Budget pour le développement
- c) Analyse de budgets et préparation de rapports.

Dans les deux premières sections, on contrôle l'exécution de chacun de ces budgets, les transferts; on distribue les fonds assignés aux dépendances; on fait une étude des sommes attribuées aux différentes sections afin de savoir si les ressources disponibles sont suffisantes pour couvrir les dépenses prévues. Dans le département d'analyses, on prépare et envoie au Directeur Général, sous-directeur et autres hauts fonctionnaires, le résultat des études et interprétations faites sur les mouvements de fonds obtenus pour l'exécution du budget; ceci est représenté par un rapport trimestriel.

Il existe en plus d'autres moyens de contrôle au niveau des services de personnel, achats, entretien et supervision de la propriété, transport et entretien des véhicules; classification aux archives, expertise comptable, etc... Par exemple, on présente le Tableau intitulé la Procédure d'Achat dans lequel on montre la succession d'actions qui commence par la demande d'achat jusqu'à ce que l'ordre de vente soit émis et le bien acquis, reçu. Cette procédure comme le décrit le Tableau 15 révèle une évolution lente et compliquée, qui bien que soumise à un effectif contrôle des faits, rend plus difficile le travail d'un département ou bureau déterminé. Le Tableau 16 montre l'organisation de la direction administrative telle qu'elle fonctionne depuis qu'un groupe professionnel de l'entreprise de consultation "Service Technique des Caraïbes", a été engagé pour la réorganiser, à travers un contrat de la AID. Ce groupe a pour nom "Management International Team".



D'autres mesures de contrôle interne qui dénotent un trait caractéristique de centralisation de l'Etat, quant à la marche à suivre, sont les actions nécessaires à l'approbation et la signature des chèques émis. Quand il s'agit de fonds de budget pour le fonctionnement ou opération de l'institution, les chèques émis par le DARNDR vont en premier lieu à la cour des comptes, ensuite au Ministère des Finances avant de revenir à leur point de départ. Les chèques des bordereaux de salaires sont préparés au Ministère des Finances à cause de la disponibilité des machines nécessaires à cet effet. Les chèques de paiement contre le budget de développement vont au Ministère de planification à la cour des comptes, et au Ministère des Finances avant d'être retournés au DARNDR.

Les formulaires "Facture de Paiement" (16) et "Résumé des Opérations Financières" s'emploient pour accompagner le ou les chèques émis contre les budgets de développement ou opération respectivement, donnant à la fois les explications pertinentes de chaque cas, faisant mention du numéro du compte et spécification dans le budget affecté, notant enfin le solde après déduction.

Pour une estimation exacte des fonds nécessaires pour opérer, on emploie un calendrier provisionnel pour la dépense des ressources financières. Ce calendrier distribue de mois en mois, dans le cours de l'année fiscale, les dépenses prévues selon les plans établis (Voir Tableau 18).

Il existe un désir de contrôler tous les véhicules par un service d'entretien des véhicules et organisation des transports. Ceci ne s'est pas encore produit, car l'ordre n'est pas mis à exécution, sans exceptions. Le service chargé d'achat, contrôle et entretien des propriétés du DARNDR est en voie de réorganisation.

Mais de tous les contrôles dans leurs aspects variés, peut-être le plus important serait celui qu'exerce l'expert comptable interne qui

est le chef du service de comptabilité et contrôle. On prévoit pour le futur la création de 3 sections qui sont:

- a) Expertise comptable interne
- b) Expertise comptable au niveau du travail pratique
- c) Expertise comptable générale.

Le chef d'expertise comptable et contrôle est responsable auprès de l'administrateur. Il examine toutes les sortes de paiements, ordres d'achat et documents à l'appui des paiements. Il revise les livres de comptabilité et des registres. Il vérifie que toute financière est faite en accord avec le règlement en vigueur. Il revise les reconciliations bancaires et vérifie l'existence des inventaires portés dans les livres.

Il s'occupe aussi de la correction et efficacité des opérations comptables. Jusqu'ici la présence de l'auditeur ou de ses collaborateurs sur le terrain n'est qu'un plan pour pourvoir d'un contrôle la totalité des lieux qui requièrent l'intervention et la fiscalisation, dans toutes les dépendances du DARNDR.

PERSONNEL NOMME DANS DES POSTES-CLES DANS L'ETABLISSEMENT ADMINISTRATIF

Chef de Personnel	Jean Robert François Diplôme de Finances Publiques
Chef de Comptabilité	Monel Adé Comptable
Assistant-Coordonnateur de Comptabilité	Pierre Eroid Etienne Licencié en Comptabilité
Chef de Budget	Joseph Camille Jacques Economiste - Master of Business Adminis.
Chef Auditeur et de Contrôle	Emmanuel André Dauphin Expert - Comptable

RECOMMANDATIONS

Avec le concours de l'équipe de consultants du MIT on a obtenu déjà quelques progrès significatifs et d'importance pour la restructuration du DARNDR.

Ces améliorations sont intervenues dès l'année 1981. Cependant, il reste encore à conclure une grande partie des plans tracés. Un pas en avant décisif, sera la loi récemment votée du service civil. Elle contribuera à l'établissement et à l'application de mesures, au sein de l'administration publique en Haïti, parmi lesquelles on compte l'échelle de classification et assignation des salaires.

Le service de personnel cherche le moyen de se convertir en source de sélection de candidats en choisissant pour chaque poste la personne la plus indiquée. Plus de 17 postes de chefs de districts agricoles ont été assignés à des candidats dont les antécédents et la formation professionnelle furent examinés en fonction de leur compétence. Cette compétence étant déterminée par des épreuves, en relation avec les fonctions qu'ils auraient à remplir, s'ils étaient élus. On a ainsi fait les premiers pas vers la constitution d'un système d'évaluation de personnel qui permettra d'obtenir une échelle de valeurs pour décerner des reconnaissances au mérite ou selon le cas des promotions.

De jeunes professionnels avec des formations de type administratif, reçus en Haïti ou Porto-Rico occupent aujourd'hui des positions-clés qui permettent de renforcer le secteur administratif, tellement méprisé par les techniciens ou spécialistes du secteur agricole et animal (champs et troupeaux).

Beaucoup des recommandations qui auraient permis de mettre en marche divers services avec distributions des fonctions et personnel requis, n'ont pu être adoptées complètement. Ceci est dû à la non - approbation de ces mesures par le Directeur Général ou le Secrétaire d'Etat lui-même.

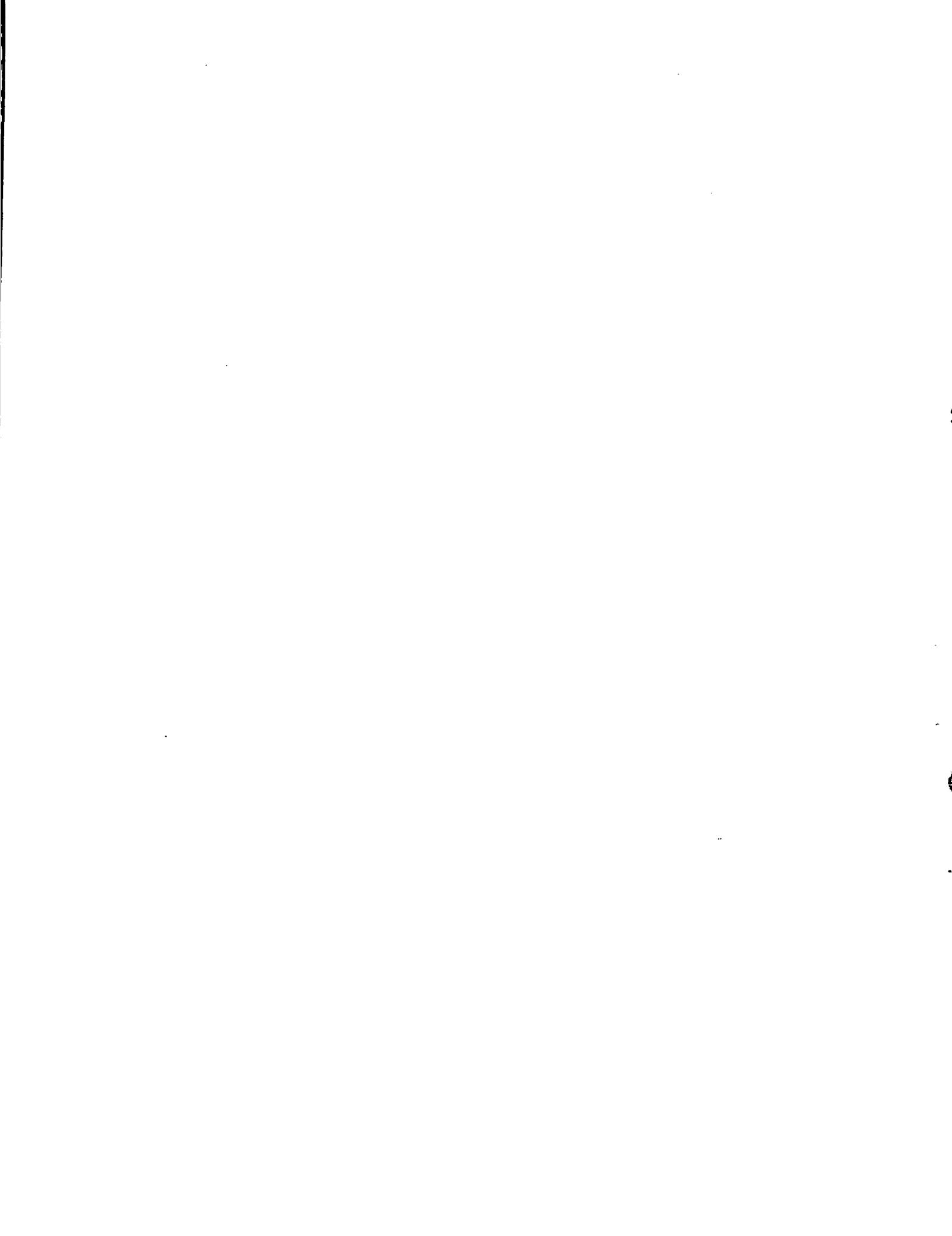


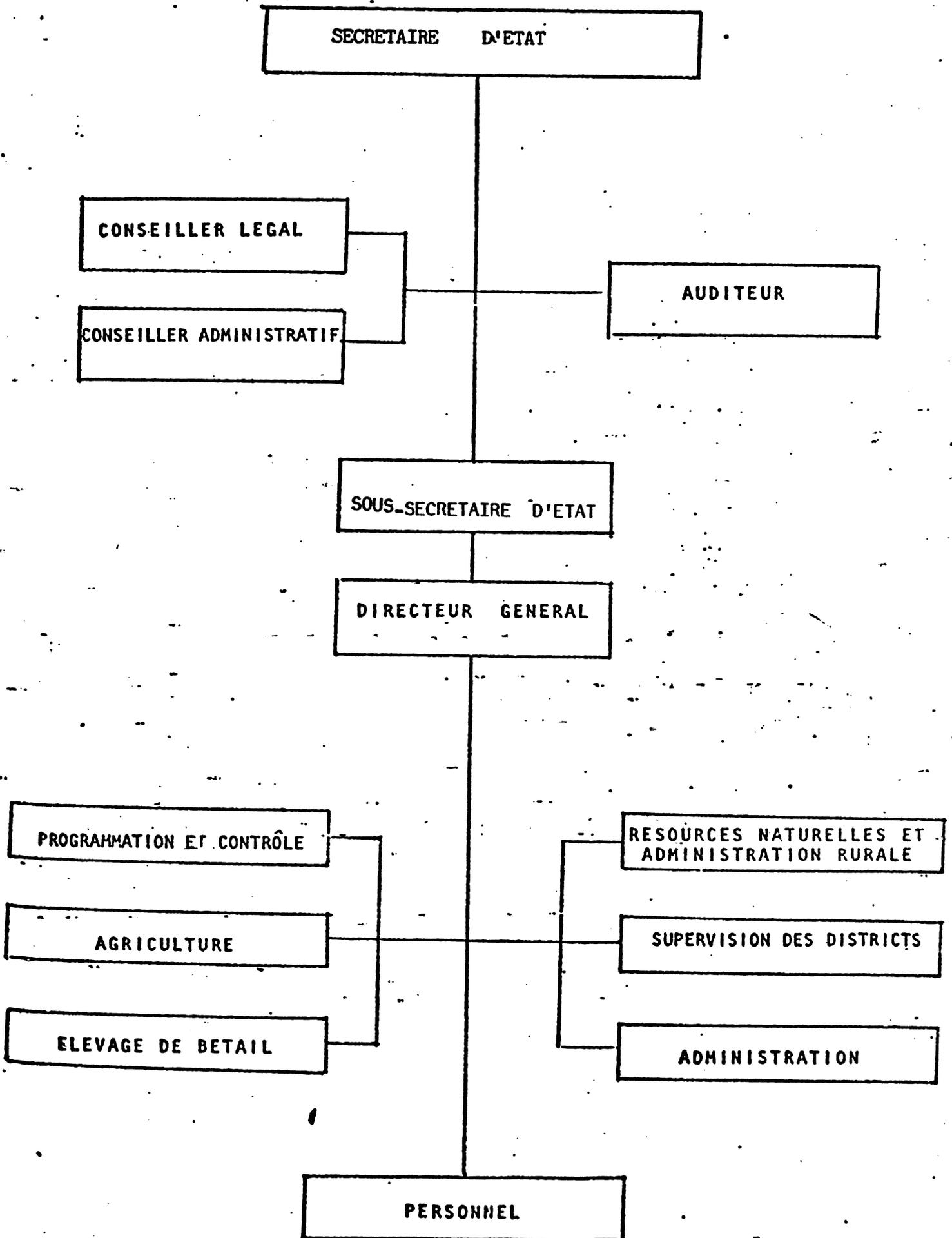
Au niveau des districts agricoles il reste beaucoup à faire. Il manque une coordination majeure et de meilleure qualité entre les différentes sections à Damien et les districts agricoles. Le même problème est présent dans le domaine technique comme administratif. Les nécessités de transport demeurent supérieures aux véhicules proportionnés.

Il faut apporter 3 changements à l'Organigramme qui s'avèrent indispensables, comme préliminaire, pour obtenir une influence majeure ainsi qu'une meilleure persuasion sur les représentants de l'autorité maximum du DARNDR: en premier lieu, faire de l'auditeur un subordonné du Ministre, en même temps soustraire le service de personnel de la structure actuelle dans l'administration et le mettre sous les ordres du Directeur Général, au niveau de la Direction. Enfin, la troisième recommandation est de nommer un assesseur ou conseiller légal ainsi qu'un conseiller de gérance, en directe collaboration avec le Ministre, qui puissent s'occuper de toutes les ramifications qui couvrent les aspects légaux et administratifs. Ces derniers postes auraient un caractère temporaire, terminant avec l'implantation, totale du plan de réformes administratives, déjà en progrès, qui bien que lent, jouit de l'appui de l'autorité supérieure. Sur la page suivante on montre l'Organigramme que nous proposons.

Computation:

Il est temps de penser à agiliser les informations statistiques, comme la comptabilité et contrôle du budget. L'acquisition d'un ordinateur maintenant à la portée de la plupart des entreprises, serait la solution à une gamme variée de zones critiques. Les statistiques agricoles, l'information, les inventaires, les bordereaux de salaires du personnel, l'émission de chèques, la comptabilité et contrôle du budget, se feraient en un temps beaucoup plus court, avec une efficacité majeure.







Une dépendance de l'administration, ayant la catégorie de service, pourrait s'ajouter à la structure actuelle de cette direction sous le nom de Service de Traitement des Données.

Il faudra s'assurer les services d'un programmeur qualifié et efficace, d'un ou deux aides et plusieurs perforateurs.

Systeme de Communication :

Le système de communication au DARNDR peut être considérablement amélioré. L'installation de lignes téléphoniques est très inférieure aux besoins. Il est de plus nécessaire de disposer d'un système de radio entre les districts agricoles et le centre de supervision.

De même que, en concentrant l'usage et l'assignation de véhicules à une section, on peut établir un système différent de communication à l'usage des transports destinés aux missions officielles sur le territoire national.



